This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

ENCADERNAÇÃO · TYPOGRAPHIA · LITHOGRAPHIA
COMBAERTS & C.ª
LIVRARIA
PAPELARIA
Rua dos Ourives 7
RIO DE JANEIRO
22382

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN 1817

Digitized by Google

9106/425

As duas obras - 408
I-10

Lupa-libros

Digitized by Google

No mesmo ab:

Digitized by Google

De la Navigation

DE

L'AMAZONE.

RÉPONSE

A UN MÉMOIRE DE M. MAURY

OFFICIER DE LA MARINE DES ETATS-UNIS,

PAR M. DE ANGELIS

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DU BRÉSIL, DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, DE LONDRES, ETC., ETC.

MONTEVIDEO.

IMPRIMERIE DU RIO DE LA PLATA.

1854.

Digitized by Google

Transportation
Library

F
2513
.A58

Digitized by Google

Transp.
Gift
7-29-74
1066227-236

A Sa Majesté D. PEDRO II,

Empereur Constitutionnel et Défenseur Perpétuel du Brésil.

SIRE,

En quittant Rio de Janeiro, sous l'impression de l'accueil bienveillant que Votre Majesté Impériale daigna me faire, j'emportai avec moi le désir de lui en témoigner publiquement ma reconnaissance, et, sans mesurer mes forces, j'ai saisi la première occasion qui s'est présentée pour le satisfaire.

Je prie Votre Majesté de ne voir, dans le petit ouvrage que je prends la liberté de déposer au pied de son trône, que l'hommage qu'il me tardait de rendre aux vertus qui l'entourent, et qui font de Votre Majesté Impériale le modèle achevé d'un Prince sage, libéral et éclairé.

Digitized by Google

Puisse le Brésil jouir longtemps des bienfaits d'une administration qui est destinée à l'élever au degré de prospérité et de grandeur auquel il est appelé par les dons dont il a plu à la Providence de le combler ! Ce sont les vœux que ne cessera de faire celui qui a l'honneur d'être ,

De Votre Majesté Impériale ,

Le très humble et obéissant serviteur

P. DE ANGELIS.

Digitized by Google

La rivière des Amazones occupe le plus vaste bassin du monde. Ce fleuve majestueux et ses cent tributaires baignent des plaines fertiles qui s'étendent sous des latitudes diverses. La nature, d'une main prodigue, a répandu tous ses dons sur ces belles contrées. Le sol, encore vierge, étale les splendeurs d'une végétation puissante, comme pour appeler, par cette magnifique promesse, le travail intelligent du laboureur; et dans les entrailles de cette terre féconde, les plus merveilleuses richesses dorment enfouies, attendant que la science et l'art dotent le monde de ce trésor inépuisable.

Ces contrées appartiennent à de jeunes nations, nées d'hier seulement, mais dévorées d'une impatiente ardeur pour le progrès.

Digitized by Google

Appeler l'émigration européenne, fonder sur les bords de ces innombrables rivières des colonies agricoles, telle est l'œuvre entreprise par l'empire du Brésil et les républiques du Pérou, de Bolivie, de Venezuela de l'Equateur et de la Nouvelle-Grenade; œuvre immense, qui ne peut s'accomplir que sous l'influence bienfaisante de la paix.

L'union entre les Etats dont l'Amazone arrose le territoire, peut seule leur permettre d'appeler, par des mesures sages et libérales, la population dans ces vastes déserts, et d'établir une navigation active sur cette grande artère qui part du cœur de l'Amérique du Sud. Cette union étroite, fondée sur une communauté d'intérêts, est une condition nécessaire au progrès et à la sécurité de ces Etats.

Les richesses que renferme le bassin de l'Amazone doivent naturellement exciter la convoitise; les nations les plus puissantes ne sont point à l'abri de pareilles tentations. L'union conjurera ce danger.

Un citoyen des Etats-Unis remonta, il y a trois ans, quelques-uns des affluents de ce grand fleuve; la vue de tant de trésors encore inconnus éveilla cette ambition nationale qui dans le cœur d'un américain n'est jamais tout à fait endormie; la vallée de l'Amazone lui parut plus digne encore que le Texas de l'honneur d'une annexion aux Etats de la République; il trouva qu'une aussi riche contrée figurerait parfaitement entre cette perle des mers qu'on appelle Cuba, et cette mine d'or

Digitized by Google

qu'on appelle le Mexique; et, dans son ambitieuse pensée, il enrichit d'avance le drapeau de l'Union d'une étoile nouvelle.

Ce ne sera pas la faute de M. Maury, si ce rêve ne devient pas une réalité.

A peine de retour dans sa patrie, il publia un mémoire destiné sans doute à exciter chez ses compatriotes cette fièvre d'expansion, dont les expéditions malheureuses contre Cuba ont été les plus récents accès. Cet ouvrage, qui a été répandu à profusion dans l'Amérique du Nord a pour titre : *L'Amazone ou les côtes atlantiques de l'Amérique du Sud.*

Dans son enthousiasme, M. Maury ne se contente point de peindre les splendeurs de ces contrées, il prête encore à cette belle nature les trésors de sa vive imagination ; tous les ruisseaux roulent des paillettes d'or sur un lit de diamants. Puis, avec la même fécondité d'invention, il montre le Brésil élevant une muraille inaccessible autour de ce jardin du monde, enfouissant ses richesses pour les dérober aux regards des autres nations, barricadant ses portes au commerce, à l'industrie et au progrès, il soutient que tous les pavillons doivent naviguer librement sur le fleuve brésilien, et laisse entrevoir le jour où l'Union indignée, viendra, au nom de la civilisation qu'elle seule sans doute représente, au nom du droit des gens, prouver à l'empire du Brésil qu'il n'a nullement le droit de commander sur son propre territoire.

Digitized by Google

Digitized by Google

9106/425

As duas obras - 408

I-10

Lupa-libros

[illegible]

Digitized by Google

No mesmo ali

Digitized by Google

De la Navigation

DE

L'AMAZONE.

RÉPONSE

A UN MÉMOIRE DE M. MAURY

OFFICIER DE LA MARINE DES ETATS-UNIS,

PAR M. DE ANGELIS

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DU BRÉSIL, DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, DE LONDRES, ETC., ETC.

MONTEVIDEO.

IMPRIMERIE DU RIO DE LA PLATA.

1854.

Digitized by Google

Transportation
Library

F
2513
.A58

Digitized by Google

Transp.
Gift
7-29-74
1066227-236

A Sa Majesté D. PEDRO II,

Empereur Constitutionnel et Défenseur Perpétuel du Brésil.

SIRE,

En quittant Rio de Janeiro, sous l'impression de l'accueil bienveillant que Votre Majesté Impériale daigna me faire, j'emportai avec moi le désir de lui en témoigner publiquement ma reconnaissance, et, sans mesurer mes forces, j'ai saisi la première occasion qui s'est présentée pour le satisfaire.

Je prie Votre Majesté de ne voir, dans le petit ouvrage que je prends la liberté de déposer au pied de son trône, que l'hommage qu'il me tardait de rendre aux vertus qui l'entourent, et qui font de Votre Majesté Impériale le modèle achevé d'un Prince sage, libéral et éclairé.

Digitized by Google

Puisse le Brésil jouir longtemps des bienfaits d'une administration qui est destinée à l'élever au degré de prospérité et de grandeur auquel il est appelé par les dons dont il a plu à la Providence de le combler ! Ce sont les vœux que ne cessera de faire celui qui a l'honneur d'être ,

De Votre Majesté Impériale ,

Le très humble et obéissant serviteur

P. DE ANGELIS.

Digitized by Google

La rivière des Amazones occupe le plus vaste bassin du monde. Ce fleuve majestueux et ses cent tributaires baignent des plaines fertiles qui s'étendent sous des latitudes diverses. La nature, d'une main prodigue, a répandu tous ses dons sur ces belles contrées. Le sol, encore vierge, étale les splendeurs d'une végétation puissante, comme pour appeler, par cette magnifique promesse, le travail intelligent du laboureur; et dans les entrailles de cette terre féconde, les plus merveilleuses richesses dorment enfouies, attendant que la science et l'art dotent le monde de ce trésor inépuisable.

Ces contrées appartiennent à de jeunes nations, nées d'hier seulement, mais dévorées d'une impatiente ardeur pour le progrès.

Digitized by Google

Appeler l'émigration européenne, fonder sur les bords de ces innombrables rivières des colonies agricoles, telle est l'œuvre entreprise par l'empire du Brésil et les républiques du Pérou, de Bolivie, de Venezuela de l'Equateur et de la Nouvelle-Grenade; œuvre immense, qui ne peut s'accomplir que sous l'influence bienfaisante de la paix.

L'union entre les Etats dont l'Amazone arrose le territoire, peut seule leur permettre d'appeler, par des mesures sages et libérales, la population dans ces vastes déserts, et d'établir une navigation active sur cette grande artère qui part du cœur de l'Amérique du Sud. Cette union étroite, fondée sur une communauté d'intérêts, est une condition nécessaire au progrès et à la sécurité de ces Etats.

Les richesses que renferme le bassin de l'Amazone doivent naturellement exciter la convoitise; les nations les plus puissantes ne sont point à l'abri de pareilles tentations. L'union conjurera ce danger.

Un citoyen des Etats-Unis remonta, il y a trois ans, quelques-uns des affluents de ce grand fleuve; la vue de tant de trésors encore inconnus éveilla cette ambition nationale qui dans le cœur d'un américain n'est jamais tout à fait endormie; la vallée de l'Amazone lui parut plus digne encore que le Texas de l'honneur d'une annexion aux Etats de la République; il trouva qu'une aussi riche contrée figurerait parfaitement entre cette perle des mers qu'on appelle Cuba, et cette mine d'or

Digitized by Google

qu'on appelle le Mexique; et, dans son ambitieuse pensée, il enrichit d'avance le drapeau de l'Union d'une étoile nouvelle.

Ce ne sera pas la faute de M. Maury, si ce rêve ne devient pas une réalité.

A peine de retour dans sa patrie, il publia un mémoire destiné sans doute à exciter chez ses compatriotes cette fièvre d'expansion, dont les expéditions malheureuses contre Cuba ont été les plus récents accès. Cet ouvrage, qui a été répandu à profusion dans l'Amérique du Nord a pour titre : *L'Amazone ou les côtes atlantiques de l'Amérique du Sud.*

Dans son enthousiasme, M. Maury ne se contente point de peindre les splendeurs de ces contrées, il prête encore à cette belle nature les trésors de sa vive imagination ; tous les ruisseaux roulent des paillettes d'or sur un lit de diamants. Puis, avec la même fécondité d'invention, il montre le Brésil élevant une muraille inaccessible autour de ce jardin du monde, enfouissant ses richesses pour les dérober aux regards des autres nations, barricadant ses portes au commerce, à l'industrie et au progrès, il soutient que tous les pavillons doivent naviguer librement sur le fleuve brésilien, et laisse entrevoir le jour où l'Union indignée, viendra, au nom de la civilisation qu'elle seule sans doute représente, au nom du droit des gens, prouver à l'empire du Brésil qu'il n'a nullement le droit de commander sur son propre territoire.

Digitized by Google

La presse européenne a flétri avec sévérité les théories étranges de M. Maury, et stigmatisé l'égoïsme qui se cache hypocritement sous les dehors d'un faux amour pour l'humanité.

Nous avons cru utile de répondre au mémoire de M. Maury.

Les récriminations ne sont pas de notre goût; les reproches acerbes n'ont jamais rien prouvé; la violence de langage ne sied pas à celui qui invoque la raison.

Mieux vaut signaler l'erreur avec calme, et prouver que les théories aventureuses, qu'on proclamait au nom du droit, sont en révolte ouverte contre la justice et le droit. C'est ce que nous avons essayé de faire.

Pour réfuter le mémoire de M. Maury, il fallait choisir entre deux moyens :

Le prendre corps à corps, le poursuivre sans jamais l'abandonner sur tous les terrains qu'il a choisis. Ce n'était point chose aisée. M. Maury appartient un peu à l'école de ce rhéteur, dont parle Quintilien, qui résumait les règles de son art dans ce seul mot : *Obscurcissez*. Il confond les idées les plus contradictoires, il invoque en même temps le droit et la force; tantôt il se fait le défenseur des républiques hispano-américaines qui certes ne l'ont point chargé de cette tâche inutile; tantôt c'est au nom de sa propre patrie qu'il menace. Suivre M. Maury dans tous les détours où il s'égare, c'était risquer de s'y égarer avec lui.

Digitized by Google

Nous avons préféré prendre la route qu'il avait du reste lui-même indiquée quand il invoquait le droit des gens.

Exposer d'une manière précise les principes du droit international sur la navigation des rivières ; en déduire les conséquences relativement aux Amazones ; c'était réduire à néant les théories contraires au droit international.

Définir la vérité, n'est-ce pas réfuter l'erreur ?

Telle est la marche qui nous a paru la plus claire, la plus simple et la plus concluante : c'est celle que nous avons adoptée.

Montevideo, 1er novembre 1854.

Digitized by Google

Digitized by Google

I.

Du droit des gens.

Quand l'esprit s'arrête sur une question de droit international, il est frappé d'un étrange phénomène. Il remarque, à côté des principes les plus clairs, l'absence d'un code qui les formule. L'humanité a toujours cherché à donner une forme concise et claire aux prescriptions de la justice; chaque société politique, à peine sortie de l'époque critique de la formation, énonce les principes qui la régissent, définit les droits et les devoirs des citoyens qui la composent, et tend, par un effort continu, à établir les rapports entre deux choses éternellement distinctes et éternellement unies par d'intimes relations, le droit et le fait. Chaque nation a donc ses lois, qui règlent d'une manière absolue les rapports des citoyens entre eux. Les rapports des nations

Digitized by Google

entre elles ne sont régis par aucun code. N'y a-t-il donc point des principes incontestables qui dominent les relations de nation à nation ? Le nier, ce serait nier l'humanité tout entière et Dieu lui-même.

Le droit des gens, le droit international, c'est le droit naturel appliqué aux nations entre elles : et cela est si vrai que les jurisconsultes romains semblent n'admettre aucune différence entre le droit naturel privé et le droit naturel des gens. Ils confondaient les nations, personnes morales, avec les individus ; mais leur erreur même consacre ce principe : que la source du droit des gens, c'est le droit naturel.

Le droit naturel n'est non plus formulé dans aucun code, dans aucune charte ; et cependant qui songe à en nier l'existence ? Un hardi novateur, un des esprits les plus vastes que le monde ait produits, Bentham, essaya au siècle dernier de soutenir, en face du genre humain, que le droit naturel était un rêve, que les *principes*, le *droit*, la *conscience*, la *loi natuvelle* n'étaient que des choses vides et creuses. Frappé de l'union fatale et nécessaire qui existe entre le bonheur et la pratique des principes de justice éternelle, il confondit l'effet avec la cause, détrôna la justice, et proclama qu'il n'y avait qu'un principe vrai : l'*utilité*. Après avoir assis, dans un remarquable ouvrage (1), les bases

(1) *Déontologie ou science de la morale*, par Jérémie Bentham.

Digitized by Google

de sa morale nouvelle, Bentham voulut l'appliquer à la législation. Il publia ses *Traités de législation civile et pénale ;* et, chose étrange ! cette insurrection contre la justice universelle, cette théorie de l'intérêt regardé comme le seul mobile légitime des actions humaines, cette tentative faite au nom du bonheur, aboutit tristement à rétrécir le cercle même du bonheur. L'humanité a en effet une double nature : elle a des besoins moraux et des besoins matériels. Enlever à l'humanité l'idée de la justice, c'est la mutiler, c'est lui arracher la plus belle part du bonheur auquel elle peut aspirer. Que deviennent la gloire, l'ambition, le désir de l'immortalité ? Il faudrait leur dire ce que Brutus disait à la vertu : *Tu n'es qu'un mot*, et répéter avec Phèdre : *nisi utile est quod feceris, stulta est gloria !* Aussi, malgré l'éloquente protestation du philosophe anglais, malgré l'utile résultat de ses ouvrages qui précipitèrent la chûte définitive des coutumes barbares qui souillaient encore au XVIIIe siècle la législation des nations de l'Europe, l'idée de la justice éternelle et l'idée du devoir sortirent triomphantes de la lutte.

L'homme possède le sentiment du juste et de l'injuste, et ces principes naturels n'ont nullement besoin d'être consignés dans une charte, car ils sont gravés en caractères ineffaçables au fond du cœur humain ; ils ont pour interprête infaillible la conscience nniverselle. C'est elle qui nous les révèle ; c'est elle qui

Digitized by Google

a inspiré à Ulpien cette admirable définition du droit naturel : *Jura à Diis posita.*

De ce droit éternel et immuable dérivent et le droit des gens et le droit privé. Le droit privé de chaque nation est formulé et est devenu une loi expresse, parce que les membres de chaque nation ont pu donner à un pouvoir législatif mandat de faire des lois qui les obligent tous. Ces lois, conformes ou non aux principes, n'en sont pas moins obligatoires. Le droit des gens n'a pas de loi expresse ; les nations, toutes égales entre elles, n'ont pas organisé d'autorité commune chargée d'édicter des lois obligatoires pour toutes.

D'ailleurs à quoi ce code eût-il servi ? Toute loi doit avoir une garantie. Le droit privé possède l'autorité judiciaire qui vérifie les infractions et le pouvoir exécutif chargé de faire respecter les décisions judiciaires. Les nations, par suite même de l'égalité absolue qui règne entre elles, ne pouvaient donner à aucune autorité judiciaire le droit de prononcer sur leurs actes, chacune est nécessairement l'unique juge de ses propres actions. Une sentence rendue contre la nation rebelle au pacte international l'eut trouvée sans doute rebelle aux ordres de l'autorité judiciaire ; et, comme les nations souveraines ne reconnaissent point de pouvoir supérieur, aucune force sociale ne pouvait être organisée pour assurer l'exécution de la sentence. Si l'unique sanction des prescriptions du droit des nations était la guerre, l'issue toujours douteuse d'un pareil

Digitized by Google

moyen pourrait compromettre les principes, et subordonner la raison à la force ; et la raison ne peut pas être vaincue. Quand la mauvaise foi triomphe, ses victoires mêmes ne servent qu'à la flétrir. Car le droit naturel a la plus auguste, la plus grande, la plus infaillible de toutes les sanctions ; c'est le tribunal de l'histoire, tribunal suprême, où siége un juge inflexible et inexorable, la conscience de l'humanité.

Entre le droit des gens et le droit privé de chaque peuple, il existe même une différence profonde qui consacre d'une manière frappante l'immuabilité des principes sur lesquels repose le droit des gens international. Les climats divers, le caractère des habitants, le degré de civilisation, les antécédants historiques, sont autant de causes puissantes qui modifient les principes absolus dans la législation spéciale de chaque nation ; la loi écrite tient nécessairement compte des coutumes qui, peu à peu, et avant l'existence de tout code, ont pris l'autorité des lois. Ces influences diverses pèsent d'un tel poids sur les principes de justice, que les mêmes principes ont donné naissance à des législations contraires. C'est ce qui arrachait à Pascal cette amère et douloureuse parole : « Vérité au-delà des Pyrénés, erreur en deçà ! » Le droit naturel n'a point à souffrir ces incessantes contradictions. Loin de se métamorphoser avec les coutumes, c'est lui qui change peu à peu les coutumes et les rend de plus en plus conformes à la justice éternelle. Il se compose d'idées uniformes nées si-

Digitized by Google

multanément chez des peuples inconnus les uns aux autres, ces idées doivent donc avoir une source commune de vérité. Il fut, selon la belle expression de Vico, *trouvé tout à la fois par tout le genre humain.* (1) Le droit naturel est immuable, il n'a d'autre élément que la vérité éternelle, il ne saurait donc souffrir le moindre changement.

Par cela même qu'il est immuable, il est indépendant de toute application et de toute formule. Les événements semblent le nier, il domine les événements, les modifie peu à peu et finit par surgir du milieu même de toutes ces contradictions.

L'homme sent et connaît ce qui est juste, mais il ne conforme point toujours ses actions à ce sentiment. Les passions, les intérêts, l'ignorance engendrent l'erreur, pour les nations comme pour l'individu. Les erreurs règnent d'abord; elles prennent racine, et il faut parfois des efforts inouïs pour les arracher. Mais les vérités incontestables finissent par se dégager de ces luttes, comme la foudre des nuages, et anéantissent les erreurs et les préjugés. Le monde, soudainement éclairé, proclame des principes qui, ignorés jusque là, obtiennent tout à coup l'assentiment général. Le genre humain, dans son orgueil, dit qu'il a conquis une vérité, tandis que c'est cette vérité éternelle qui a conquis le genre humain.

---

(1) La science nouvelle. Livre Ier, XIII.

Digitized by Google

L'histoire n'est qu'une longue et solennelle affirmation de l'existence de ces principes absolus du droit naturel et du droit des gens.

Jetons un rapide coup d'œil sur les transformations diverses qu'elle a subies, et nous verrons au milieu de ces luttes, de ces agitations, de ces haltes succédant parfois aux élans les plus passionnés, quelque chose de fixe qui résiste à toutes les commotions, c'est le droit, c'est la justice, c'est la raison humaine qui ne meurt pas avec les révolutions, qui survit à tous les faits; elle est comme l'étoile du ciel que les nuages peuvent un instant couvrir, mais qui n'en brille pas moins dans toute sa splendeur derrière le voile passager qui intercepte ses rayons; bientôt le vent se lève, chasse les nuages, et l'astre scintille toujours au firmament.

L'humanité procède dans sa marche comme l'homme dont elle est la multiplication; elle croît, comme lui, d'âge en âge; elle a son enfance, sa jeunesse et sa maturité. L'instinct, cette première lueur de la raison, dirigea l'homme vers la société; il créa d'abord la famille, puis la cité, puis la nation. Dans leur enfance, les nations n'étaient que de grandes familles, sans lien entre elles, vivant dans l'isolement et dans la méfiance. Uniquement occupé du soin d'assurer son existence, chaque peuple voyait, dans le peuple voisin, un danger pour sa propre sécurité. Ceux qui vivaient sur un sol fertile cachaient soigneusement les richesses de leur territoire pour ne pas éveiller la convoitise des nations

Digitized by Google

moins favorisées ; le superflu de ces richesses était perdu, l'égoïsme, conséquence fatale de ce barbare isolement, empêchait que les peuples voisins fussent conviés à prendre leur part de ces trésors inutiles. Les tribus, d'abord nomades, s'établirent là où elles rencontrèrent un sol fécond qui pouvait les nourrir. Les premières découvertes des arts durent être la cause de longues et sanglantes guerres ; celui qui imagina de labourer la terre, et qui vit une moisson abondante récompenser ses efforts, ne confia d'abord son utile secret qu'à sa famille, à sa tribu ; le hasard apprit vaguement aux autres peuples qu'il y avait une nation heureuse qui savait forcer la terre à multiplier ses produits. Alors, ceux qui ne pouvaient trouver chez eux qu'une subsistance insuffisante, poussés par un besoin légitime, celui de vivre, durent convoiter ces richesses que la vive imagination du premier âge exagérait encore à leurs yeux. Comment surprendre ce secret ou en obtenir la communication ? L'instinct leur apprenait que cet isolement des nations était contraire à la loi de la nature ; ils sentaient qu'ils avaient le droit d'assurer leur existence ; et comme, dans leur ignorance, ils ne voyaient pas d'autre moyen de satisfaire ce besoin légitime qu'au dépens des autres, ils eurent recours à la force.

Ainsi, le droit du plus fort, c'est l'unique justice du sauvage ; l'invoquer, c'est remonter jusqu'à l'enfance de l'humanité, c'est rétrogader jusqu'a l'état sauvage.

Digitized by Google

Les nations grandirent au milieu de ces incessantes querelles. L'épuisement, inévitable résultat de ces luttes sanglantes, les forçait parfois à déposer les armes, et à stipuler un repos déterminé qui n'avait pour but que de leur laisser le temps de réparer leurs forces abattues. Tels furent les premiers traités internationaux, des trèves entre la guerre de la veille et la guerre du lendemain ; les hostilités recommençaient bientôt sous l'influence des passions et des intérêts opposés, mais ces pactes n'en étaient pas moins un hommage solennel que des peuples encore barbares rendaient, à leur insu, aux principes éternels du droit des nations. Pendant la guerre, ils commettaient sans honte les plus épouvantables cruautés ; mais les monuments les plus reculés de l'histoire nous attestent que ces mêmes peuples, dont la haine ne pouvait s'apaiser qu'après la destruction complète de leurs ennemis, étaient esclaves de la parole qu'ils avaient donnée à ces mêmes ennemis. Qu'est-ce donc que ce respect étrange pour la foi jurée que l'on retrouve au sein des nations les plus sauvages ? Où prend-il sa source, si ce n'est dans cette loi immuable qui *éclaire*, même à son insçu, *tout homme venant au monde* ?

La raison éternelle se révèle donc par les événements mêmes qui semblent l'étouffer ; elle grandit au milieu de ces contradictions. Ce qui prouve que la justice absolue domine les événements, c'est qu'elle les fait servir à assurer son triomphe ; la guerre, cette négation

Digitized by Google

du droit, servit à consacrer le droit; elle aida merveilleusement les principes à se propager, et à renouveler la face des nations.

Les peuples vécurent longtemps dans cet état d'isolement, aussi contraire à la destinée de l'humanité qu'à celle de l'individu. Retrancher la société, c'est anéantir l'homme; retrancher les rapports entre les nations, c'est anéantir l'humanité. « Les nations, dit un écrivain « moderne (1), ne sont que des parties de l'humanité. « Toutes les parties de l'humanité tiennent les unes aux « autres, et pas un mouvement ne peut s'opérer dans « une d'elle, sans que la masse entière ne soit ébranlée, « pas un son s'élever qu'il ne se propage. Le concours « de plusieurs nations vers un même but hâte le progrès. « Une nation isolée, réduite à ses propres forces, se « traînerait sur la voie du perfectionnement et avec « plus de peine. » Or, les peuples nourrirent pendant des siècles la défiance contre les autres peuples. Au lieu de marcher vers cette harmonie universelle, but de la société humaine, les sociétés avaient la haine pour principe et pour base. Tous les étrangers étaient des ennemis irréconciliables. « Il est encore aujourd'hui « d'usage, dit Thucydide, de demander aux voyageurs « que l'on rencontre sur mer ou sur terre s'ils sont « des *brigands*, c'est-à-dire des étrangers. » Cicéron nous a conservé ce passage terrible de la loi des douze

(1) *Lerminier*. Etudes d'histoire et de philosophie. T. 1. p. 92.

Digitized by Google

tables : *Adversus hostem æterna auctoritas esto*; et il fait lui-même observer que le mot *hostem* est pris dans le sens d'*étranger*. L'historien Josèphe affirme dans les *Antiquités judaïques* que les Hébreux étaient inconnus à leurs plus proches voisins, aussi bien qu'aux nations éloignées d'outre mer; et l'on sait que les Egyptiens reprochaient aux Hébreux *de ne point vouloir indiquer au voyageur altéré une source pour se rafraîchir.*

Cet isolement que les peuples mettaient leur gloire à maintenir aurait éternellement duré, s'il n'avait eu pour conséquence la guerre. Les étrangers étant d'irréconciliables ennemis, la guerre, sans prétexte, sans déclaration préalable, était permise; toute violence était légitime. Et ce mal terrible fut pourtant l'unique remède à cet isolement qui empêchait l'humanité de marcher vers son but. « Il ne faut pas, dit Vico, réprouver sans « examen aucun des moyens employés par Dieu pour « conduire la nature humaine vers ses brillantes desti- « nées. Quoi de plus triste que la guerre? quoi de plus « opposé á l'esprit de la loi chrétienne, de cette loi « qui est l'expression humaine de la pensée de Dieu? « La guerre a été pourtant l'un des instruments les plus « souvent mis en usage par Dieu et les plus féconds en « résultats heureux. La guerre mit les peuples en mou- « vement; elle leur fit parcourir d'immenses contrées, « leur apprit à connaître mille usages divers, renversa « et effaça les frontières, confondit les langages et les « mœurs, étendit les rapports, enfanta, qui le dirait?

Digitized by Google

« enfanta de nombreuses amitiés, forma des liens af-
« fectueux, car le cœur de l'homme, prompt à échan-
« ger le bien pour le mal, mais plus prompt encore à
« passer du mal au bien, est souvent touché par les
« maux qu'il vient de causer, et s'attache volontiers à
« ceux dont il rêvait naguères la ruine et la destruction. »
Grâce à cet échange d'idées que la guerre avait produit, la guerre elle même, celle au moins qui n'était pas précédée d'une d'une déclaration préalable, disparut des coutumes des nations; les Grecs, chez qui la civilisation commençait à pénétrer, abandonnèrent les premiers les habitudes de brigandage, et donnèrent aux peuples qui les conservaient le nom de *barbares*. Cet anathème lancé contre la force brutale, n'est-ce pas le premier cri de la conscience humaine qui s'éveille?

Du jour où l'état de guerre ne fut plus la situation normale et habituelle des nations, le droit des gens commença à exercer son empire; la nécessité d'une déclaration de guerre entraîna avec elle la nécessité de justifier les hostilités. Sans doute, les prétextes remplacèrent plus d'une fois les raisons légitimes; qu'importe? c'est déjà une protestation éloquente contre la force; l'opprimé peut être accablé, vaincu, anéanti par son agresseur; mais le plus juste sent déjà qu'il peut braver le plus fort, et que la justice éternelle lui enverra des auxiliaires ou des vengeurs. Les peuples faibles comprennent qu'ils sont intéressés à s'entraider contre les tentatives des nations puissantes, et à protester contre

Digitized by Google

toute conquête illégitime; l'intérêt devient l'auxiliaire du devoir.

Le monde ne découvre pas d'un seul coup toutes les applications de l'idée de la justice; il les entrevoit une à une.

Déjà la haine a disparu entre les nations, elle ne se tourne plus que contre les ennemis; mais elle ne sait pas encore les épargner. L'ennemi vaincu et désarmé est tué sans pitié, la ville prise doit être détruite, et ses habitants passés au fil de l'épée; mais un jour, un vainqueur détourne la tête à la vue de tant de sang froidement versé; il sent se remuer en lui je ne sais quelle pitié pour tant de malheureux; c'est encore la loi naturelle qui parle; le carnage s'arrête, le soldat triomphant fait grâce de la vie à ses prisonniers, il est vrai qu'il en fait ses esclaves, son bien, sa chose. Plus tard, la voix inconnue parlera encore au cœur d'un autre vainqueur, et cette coutume barbare de l'esclavage disparaîtra à son tour.

Les excursions entreprises dans des idées de domination et de conquête font connaître à l'homme les nations diverses situées dans des climats différents; de là naît le besoin d'échanger les produits de chaque territoire; les bords de la mer se peuplent de cités commerçantes; l'Assyrie, la Phénicie, l'Ionie fondent des colonies lointaines; on n'arrache plus à main armée à un peuple les produits de son territoire; au brigandage succède le commerce; il se réglemente, s'organise d'un

Digitized by Google

commun accord : et ces premiers traités de navigation, empreints sans doute des mœurs encore barbares du temps, renferment implicitement la déclaration d'un grand principe; l'égalité entre les nations.

Un peuple puissant envoie ses armées victorieuses dans toutes les parties du monde connu, les légions romaines campent sur les bords de l'Euphrate et sur le rivage de la Manche; Tibère se fait appeler tous les matins empereur de l'Univers; il se trompe; les nationalités ne sont point détruites pour avoir été vaincues; et pour en donner une preuve éclatante, l'Espagne barbare envoie un de ses enfants que Rome souveraine accepte pour empereur.

L'Empire romain périt parce qu'il mit le droit des nations au bout de la pointe d'une lance, et qu'il foula les droits des autres peuples sous les pieds de ses chevaux. C'est encore la force qui punit la force; ces barbares, à qui les vainqueurs ont voulu imposer leur joug et leurs lois, se font les vengeurs du monde ; Rome doit sentir une nouvelle fois combien pèse l'épée des Brennus. Des tribus sauvages vivaient errantes dans les forêts de la Germanie, refoulées par les légions romaines, elles fuyaient dans leurs solitudes et revenaient bientôt inquiéter les frontières de l'Empire ; les généraux, après une victoire, emmenaient avec eux les prisionniers qui devaient suivre le char du triomphateur; ces hommes voyaient Rome et sa splendeur; quand ils pouvaient retourner dans leurs forêts, ils racontaient les merveilles

Digitized by Google

de la grande cité et les récits de ces trésors, de ces richesses, de ces jouissances inconnues excitaient l'envie de leurs compagnons, ils n'oubliaient pas non plus de leur peindre l'orgueil du triomphateur se faisant une gloire de l'humiliation du vaincu ; la soif du plaisir et le désir de la vengeance dévoraient le cœur de ces hardis aventuriers, et les tribus armées partaient résolues à mourir ou à vaincre ; elles parcouraient les provinces de l'Empire ; les peuples dominés les accueillaient comme des vengeurs ; l'idée de la nationalité fermentait dans les cœurs, et le vaste empire se démembrait peu à peu.

De jeunes nations s'élevèrent, l'élément barbare donnait sa sève vigoureuse et subissait les mœurs de ceux qu'il avait vaincus.

Le monde en était là, fatigué de ces changements continuels, fatigué de voir se renouveler tous les jours le même spectacle, celui du vainqueur imposant son joug ; il comprenait instinctivement que c'était là une loi impie, et que l'humanité ne pouvait point s'user ainsi, refaisant aujourd'hui ce qu'elle avait fait hier ; tout à coup des hommes étranges parcourent les peuples, disant que la force n'est rien, que la justice est tout, que les hommes sont égaux ; on les persécute, et ils confessent leur foi au milieu des supplices. Comment ne pas croire des hommes qui meurent plutôt que de renier leur doctrine ? D'ailleurs le monde était dans l'attente ; frémissant d'impatience, il adopta le dogme nouveau, et la dignité humaine retrouvée se redressa pleine d'un

Digitized by Google

noble orgueil, regarda le ciel, et répéta ce que les martyrs avaient dit : tous les hommes sont égaux devant Dieu.

Alors, la lutte s'établit, plus acharnée que jamais ; les peuplades barbares inondent l'Italie, la Gaule, l'Europe entière, les populations se heurtent, partout la force domine et opprime ; au milieu de ce chaos, le dogme nouveau grandit, il console les vaincus, il adoucit la colère des vainqueurs, et, peu à peu, ce pouvoir étrange qui bénit ceux qui le condamnent, qui n'a pour arme que la résignation, finit par régner, par soumettre ses persécuteurs ; le droit l'emporte définitivement sur la force.

L'égalité des hommes devait conduire à reconnaître l'égalité des nations. Le progrès ne s'arrête jamais à l'individu, il se généralise, il remonte jusqu'à l'humanité ; et les nations, en proclamant leur indépendance, proclamèrent le principe de l'égalité des nations. « L'homme est personnel, et c'est quand il a véritablement conscience de lui-même, quand sa personnalité s'est développée dans ses qualités naturelles, organiques, c'est alors qu'il est véritablement homme. « L'Etat a sa personnalité, et une société n'est forte « que quand elle ressemble à un homme en possession de toutes ses puissances et de toutes ses facultés. » Tel est le principe qui a présidé à la formation des nations modernes, principe révélé par la loi naturelle, et qui s'est assis sur les ruines du vieux monde

Digitized by Google

détruit et renouvelé. Sans doute, dans cette longue histoire du moyen âge et des temps modernes, le droit succombe plus d'une fois, mais le principe se dégage des événements, il domine, il inspire les plus grands efforts, les plus grandes entreprises; et la société ne se constitue définitivement que sur cette base inébranlable.

Le principe, une fois proclamé, ne pouvait plus disparaître. La force le foulait souvent sous ses pieds, mais il se relevait plus grand, plus puissant que jamais. Des ambitieux entreprirent encore de faire prévaloir la force; leur épée victorieuse était leur seule loi, ils attachaient les nations vaincues à leur char de victoire; mais toute leur audace n'allait pas jusqu'à prétendre que la conquête était un droit; ils étaient obligés de cacher leur avide ambition à l'abri d'un principe faussement invoqué; cette hypocrisie de la gloire était encore un hommage rendu à la justice. D'ailleurs ces triomphes avaient leurs amertumes, Charles Quint cherchait le calme à l'ombre d'un cloître; Louis XIV, à son lit de mort, recommandait à son successeur de repousser la guerre comme un fléau; le souvenir de Baylen, cette journée de vengeance d'une nation outragée, dût revenir plus d'une fois troubler comme un remords l'illustre proscrit de Sainte-Hélène; cet exil même du plus grand homme des temps modernes dans une île isolée, perdue au milieu de l'Océan, loin de tous les continents, n'est-ce pas une preuve encore que

Digitized by Google

le monde moderne réprouve l'idée de la force, même quand elle a le génie pour représentant ?

Les principes du droit sont donc immuables ; du jour où ils apparaissent dans l'histoire, ils règnent, ils marchent sans jamais s'arrêter, ils conquièrent peu à peu le monde. C'est que l'humanité ne peut pas retourner en arrière; comme l'homme, elle a des âges différents, mais il n'y a pour elle ni décadence ni décrépitude; sa loi, c'est la perfectibilité. Insensés, ceux là qui, comme Vico, veulent qu'elle s'use à parcourir éternellement le même chemin. Le droit immuable a révélé à l'humanité qu'il n'y avait d'autre pouvoir légitime que la justice éternelle; et l'humanité, régénérée par ce dogme, a repoussé la force; et si un homme ou une nation, dans son orgueil, faisait le rêve impossible de rétablir l'empire de la force, comme base des relations entre les individus ou les nations, cet homme ou cette nation tomberait bientôt sous l'indignation et le mépris du monde entier.

Ce témoignage unanime, cette protestation commune qui partirait à la fois de tous les points du globe, que serait-ce donc, sinon une éclatante manifestation du sentiment du juste et de l'injuste ?

Que Bentham proteste au nom de l'égoïsme, la conscience de tous confesse hautement la justice et le droit, et affirme qu'il y a des principes fixes, immuables qui pour n'être écrits dans aucun code, n'en règlent pas moins les actions des individus et des sociétés.

Digitized by Google

« *Est quidem vera lex*, s'écrie Cicéron, *recta ratio na-*
« *turæ congruens diffusa in omnes, constans, sempiter-*
« *na, quæ vocet ad officium jubendo, vetando a fraude*
« *deterreat, quæ tamen neque probos frustra jubet aut*
« *vetat, neque improbos jubendo aut vetando movet.*
« *Huic legi neque abrogari fas est. Neque derogari ex*
« *hac aliquid licet, neque toda abrogari potest, nec*
« *vere aut per senatum aut per populum solvi hac lege*
« *possumus, neque est quærendus explanator aut inter-*
« *pres ejus. Nec erit alia Romæ, alia Athenis, alia nunc,*
« *alia posthac, sed et omnes gentes et omni tempore una*
« *lex et sempiterna et immortalis continebit, unusque*
« *erit communis quasi magister et imperator omnium*
« *Deus, ille legis hujus inventor, disceptator, cui non*
« *parebit ipse se fugiet et naturam hominis aspernabi-*
« *tur, atque hoc ipso luet maximas pœnas, etiam si*
« *æterna supplicia quæ putantur effugerit.* (1) »

C'est ce sentiment universel du juste et de l'injuste, qui, appliqué aux rapports des nations entre elles, forme le droit des gens. Il est immuable, il est éternel comme Dieu qui l'a déposé dans le sein de l'humanité. *Jus naturale gentium divina providentia constitutum.* (2)

(1) Cicéron. De Republica lib. 3.
(2) Ulpien.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

De la navigation des rivières selon le droit international.

Le mémoire de M. Maury n'est, au fond, qu'un téméraire appel à cette loi du plus fort que le genre humain a répudiée pour jamais. Certes, cette doctrine ne s'y étale point au grand jour, elle eut excité l'indignation ; mais elle se cache sous les plus pompeuses protestations d'amour pour le progrès. Une telle morale a besoin pour se produire aujourd'hui de ne point se montrer telle qu'elle est ; aussi M. Maury parle à chaque page de son zèle en faveur de la civilisation et de l'humanité ; mais ces aspirations aboutissent à la négation de tous les droits, et au triomphe de la force.

M. Maury essaye bien d'échapper à cette fatale conséquence : il invoque parfois le droit international, il reconnait vaguement l'existence de certains principes

Digitized by Google

admis par toutes les nations civilisées, et déclare que c'est au nom de ces principes violés par le Brésil que les Etats-Unis réclament l'ouverture du fleuve des Amazones. Pourquoi, si le maintien du droit international est l'unique base de la prétention des Etats-Unis, M. Maury se garde-t-il de fixer les principes de ce droit sur la navigation des rivières ? Pourquoi ne fait-il point ressortir à la fois et l'injustice commise par le gouvernement du Brésil, et la légitimité de l'intervention qu'il conseille au gouvernement de Washington ? C'est qu'il était plus facile d'affirmer que de prouver.

Comblons la lacune laissée à dessein par M. Maury ; l'erreur s'abrite aisément derrière une vérité mal définie, Le droit des gens seul, d'après l'aveu échappé au lieutenant nord-américain, doit trancher la question ; commençons donc par établir d'une façon claire et précise les principes reconnus par le droit international sur la navigation des rivières ; la discussion aura alors une base certaine.

Le sentiment du juste et de l'injuste, source première et parfaite du droit, a indiqué les devoirs des nations entre elles ; les nations n'ont pas toujours obéi à cette voix impérieuse de la conscience ; mais peu à peu l'idée du devoir s'est fortifiée, a dominé les rapports des peuples qui se sont tacitement interdit certains actes et imposé certaines obligations d'un commun accord, sans déclaration expresse ; ces prescriptions tacites, mais regardées comme obligatoires, forment le droit

Digitized by Google

des gens *consuétudinaire*. Enfin, les nations, après des contestations souvent sanglantes sur des prétentions mutuelles, et pour éviter le retour de ces débats qui compromettaient leur tranquilité, ont parfois réglé dans une forme solennelle le sujet de leurs différends. Ces manifestations publiques de la conformité de sentiments de plusieurs nations s'appellent des traités.

Déjà nous avons vu que la raison prescrivait des devoirs obligatoires entre nations, que ces devoirs n'avaient rien de vague, et que ce droit des gens naturel avait une sanction.

Le droit consuétudinaire impose aussi des obligations dont les nations ne peuvent s'affranchir. La coutume, il est vrai, a trop souvent été le reflet des passions et des erreurs qui ont agité le genre humain; mais quand un principe de la raison éternelle apparaissait au monde dictant aux individus et aux nations des devoirs nouveaux, la coutume subissait peu à peu cette bienfaisante influence, se modifiait et s'harmonisait de plus en plus avec la vérité. Cette variabilité de la coutume ne témoigne nullement contre la nécessité pour les nations de conformer leurs actes aux habitudes qui ont pris force de loi. La coutume suit nécessairement la même marche que la vérité, et elle ne peut point la devancer. D'ailleurs, les erreurs que la coutume avait jadis consacrées, une fois frappées de mort par la révélation successive des principes éternels du droit, ne revivent plus. Aucune force humaine ne serait assez puis-

Digitized by Google

sante pour les remettre en vigueur. Pendant des siècles entiers les prisonniers de guerre devenaient les esclaves du vainqueur, telle était la coutume des nations. La conscience de l'humanité s'indigna un jour, et cette coutume barbare disparut complètement. Quelle nation aujourd'hui, au nom de cette antique habitude, irait revendiquer le droit de faire des esclaves de ses prisonniers de guerre ? Jusqu'au commencement de l'histoire moderne, les villes prises d'assaut étaient livrées au pillage, et les habitants passés au fil de l'épée. Si une nation voulait aujourd'hui s'appuyer de ces exemples, et proclamer droit de pillage d'une ville prise d'assaut, elle exciterait l'indignation de l'univers ; elle serait mise au ban des états civilisés. Et, pourtant, la coutume tolérait jadis ces actes de barbarie ; mais la coutume a changé avec les mœurs, et les nations sont forcées de subir son empire. La coutume, donc impose aux peuples des devoirs imprescriptibles.

Quand aux traités, comme ils sont des actes volontaires, des contrats solennels, par lesquels plusieurs nations s'engagent mutuellement à accomplir certains actes, il ne peut y avoir aucun doute sur la validité des traités pour les nations qui les ont faits.

Ainsi les droits et devoirs des nations entre elles ont trois sources :

1° La *raison*, « qui donne la connaissance purement « abstraite de ce qui est juste ou injuste entre nations, « indépendamment de toute prescription positive.

Digitized by Google

« 2° La *coutume* (1).

« 3° Les *traités publics* (2). »

Etudions la question de la navigation des rivières au point de vue de la raison, de la coutume, et des traités publics, et nous verrons lesquelles sont justes des prétentions de M. Maury ou des prétentions du Brésil.

I.

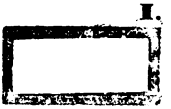

De la navigation des rivières intérieures d'un Etat, selon le droit des gens naturel.

Les nations sont des individualités politiques, des personnes morales ; comme telles, elles obéissent à cette première loi de l'humanité qui défend l'isolement pour les individus comme pour les peuples. De ces relations nécessaires entre les nations, découle la nécessité d'actes à faire ou à ne pas faire, que les unes sont forcées à subir et dont les autres peuvent réclamer l'observation ; ce sont les droits et les devoirs des nations entre elles.

---

(1) *Jus gentium commune in hanc rem, non aliunde, licet discere quam et ratione et usu.* BYNKERSHOEK. *Questionum juris publici liber* 1, *cap.* 10.

(2) ORTOLAN. *Diplomatie de la mer.* Liv. 1er, chap. 4.

Digitized by Google

Ces droits sont de deux sortes : les uns sont soumis à des conditions, à un accord préalable entre les peuples qui veulent en user ; mais il y a des droits qu'une nation possède par cela seule qu'elle existe, droits permanents, indépendants de toute situation spéciale, ce sont des droits absolus et parfaits.

Tels sont les droits qui assurent l'indépendance, l'égalité et la souveraineté de toutes les nations.

Toute nation a un droit propre et exclusif à la souveraineté, à la domination de tout le territoire qu'elle occupe. « Ce droit, dit Vattel(1), comprend deux choses : « 1° le *domaine*, en vertu duquel la nation peut user « seule de ce pays pour ses besoins, en disposer et en « tirer tout l'avantage qui lui est propre. 2° L'*empire* « ou le droit de souverain commandement, par lequel « elle ordonne et dispose à sa volonté de tout ce qui se « passe dans le pays. »

« Outre le domaine éminent, la souveraineté donne « encore l'empire ou le droit de commander *dans tous « les lieux du pays qui appartient à la nation* (2).

« Les fleuves intérieurs sont la *propriété incontes- « table* de la nation dont ils *traversent le territoire* (3).

« L'empire ou la juridiction sur les lacs et les rivières « suit les mêmes règles que la propriété. Elle appar- « tient naturellement à chaque Etat sur la portion ou

(1) Vattel, *Droit des gens*. Liv. 1er, chap. 42, § 204.
(2) Vattel. id. id. id. § 245.
(3) Vattel. id. id. id. § 266.

Digitized by Google

« sur le tout dont il a le domaine ; car la nation com-
« mande dans tous les lieux qu'elle possède (1). »

Toute nation a la propriété absolue de tout ce qui est compris dans le territoire qu'elle occupe. Cette propriété se confond avec la souveraineté même de la nation. La propriété particulière peut être soumise aux besoins de l'Etat, sacrifiée, moyennant indemnité préalable, à l'utilité générale, parce que les citoyens sont tenus à faire le sacrifice de leurs droits quand l'intérêt de l'Etat l'exige, mais la propriété d'un Etat ne peut être en aucune façon soumise aux prétentions des autres Etats ; car une nation a pour premier devoir celui de se conserver elle-même, et ses devoirs envers elle-même l'emportent incontestablement sur ses devoirs envers les autres.

Les rivières intérieures font essentiellement partie de la propriété publique des nations, et suivent les lois qui régissent cette propriété.

« Tout Etat a non seulement le droit de souverai-
« neté, c'est-à-dire l'ensemble des droits ou pouvoirs
« souverains nécessaires pour obtenir le but de l'Etat,
« mais il est aussi capable d'acquérir et de posséder la
« propriété. *Le droit de propriété d'Etat (Jus in patri-*
« *monium reipublicæ) consiste dans la faculté d'exclure*
« *tous les Etats ou individus étrangers de l'usage et de*
« *l'appropriation du territoire, et de toutes choses qui*
« *y sont situées.*

(1) Vattel. *Droit des gens.* Liv. 1er, chap. 12, § 278.

Digitized by Google

« La propriété d'état s'étend sur le territoire de l'E-
« tat tout entier, c'est-à-dire sur cette partie de la
« terre, *avec ses appartenances*, sur laquelle l'Etat
« exerce indépendamment et exclusivement le droit de
« souveraineté. Non seulement la terre réellement ha-
« bitée, mais aussi les districts non cultivés, *et les*
« *mers enclavées dans les frontières de l'Etat*, font par-
« tie de son territoire et tout ce que ce territoire ren-
« ferme de produits de la nature ou de l'industrie.

« L'indépendance des Etats se fait particulièrement
« remarquer *dans l'usage libre et exclusif du droit des*
« *eaux, dans toute son étendue, tant dans le territoire*
« *maritime de l'Etat, que dans les fleuves, rivières, ca-*
« *naux, lacs et étangs*. Cet usage n'est restreint que
« lorsque l'Etat y a renoncé par convention, en tout
« ou en partie, ou qu'il s'est engagé à y laisser concou-
« rir quelqu'autre Etat. On ne pourrait même l'accuser
« d'injustice, *s'il défendait tout passage aux bateaux*
« *étrangers sur les fleuves, rivières, canaux ou lacs*
« *de son territoire*, le passage des vaisseaux sur mer
« sous le canon de ses côtes, leur entrée et séjour dans
« les ports et sur la rade (1). »

« Quand une nation, dit Martens, (2) a occupé dû-
« ment un territoire, le droit de propriété qu'elle ac-
« quiert par cela même sur toutes les parties de ce

(1) KLUBER. *Droit des gens moderne de l'Europe*. Tome 1er.

(2) DE MARTENS. *Droit des gens moderne de l'Europe*. Tome 1er. p. 198.

Digitized by Google

« territoire l'autorise à s'en servir, avec exclusion des « étrangers, et à en disposer de toutes les manières « qui ne portent pas atteinte aux droits des tiers. »

Tels sont les principes indiqués par le droit naturel des gens sur la navigation des rivières, principes incontestables puisqu'ils sont la conséquence du droit absolu de la souveraineté des nations sur toute l'étendue de leur territoire. Toute nation peut donc, à son gré, selon ses intérêts ou ses besoins, interdire ou permettre la navigation des rivières qui parcourent son territoire. Elle ne peut renoncer à ce droit d'exclusion que par un acte de sa volonté souveraine, acte spontané, concession volontaire dont elle seule peut juger l'opportunité. Quelle que soit l'utilité que les peuples voisins pourraient retirer de la liberté de naviguer dans ces rivières, cette utilité ne peut jamais prévaloir contre le droit absolu, permanent, parfait, de la nation maîtresse du territoire que le fleuve parcourt; sinon, ce serait nier la souveraineté d'une nation.

« Le domaine absolu (1) est nécessairement un droit « propre et exclusif; parce que, quand on a plein droit « de disposer d'une chose à son gré, il s'en suit que « les autres n'en ont absolument aucun sur elle; car « s'ils en avaient, on ne pourrait pas en disposer libre- « ment. Le domaine particulier des citoyens peut être « borné ou restreint de diverses manières par les lois

(1) Vattel. *Droit des gens.* Livre 2. Ch. 7. § 79 et 80.

Digitized by Google

« de l'Etat, et il l'est toujours par le domaine éminent « du souverain; mais le domaine général de la nation « est plein et absolu, attendu qu'il n'existe aucune au- « torité sur la terre dont il puisse recevoir de limita- « tion. Par conséquent il exclut tout droit de la part « des étrangers; et comme les droits d'une nation « doivent être respectés par toutes les autres, aucune « ne peut prétendre à quelque chose dans le pays d'une « autre, et ne doit en disposer sans son consentement, « ni de tout ce que le pays renferme. Le domaine de « la nation s'étend sur tout ce qu'elle possède à juste « titre. Il comprend ses possessions anciennes et origi- « naires, et toutes ses acquisitions faites par des titres « justes en eux-mêmes, ou admis comme tels parmi les « nations; les concessions, les achats, les conquêtes « dans une guerre en forme, etc; et par ses possès- « sions, on n'entend pas seulement les terres, mais aussi « tous les droits dont elle jouit. »

Le domaine exclusif de la nation s'exerçant sur tout le territoire, comprend les rivières qui coulent dans ce territoire, et donne par conséquent le droit d'en exclure les étrangers, droit absolu, qui ne peut être restreint que par la volonté de la nation qui le possède.

« Le pays habité par une nation qui forme un corps « de société politique, dit Olmeda (1), n'appartient qu'à

(1) Olmeda y Leon. *Eléments du droit public de la paix et de la guerre.* Tome 1er. p. 197 et 211.

Digitized by Google

« elle avec un droit exclusif sur toutes les autres. Ce « droit comprend deux choses bien essentielles : le do- « maine par lequel la nation seulement peut se servir « du pays pour ses besoins, et en disposer pour tout « ce qui lui est nécessaire; et l'empire ou droit de sou- « veraineté et de commandement, par lequel il ordonne « et dispose à son gré de tout ce qui se passe dans le « pays.

« Quand une nation s'établit dans un pays, elle oc- « cupe tout ce que le pays renferme, non seulement les « terres, mais encore les rivières, les lacs et les cô- « tes. »

Le domaine d'une rivière appartient donc à l'Etat propriétaire de ses deux bords : en vertu de ce domaine absolu, il a le droit incontestable d'interdire aux étrangers la navigation de cette rivière.

Cette conséquence nécessaire du domaine exclusif n'a jamais été sérieusement attaquée. Cependant quelques auteurs ont essayé de soutenir que quand une rivière prenait sa source dans le territoire d'une nation, et parcourait ensuite le territoire d'une ou plusieurs autres nations, la nation propriétaire des sources avait absolument le droit de naviguer la rivière dans tout son cours. Telle est l'opinion soutenue par M. Bello (1), et répétée tout récemment par un jurisconsulte espagnol, M. Estevan de Ferrater (2).

(1) Andres Bello. *Principes du droit des gens.*

(2) Estevan de Ferrater, *Code de droit international. Barcelone*, 1847.

Digitized by Google

« Une nation, dit Bello, (Principes du droit des gens, « ch. 6 § 4) maîtresse de la partie supérieure d'un « fleuve navigable, a droit à ce que la nation propriétaire « de la partie inférieure la laisse naviguer le fleuve « jusqu'à la mer ; la nation propriétaire de la partie in- « férieure du cours d'eau ne peut pas non plus grever « cette navigation de conditions et de réglements qui « ne soient pas absolument nécessaires à sa sécurité. »

Bello n'a pas réfléchi que ce prétendu droit de la nation propriétaire de la partie supérieure du fleuve pouvait être complétement paralysé par le droit qu'il reconnaît à l'autre nation de veiller à sa propre sécurité. Le besoin de la conservation, besoin absolu, d'après Bello (1) lui-même, peut exiger non seulement que cette nation réglemente la navigation du cours d'eau qui parcourt son territoire, mais même qu'elle interdise cette navigation aux étrangers. Quel sera le juge de cette nécessité ? Elle seule, puisque elle est souveraine et ne peut admettre aucun pouvoir supérieur à elle (2). Dès lors ce droit de navigation que Bello accorde à la nation maîtresse de la partie supérieure du fleuve est essentiellement imparfait.

Bello, d'ailleurs, admet le domaine exclusif de la nation sur le territoire qu'elle occupe. « Ce territoire, dit-il (3), se compose de toute la partie de la superfi-

(1) Bello, chap. 1er, § 1.
(2) id. chap. 2, § 7.
(3) id. chap. 3, § 1.

Digitized by Google

« cie du globe dont cette nation est maîtresse, et sur « laquelle s'étend sa souveraineté.

« Il comprend les rivières, les lacs et les mers inté- « rieures. »

Le domaine exclusif d'une nation sur ses rivières intérieures donne évidemment à cette nation le droit parfait d'interdire aux étrangers la navigation de ses rivières. L'auteur des *Principes du droit des gens* est tombé dans une contradiction flagrante.

M. Ferrater ne se donne pas la peine de discuter, il affirme ; dans le projet de code de droit international qui termine son ouvrage, il copie littéralement M. Bello. « Art. 476. L'état propriétaire de la partie « supérieure d'une rivière navigable a droit à ce que « la nation propriétaire de la partie inférieure ne « l'empêche point de naviguer ce fleuve jusqu'à la « mer, etc. (1).

Malheureusement pour l'opinion qu'il a si nettement formulée, M. Ferrater avait posé antérieurement des principes qui ne s'accordent nullement avec le droit qu'il veut consacrer dans son art. 476. Il reconnaît aussi le domaine exclusif de *chaque nation sur tout le territoire qu'elle occupe, ainsi que sur les fleuves, lacs et rivières intérieurs* (2). C'est le premier article de son

(1) *Code de droit international*, titre 3, sect. 1, art. 476.

(2) *Code de droit international*, tit. 1, chap. 1, sect. 1re, art. 1er.

Digitized by Google

projet de code ; et il a complétement oublié de nous expliquer comment deux droits opposés, qui s'excluent mutuellement, pouvaient être tous les deux des droits parfaits.

Cette contradiction, qui ruine le système présenté par les deux jurisconsultes, provient évidemment de ce qu'ils ont confondu deux choses distinctes, le droit et l'exercice du droit. Toute nation peut fermer aux étrangers ses fleuves intérieurs, qu'ils naissent ou non dans son territoire ; mais elle peut aussi, quand sa sûreté ne s'y oppose point, renoncer à ce droit exclusif en faveur d'autres nations ; et, cet abandon volontaire, spontané, ne fait que confirmer le droit lui-même. C'est cette confusion de deux choses indépendantes l'une de l'autre qui a fait émettre à Bello et à M. Ferrater cette opinion erronée.

Si un pareil système était admis, on arriverait à d'étranges conséquences.

Un fleuve arrose le territoire de deux Etats, l'Amazone par exemple qui coule dans le Pérou et le Brésil. Appliquons la théorie de Bello.

Le Pérou, propriétaire des sources aurait le droit de navigation sur tout le cours d'eau jusqu'à son embouchure ; ses vaisseaux pourraient sillonner le fleuve entre deux rives brésiliennes ; son pavillon flotterait au sein même de l'Empire du Brésil, non pas en vertu d'une concession émanant de la souveraineté du Brésil, mais de plein droit .Admettons cette hypothèse impossible.

Digitized by Google

Le Brésil, lésé dans une partie de son droit, aurait-il au moins par une juste réciprocité le droit de navigation dans la partie de l'Amazone appartenant au Pérou ? Non ; ou du moins le Pérou serait libre de le lui refuser. Ainsi, le Pérou, dont les bâtiments traverseraient l'Empire du Brésil, pourrait repousser de ses rivières les bâtiments brésiliens ; la nation propriétaire de la partie supérieure d'un cours d'eau qui arrose deux Etats conserverait le domaine exclusif sur toutes les parties de son territoire, et exercerait même son empire sur une portion du territoire de la nation propriétaire de la partie inférieure du cours d'eau. Celle-ci, nation souveraine, n'exercerait réellement plus sa souveraineté entière et absolue !

Ce système produit bien d'autres résultats inadmissibles.

Si la propriété des sources donnait droit à la navigation de tout le cours d'eau, le Pérou, pour suivre notre hypothèse, aurait, en toute situation, le droit de navigation sur l'Amazone. Le premier devoir et le premier droit de toute nation, c'est celui de se conserver. Le Brésil, même pour exercer ce droit parfait, ce devoir absolu de veiller à son existence ou à son intégrité, ne pourrait point fermer l'intérieur de son territoire aux Péruviens ! Son droit de conservation ne serait plus dès lors qu'un droit illusoire !

Voilà pourtant les conséquences de ce prétendu droit de navigation sur tout le cours d'eau résultant de la

Digitized by Google

propriété des sources. Le reconnaître, c'est dépouiller une nation d'une partie de sa souveraineté, et la mettre dans l'impossibilité d'assurer son intégrité; c'est, par conséquent, la rayer du nombre des nations.

Le système de M. Bello est donc contraire à la raison et à la justice.

Le droit des gens, quant à la propriété et à la navigation des rivières, se confond donc avec le domaine; comme le domaine, il est complet sur tout le territoire possédé par une nation, et il expire là seulement où la nation cesse d'exercer son empire. Qu'importe le lieu où le fleuve prend sa source? Ce fait ne peut être la base d'aucun droit. Le fleuve est une partie essentielle des territoires qu'il parcourt; s'il arrose successivement plusieurs nations, il fait successivement partie du territoire et par conséquent de la propriété de ces nations. C'est ce qu'a fort nettement exprimé de Martens (1) : « Les rivières qui traversent des états rive-« rains appartiennent à chacun de ces états en propor-« tion de leur territoire. »

Tel est le droit absolu, primitif. Si, par suite de circonstances diverses, une nation consent à permettre à des pavillons étrangers l'entrée de ses rivières intérieures, c'est par un acte de sa volonté souveraine; et cette concession ne fait que prouver qu'à elle seule appartient le droit de régler, comme elle l'entend, la navigation de ses rivières.

(1) *Droit des gens moderne de l'Europe.* Tome 1er p. 121.

Digitized by Google

C'est devant ce principe incontestable qu'un ministre d'Angleterre conseillait à la nation d'immoler d'injustes prétentions. On traitait à la chambre des lords la question de la Plata, et quelques membres de la noble assemblée, dans leur zèle pour le développement du commerce de leur patrie, soutenaient que le cabinet de Londres devait exiger l'ouverture du Parana à tous les pavillons étrangers. « Nous ne pouvons prétendre, « répondit M. le comte d'Aberdeen, à exercer aucun « droit sur la navigation du Parana, *dont les deux « bords se trouvent dans le territoire argentin.* Cette « prétention serait contraire à notre pratique univer- « selle et *aux principes des nations* (1). »

En résumé, le droit naturel des gens indique une règle fort simple pour la navigation intérieure des fleuves.

La nation a le droit exclusif de la navigation de toute la partie du fleuve dont les deux rives lui appartiennent. Elle règle ce droit comme bon lui semble, d'après sa seule volonté, soit en le conservant exclusivement pour elle-même, soit en le partageant avec d'autres nations.

L'application de ce principe fort clair se réduit à une question de géographie.

Depuis le point où les eaux des Amazones coulent sur le territoire du Brésil, jusqu'au point où elles le quittent, elles suivent la loi du territoire dont elles

(1) Séance de la chambre des lords du 19 février 1846. — Réponse à une interpellation de lord de Beaumont.

Digitized by Google

font partie ; elles sont donc soumises au domaine exclusif du Brésil. Le Brésil a donc le droit absolu d'en régler la navigation, selon son gré, de se la réserver, ou d'y admettre les étrangers.

Telle est la solution indiquée par la raison, tel est le droit absolu : voyons s'il est en harmonie avec la pratique des nations.

II.

De la navigation intérieure des Etats, selon le droit des gens consuétudinaire.

« Les nations, dit Ortolan (1), n'en sont pas réduites « pour la fixation de leurs droits réciproques aux « seules lumières de la raison humaine. L'expérience, « l'imitation des précédents accomplis, un long usage « pratiqué habituellement et généralement observé, « introduisent entre elles ce que l'on appelle une *cou-* « *tume*, qui fait règle de conduite internationale, et « d'où découlent, de part et d'autre, des droits positifs. « La force obligatoire de la coutume est fondée sur le « consentement, sur l'accord tacite des nations. Les « nations en sont tacitement convenues entre elles,

(1) Ortolan. *Diplomatie de la mer*. Livre 1, chap. 4.

Digitized by Google

« elles se sont liées par cet accord tacite, puisqu'elles « l'ont si longtemps et si généralement pratiqué. »

La coutume, comme nous l'avons déjà vu, impose des devoirs.

La coutume est unie au droit naturel par des liens intimes que les contradictions et les erreurs ne peuvent rompre. Le droit international consuétudinaire n'a d'autre base que la raison universelle ; les préjugés, les passions ont implanté des habitudes barbares, mais les principes ont transformé la coutume, et tendent continuellement à la mettre en harmonie parfaite avec eux-mêmes.

Le droit des gens consuétudinaire n'est donc que l'application, instinctive d'abord, puis raisonnée, du droit des gens naturel ; chaque nation obéit à ses prescriptions, volontairement, spontanément ; et c'est ce concours de volontés libres qui donne à la coutume une force imposante.

Le droit des gens consuétudinaire donne à la question de la navigation des rivières la même solution que nous a déja donnée le droit des gens naturel.

Les droits d'égalité, de souveraineté et de conservation inspirent les actes de chaque nation. Mais celui qui domine surtout, c'est le droit de conservation ; c'est lui qui a réglé la coutume des nations sur la navigation des rivières.

Ce droit de conservation est tellement absolu, tellement supérieur à tous les autres, qu'il a introduit dans

Digitized by Google

la coutume internationale une pratique étrange, et pourtant universellement admise, reconnue, incontestée : toute nation exerce sa souveraineté sur la partie de la mer qui baigne ses rivages.

Dominer la mer, n'est-ce point un orgueilleux défi jeté par l'homme à la puissance de Dieu ? Ce réservoir inépuisable au milieu duquel la Providence a placé toutes les nations est le lien qui réunit les peuples les plus éloignés ; c'est le grand chemin de l'humanité ; c'est la voie de communication qui met en contact toutes les parties du monde, qui permet au commerce et, avec lui, au progrès d'aborder les points les plus inaccessibles et les plus reculés. Destinée aux besoins de tous les peuples, la mer leur est commune à tous.

L'ambition de l'homme a essayé de protester contre cette évidente vérité ; ses efforts ont été aussi impuissants que ceux de Xercès, qui fit fouetter la mer de verges, pour la punir d'avoir englouti sa flotte. Fiers d'avoir retrouvé la route des Indes, par le cap de Bonne-Espérance, les Portugais voulurent à la fin du XVIe siècle exercer sur la mer des Indes un droit exclusif, en interdire l'accès aux autres nations. Plus tard, l'Angleterre, dont les flottes sillonnaient le monde entier, prétendit s'arroger un droit de souveraineté sur les mers ; les peuples protestèrent, et la mer resta ce que Dieu l'a faite, le patrimoine commun de l'humanité

La mer, non-seulement par le but évident auquel elle a été destinée, mais aussi par sa nature même, échappe

Digitized by Google

à la domination. Toute domination se compose de deux éléments : la propriété et l'empire.

La mer ne peut devenir la propriété d'une nation, qu'à la condition que cette nation en puisse prendre et en conserver la possession. Or qu'est-ce que la possession d'une chose ? « C'est, répond Savigny (1), un état « qui permet d'exercer physiquement sur la chose une « action personnelle, et d'en éloigner toute action « étrangère. C'est ainsi que le batelier possède sa barque, mais non l'eau sur laquelle elle glisse, quoique « l'une et l'autre servent au même but. »

S'il est impossible à une nation de prendre *possession* d'une mer, comment y exercera-t-elle cet autre élément nécessaire à la souveraineté, l'empire ? Comment défendra-t-elle sa prétendue souveraineté sur tous les points à la fois, sur un élément terrible, qui deviendra souvent l'allié de ceux qui l'attaqueront ? Qu'est-ce qu'une domination qui ne se conserverait qu'avec une puissance maritime comme il n'y en aura jamais au monde, et, grâce à un concours impossible de circonstances continuellement favorables ? Interrogeons Chitty, le plus moderne défenseur de cette orgueilleuse théorie ? Il part de ce principe dont nous avons démontré l'erreur : la mer peut être appropriée ; et, malgré cette hypothèse toute gratuite, voici comment il résume son système : « L'Océan et les autres mers, appartiennent, « comme toutes les choses appropriables, à ceux qui,

(1) *Traité de la possession.* § 1er.

Digitized by Google

« sans se valoir de moyens illicites, *sont assez puis-*
« *sants* pour les occuper et les défendre (1), » N'est-ce point condamner un système que d'avouer qu'il ne peut s'abriter que sous une loi impie, la loi du plus fort? Le publiciste anglais ne fait que paraphraser les mots tristement célèbres que Guillaume de Hollande avait prononcés deux siècles auparavant : « *Mon droit, c'est*
« *le droit du canon.* »

La mer repousse toute souveraineté, elle n'est soumise à l'empire d'aucun peuple; de vaines et ambitieuses tentatives n'ont fait qu'asseoir davantage cette profonde vérité; et tous les peuples aujourd'hui, reconnaissent unanimement ce principe que la République Française fit inscrire, en 1794, sur les pavillons de ses vaisseaux qui partaient pour combattre l'Angleterre : « *Liberté des mers.* »

Cette doctrine, universellement reconnue, a dû cependant s'incliner devant le premier de tous les droits que possèdent les nations : celui de se conserver. Partout, depuis l'organisation des sociétés, nous voyons les états exercer une juridiction nécessaire sur la partie des mers qui baignent leurs côtes. La liberté des mers a pour limite, non point le rivage où viennent expirer les vagues, mais une ligne imaginaire que l'on appelle *ligne de respect.* Entre cette ligne et la côte, la nation exclut ou admet les étrangers, exerce la surveillance immédiate, dicte des lois en vertu de sa volonté souveraine,

(1) *Lois commerciales.* Vol. 1er. Ch. '.

Digitized by Google

commande en maîtresse absolue. Cet espace est tellement considéré comme une partie du territoire de la nation que les publicistes lui ont donné le nom de *mer territoriale.*

« Une nation (1) peut s'approprier les choses dont « l'usage libre et commun lui serait nuisible ou dan- « gereux. C'est la raison pour laquelle elles étendent « leur puissance sur la mer et le long des côtes aussi « loin qu'elles peuvent protéger leurs droits. Il importe « à la sûreté et au bien de l'Etat qu'il ne soit pas « libre à tout le monde de venir si près de leurs posses- « sions, surtout avec des vaisseaux de guerre, d'en em- « pêcher l'accès aux nations commerçantes et d'y trou- « bler leur navigation. Pendant les guerres des Espa- « gnols avec les Pays-Bas, Jacques Ier, roi d'Angle- « terre, fit désigner tout le long de ses côtes des « limites dans lesquelles il déclara qu'il ne souffrirait pas « qu'aucune des puissances en guerre poursuivit ses « ennemis, ni même que les vaisseaux armés s'y arrê- « tassent pour épier les navires qui voudraient entrer « dans les ports ou en sortir (SELDEN. *Mare clausum.* « *Liv.* 2.). Ces parties de mer, ainsi soumises à une « nation, *sont comprises dans son territoire; on n'y* « *peut naviguer malgré elle.* Mais elle ne peut en refu- « ser l'accès à des vaisseaux non suspects pour des usa- « ges innocents sans pécher contre ses devoirs : tout « propriétaire étant obligé d'accorder aux étrangers le

(1) VATTEL. *Droit des gens.* Livre 2. § 288.

Digitized by Google

« passage, même sur terre, lorsqu'il est sans péril. Il « est vrai que c'est à elle seule de juger de ce qu'elle « peut faire dans tout cas particulier qui se présente; « et si elle juge mal, elle pêche, mais les autres doivent « le souffrir. »

Nous avons déjà cité un remarquable passage de Klüber où il déclare qu'une nation a l'usage exclusif de ses eaux, et qu'elle a le droit d'empêcher le passage des vaisseaux sur mer sous le canon de ses côtes, leur entrée et séjour dans les ports et sur la rade.

Bello n'est pas moins explicite. « Les effets du do- « maine de la mer sont : 1°. le droit exclusif à la pê- « che et à tout espèce de produit, soit ordinaire, soit « accidentel, 2°. *celui de prohiber aux étrangers la* « *navigation et l'entrée dans les ports*, sauf les droits « de nécessité et d'usage innocent et ceux établis par « la coutume ou par des traités, etc. (1). »

Les limites de la mer *territoriale* ont varié, selon les lois et les conventions réciproques des puissances; mais ce qui n'a jamais varié, c'est la pratique universelle des peuples, c'est leur consentement unanime à reconnaître à toute nation le droit de commander en souveraine sur ses rivages.

Les publicistes ne sont pas d'accord sur l'étendue de la *mer territoriale*. Les uns veulent que le rivage de la mer soit limité à ce que le flot couvre et recouvre

(1) *Principes du droit des gens.* Ch. VI. § 5.

Digitized by Google

pendant les grandes marées d'hiver; c'est la définition donnée par Cicéron d'après les lois romaines : *Quatenus hybernus fluctus maximus excurrit. Valin*, commentateur de l'ordonnance maritime de 1681, soutient que l'on entend par mer territoriale *toute l'étendue de la mer adjacente où l'on peut trouver le fond. Bodin* étend la domination d'une nation sur la mer *jusqu'à 30 lieues des côtes. Gérard de Rayneval* lui donne comme limite l'*horizon réel*. Mais l'opinion qui a prévalu généralement est celle qu'avait exposée Bynkershoeck : *Terræ dominium finitur ubi finitur armorum vis.*

C'est l'opinion adoptée par presque tous les publicistes modernes (1). *Tout l'espace de mer à la portée du canon le long des côtes est regardé comme faisant partie du territoire.*

Le consentement unanime à la souveraineté de chaque nation sur la mer qui baigne ses côtes s'est révélé dans les lois de tous les peuples, et dans les traités publics. Les nations se soumettent à cette loi qu'elles reconnaissent par un accord tacite, et se font parfois des concessions réciproques qui sont une nouvelle consécration du droit.

Le 14 février 1663, un traité fut conclu entre la

(1) VATTEL. *Droit des gens*. Liv. 2 Ch. 23. — AZUNI. *Droit maritime*. Tome 2. Ch. 2. art. 2 § 14. — KLUBER. *Droit des gens modèrne de l'Europe*. § 130. — DE MARTENS. *Droit des gens*. § 40. — WHEATON. *Histoire du progrès du droit des gens*. Tome 1er, Ch. 4 § 7,

Digitized by Google

France et le Danemarck dans lequel les deux nations reconnaissent mutuellement à chacune d'elles le droit de commander absolument sur ses rivages. « Les na-« vires de guerre de l'un des deux rois, porte l'art. 30 « de ce traité qui fut confirmé le 10 juillet 1813, au-« ront la liberté d'entrer dans les hâvres, les rivières et « les ports l'un de l'autre et d'y demeurer à l'ancre tant « qu'ils voudront, sans être obligés de souffrir aucune « visite; à la charge toutefois qu'ils n'y feront pas « trop long séjour et sans nécessité, qui puisse causer « du soupçon aux gouverneurs des lieux, à qui même « les capitaines des navires seront obligés de faire en-« tendre la cause de leur arrivée et de leur séjour (1). »

L'Ordonnance de la Marine de 1681, qui a si long-temps gouverné la France, et dont les principes ont servi de base aux législations modernes sur la navigation, consacrait le droit qu'avait la France de commander exclusivement sur ses rivages et donnait la définition suivante des rivages : « Sera réputé bord et rivage « de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant « les nouvelles et pleines lunes, et jusqu'où le grand « flot de mars se peut étendre sur les grèves. »

Le préambule de l'édit de Louis XIV du mois de février 1710 confirme sur ce point l'ordonnance de 1681.

Le traité d'alliance du 11 janvier 1787 (2) entre la

(1) D'Hauterive. *Recueil de traités de commerce et de navigation.* Tome 1er, p. 1re.

(2) Wheaton, *Histoire du progrès du droit des gens.* Tome 2. ch. 3. § 9.

Digitized by Google

France et la Russie stipule dans son article 28 que chacune des parties contractantes s'engage à n'attaquer jamais son ennemi que hors de la portée des côtes de son allié. Quel plus éclatant hommage ces nations pouvaient elles rendre au droit absolu qu'a chaque nation sur la *mer territoriale!*

Le traité conclu en 1794 entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne (1) renferme dans son article 25 une disposition analogue.

Le droit de limiter le nombre des navires de guerre d'une nation amie, qui pourront se trouver dans un port, droit qui emporte celui de les exclure au besoin, est constaté en ces termes dans une convention passée entre la France et les Deux Siciles : « Toute sûreté et « protection, envers et contre tous, seront accordées « dans les ports et rades des Deux-Siciles, à tous « les vaisseaux marchands français, en quelque nombre « qu'ils s'y trouvent ; et à tous les vaisseaux de guerre « de la République, *qui ne pourront excéder* le nombre « de quatre (2). »

Cette unanimité imposante n'a souffert jusqu'aujourd'hui aucune contradiction ; chaque jour, les nations, par leurs traités, par leurs actes, apportent à cette doctrine universelle une nouvelle consécration. Si l'usage veut que toute nation permette aux navires de

(1) Weathon. *Histoire du progrès du droit des gens.* Tome 2, chap. 3, § 9.

(2) *Traité du* 10 *octobre* 1796.

Digitized by Google

guerre des peuples amis de stationner dans ses ports, l'usage permet aussi à chaque nation, en vertu du droit de veiller à sa propre conservation, de s'opposer à une station permanente de navires de guerre, même appartenant à une nation amie. En 1825, l'amiral Jurieu se présenta devant le port de la Havane avec sa flotte, le nombre des vaisseaux excita les soupçons du gouvernenr de Cuba, qui donna l'ordre à la flotte française de s'arrêter hors du port ; l'amiral se conforma à cet ordre, et n'entra à la Havane qu'après avoir expliqué au gouverneur les motifs qui l'amenaient avec une flotte aussi nombreuse (1). Le gouverneur espagnol ne faisait qu'user d'un droit reconnu par toutes les nations, et l'amiral français ne pouvait que s'y conformer.

Tout droit suppose une sanction, aussi chacune des nations est-elle libre de punir tout acte qui violerait les règlements établis par elle au nom de sa souveraineté sur les rivages qui baignent ses côtes. Les conventions de pêche entre les nations contiennent habituellement des dispositions pénales, qui reposent toutes sur le droit de domaine sur les côtes et rivages ; et l'Angleterre a déclaré que : (2) « les navires trouvés « dans la limite d'une lieue des côtes, soit à l'ancre, « soit louvoyant ou rôdant, et ne se dirigeant pas vers « le but de leur voyage lorsque le temps le permet,

(1) Wheaton. *Histoire du progrès du droit des gens.* Tome 2, chap. 8.

(2) *Loi du* 28 *août* 1833.

Digitized by Google

« devront se retirer dans les quarante-huit heures, sur « la première sommation qui leur en sera faite ; et s'ils « sont chargés de marchandises prohibées et qu'ils « n'obéissent pas à la sommation, *ils seront confisqués.* » Cette loi, c'est la sanction qu'elle met à son droit ; elle est dans l'exercice de la souveraineté ; elle n'a dépassé en rien les limites de son pouvoir ; et une nation ne pourrait enfreindre cette prescription sans manquer au droit international.

Ainsi, tous les peuples reconnaissent que la mer destinée au monde entier ne peut devenir la propriété de personne, et s'inclinent unanimement devant le principe de la liberté des mers ; et pourtant tous ont aussi unanimement admis la souveraineté absolue de chaque nation sur la mer territoriale. C'est que le premier droit, le plus parfait de tous les droits, pour les sociétés comme pour les individus, c'est celui de veiller à sa conservation, d'assurer son existence. C'est ce droit qui les a conduits à modifier, dans l'intérêt commun, le principe absolu de la liberté des mers.

Cette souveraineté sur la mer territoriale admise par le consentement tacite et universel des peuples, s'étend, à plus forte raison sur les golfes, sur les rades et les baies, il font partie du domaine absolu de l'Etat maître du territoire qui les enserre ; il en est de même des mers intérieures : « Les ports et les hâvres, dit « Wattel, sont manifestement une dépendance et « une partie même du pays, et par conséquent ils appar-

Digitized by Google

« tiennent en propre à la nation. On peut leur appli-
« quer, quant aux effets du domaine et de l'empire,
« tout ce qui se dit de la terre même (1).

« Si une mer, ajoute le même auteur (2), se trouve
« entièrement enclavée dans les terres d'une nation,
« communiquant seulement á l'Océan par un canal
« dont cette nation peut s'emparer, il paraît qu'une
« telle mer n'est pas moins susceptible d'occupation
« et de propriété que la terre ; elle doit suivre le sort
« des pays qui l'environne. »

La mer Caspienne est un lac exclusivement russe.

L'une des plus remarquables applications des droits de souveraineté et de conservation que la coutume, inspirée par la raison, a reconnus dans chaque nation, c'est la domination établie sur les détroits, quand les navires ne peuvent les passer sans se mettre sous le feu des batteries qui les défendent. La pratique universelle des peuples a établi cette domination, même sur des détroits qui forment l'unique passage qui joint deux mers. Toutes les nations ont consacré, par un accord tacite, au profit d'une seule d'entre elles, un privilége nécessaire à sa conservation, et dont toutes les autres devaient souffrir. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que les peuples qui jouissent de ces privilèges, n'ont jamais été des puissances de premier ordre, qu'ils ont eu des voisins redoutables, et que pourtant ces

(1) *Droit des gens.* Liv. 2, § 290.
(2) id. id. § 294.

Digitized by Google

droits n'ont jamais été sérieusement contestés. C'est que les nations comprenaient que, faibles ou fortes, elles sont toutes égales et qu'il existe une solidarité qui les unit si intimement que le droit de toutes est méconnu par une violation du droit de la plus petite d'entre elles.

Le Danemarck prélève des droits sur les navires qui passent par les détroits du *Sund*, du *Grand Belt* et du *Petit Belt*, quoiqu'une des côtes du *Sund* appartienne à la Suède, parce que les bâtiments sont obligés de s'éloigner de la côte de Suède semée de basses, de ranger celle de l'île de *Seeland* et de passer sous le canon de Cronembourg. Ces droits sont un véritable tribut prélevé sur toutes les nations, onéreux surtout pour la Prusse et pour la Russie dont la capitale est située au fond du golfe de Finlande, et dont le principal port militaire, Cronstadt, n'a d'autre issue que ces détroits. La Russie, puissance autrement forte que le Danemarck, reconnait ce droit et s'y soumet. La chambre de Berlin a fait des réclamations sans fruit, et s'est résignée. Aucune nation n'a protesté contre ce tribut prélevé par le Danemarck : ces droits ont au contraire été fixés par des traités publics en 1545, en 1663, en 1742, et le 9 février 1842.

La Porte Ottomane exerce une domination reconnue par la coutume sur les détroits du Bosphore et des Dardanelles; aucun vaisseau de guerre ne peut passer par ces détroits qui forment l'unique entrée de la mer

Digitized by Google

Noire; et la Russie, dont les provinces occupent une grande partie du littoral de la mer Noire, obéit à cette interdiction consacrée par un usage immémorial; elle l'a même reconnue par un traité solennel signé à Londres le 13 juillet 1841. Le texte de ce traité est significatif et constate l'autorité dont le droit consuétudinaire jouit entre les nations :

« *Convention conclue à Londres, le* 13 *juillet* 1841, *en-*
« *tre S. M. le roi des Français et L. L. M. M. l'empe-*
« *reur d'Autriche, la reine de Grande Bretagne et d'Ir-*
« *lande, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies*
« *d'une part; et S. H. le Sultan de l'autre part; ayant*
« *pour objet de garantir la fermeture des détroits des*
« *Dardanelles et du Bosphore aux bâtiments de guerre.*

« LL. MM. etc., voulant attester leur accord, en
« donnant à S. H. le Sultan une preuve manifeste de
« *leur respect pour l'inviolabilité de ses droits souverains,*
« ainsi que de leur désir sincère de voir se consolider
« le repos de son empire, ont résolu de se rendre à
« l'invitation de S. H. le Sultan, afin de constater en
« commun, par un acte formel, leur détermination
« unanime de se *conformer à l'ancienne règle* de l'Em-
« pire ottoman, d'après laquelle les détroits des
« Dardanelles et du Bosphore *doivent toujours être*
« *fermés aux bâtiments de guerre étrangers, tant que*
« *la Porte se trouve en paix, etc.*

« Art. 1er. S. H. le sultan, d'une part, déclare qu'elle
« a la ferme résolution de maintenir à l'avenir le prin-

Digitized by Google

« cipe *invariablement établi comme ancienne règle de*
« *son empire*, et en vertu duquel il a été de *tout temps*
« défendu aux bâtiments de guerre des puissances
« étrangères d'entrer dans le détroit des Dardanelles et
« le Bosphore, et que, tant que la Porte se trouvera en
« paix, S. H. n'admettra aucun bâtiment de guerre
« étranger dans lesdits détroits ; et LL. MM. etc., de
« l'autre part, s'engagent à respecter cette résolution
« du Sultan et à agir conformément au principe énoncé. »

Les termes de cet acte prouvent jusqu'à l'évidence que le droit exercé par la Turquie sur le canal de Constantinople n'émane pas d'une concession volontaire faite par les nations de l'Europe, mais bien de la domination légitime exercée par toute nation sur ses rivages. c'est la reconnaissance la plus formelle du domaine éminent de la Turquie sur sa mer territoriale. Cette domination a si peu pour base un acte public émané des nations européennes, qu'un traité plus ancien contient la disposition suivante : (1) « Comme *il a été de*
« *tout temps* défendu aux vaisseaux de guerre d'entrer
« dans le canal de Constantinople, savoir : dans le
« détroit des Dardanelles et dans celui de la mer Noire ;
« et *comme cette ancienne règle* de l'Empire ottoman
« *doit être de même observée dorénavant*, en temps de
« paix, vis-a-vis de toute puissance, qu'elle qu'elle
« soit, la cour britannique promet aussi de se confor-

(1) Traité du 5 janvier 1809, entre la Grande-Bretagne et la Porte ; art. 11.

Digitized by Google

« mer à ce privilège. » Cette coutume observée *de tout temps*, cette *ancienne règle* qui doit servir de base pour l'avenir, quelle est son origine ? Le traité ? non, puisque il l'admet comme existante; la coutume, sans doute; mais les nations n'ont laissé cet usage s'établir et subsister, n'y ont donné ce consentement tacite et invariable, que parcequ'elle était fondée sur un droit qui appartient à toute nation organisée; celui de régler la mer territoriale d'après sa seule volonté, en maîtresse absolue, même en imposant des conditions défavorables aux nations étrangères, même en en interdisant l'approche à leurs vaisseaux.

Il s'agit là, pourtant, au *Sund* et au *Bosphore*, d'une partie de cette mer, patrimoine commun de l'humanité, seul lien de communication des peuples ; de grandes et redoutables nations ont le plus puissant intérêt à forcer cette porte qui leur ferme l'entrée de leurs meilleurs ports, à affranchir leur commerce de cet impôt onéreux qui le grève ; mais le Danemarck et la Turquie ne font qu'exercer un droit inhérent à toute nation, et ce principe de la souveraineté d'un Etat sur la mer territoriale est si incontestable, que les vaisseaux à trois ponts du czar saluent de leurs canons le pavillon danois qui flotte en maître au-dessus des eaux du détroit, que la Prusse paye l'impôt ruineux du passage du Sund, et que l'empereur de toutes les Russies sollicite du sultan un firman qui permette à ses bâtiments de sortir, par le Bosphore, de ses arsenaux de Sébastopol.

Digitized by Google

Si la coutume unanime consacre la légitimité de la domination absolue d'un Etat sur la mer qui avoisine ses rivages, à plus forte raison doit-elle reconnaître le droit plus évident, plus incontestable encore, qu'a toute nation de régler, d'après sa seule volonté, le régime de ses eaux intérieures, la navigation des rivières qui coulent dans son territoire. Toutes les conditions sont réunies pour assurer cette souveraineté; la propriété réelle et l'empire ; la possibilité de défendre son droit. Aussi la pratique générale des nations est parfaitement en harmonie avec le principe du droit naturel des gens que nous avons démontré. Tout Etat, d'après le droit consuétudinaire posséde le domaine exclusif de ses rivières intérieures, il exclut ou il admet les étrangers, sans avoir d'autre loi que ses propres intérêts dont il est le juge unique et absolu.

La coutume dâte de loin ; *flumina autem publica sunt*: (1) disent les Institutes. Le droit romain confondait le droit des gens et le droit civil, ou plutôt il se contentait d'indiquer les principes du droit naturel qui régissent les individus et les sociétés, sans trop s'inquiéter de la différence qu'il y a entre les rapports entre les nations et les rapports entre les individus. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette erreur que quelques publicistes ont prétendu que les Romains mettaient les fleuves au rang des cho-

(1) § 2. *De rerum divisione.*

Digitized by Google

ses communes à tous, comme l'air, le ciel et la mer. Les choses communes à tous les hommes ne sont pas susceptibles d'être possédées ni dominées ; les fleuves sont appropriables et l'on peut facilement en défendre l'accès. Les Romains ne les faisaient point choses communes, mais choses publiques, comme les chemins, comme les ports ; ils composaient la propriété de la nation, sur laquelle l'Etat exerçait un domaine exclusif. La loi du Digeste : *ne quid in loco publico* ne laisse du reste aucun doute sur le sens véritable du passage des Institutes.

Cette coutume s'établit chez les peuples qui avaient été soumis à la domination romaine ; les fleuves firent partie du domaine de l'Etat. En France, l'ordonnance des eaux et forêts, rendue au mois d'août 1669, porte dans l'art. 41 du titre 27 : « Déclarons la propriété de « tous les fleuves et rivières faire partie du domaine de « notre couronne. » Sous le régime de la monarchie absolue l'Etat était personnifié dans le roi ; les biens de la couronne étaient les biens de l'Etat. Plus tard, une distinction fut établie entre la nation et le roi, et les fleuves restèrent dans le domaine de la nation que l'on appela domaine public. « Les fleuves et rivières navi- « gables, les rivages, lais et relais de la mer... sont « considérés comme les dépendances du domaine pu- « blics (1). » Le domaine public, dit Merlin (2), est

(1) *Loi du 22 novembre 1790.*
(2) MERLIN. *Répertoire.* V°. *Domaine public.*

Digitized by Google

celui « *dont l'Etat a tout á la fois la propriété et la « jouissance.* » Le préambule de la loi du 22 novembre 1790 (1) déclare le domaine public *inaliénable sans le consentement de la nation.* La nation seule pouvait se dessaisir de la propriété ou de la possession des rivières; elle exerçait donc sur elles la souveraineté la plus absolue, la plus exclusive, la plus complète.

L'Espagne suit la même pratique que la France et les autres nations, la navigation des rivières, même de celles qui arrosent les territoires de plusieurs nations, suit la loi de ces territoires. Des traités publics (2), célébrés à l'occasion de certaines difficultés, consacrent cette pratique constante.

L'Escaut arrosait au XVIIe siècle, comme aujourd'hui, le territoire de plusieurs nations. Les provinces belges n'avaient d'autre issue pour leurs produits que l'embouchure de ce fleuve; les Hollandais établirent à l'entrée de l'Escaut des barrières, et placèrent des garnisons sur les deux rives; les provinces belges furent forcées de supporter cette servitude qui pesa sur leur commerce. Joseph II, en 1785, demanda l'ouverture de l'Escaut pour ses sujets; la guerre éclata, et le traité de Fontainebleau du 8 novembre 1785 consacra le droit

(1) *Art.* 8 *du préambule de la loi du* 22 *novembre* 1790.

(2) Traité du 20 décembre 1685 sur la navigation de la Bidassoa rivière commune à la France et á l'Espagne. — Traité de St. Ildefonse en 1777 sur la navigation des Amazones.

Digitized by Google

des Hollandais qui maintinrent la fermeture de l'Escaut.

Ce principe n'a jamais été contesté.

Il est quelquefois arrivé que deux états voisins, arrosés par les mêmes fleuves, ont eu un intérêt mutuel à se concéder réciproquement le droit de naviguer dans tout le cours de ces fleuves. Alors, ils consignaient les obligations mutuelles qu'ils s'imposaient volontairement dans des actes publics et solennels.

Que prouvent ces traités de navigation ? que la nation propriétaire de la partie supérieure des rivières communes n'avait aucun droit à la navigation de la partie inférieure, puisqu'elle était forcée de solliciter et d'obtenir le consentement préalable de la nation propriétaire de la partie inférieure ; que celle-ci excluait, selon son droit, et pouvait continuer à exclure la nation voisine, puisque cette exclusion ne cessait qu'en vertu d'un acte de sa volonté. Ces traités sont donc une affirmation évidente du principe que nous avons établi. La nécessité de les contracter prouve que les conditions qu'ils renfermaient était une dérogation aux principes du droit international et à la coutume établie. Sans ces traités, la partie inférieure de ces fleuves restait fermée à la nation propriétaire de la partie supérieure ; le domaine exclusif était donc reconnu par la pratique constante des nations.

Lors de la paix du 10 février 1763, la France et l'Angleterre fixèrent les limites de leurs possessions

Digitized by Google

dans l'Amérique. On convint qu'elles seraient séparées par une ligne de démarcation imaginaire qui suivrait le milieu du cours du Mississipi depuis sa source jusqu'à la rivière d'Iberville, se prolongerait jusqu'à la mer par le milieu de cette rivière et des lacs Maurepas et Pontchartrain. La navigation du fleuve resta commune aux deux nations. L'indépendance des Etats-Unis survint; la position resta la même jusqu'à ce que l'Espagne devint propriétaire des deux rives de l'embouchure du fleuve. L'Union était propriétaire des deux rives de la plus grande partie du Mississipi et de ses affluents, l'Ohio, le Kentucky et le Tennessée; le Mississipi était la voie naturelle et unique de communication de provinces immenses avec la mer; les droits qui résultaient de la position nouvelle de l'Espagne paralysaient presque entièrement le commerce de ces contrées, dont la prospérité et l'existence même se trouvaient ainsi menacées. Les Etats-Unis avaient été en possession du droit de faire sortir leurs produits par les bouches du Mississipi. La force de ces graves considérations expirait devant le droit qui résultait pour l'Espagne de la propriété des deux rives de l'embouchure du fleuve. L'Union s'inclina devant ce droit incontestable, apaisa le mécontentement des provinces de l'Ouest, et, comprenant que le consentement seul de l'Espagne pouvait ouvrir à son commerce les bouches du Mississipi, le gouvernement fédéral sollicita de cette puissance et ob-

Digitized by Google

tint, au moyen de quelques concessions, le droit de navigation dans la partie inférieure du Mississipi. Ce privilége fut accordé à l'Union par le traité signé le 27 octobre 1795 à *San Lorenzo el real* par Thomas Pinckney et par le prince de la Paix.

Que résulte-t-il de ce traité? que les Etats-Unis ont reconnu solennellement que la propriété des deux rives de la partie inférieure d'une rivière donne le droit d'en prohiber la navigation, même aux sujets de la nation propriétaire de la partie supérieure de la même rivière. L'Union, en demandant à l'Espagne d'ouvrir pour ses bâtiments les bouches du Mississipi, confessait implicitement que l'Espagne pouvait répondre par un refus. D'ailleurs les termes mêmes du traité démontrent jusqu'à l'évidence que l'Espagne réglait, d'après sa volonté, la navigation de ce fleuve : « La navigation de ce fleuve, porte un des articles, est libre jusqu'à son embouchure pour les Espagnols et les Américains seulement, « *à moins que Sa Majesté Catholique ne veuille* « *étendre ce privilége à d'autres puissances par une* « *convention spéciale.* » Un entrepôt à la Nouvelle-Orléans fut accordé pour trois ans par la même convention aux citoyens des Etats-Unis, mais l'Espagne pouvait ne point le continuer en leur assignant un entrepôt équivalent *sur une autre partie des rives du Mississipi.* L'Espagne était toujours la maîtresse absolue du fleuve dont elle possédait les rives ; elle seule, en vertu de son droit, en permettait ou refusait la navigation

Digitized by Google

aux nations étrangères, et suivant les conditions qu'il lui plaisait d'imposer.

Une seule fois ce principe parut souffrir une contradiction.

Le traité signé à Paris le 30 mai 1814 entre la Grande Bretagne et la France contenait :

« ART. V. La navigation sur le Rhin, du point où il « devient navigable jusqu'à la mer, et réciproquement, « sera libre, de telle sorte qu'elle ne puisse être inter- « dite à personne ; et l'on s'occupera, au futur con- « grès, des principes d'après lesquels on pourra régler « les droits à lever par les Etats riverains, de la ma- « nière la plus égale et la plus favorable au commerce « des nations.

« Il sera examiné et décidé de même dans le futur « Congrès de quelle manière, pour faciliter les com- « munications entre les peuples et les rendre toujours « moins étrangers les uns aux autres, la disposition « ci-dessus pourra être également étendue à tous les « fleuves qui, dans leur cours navigable, séparent ou « traversent différents Etats. »

Les plénipotentiaires des nations de l'Europe assemblés à Vienne déclarèrent libre la navigation du Rhin, du Neckar, du Mein, de la Moselle, de la Meuse et de l'Escaut, et inscrivirent dans le traité général, signé à Vienne le 9 juin 1815, les articles suivants :

« CVIII. Les puissances dont les Etats sont séparés « ou traversés par une même rivière navigable, s'en-

Digitized by Google

« gagent à régler, d'un commun accord, tout ce qui a « rapport à la navigation de cette rivière. Elles nom- « meront à cet effet des commissaires qui se réuniront « au plus tard six mois après la fin du Congrès, et qui « prendront pour bases de leurs travaux les principes « suivants :

« CIX. La navigation dans tout le cours des rivières « indiquées dans l'article précédent, du point où cha- « cune d'elles devient navigable jusqu'à son embou- « chure, sera entièrement libre, et ne pourra, sous le « rapport du commerce, être interdite à personne : « bien entendu, que l'on se conformera aux réglements « relatifs à la police de cette navigation, lesquels se- « ront conçus d'une manière uniforme pour tous et « aussi favorable que possible au commerce de toutes « les nations. »

Telle est la déclaration du congrès de Vienne ; examinons-la avec soin et nous verrons qu'elle n'a porté atteinte ni au principe qui régit la navigation des rivières, ni même à la coutume suivie par les nations.

D'ailleurs, le principe est au dessus de toutes les déclarations possibles ; une nation est libre de renoncer à un droit, mais son exemple ne lie nullement les autres. Elle obéit en cela à ses intérêts, à des vues particulières, mais sa politique ne devient point pour cela une règle du droit des gens. Le principe resterait donc debout, même quand de puissantes et nombreuses nations auraient abdiqué le droit qu'il leur conférait.

Digitized by Google

Cette abdication n'a point eu lieu. Les nations représentées à Vienne et dont les plénipotentiaires ont si solennellement proclamé la liberté de navigation des rivières comme devant servir de base à tous les traités ultérieurs, n'en ont pas moins conservé la coutume de fermer leurs rivières aux pavillons étrangers. Cette contradiction apparente s'explique facilement quand on recherche quel était le but du traité de Vienne.

Il y avait, au sein même de l'Europe, au milieu de grandes nations, des petits Etats, sans force, sans poids, sans action. L'existence de ces nationalités impuissantes toujours divisées entre elles, compromettait sans cesse la paix de l'Europe. Les grands Etats comprenaient que le temps était passé des puissances secondaires et toujours subordonnées, qu'il fallait, comme l'avait fait Napoléon, opposer des masses aux masses, organiser de fortes nations capables de résister par leurs propres forces et sans avoir besoin d'implorer à tout instant le secours des peuples voisins. L'équilibre européen ne pouvait subsister qu'à ce prix.

Effacer toutes ces petites individualités de la carte, les faire disparaître et les remplacer par une seule nation créée soudainement, d'un seul coup, de tant d'éléments opposés, c'était au delà du pouvoir du congrès ; une nationalité ne se forme ni ne se perd en un jour. Les plénipotentiaires durent donc se contenter de réunir, quelques uns de ces territoires ; forcés de respecter l'existence de la plupart de ces petits Etats, ils es-

Digitized by Google

sayèrent de les souder les uns aux autres, en créant une confédération. C'était, du reste, l'idée indiquée par le traité de Paris qui avait stipulé *que les Etats de l'Allemagne seraient tous unis par un lien fédéral.*

Le congrès cherchait à faire de tous ces petits pouvoirs allemands une masse compacte, unie, puissante ; il devait repousser toutes les causes de dissensions, toujours si nombreuses entre des Etats faibles. Il suffisait de jeter un regard sur l'histoire du dernier siècle pour voir que les luttes continuelles de ces petites nationalités étaient nées la plupart de difficultés relatives à la navigation du Rhin et de l'Escaut. Nous avons déjà vu la position que les traités de Westphalie et de Fontainebleau avaient faite aux provinces belges ; la sûreté des Hollandais exigeant la fermeture de l'Escaut, et l'existence commerciale des provinces flamandes compromise par cette mesure nécessaire. Sur le Rhin, les choses étaient dans un désordre plus grand encore. De petits princes séculiers ou ecclésiastiques abusaient de la possession d'une partie minime des bords de la rivière pour soumettre les bateaux des Etats voisins à des droits exorbitants ; si l'un des Etats, poussé par le désir de s'enrichir ou de nuire à un rival, élevait son tarif, tous les autres l'imitaient ; quand par exemple l'Electeur Palatin frappait d'un droit plus fort les blés de Mayence, l'archevêque de Mayence augmentait les droits sur les vins du Palatinat ; et, entre Mayence et Coblentz, sur un parcours de huit lieues, il n'y avait

Digitized by Google

pas moins de neuf péages différents. L'anarchie était permanente. Le Congrès commença par réduire, autant qu'il le pût, le nombre des Etats, il les réunit par un lien fédéral. Mais son but n'eut pas été atteint, s'il n'avait essayé de détruire les rivalités qui avaient divisé ces nationalités en en détruisant la cause. Il ouvrit le Rhin à tous les pavillons.

Tel fut l'unique but de la déclaration du Congrès de Vienne. Si les plénipotentiaires lui ont donné la forme d'un principe général, d'une règle qui devait servir de base pour les relations ultérieures des puissances, c'est qu'il était difficile, imprudent tout au moins, d'imposer une loi sans commencer par s'y soumettre en apparence. Les Etats riverains du Rhin, de l'Escaut, etc., satisfaits de cette promesse de réciprocité, s'engageaient à ouvrir leurs fleuves, et les autres puissances n'étaient liées que par une promesse vague, dont elles pouvaient indéfiniment ajourner la réalisation. C'est, en effet, ce qui advint.

La conférence de Vienne ne croyait nullement à la possibilité de mettre en pratique le principe qu'elle se voyait dans la nécessité de proclamer; le rapporteur de la commission du congrès sur la question de navigation, M. Guillaume de Humbolt, dans son mémoire présenté le 7 février 1815, a soin de faire observer qu'il est *inutile de prouver l'impossibilité de conclure des conventions semblables à celles sur la navigation du Rhin et applicables à toutes les rivières pendant la du-*

Digitized by Google

rée des conférences. Grâce à cette heureuse impossibilité, les grandes puissances arrivaient à leur but, sans aucun danger pour elles-mêmes. Elles avaient, pour nous servir d'une expression du mémoire de M. de Humbolt, *fait un grand pas* dans la voie du progrès, mais à peu de frais, puisque elles se contentaient de profiter du sacrifice qu'elles avaient imposé aux autres.

M. Maury n'en fait pas moins de l'acte du congrès de Vienne son principal argument en faveur de la liberté de navigation ; c'est, selon lui, la base du droit des gens moderne sur la navigation. Cependant nous avons vu que l'unique résultat du principe proclamé par le congrès de Vienne fut d'obtenir des nations riveraines du Rhin, de l'Escaut, etc. leur consentement à la libre navigation de ces fleuves. Les plénipotentiaires ne regardaient point cette libre navigation comme un droit, puisqu'ils réclamaient l'adhésion des Etats riverains ; ils reconnaissaient au contraire que ces Etats étaient maîtres de fermer ou d'ouvrir ces rivières, et ne pouvaient être liés que par leur propre volonté. C'est ce que fait remarquer M. Wheaton. « *Ces stipu-* « *lations*, dit le publiciste américain (1), *sont le résul-* « *tat d'un consentement mutuel fondé sur les intérêts* « *des différents Etats riverains.* » Ils ont fait acte de souveraineté, ils ont imposé à la navigation les conditions qu'ils ont voulu ; ils ont confirmé leur droit en en disposant selon leur gré.

(1) *Histoire des progrès du droit des gens.* Tome 2, chap 4.

Digitized by Google

On nous pardonnera d'insister sur la déclaration contenue dans les traités de Vienne : M. Maury en a fait la base principale de son système ; nous devions, dès lors prouver qu'il avait tort d'invoquer cet exemple, pour l'imposer au Brésil. L'insistance de M. Maury sur l'acte XVI du congrès de 1815 est étrange. Nous avons déjà démontré que ce principe vague n'avait nullement lié les nations mêmes qui l'avaient proclamé : mais quelle que soit la portée que l'on veuille donner à cette déclaration, nous ne comprenons guères comment M. Maury en réclame l'application à la navigation de l'Amazone. Les stipulations d'un traité ne sont obligatoires que pour les nations qui les ont acceptées ; et les Etats de l'Amérique n'étaient nullement représentés à Vienne ; on ne les a point invités, on ne pouvait même point les inviter à y envoyer leurs plénipotentiaires. Quel était en effet le but de cette célèbre assemblée ?

La République française, en proclamant des principes nouveaux, avait presque renouvelé la face de l'Europe ; les vieilles monarchies, ébranlées jusque dans leurs fondements, s'étaient levées pour étouffer l'ennemi terrible qui les menaçait. La Convention avait jeté la tête d'un roi aux pieds des rois conjurés, et chargé quatorze armées de propager à coups de canon les principes républicains. Plus tard, Napoléon continua l'œuvre révolutionnaire : soldat, il s'était fait empereur du droit de son épée, et avait ramassé sa couronne sur les champs de bataille ; il était l'ennemi des vieilles

Digitized by Google

dynasties, il les renversait, et faisait monter sur le trône soldats parvenus comme Bernadotte et Murat.

Quand fut tombé ce géant des batailles, la vieille Europe, encore tremblante, se releva ; les monarchies, échappées au danger, voulurent se raffermir sur leurs bases chancelantes, et le congrès de Vienne eut pour mission d'élever une digue puissante contre le torrent détourné, mais toujours menaçant.

C'était un congrès tout européen, on n'y agitait que les questions de la grande famille des monarques de l'Europe. C'est pour conjurer le retour de la tempête révolutionnaire que les grandes puissances rayèrent d'un coup de plume des petits Etats : la Pologne fut coupée par morceaux ; les nationalités allemandes, trop nombreuses pour qu'on pût les faire disparaître, furent réunies en confédération ; et la proclamation de la liberté de navigation n'est qu'un des moyens employés pour assurer la paix entre ces Etats, divisés d'intérêts, et réunis par la volonté des grandes nations au nom de la tranquilité européenne. L'acte xvi du congrès n'est qu'une précaution prise par les plénipotentiaires pour consolider l'œuvre immense de l'équilibre européen, qu'ils voulaient asseoir sur des bases inébranlables.

Les puissances européennes pouvaient seules être appelées à prononcer sur leurs propres destinées, les Etats américains n'avaient aucun intérêt dans les délibérations de Vienne. Comment prétendre alors que les

Digitized by Google

déclarations du congrès doivent exercer leur empire hors de l'Europe qui les a faites pour elle seule ?

Les délibérations du congrès de Vienne ne peuvent donc obliger le Brésil, M. Maury en conviendra lui-même. M. Maury ne peut guères les invoquer que comme un exemple qu'il propose au Brésil de suivre, spontanément, de son plein gré. Dans les conférences de Vienne, les parties intéressées à la navigation du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse ont consulté leurs intérêts mutuels, et, au nom même de ces intérêts, de leur propre volonté, ils ont décidé ce qu'eux seuls avaient le droit de décider : l'ouverture de ces fleuves à tous les pavillons. Le Brésil, seul juge de ce qui convient à ses intérêts, en les pesant, en les méditant, peut bien arriver à une solution toute contraire, et maintenir fermée la porte des Amazones. Tel est le droit que confirme le congrès de Vienne ; il n'appartient qu'à la nation propriétaire du territoire que traverse un fleuve, de réglementer, conformément à ses intérêts, la navigation de ce fleuve.

Le principe une fois proclamé à Vienne, les nations vont sans doute témoigner leur adhésion unanime en l'adoptant, en en faisant la base de leurs relations ? Non, la coutume des peuples reste la même : les puissances qui ont préparé, voté et signé les actes du congrès, qui ont inscrit en tête de ces actes la liberté de navigation, continuent à fermer leurs rivières aux pavillons étrangers. M. Maury n'en affirme pas moins que

Digitized by Google

la déclaration de Vienne est devenue la règle du droit des gens.

Le Danube, ce grand fleuve qui baigne la Bavière, l'Autriche et la Turquie, reste sous la domination exclusive des Etats propriétaires de ses rives.

La France ferme le Rhône à la Suisse au milieu de laquelle il prend sa source.

L'Espagne et le Portugal continuent à garder la navigation exclusive du Douro et du Tage. Des convenances mutuelles les engagent à se concéder mutuellement la navigation commune de ces deux fleuves ; mais ces traités contiennent la réserve du principe diamétralement opposé à la déclaration du congrès de Vienne. Le Tage arrose successivement les territoires des deux nations qui en règlent la navigation par le traité du 30 août 1839 ; et l'un des articles de cette convention établit qu'elle est *un droit exclusif aux deux nations* : que chacune d'elles est libre de disposer comme elle l'entend de la partie du fleuve dont elle possède les deux rives, et que c'est en vertu de ce droit incontestable et par *une convenance réciproque*, que chacune d'elles concède à l'autre le droit de naviguer dans ses eaux.

Le traité du 31 août 1835, après avoir déclaré que la navigation du Douro sera *libre pour les sujets des deux royaumes*, ajoute : « Cette liberté s'étendra seulement « *de royaume à royaume* dans toute l'étendue du « fleuve *pour les bâtiments des deux nations*. — La « navigation de cabotage qui se fera dans la partie du

Digitized by Google

« fleuve *dont les deux rives appartiennent à l'un des « deux royaumes, continuera à être du domaine de la « nation à laquelle elles appartiennent.* » Quelle étrange application du principe proclamé en 1815 !

L'Angleterre avait pris une part active aux conférences de Vienne; le traité du 30 mai 1814, qui contient la première déclaration de la liberté de navigation, fut signé à Paris au nom de S. M. le roi du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande par les ministres plénipotentiaires lords Castlereag, Aberdeen, Cathcart et Charles Stewart. Lord Clancarty représenta l'Angleterre au congrès, et apposa en son nom sa signature au traité général du 19 juin 1815 et à l'acte xvi du congrès, qui répètent presque textuellement la déclaration du traité de Paris relative à la liberté de navigation. Elle l'a proposée, défendue et formellement proclamée; cette déclaration est, pour ainsi dire, son œuvre. L'a-t-elle mise en pratique une seule fois ? non.

Les actes de navigation de Richard III et d'Henri VII, les statuts d'Elisabeth et de Georges II, la charte maritime de Charles II règlent encore la navigation des rivières intérieures de l'Angleterre et les ferment aux pavillons étrangers. L'acte xvi du congrès de Vienne n'a point fait fléchir la sévérité de leurs prescriptions. L'Angleterre se montre toujours aussi jalouse qu'autrefois du droit de dominer exclusivement les rivières qui arrosent son territoire ou ses colonies. En 1842, trente-sept ans après les traités de 1815, elle a donné

Digitized by Google

une nouvelle preuve de l'énergique opiniâtreté qu'elle met à défendre cette domination.

Le Sénégal est la partie de l'Afrique avec laquelle les Européens entretiennent les relations commerciales les plus anciennes et les plus importantes. Cette contrée est arrosée par un fleuve immense, la Gambie; les bords de cette rivière sont habités par des tribus nomades, qui n'ont jamais songé à proclamer leurs droits de souveraineté sur le vaste territoire qu'elles abandonnent au premier occupant. C'est le siége d'un commerce important des produits de l'intérieur du continent africain, dont le plus précieux est la gomme. A l'un des endroits les plus larges de ce grand fleuve, les Anglais établirent autrefois le fort James destiné à protéger le commerce de leurs nationaux. Le gouvernement français en éleva un autre à un endroit plus rapproché de l'embouchure de la rivière, où se trouve établi le comptoir d'Albréda. Un traité intervint en 1783 dans lequel la France reconnaissait à l'Angleterre le droit de possession de la Gambie au-dessus du fort James. L'Angleterre éleva des prétentions à la domination de tout le cours de la rivière, et, pour les appuyer, elle fonda un autre fort, celui de Sainte-Marie de Bathurst, entre le comptoir d'Albreda et l'embouchure de la Gambie.

Dès lors elle domina réellement la rivière; la seule occupation d'un point sur l'une des rives du fleuve lui permit d'imposer à la navigation de cette partie de la

Digitized by Google

Gambie les conditions qu'elle jugea à propos de dicter, et ces conditions devinrent obligatoires, même pour la nation établie sur la partie supérieure du fleuve et qui avait eu de fait, pendant longtemps, la possession et du point occupé par le fort de Sainte-Marie de Bathurst et des bouches de la Gambie. En vertu de cette occupation, l'Angleterre saisit les navires qui se refusent à saluer le pavillon anglais flottant au-dessus du fort qu'ils ont bâti. Un bâtiment français, la *Sénégambie*, nolisé par ordre du gouverneur du Sénégal et convoyé par un bâtiment de guerre, entra dans les eaux du fort ; ordre fut intimé au navire convoyeur de saluer du pavillon le drapeau d'Angleterre, il refusa de se soumettre à cette exigence et ne passa point devant le fort ; la *Sénégambie* fut saisie.

En décembre 1842, le *Galibi*, qui portait l'un des fils du roi des Français, le prince de Joinville, franchit la barre sans vouloir reconnaître la souveraineté de l'Angleterre en saluant le fort de Sainte-Marie de Bathurst. Ce fait donna lieu à une correspondance entre les ministres des affaires étrangères des deux nations, le comte d'Aberdeen et M. Guizot. Ces notes diplomatiques montrent comment deux nations signataires des traités de Vienne entendent appliquer le principe proclamé dans ces traités. Le ministre anglais, après avoir rappelé les faits, ajoute dans une note du mois de février 1843 : « La Grande « Bretagne a le droit d'exiger que sa souveraineté soit « respectée, *et que les règlements qu'elle jugera à pro-*

Digitized by Google

« *pos de faire à Gambie en vertu de cette souveraineté,*
« *soient respectés.* — Ce qu'exige le gouvernement
« anglais, c'est que *le droit incontestable* et incontesté
« de la Grande-Bretagne à la souveraineté de la Gam-
« bie soit reconnu et respecté. De cette manière, les
« mésintelligences et les collisions pourront être évitées.
« Mais si les officiers français persévèrent dans la con-
« duite inconvenante qu'ils ont tenue, cette manière
« de procéder pourrait affecter sérieusement le bon
« accord qui existe si heureusement entre les deux
« pays. »

M. Guizot s'inclina devant ces raisons : voici le texte de la note qu'il écrivit le 24 mars 1843 au comte d'Aberdeen : « Le soussigné est chargé d'annoncer à « lord Aberdeen que les observations qu'il lui a faites « ont paru *parfaitement fondées* au gouvernement fran- « çais ; et, qu'en conséquence, des ordres ont été « expédiés au gouverneur du Sénégal, pour que la « conduite de l'officier, commandant le bateau à vapeur « le *Galibi*, soit désapprouvée. »

Ce *droit incontestable*, dont parle le comte d'Aberdeen, et que le gouvernement français regarde comme *parfaitement fondé*, sur quoi repose-t-il ? sur la simple occupation d'un point du territoire à l'embouchure du fleuve ; cette possession sans importance suffit pour que l'Angleterre réclame, et que la France lui reconnaisse la domination exclusive du fleuve qui baigne les pieds du fort ; elle commande en maîtresse, force les

Digitized by Google

navires étrangers à reconnaître sa souveraineté, et le fils d'un roi français ne peut passer devant Sainte-Marie de Bathurst sans voir le drapeau tricolore s'incliner devant le pavillon anglais ! Ces deux grandes nations étaient représentées au congrès de 1815, et le traité de Vienne ne les empêche point de revendiquer leurs droits de souveraineté absolue sur les rivières qu'elles possèdent.

Toutes les nations, par leurs traités, par leurs actes, rendent hommage à ce principe. M. Maury ne tient aucun compte de l'évidence ; et il affirme que la libre navigation des rivières est aujourd'hui une vérité qui ressort de la coutume de toutes les nations, affirmation d'autant plus étrange que l'officier des Etats-Unis a, tous les jours, sous les yeux la preuve que l'Angleterre entend ne rien abandonner du droit de domaine exclusif que lui assure la propriété des deux rives de la partie inférieure du fleuve, qui baigne les Etats du nord de l'Union, le Saint-Laurent. Mieux que personne, M. Maury aurait pu donner de précieux renseignements sur la navigation de ce fleuve ; nous allons essayer de réparer cette omission importante et — nous voulons bien le croire — involontaire.

Le Saint-Laurent est le vaste cours d'eau qui fait communiquer avec l'Océan Atlantique les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié et Ontario. Les rives septentrionales des lacs et du fleuve appartenaient à la France, propriétaire du Canada, les rives méridionales

Digitized by Google

à l'Angleterre. Le 10 février 1763, à la suite d'une guerre désastreuse, la France céda à l'Angleterre le Canada ; l'Angleterre devint donc propriétaire des deux rives du Saint-Laurent.

Les Etats-Unis secouèrent le joug de la métropole, et l'Angleterre reconnut leur indépendance. Les limites des deux puissances furent fixées par la convention du 30 novembre 1782(1); l'Angleterre ne conserva que le Canada et la Nouvelle-Ecosse.

Les Etats-Unis possèdent les rivages du midi des grands lacs et ceux du Saint-Laurent jusqu'aux confins de la Nouvelle-Ecosse. L'Angleterre possède les rivages septentrionaux des lacs et du fleuve, ainsi que les rives méridionales depuis le 45e degré de latitude jusqu'à son embouchure ; de sorte que depuis ce point jusqu'à la mer les deux rives du fleuve lui appartiennent.

Tous les Etats du nord et du nord-ouest de l'Union sont baignés par cet immense cours d'eau, route naturelle par où leurs produits pourraient descendre facilement dans l'Océan ; mais l'embouchure du fleuve est dominée par l'Angleterre ; elle maintient son droit de navigation sur cette partie du fleuve et l'interdit aux Etats-Unis.

Ces produits ne peuvent sortir de ces Etats que par une voie plus longue et plus coûteuse ; le gouverne-

(1) Cette convention fut ratifiée le 3 septembre 1783, par le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Digitized by Google

ment de l'Union devait donc naturellement chercher à obtenir le droit de navigation dans la partie inférieure des Etats-Unis : il y avait pour huit Etats et pour le commerce entier de l'Union un intérêt pressant. Le gouvernement de Washington entama avec le gouvernement anglais en 1826 des discussions diplomatiques à ce sujet. Toutes les raisons, tous les prétextes furent présentés tour à tour.

C'est le seul passage, disaient les diplomates américains, qui puisse permettre à nos Etats du nord-ouest de commercer avec le monde. L'Angleterre ne nia point l'utilité, mais elle invoqua son droit. L'Union essaya-t-elle de contester ce droit? Allégua-t-elle la propriété des sources et d'une immense étendue de la rive méridionale du St. Laurent, comme lui assurant la navigation de ce fleuve jusqu'à la mer? Non. Les diplomates rappelèrent le traité de Vienne, et la Grande Bretagne répondit qu'elle ne jugeait point à propos d'appliquer au St. Laurent les principes qu'elle avait admis dans le traité de 1815.

Il y avait pourtant de puissantes considérations qui militaient en faveur des prétentions de l'Union. Avant l'indépendance, les Américains, alors sujets britanniques, exerçaient le droit de navigation sur le St. Laurent, ils avaient aidé à la conquête du Canada et ne réclamaient en 1826 qu'un droit qu'ils avaient eu auparavant, et la participation aux avantages d'un territoire qu'ils avaient aidé à conquérir. A ces raisons qui

Digitized by Google

n'étaient point sans valeur, les Américains en ajoutaient d'autres plus ingénieuses que fondées. Ils considéraient les grands lacs comme des mers, et le St.-Laurent comme un détroit qui joignait ces mers intérieures à l'Atlantique.

L'Angleterre fut inflexible ; les droits antérieurs ne pouvaient nullement prévaloir contre le droit nouveau, né de la propriété incontestée des deux rives ; le droit d'innocente utilité étant de sa nature imparfait et soumis au jugement de la nation qui l'accorde, elle déclarait devoir le refuser aux Etats-Unis.

Telle était la règle que suivait encore l'Angleterre au moment où M. Maury écrivait son mémoire ; il garde le plus profond silence sur la navigation du Saint-Laurent, et sans s'inquiéter du démenti que la pratique apporte à son affirmation, il répète que la coutume universelle a consacré la libre navigation des rivières.

Il y a quelques mois à peine, l'Angleterre a jugé convenable à ses propres intérêts de faire à l'Union quelques concessions en échange d'autres avantages que l'Union lui accordait ; mais, loin de reconnaître le principe de la liberté de navigation, l'Angleterre a rappelé et consacré solennellement son droit à la souveraineté absolue sur la partie inférieure du Saint-Laurent.

« Les Américains pourront, dit la convention pas-
« sée le 5 juin 1854 entre les gouvernements des Etats-
« Unis et d'Angleterre, en outre des droits qui leur

Digitized by Google

« sont reconnus par la convention de 1818 (1), aller « pêcher des poissons de mer sur toutes les côtes des « provinces britanniques de l'Amérique du Nord, et se « rendre à terre pour faire sécher leurs filets et prépa- « rer leurs poissons, pourvu toutefois qu'ils n'empiè- « tent pas sur les droits des propriétaires riverains ni « sur ceux des pêcheurs britanniques. Ces facultés ne « s'appliquent qu'aux pêcheries de mer *et nullement à* « *celles du saumon, de l'alose, non plus qu'à toutes celles* « *qui se font dans les fleuves et aux embouchures des* « *rivières, dont le privilége exclusif est réservé aux* « *pêcheurs britanniques.* Les priviléges accordés aux « pêcheurs américains sur les côtes des provinces bri- « tanniques *seront aussi partagés par les citoyens bri-* « *tanniques* sur les côtes des Etats-Unis, au nord du « 36e degré de latitude nord. Dans les deux cas, les « restrictions seront les mêmes.

« Les citoyens des Etats-Unis, déclare la même « convention, auront le droit de naviguer dans le St. « Laurent et dans les canaux du Canada qui font com- « muniquer les grands lacs à l'Atlantique, en payant les « mêmes droits de péage que les sujets britanniques « et se soumettant aux mêmes réglements. D'un autre « côté, le gouvernement américain *accorde aux sujets* « *britanniques la libre navigation du Michigan*, et s'en- « gage à inviter les Etats à accorder à ces mêmes su-

(1) Convention réglant les droits de pêche des deux nations, conformément à la convention du 30 novembre 1782.

Digitized by Google

« jets le droit de naviguer dans leurs divers canaux res-
« pectifs.

« Le gouvernement britannique *se réserve la faculté*
« *d'enlever aux Américains le privilége de naviguer dans*
« *le Canada*, et, par contre, les Etats-Unis pourront
« priver les sujets britanniques du droit de navigation
« dans le lac Michigan.

« Ce décret, dit encore la convention, une fois appli-
« qué, restera en vigueur *dix années*, et plus longtemps,
« à *moins de notification contraire*, donnée douze
« mois à l'avance par une des deux parties contrac-
« tantes. »

L'Angleterre acquiert des avantages pour le commerce de sa colonie, en cédant une partie de ses droits ; mais, loin d'abdiquer son droit de souveraineté exclusive sur l'embouchure du Saint-Laurent, elle donne à la concession faite aux Etats-Unis un caractère tout provisoire ; les avantages mutuels que s'accordent les deux puissances, ne dureront que dix années ; au delà de ce terme, ils cesseront sur une *simple notification faite par l'une des parties*. La Grande-Bretagne entend si bien rester libre d'interdire aux étrangers la navigation du Saint-Laurent, qu'elle se réserve, par une clause formelle, *la faculté d'enlever aux Américains le privilége* qu'elle leur accorde pour un temps limité, et dans l'unique but d'obtenir de l'Union certains avantages utiles au commerce de ses possessions.

Le ministre des affaires étrangères du gouvernement

Digitized by Google

britannique a mis en pratique, en 1854, le principe déja proclamé à la tribune de la chambre héréditaire d'Angleterre en 1845 (1) : « Buenos Ayres possédant « la souveraineté sur les deux bords du Parana, a le « droit d'empêcher tout pouvoir étranger de pénétrer « dans l'intérieur de cette rivière, *de la même manière* « *que nous avons le droit de défendre la navigation du* « *Saint-Laurent à tout pouvoir étranger.* »

La convention passée entre les Etats-Unis et l'Angleterre est conforme à la coutume de toutes les nations, c'est une preuve nouvelle de l'erreur étrange commise par M. Maury.

De tous ces faits constants, solennellement constatés dans des traités publics, il résulte évidemment que la coutume des nations reconnaît à chaque Etat le droit de régler la navigation des rivières dont il possède les deux rives, et d'en exclure les étrangers, qu'ils soient ou non propriétaires de la partie supérieure de ces rivières.

C'est en vain qu'on allègue l'exemple du traité de Vienne. Si quelques traités particuliers ont, dans des cas spéciaux, dérogé à la coutume universelle, la nécessité de consacrer ces rares exceptions par des actes solennels est une preuve de respect même pour la loi générale des nations. « Un ou deux traités qui s'écar- « tent de l'habitude, dit un publiciste hollandais que

(1) Discours prononcé par lord Aberdeen, à la chambre des Lords, dans la séance du 17 juin 1845.

Digitized by Google

« nous avons déjà cité, ne changent pas le droit des « gens (1). »

Le principe indiqué par le droit des gens naturel est donc pleinement confirmé par le droit des gens consuétudinaire.

III.

De la navigation de l'Amazone, selon les traités publics.

Les nations peuvent, dans leur propre intérêt, renoncer à une partie de leurs droits ; elles s'obligent alors par des *traités publics*. Ce sont des lois qu'elles se font à elles mêmes, et qui sont obligatoires pour toutes les parties contractantes.

Le Brésil, propriétaire de la partie inférieure de l'Amazone, a le droit absolu d'en interdire la navigation à tout pouvoir étranger ; tel est le principe que nous avons démontré. Une dérogation à cette loi générale ne peut émaner que de la volonté même de celui qui renonce à un droit ; si donc, il n'y a pas de traité

(1) *Unum forte alterumve pactum quod a consuetudine recedit jus gentium non mutat.* BYNKERSHOEK. *De rebus bellicis, cap.* 10.

Digitized by Google

qui oblige le Brésil à laisser naviguer ses rivières intérieures, le Brésil se trouve sous l'empire du droit commun.

Un seul traité réglait la navigation de l'Amazone avant 1851 : c'est le traité de *Saint-Ildefonse*, célébré entre l'Espagne et le Portugal en 1777. Le Portugal était alors propriétaire de l'embouchure du fleuve dont la partie supérieure arrosait les colonies espagnoles. « La navigation, dit l'article 13 de ce traité, des rivières par lesquelles passe la frontière ou limite des « deux nations, sera commune aux deux nations, dans « tout l'espace que le fleuve parcourt entre deux rives « appartenant aux deux nations ; mais la navigation et « l'usage des dites rivières seront la propriété exclusive « de la nation propriétaire des deux rives, à partir du « point où commencera ce domaine. » Le Brésil et les Républiques Hispano-Américaines ont remplacé les deux nations européennes ; les stipulations des traités de Saint-Ildefonse obligent les nouveaux Etats qui ont succédé à l'Espagne et au Portugal, tant qu'une stipulation nouvelle, faite d'un commun accord, n'a pas abrogé le traité de 1777.

Non seulement le droit naturel et le droit consuétudinaire des gens donnent au Brésil le droit de régler, d'après sa seule volonté, la navigation de la partie de l'Amazone qui lui appartient ; mais même les traités publics ont solennellement consacré ce droit.

Digitized by Google

Digitized by Google

III.

Traité du 23 octobre 1851.

Les principes une fois posés, leur application, nous l'avons déjà dit, se réduit à une simple question de géographie.

L'Amazone et ses nombreux tributaires arrosent successivement les territoires appartenant à l'empire du Brésil et aux républiques de Venezuela, de la Nouvelle Grenade, de l'Equateur, du Pérou et de la Bolivie. L'Amazone proprement dit, le grand fleuve où les affluents viennent verser leurs eaux, est presque entièrement brésilien; les plus importants de ces affluents, le Madeira, le Rio-Negro, le Tapajoz, pendant la plus grande partie de leur cours, coulent entre deux rives brésiliennes.

Appuyé sur le droit des gens, sur la coutume des nations, sur le traité de Saint-Ildefonse, le Brésil pou-

Digitized by Google

vait se réserver le droit exclusif de navigation dans ses rivières intérieures et en exclure tout pouvoir étranger, même les républiques hispano-américaines. Les nations n'auraient eu qu'à respecter sa volonté souveraine. Les Etats-Unis surtout auraient sans doute reconnu, dans cette mesure sévère, l'application du principe si fermement proclamé par eux en 1823. « Les « droits exclusifs de l'Espagne disait M. Adams dans une « note devenue célèbre à juste titre (1), sur une partie « quelconque du continent ont cessé... *Comme inhé-* « *rent à la condition d'indépendance et de souverai-* « *neté nationale, le droit de navigation dans les rivière-* « *res intérieures appartient à chacune des nations amé-* « *ricaines dans leur territoire respectif.* » Cette calme et fière réponse à d'illégitimes prétentions, cette énergique attitude des Etats-Unis résolus à ne pas laisser violer leurs droits, sont un exemple que le Brésil pouvait imiter.

Loin de s'armer de la rigueur d'un droit incontestable, il s'est empressé de faire toutes les concessions conciliables avec ses devoirs envers lui-même. Peupler de vastes solitudes, propager dans les déserts de l'Amérique du Sud les bienfaits de la civilisation et du progrès, convier l'agriculture et l'industrie à recueillir et à multiplier par leurs heureux efforts les richesses d'un sol déjà prodigue, telle est l'ambition du gouvernement de l'empire. Pour assurer le succès de cette grande

(1) Note du 22 juillet 1623 de M. Adams à M. Rush.

Digitized by Google

entreprise, il devait à la fois prendre des mesures libérales pour attirer l'émigration européenne, et des mesures prudentes pour ne pas compromettre la sûreté de l'Etat. Uni par des liens de solidarité à des nations voisines. émancipées d'hier et dévorées comme lui de la soif du progrès, il résolut d'aider de tout son pouvoir de nobles désirs qu'il partageait, il proposa spontanément aux républiques hispano-américaines de travailler en commun à la prospérité de l'Amérique du Sud ; et leur offrit d'ouvrir à leurs pavillons cette immense voie de communication, l'Amazone. Grâce au désintéressement du Brésil, ces nations pouvaient ainsi faire descendre à peu de frais les produits de leur territoire jusque dans l'Atlantique, et de là les envoyer sur tous les continents.

Dans ce but, une convention fut proposée aux gouvernements des républiques hispano-américaines, des négociations diplomatiques furent entamées, et le Pérou signa en 1851 la traité suivant :

Convention spéciale de commerce, navigation fluviale, extradition et limites, célébrée entre l'Empire du Brésil et la République du Pérou, le 23 *octobre* 1851.

« S. M. l'Empereur du Brésil et la République du « Pérou, également animés du désir de faciliter le « commerce et la navigation fluviale, par la frontière et « les rivières de l'un et de l'autre Etat, ont résolu de « fixer, par une convention spéciale les principes et les

Digitized by Google

« moyens de faire un essai, destiné à faire connaître « sur quelles bases et avec quelles conditions on pourra « plus tard établir définitivement ce commerce et « cette navigation. A cette fin, etc.

« Art. 1. S. M. l'Empereur du Brésil et la Répu- « blique du Pérou, désirant favoriser l'établissement de « la navigation à vapeur sur l'Amazone et ses affluents, « navigation qui, en assurant l'exportation des immenses « produits de ces vastes régions, contribuera à augmen- « ter la population et à civiliser les tribus sauvages, « déclarent les marchandises, produits et embarcations « qui passeraient du Brésil au Pérou ou du Pérou au « Brésil par la frontière et les rivières de l'un et l'autre « Etat, exempts de tout droit, impôt ou octroi auxquels « ne serait point soumis les mêmes produits dans leur « propre territoire, auxquels ils sont entièrement assi- « milés.

« Art. 11. Les hautes parties contractantes, sachant « combien sont dipendieuses les entreprises de naviga- « tion à vapeur, comprenant en outre que la *navigation « de l'Amazone, qui, depuis son embouchure jusqu'au « littoral du Pérou, doit exclusiment appartenir aux « Etats riverains respectifs*, ne doit rapporter aucun « avantage aux entrepreneurs pendant les premières « années, conviennent de donner pendant cinq années « une subvention à la première entreprise qui s'y éta- « blira, etc.

« Les autres Etats riverains qui, *adoptant les mêmes*

Digitized by Google

« *principes*, voudraient prendre part à l'entreprise sous « les mêmes conditions, contribueront aussi, pour « leur part, à la subvention (1).

« ART. VIII. Les hautes parties contractantes sti- « pulent que les articles I, II, III, IV et V de cette con- « vention seront en vigueur *pendant six années*, qui « commenceront à courir du jour de l'échange des « ratifications. Passé ce terme, ils continueront à être « appliqués durant les négociations entamées pour le « renouvellement ou la modification du présent traité, « à moins de notification contraire faite par l'une des « hautes parties contractantes.

« Fait à Lima le 23 octobre 1951. »

Cette convention fut ratifiée par l'empereur du Brésil le 16 mars 1852, par le gouvernement du Pérou le 1er décembre 1851, et l'échange des ratifications eut lieu à Rio-Janeiro, le 18 octobre 1852.

Le Brésil, dans l'intérêt du progrès et du commerce, ouvre ses rivières intérieures au Pérou ; mais comme il doit veiller à ce qu'une mesure libérale ne se change point en un danger continuel pour sa sûreté, le Brésil n'appelle à la navigation de la partie de l'Amazone qui lui appartient, que les nations riveraines. Maître de régler cette navigation selon ses propres intérêts, il concède un droit à des nations amies et voisines, pour lesquelles

(1) Les articles III, IV, V, VI et VII sont relatifs à l'extradition des déserteurs et des esclaves, et à la fixation des limites des deux Etats.

Digitized by Google

cette concession est une richesse inespérée ; mais il maintient l'exclusion pour les nations étrangères, non point d'après les conseils d'une politique mesquine, mais par la nécessité de veiller à sa propre sûreté. Il ne prive les nations d'aucun avantage, seulement il ne les fait point participer aux bénéfices qu'il accorde à d'autres.

Certes, c'est un spectacle digne d'intérêt que de voir une jeune nation, à peine sortie des difficultés de son organisation naissante, entrer vaillamment dans la voie du progrès ; le Brésil a mérité par cette courageuse tentative, les éloges de toutes les puissances.

Comment se fait-il que ce soit précisément cette mesure désintéressée qui lui attire, comme nous le verrons plus tard, de la part de M. Maury, les reproches les plus injustes et les plus acerbes ?

Nous pourrions nous arrêter ici. Nous avons établi les principes du droit international sur la navigation intérieure des rivières ; avons trouvé la coutume universelle des nations en harmonie avec le droit des gens naturel ; nous avons montré que le droit conventionnel, loin d'apporter une dérogation à ces principes, confirmait le droit commun par rapport à la navigation du fleuve des Amazones.

Le Brésil, maître de la partie inférieure de ce fleuve, a le droit absolu d'en régler la navigation d'après sa seule volonté. Les prétentions des nations doivent se briser contre cette conséquence logique des principes

Digitized by Google

les plus incontestables. Nous avons vu le Brésil, dans le louable désir de hâter le progrès de la civilisation et d'imprimer à son empire un élan commercial, sacrifier une partie de son droit exclusif, et ouvrir ses rivières à des nations voisines.

L'évidence n'existe point, paraît-il, pour certains esprits que l'ambition nationale aveugle. M. Maury soutient que le droit des gens ne permet nullement au Brésil d'exercer sa souveraineté sur l'Amazone, que la navigation de ce grand fleuve est libre pour tous les pavillons en général, et spécialement pour celui de l'Union; que le traité du 23 octobre 1851, qui permet au Pérou de naviguer dans le fleuve brésilien, est une barrière élevée par le Brésil contre le progrès et la civilisation !

Pour compléter notre tâche, nous allons réfuter les prétentions de M. Maury. Dépouillons sa doctrine de toutes les pompeuses déclamations sous lesquelles il la couvre, et nous verrons qu'elle se réduit, en définitive, à un appel à la violence.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV.

Du mémoire de M. Maury.

Quant une théorie s'énonce clairement, il est facile de l'apprécier et de faire ressortir ce qu'elle a de conforme et de contraire aux principes reconnus comme vrais. Avec M. Maury, cette méthode fort simple n'est guères possible. Avant de réfuter sa doctrine, il y a un premier travail nécessaire, c'est de la définir. A voir le soin que l'auteur du mémoire l'*Amazone* a pris d'enfouir sa théorie sous les plus étonnantes contradictions, on croirait que lui-même a eu honte de l'exposer au grand jour.

Tantôt il demande l'ouverture de l'Amazone pour les républiques hispano-américaines, tantôt il parle au nom du monde entier ; mais, qu'il plaide en faveur de la Bolivie ou en faveur de l'humanité, il n'oublie jamais

Digitized by Google

de faire à l'Union américaine une large part dans les avantages qu'il réclame. Parfois il reconnaît implicitement la souveraineté du Brésil sur ses rivières intérieures ; puis, il exige impérieusement comme un droit absolu ce qu'il sollicitait comme une faveur.

Du milieu de tous ces détours, de toutes ces ambiguités, ressort une prétention inouie. La seule conclusion que l'on puisse tirer du mémoire de M. Maury, c'est que toutes les nations ont le droit de naviguer sur l'Amazone comme en pleine mer. Certes, la prétention n'est point sans importance, et méritait d'être étayée de quelques raisons, de quelques arguments. M. Maury a pensé que son affirmation suffisait.

Il emploie un moyen plus commode que logique pour asseoir sa doctrine ; une phrase vague et invariable sert à la fois de preuve à toutes ses assertions et de réponse à toutes les objections. Soutient-il par exemple que la nation propriétaire des sources d'un cours d'eau a le droit de navigation sur ce cours d'eau jusqu'à son embouchure ? il ne perd point son temps à démontrer son affirmation ; il se contente de dire que cette prétention est conforme *á la justice, á la politique du commerce, aux lumières du siècle et aux principes du drôit naturel des gens.* Revendique-t-il pour toutes les nations en général, et particulièrement pour les Etats-Unis, la faculté d'entrer dans les rivières du Brésil ? c'est encore au nom de la *justice, de la civilisation, et des principes éternels du droit.* S'il prétend que le

Digitized by Google

Brésil, en fermant l'embouchure de l'Amazone aux pavillons étrangers, insulte le peuple américain, c'est toujours au nom *de la justice, de la civilisation et du droit*! Quant à établir clairement quels sont ces principes qu'il indique, M. Maury paraît n'y avoir même pas songé ! On dirait qu'il a pris à tâche de mériter ces paroles sévères de Bentham. « On ne peut plus raisonner avec des fanatiques armés du droit naturel que « chacun entend comme il lui convient, dont il ne veut « rien céder, rien retrancher, qui est inflexible en même « temps qu'inintelligible (1). »

C'est pour éviter le même reproche que nous avons commencé par rappeler les règles du droit international sur la navigation des rivières. Après être parti d'une base fixe, nous sommes arrivé à une conclusion entièrement opposée à celle du mémoire de M. Maury.

Il nous reste à examiner quelques unes des erreurs dont ce mémoire est rempli. Nous ne nous attachons qu'aux prétentions qui veulent consacrer un droit contraire à celui dont nous avons démontré la vérité. Nous ne pouvons relever les inexactitudes commises par M. Maury, sur le climat, les productions diverses, les richesses du bassin des Amazones. Ce n'est point sous ce rapport qu'il a calomnié le Brésil. Il se plaît, au contraire, à décrire les merveilles de ces contrées, à en exagérer même les avantages. Il décrit poétiquement

(1) J. Bentham. *Fausses manières de raisonner en matière de législation.*

Digitized by Google

les beautés de la vallée des Amazones; *son climat le plus suave du monde, son printemps éternel, ses fleurs et ses fruits délicieux, les ruisseaux roulant des paillettes d'or sur un lit de diamants.* A l'en croire, tous les affluents du grand fleuve sont navigables par des bateaux à vapeur; les roches qui se dressent sous les flots, les cascades sont de très pittoresques accidents, malheureusement plus favorables à la poésie qu'à la navigation. M. Maury énumère avec tant de complaisance les produits qui couvrent le sol, les trésors enfouis dans *les mines*, qu'on s'imaginerait qu'il a entendu *retentir* à ses oreilles les paroles séductrices de la tentation : *Tout cela est à toi !* Nous n'avons point à montrer les exagérations que lui arrache son enthousiasme intéressé; cette tâche a déja été remplie, de main de maître, par un écrivain brésilien (1); nous nous bornerons à réfuter les rares arguments que M. Maury présente à l'appui de son système.

I.

Du droit de passage innocent.

« L'air libre des cieux, dit M. Maury, les eaux de « la terre ont été créés par le Tout-Puissant pour « l'usage et l'agrément du genre humain. L'air et

(1) M. de Castro Moraes Antas. *Courte réponse au mémoire du lieutenant Maury sur les avantages de la libre navigation de l'Amazone.*

Digitized by Google

« l'eau, qui ne peuvent jamais s'épuiser par l'usage,
« sont la propriété commune de tous les hommes.

« La Bolivie et sept autres nations indépendantes
« possèdent des rivières navigables qui se jettent dans
« l'Amazone et dans la Plata, mais elles ne possèdent
« pas les embouchures de ces fleuves. N'ont-elles
« point le droit de suivre le cours de leurs rivières et
« et de descendre jusqu'à la mer ? Les intérêts du com-
« merce n'exigent-ils pas que l'on fasse valoir ce droit,
« afin que, si quelqu'une de ces huit nations désire
« commercer avec nous ou avec le reste du monde,
« elle puisse le faire au moyen de ces voies naturelles
« de communication. »

Les Etats-Unis ne sont point riverains de l'Amazone; en supposant même que la propriété des sources donne droit à la navigation de tout le cours du fleuve, l'Union n'a pas même ce prétexte à invoquer ; c'est une question à débattre entre des peuples voisins et amis; mais M. Maury trouve bon de montrer la convenance de l'intervention des Etats-Unis dans un débat où ils n'ont que faire!

Plus loin, c'est pour le monde entier qu'il demande la libre navigation de l'Amazone ; ce n'est d'abord qu'une concession dont il prouve au Brésil l'utilité :
« Le Brésil ferait acte de sagesse en ouvrant non
« seulement l'Amazone à tous les pavillons, mais
« encore en permettant au commerce étranger d'entrer
« dans le Tocantins et tous les affluents de l'Amazone.

Digitized by Google

« Si quelqu'une des républiques hispano-amé-
« caines ouvrait à toutes les nations amies les ports
« situés dans leur territoire, sur les affluents de l'Ama-
« zone, et si un bâtiment américain ou anglais, navi-
« guant sous son propre pavillon, entreprenait dans un
« but commercial un voyage jusqu'à ces ports, le Bré-
« sil ne voudrait certainement point, dans notre siècle
« éclairé, être un second Japon, en barrant le passage
« à ce bâtiment. » En conseillant au Brésil l'adoption d'une mesure qu'il croit avantageuse, M. Maury rend hommage au droit de souveraineté qu'a l'Empire sur ses rivières ; il n'en revendique pas moins comme un droit absolu une concession qu'il sollicitait tout-à-l'heure de la libéralité du Brésil !

Ce droit d'usage innocent, loin d'exister en faveur des Etats-Unis, ne pourrait même point être invoqué par les nations riveraines de l'Amazone.

M. Maury, en alléguant le droit d'usage innocent, copie presque textuellement un passage célèbre d'un ancien jurisconsulte. Grotius prétend, en effet, que, par un reste de la communauté primitive des peuples, les choses d'un usage inépuisable, sont encore à la disposition de tous. « Ce sont, dit-il, les choses dont l'éten-
« due est si grande qu'elles suffisent à l'usage de tous
« les peuples : telle est la mer pour y puiser de l'eau
« et pour y naviguer. *Res quarum tanta est magnitudo,*
« *ut ad usum omnibus populis sufficiant : ut mare ad*

Digitized by Google

« *quam hauriendam, ad navigationem* (1). » Grotius, partageant l'erreur des jurisconsultes romains, confondait les choses communes et les choses publiques ; nous avons déjà insisté sur cette distinction nécessaire.

Mais Grotius n'établit nullement que le droit d'usage innocent soit absolu et sans limite ; il le soumet au contraire à des conditions sévères, le restreint à des cas d'extrême nécessité. « L'origine de ce droit, c'est la « loi de la nature qui nous ordonne d'aimer notre pro- « chain comme nous-mêmes et de lui être utile ; *dans « une urgente nécessité (in gravissima necessitate)* il a « droit à se servir de ma chose comme si je ne la pos- « sédais pas (2). « Ailleurs il ajoute que ce droit ne peut jamais être exercé *au préjudice de qui que ce soit.*

Grotius n'a d'ailleurs jamais prétendu donner à ce droit un caractère perpétuel, permanent. « On est tenu « de laisser passer les étrangers par les terres, les fleu- « ves et les endroits de la mer qui peuvent nous appar- « tenir, quand, étant chassés de leur pays, ils cher- « chent à s'établir dans quelque terre inhabitée, ou « quand ils vont trafiquer avec un peuple éloigné ou « quand ils ont entrepris une guerre juste. » Ces exemples indiquent bien que Grotius regardait ce droit de passage comme essentiellement éventuel. Il en subordonne donc l'existence à deux conditions indispensables : 1°. Un usage accidentel, momentané. 2° Une

(1) Grotius. Livre 2. ch. 2, § 3.
(2) Id. Id. § 6.

Digitized by Google

utilité innocente, c'est-à-dire : que l'avantage recherché par la nation étrangère ne doit jamais porter préjudice à la nation propriétaire.

Grotius lui-même déclare que la nation propriétaire est seule appelée à décider si l'usage qu'on veut faire de sa propriété peut ou non lui causer préjudice. « L'effet de la propriété est de faire en sorte que la « convenance du propriétaire l'emporte sur celle de « tous les autres ; que le droit que nous avons d'user « des choses appartenant à un autre ne doit lui causer « ni pertes ni inconvénients ; et que le droit d'usage « innocent *n'est point un droit parfait* comme celui de « nécessité, puisque c'est *au possesseur à juger si « l'usage que nous prétendons faire d'une chose qui lui « appartient lui occasionnera des dommages, ou des « embarras.* »

La nation propriétaire conserve donc le droit éminent et parfait de décider dans quels cas le passage est innocent ou nuisible à ses intérêts. Une nation veut passer sur un territoire, ce passage est nécessaire à ses intérêts ; la nation propriétaire, pour sauvegarder sa sûreté, a besoin de maintenir son droit exclusif de souveraineté : voilà deux nécessités en présence, celle de l'Etat non maître du territoire, et celle de l'Etat maître ; laquelle doit l'emporter ? Toujours celle de l'Etat propriétaire ; car avant de penser aux autres il faut penser à soi-même : *prima causa est sui ipsius, secunda proximi.*

Digitized by Google

Telles sont les restrictions que Grotius met au droit d'usage innocent. Les publicistes considèrent unanimement ce droit comme essentiellement imparfait.

Wolff dans ses *Institutions du droit naturel et des gens* enseigne la même doctrine : « Le droit que nous « avons à l'usage innocent des choses qui appartien- « nent à un autre, a été nommé droit d'utilité inno- « cente, comme pour rappeler que c'est un devoir « imparfait.

« En vertu des droits d'utilité innocente, reste de la « communauté primitive, il faut accorder le passage « aux voyageurs et aux marchandises sur les terres et « sur les rivières sujettes à notre domination, et il faut « aussi permettre aux voyageurs d'y résider pour de « justes causes. Mais comme, par la liberté qui « appartient aux nations, *c'est à chaeune d'elles ou à « celui qui représente leurs droits, à décider* si le pas- « sage ou le séjour lui serait nuisible, on doit con- « clure *qu'il n'est pas permis de passer par un terri- « toire ou d'y rester sans le consentement exprès ou « tacite du maître.* Et par la même raison, il est évi- « dent que c'est au maître du territoire à dicter les « conditions sous lesquelles il veut le permettre (1). »

« Nous pouvons, d'après Puffendord (2), avoir de « bonnes raisons pour refuser le passage aux marchan-

(1) Wolff. *Institutions du droit naturel et des gens.* Ch. 4 § 1,130 et ch. 5, § 311.

(2) Puffendorf. *Traité du droit naturel et des gens.*

Digitized by Google

« dises étrangères soit par les terres, *soit sur les rivières ou bras de mer* qui sont sous notre dépendance : « car outre que la trop grande affluence des étrangers « est parfois nuisible et suspecte à un Etat, pourquoi « un souverain n'assurerait-il pas à ses propres sujets « les avantages que les étrangers pourraient tirer du « passage qu'on leur accorde? Admettons qu'en permettant aux étrangers de transporter leurs marchandises, sans rien payer pour leur passage, nous ne « souffrions aucun préjudice, et qu'ils ne nous fassent « aucun tort en profitant d'un avantage dont nous « pourrions jouir avant eux ; comme ils n'ont aucun « droit de nous en priver, pourquoi ne chercherions-nous pas à nous le réserver pour nous-mêmes? « *Pourquoi ne préférerions-nous pas notre intérêt au « leur.* »

A ces autorités, il faut joindre celle de Vattel : On « appelle usage innocent ou utilité innocente, celle que « l'on peut tirer d'une chose sans causer ni perte ni « incommodité au propriétaire ; et le droit d'usage « innocent est celui que l'on a à cette utilité ou à cet « usage que l'on peut tirer des choses appartenant à « autrui, *sans lui causer ni perte ni incommodité.* »

« *Ce droit d'usage innocent n'est point un droit parfait comme celui de nécessité* ; car c'est au maître de « juger si l'usage que l'on veut faire d'une chose qui lui « appartient, ne lui causera ni dommage ni incommodité. Si d'autres prétendent en juger, et contraindre

Digitized by Google

« le propriétaire en cas de refus, il ne sera plus maître « de son bien. *Souvent l'usage d'une chose paraîtra « innocent à celui qui veut en profiter, quoique en effet « il ne le soit point* ; entreprendre de forcer le propriétaire, c'est s'exposer à commettre une injustice, ou « plutôt, c'est la commettre actuellement, puisque c'est « violer le droit qui lui appartient de juger ce qu'il a à « faire. Dans tous les cas, susceptibles de doute, *l'on « n'a donc qu'un droit imparfait à l'usage innocent* de « toutes les choses qui appartiennent à autrui (1). »

Burlamaqui pose les règles à suivre dans les cas de nécessité extrême : « Pour juger, dit-il (2), avec plus de « précision des cas où l'obligation imparfaite devient « parfaite et rigoureuse, il faut établir ces trois conditions : — 1° Que la personne, qui exige de nous « un service, soit en danger de périr, ou du moins, « qu'elle soit exposée à souffrir un tort très considérable ; 2° Qu'elle ne puisse pas s'adresser à d'autres « que nous pour se tirer d'embarras ; 3° Enfin, que « nous ne soyons pas nous-mêmes dans la même néces- « sité, c'est à dire que nous puissions accéder à ce « qu'on nous demande, sans nous exposer à de graves « dangers. »

Cette importante unanimité des publicistes ne laisse aucun doute sur le caractère imparfait du droit d'usage innocent. Les auteurs modernes, qui ont écrit sur l'ap-

(1) Vattel. *Droit des gens*, livre 2, § 127, 128.
(2) *Éléments du droit naturel*. chap. 3.

Digitized by Google

plication des principes du droit naturel au commerce international, ont adopté la même théorie. Chitty, dans son célèbre ouvrage, la développe ainsi (1) : « En par-
« tant du principe que les devoirs de l'humanité nous
« permettent, en cas de compétence, de nous préférer
« nous-mêmes aux autres, nous n'exagérons rien en
« concluant, que *toutes les fois qu'il y a probabilité*
« *que nos intérêts soient lésés par une concession quel-*
« *conque faite aux étrangers, nous avons le droit parfait*
« *de refuser cette concession* ; et ce préjudice que nous
« craignons n'est point seulement dans le cas où notre
« morale, nos lois ou notre sûreté pourraient être com-
« promises, il suffit que nous désirions recueillir ou
« exploiter nous-mêmes l'avantage qu'un autre solli-
« cite pour lui. Par conséquent, les arguments de ceux
« qui soutiennent la liberté du passage des marchan-
« dises comme un droit naturel et parfait, se réduisent
« en droit et en justice commune à cette simple pro-
« position : — Une nation ne doit pas refuser à ses voi-
« sins amis des avantages qu'elle ne peut leur accorder
« sans perte ni inconvénient pour elle-même, — propo-
« sition éminemment claire, et que peu d'Etats seront
« tentés de contester. Et l'on peut affirmer sans hési-
« tation, qu'au delà de ce point, *la permission de pas-*
« *sage pour les sujets et les marchandises des autres*
« *Etats, à moins qu'elle n'ait été stipulée par des traités,*
« *n'est un devoir sous aucun rapport*, hormis peut-être

(1) Chitty. *Lois commerciales*, tome 2.

Digitized by Google

« quelques cas extraordinaires où le refus serait con-
« traire à la voix de l'humanité. »

Un publiciste américain, qui a écrit sous l'inspiration des principes les plus libéraux, Wheaton, s'exprime en ces termes (1) : « Les choses dont l'usage est inépui-
« sable, comme la mer et l'eau courante, ne peuvent
« être appropriées de façon à priver les autres de l'usage
« de ces éléments; mais, *ils ne peuvent en user que*
« *sous la condition qu'il n'y ait pour le propriétaire ni*
« *perte ni inconvénient.* C'est ainsi que nous avons vu
« que la juridiction exercée par une nation sur les rades,
« détroits et autres bras de mer, qui, passant par l'inté-
« rieur de son territoire, joignent deux mers commu-
« nes à toutes les nations, n'enlève pas aux autres
« nations le droit de passage innocent par ces voies
« de communication. Le même principe est applica-
« ble aux rivières qui courent d'un Etat à la mer par
« le territoire d'un autre Etat. Le droit de naviguer
« dans un but commercial sur une rivière qui traverse
« le territoire de différents Etats, est commun à toutes
« les nations qui habitent les différentes parties de ces
« rives; mais, *comme ce droit n'est que de passage*
« *innocent, ce que les publicistes appellent un droit*
« *imparfait*, l'exercice en est *nécessairement modifié*
« *par la sûreté et la convenance de l'Etat qu'il affecte;*
« *et il ne peut être réellement assuré que par un traité*
« *mutuel qui en réglemente l'exercice.* »

(1) *Éléments de droit international*, p. 243.

Digitized by Google

En résumé, le droit d'usage innocent ne se confond point avec le droit de nécessité ; il n'est qu'un droit imparfait ; il ne s'exerce que dans des cas accidentels, et sous la condition de ne causer aucun préjudice à la nation propriétaire. Celle-ci seule peut décider si l'usage lui est ou non préjudiciable.

Appliquons ces principes ; et les prétentions de M. Maury tomberont d'elles-mêmes.

Nous tenons à établir qu'au point de vue du droit, selon la rigueur des principes, les Etats, propriétaires des affluents des Amazones, ne peuvent prétendre à la navigation de la partie inférieure de ce fleuve, nous ne conseillons point pour cela au Brésil de leur fermer cette grande voie de communication. Le gouvernement de l'Empire a offert aux cinq républiques des traités de navigation, le pavillon du Pérou flotte déja au milieu de l'empire du Brésil ; mais cette faculté n'émanera point pour ces Etats d'un droit naturel, mais uniquement du bienveillant consentement de l'Empire.

M. Maury prétend que les républiques hispano-américaines ont un droit naturel à cette navigation ; il prétend même qu'on ne peut fermer cette rivière à aucun pavillon.

Le Brésil exerce sur l'Amazone le droit de souveraineté et d'Empire, il est propriétaire de la partie de ce fleuve qui arrose son territoire. Un seul cas pourrait donner à une nation étrangère le droit absolu d'user de cette propriété, le cas d'extrême nécessité.

Digitized by Google

Ce cas d'extrême nécessité existe-t-il pour les Etats riverains de l'Amazone ?

Venezuela, dont les côtes sont baignées par la mer des Antilles, est traversée par l'Orénoque. Le territoire méridional de cette république qui fait partie du bassin des Amazones n'est qu'un vaste désert.

La nouvelle Grenade possède des ports excellents sur le Grand Océan et sur la mer des Antilles. Les limites extrêmes de son territoire sont plus rapprochées de la mer que de l'embouchure de l'Amazone.

L'Equateur peut écouler ses produits et recevoir les marchandises d'exportation par le littoral du Grand-Océan.

Le Pérou a sur la même mer des ports nombreux et commodes, fréquentés par les bâtiments marchands de l'ancien et du nouveau continent.

La Bolivie s'étend aussi sur les rivages du Grand Océan. Elle y a un port, Cobija, par lequel ses produits peuvent s'expédier pour l'Asie, et gagner l'Europe en doublant le cap Horn. Si ce port, situé dans le désert d'Acatama, ne suffit point à son commerce, le Paraguay et ses grands affluents, le Pilcomayo, le Vermejo, offrent à ses marchandises un chemin facile vers l'Atlantique par le Parana et le Rio de la Plata. La Bolivie est arrosée aussi par les affluents de l'Amazone, mais la partie supérieure du Madeira et du Tapajoz présente à la navigation des obstacles presque insurmontables ; la voie naturelle de communication de la Bolivie avec

Digitized by Google

l'Océan, c'est le Paraguay et ses affluents qui remontent jusqu'au cœur même de la République. C'est ce qu'a démontré récemment M. Léon Favre, dans un travail sur les rivières de la Bolivie. Après avoir décrit le cours des affluents de l'Amazone, le Beni, le Momoré et le Madeira, indiqué les cataractes, les courants rapides qui rendent périlleuse et difficile la navigation de ces cours d'eau, et montré le travail prodigieux qu'il faudrait pour couper la cataracte de *San Antonio* et le fameux *saut d'Ictama*, il conclut que ces nombreux et énormes obstacles ne pourront être vaincus que dans un temps dont il est impossible de fixer le terme, « tandis, ajoute-t-il, que le « Vermejo est là, à nos portes, roulant paisiblement « ses flots jusqu'à l'Atlantique, et offrant le moyen le « plus prompt pour délivrer la Bolivie de son empri- « sonnement (1). »

Chacun de ces Etats a une ou plusieurs issues pour son commerce.

Le cas de nécessité n'existant point, ces Etats n'ont qu'un droit essentiellement imparfait à la navigation de l'Amazone. Les avantages qu'ils retireraient de la faculté de naviguer dans cette rivière seraient immenses; mais l'*usage innocent* est soumis à de rigoureuses conditions.

(1) *Notice sur la navigation des rivières de la Bolivie*, par M. Léon Favre, consul général et chargé d'affaires de la République Française.

Digitized by Google

Il faut d'abord que cet usage ne soit la cause d'aucun dommage pour la nation propriétaire.

Puis, c'est à la nation propriétaire qu'il appartient de décider s'il peut faire cette concession sans nuire à ses intérêts. Quelle que soit sa décision, il n'y a qu'à s'y conformer.

La faculté accordée aux républiques hispano-américaines de naviguer jusqu'à l'embouchure de l'Amazone forçait le Brésil à tolérer le séjour permanent d'étrangers, au milieu de tribus à demi-sauvages, peu habituées à l'obéissance; le Brésil pouvait y voir un danger pour sa sécurité, il pouvait encore désirer conserver pour lui-même les avantages résultant de cette navigation, au lieu de les partager avec d'autres, et répondre par un refus formel à la demande de ces Etats.

C'était son droit; mais confiant dans la bonne foi de puissances amies, liées à son empire par des intérêts et des besoins communs, il offrit de faire le sacrifice de son droit exclusif, et de contracter une sainte ligue, en faveur du progrès, de la civilisation et du commerce.

C'est ainsi que la République du Pérou, qui a accepté la généreuse proposition du Brésil, peut transporter directement ses produits jusqu'à l'Océan, par l'Amazone. Cette faculté a pour origine, non pas un droit, mais la concession octroyée par l'empire du Brésil, dans l'exercice de sa souveraineté.

Les autres Etats riverains, en acceptant les mêmes

Digitized by Google

conditions, en donnant au Brésil les mêmes garanties, pourront jouir des mêmes avantages. Le Brésil pense, qu'en l'absence de ces conditions, il y aurait pour lui danger à leur ouvrir ses rivières. Seul, il peut décider si cette mesure convient ou non à ses intérêts, si en un mot l'usage que d'autres veulent faire de sa propriété est, ou non, innocent.

Telle est la conséquence logique des principes que nous avons développés.

M. Maury ne tient aucun compte de ces principes ; il affirme contre l'évidence que le droit d'usage innocent confère aux nations riveraines de l'Amazone la faculté de naviguer dans tout le cours du fleuve, quand même le Brésil s'y opposerait. Non content d'avoir érigé en vérité cette prétention erronnée, il conseille aux nations étrangères de *faire valoir*, au nom des républiques hispano-américaines, ce prétendu droit, qu'il ne se donne même pas la peine d'établir ni de discuter ! Cette conclusion inattendue prouve certainement plus en faveur de l'audace que de la logique de l'officier américain.

Il ne s'en tient pas là. Le zèle, avec lequel il épouse les intérêts des républiques de l'Amérique du Sud, vaudrait à M. Maury les plus grands éloges, s'il ne laissait percer parfois le but auquel il aspire. Il ne réclame en faveur de ces Etats la faculté de descendre et de remonter l'Amazone jusqu'à la mer, que pour donner aux Etats-Unis un prétexte pour péné-

Digitized by Google

trer dans le cœur même de l'Amérique du Sud. « Si « ces nations ouvraient leurs ports intérieurs, dit-il, « et si *un navire américain* ou anglais, naviguant « sous *son pavillon national*, voulait pénétrer jusqu'à « ces ports, le Brésil ne lui fermerait pas l'embou- « chure de l'Amazone. » Voilà le secret de cette amitié, trop vive pour être sincère.

Quelle raison M. Maury alléguerait-il ?

La nécessité ? Toute l'adresse de M. Maury échouerait devant la ridicule entreprise de prouver qu'il y a, pour les Etats-Unis, nécessité de naviguer dans l'Amazone.

Le droit d'usage innocent ? La volonté du Brésil, qui seul a la faculté de décider, en pareille matière, de ce qu'exigent ses intérêts, suffirait pour paralyser cette prétention ; et nous doutons fort qu'il ne trouve aucun inconvénient à laisser les Etats-Unis pénétrer dans l'intérieur de son territoire.

Quel droit reste-t-il à invoquer à M. Maury à l'appui de son audacieuse réclamation ? Aucun, si ce n'est pourtant le droit du plus fort.

Nous plaindrions sincèrement les républiques de l'Amérique du Sud, si entraînées par les protestations d'amitié de M. Maury, elles prêtaient l'oreille à de dangereuses suggestions.

M. Maury, oubliant le traité du 23 octobre 1851, et les propositions généreuses faites par l'Empire aux républiques espagnoles, leur désigne le Brésil comme

Digitized by Google

l'ennemi de leur prospérité naissante, et leur laisse entrevoir que les Etats-Unis accepteraient avec enthousiasme des propositions d'intervention. Pourquoi M. Maury, qui se vante à tout propos de son amour pour l'humanité, souffle-t-il la discorde entre des Etats amis et voisins ? Espérerait-il par hazard que sa patrie recueillerait les fruits de cette fatale désunion ? Si, par malheur l'un de ces Etats se laissait égarer par ces perfides conseils, la paix, et avec elle le progrès naissant, sont pour longtemps compromis, l'Amérique méridionale toute entière est menacée d'un danger qu'il serait difficile de conjurer ; et l'Etat, qui aurait été assez aveugle pour attirer ces malheurs, ne tarderait guère à s'en repentir. Si les Etats-Unis mettaient un pied dans le Brésil, qui pourrait élever une digue à leur ambition ?

La paix, l'union entre tous les Etats riverains de l'Amazone, voilà ce que conseillent la nature et l'intérêt commun.

Le Brésil, la Bolivie, le Pérou, l'Equateur, la Nouvelle-Grenade et Venezuela ont une œuvre immense et glorieuse à accomplir. Les mêmes besoins, les mêmes intérêts et aussi les mêmes dangers les unissent. Cette précieuse solidarité est le gage du succès de leur grande entreprise : la civilisation du vaste bassin des Amazones. Une amitié étroite et loyale entre tous ces Etats leur permettra d'assurer l'efficacité de leurs efforts communs par des mesures de plus en plus larges et fécondes : grâce à cette union, toutes leurs forces pourront abou-

Digitized by Google

tir au même but ; l'émigration européenne apportera dans ces belles contrées, la seule richesse qui leur manque : le travail. Une population laborieuse couvrira les rivages déserts des affluents de l'Amazone, l'industrie ajoutera ses merveilles aux merveilles de la nature, et l'Amérique méridionale aura le droit d'être fière de sa prospérité et de sa civilisation.

II.

Du droit de commerce.

« Le commerce, et non pas la conquête, telle est la « politique des Etats-Unis. L'esprit du siècle, poussé « vers les grandes entreprises, trouve toujours de « nouveaux champs pour ses pacifiques triomphes ; « mais sur aucun point du globe le commerce ne « peut produire des résultats aussi merveilleux que « sur l'Amazone et les autres grands fleuves des côtes « atlantiques de l'Amérique méridionale. »

C'est par cette déclaration pacifique que M. Maury commence son mémoire ; en la lisant, on ne soupçonnerait point à quelle orageuse conclusion conduit ce calme début. Pourtant, M. Maury ne dissimule pas trop

Digitized by Google

sa pensée. Avant même d'entrer dans la description des richesses que renferme le bassin des Amazones, il ne peut empêcher ses secrets désirs de se dévoiler dans cette phrase imprudente : « *On parle beaucoup de* « *Cuba et du Japon ; mais de toutes les questions diplo-* « *matiques* du jour, aucune n'est plus importante, « aucune n'intéresse davantage les Etats-Unis que la « libre navigation de ces fleuves majestueux et de leurs « affluents. »

On ne peut guères plus nettement annoncer au Brésil la visite prochaine d'une escadre de guerre des Etats-Unis, et, pour trancher la *question diplomatique*, qui intéresse si vivement l'Union, on enverra sans doute pour ambassadeur un autre général Lopez !

Nous reviendrons sur ces menaces qui percent souvent le voile transparent qui les couvre ; bornons-nous à présent à examiner quelle est cette politique du commerce dont M. Maury tire de pareilles conséquences.

« La politique du commerce — et le commerce est « la politique des Etats-Unis, dit l'auteur du mémoire « que nous réfutons, *exige que ce fleuve* (l'Amazone) « *soit ouvert aux bateaux à vapeur*, que cette vallée « soit peuplée et cultivée et qu'on y introduise les arts, « l'industrie et le commerce. »

Le droit des gens a posé aussi les principes du droit de commercer ; mais ils sont loins d'être en parfaite harmonie avec ceux de M. Maury.

Digitized by Google

L'humanité n'a pas été jetée dans le monde pour y devenir le jouet du hasard ; elle a son but vers lequel tendent tous ses efforts. C'est le bonheur, dont Dieu a déposé les éléments dans son sein, en lui imposant le devoir de les développer.

Le bonheur, c'est l'aspiration de l'humanité. L'homme cherche son bien-être ; tout d'abord, poussé par un instinct aveugle, il crut que les autres hommes étaient un obstacle à sa propre félicité ; il les regarda comme ses ennemis, et son isolement lui pesa ; alors il rechercha la société des hommes, et il trouva des jouissances inconnues dans un échange réciproque de services.

Les nations, ces grandes familles, ces individualités collectives, mues par le même désir de bien-être, aveuglées par la même ignorance, vécurent longtemps séparées les unes des autres ; elles veillaient avidement sur leurs propres richesses, regardant d'un œil de convoitise les richesses des autres peuples. Une vague intuition leur apprenait qu'elles avaient droit à une part des productions des autres climats ; et, ne comprenant point que la satisfaction de ce désir légitime était soumise à un devoir de réciprocité, elles marchèrent à la conquête de ces biens qui leur manquaient. De là ces guerres éternelles qui ne cessaient un instant que pour recommencer plus acharnées, plus sanglantes, sous l'empire du même besoin toujours renaissant.

Les chances du combat ne menant à aucun résultat définitif, le droit de la force perdit son prestige ;

Digitized by Google

la loi de l'échange lui succéda : les peuples entrevirent la solidarité qui unit forcément leurs intérêts ; une révolution immense s'opéra ; le commerce régularisa ce devoir d'union entre les nations, et la loi de l'humanité apparut et proclama ce principe que Montesquieu regarde avec raison comme la base du droit international : « Les diverses nations *doivent se faire dans la paix le* « *plus de bien et dans la guerre le moins de mal qu'il est* « *possible, sans nuire à leurs véritables intérêts* (1). »

La nature a veillé avec une rare prévoyance à ce que le concours harmonieux de tous les peuples vers la félicité générale ne pût jamais s'arrêter ; elle a réparti les produits divers sur tout le globe ; quelque grand que soit un pays, ils ne s'y trouvent jamais rassemblés ; l'art opère bien des miracles, mais sa magique puissance échoue devant les lois invariables de la nature. L'intelligence humaine n'a pu changer les climats ; les efforts combinés de la science et du travail obtiennent parfois d'un sol des produits qui lui sont étrangers ; mais c'est toujours avec d'énormes difficultés que l'on arrive à ce triomphe inutile de faire produire chez soi ce qui croît spontanément ailleurs. Les peuples ont renoncé à prodiguer ainsi sans profit leur intelligence et leur force, et ils ont reconnu la nécessité d'approprier la culture et l'industrie aux ressources du sol. Le besoin toujours croissant de bien-être entretient cette division féconde du travail ; les produits ainsi répartis se

(1) Montesquieu, *Esprit des lois*, Liv. 1, ch. 3.

Digitized by Google

multiplient, se perfectionnent sous des circonstances favorables ; et les peuples offrent le superflu de leur richesse en échange du superflu de la richesse des autres ; la consommation s'accroît, l'habitude des productions étrangères s'impose comme un besoin ; le lien qui unit les peuples se resserre, l'industrie arrive à ses limites, et chaque nation, en assurant sa propre félicité, concourt ainsi à la félicité des autres. Loi admirable qui règle l'harmonie de l'univers !

Tels sont les devoirs des nations entre elles ; mais les nations, toutes égales en droit, ne sont point égales en force ; la liberté du commerce serait absolue s'il était impossible à une nation d'abuser de sa puissance. Malheureusement la voix de la justice est parfois étouffée ; l'ambition nationale, le désir d'arrondir son territoire, d'augmenter sa richesse par l'acquisition d'un sol fertile, sont autant de passions qui ne peuvent point s'éteindre. D'un autre côté, l'appétit du lucre, *auri sacra fames*, poussant chaque individu à tirer le parti le plus avantageux de sa richesse particulière, pouvait occasionner dans une nation la rareté des produits nécessaire à ses propres sujets. Le devoir impérieux qu'a chaque Etat de veiller à son intégrité et d'assurer avant tout le bien-être des membres de sa société politique, a du apporter au droit d'échange des restrictions légitimes. Les devoirs d'une nation envers elle-même passent, en effet, avant ses devoirs envers les autres.

Digitized by Google

Ces deux droits, dont l'un est parfait, absolu, et dont l'autre est nécessairement subordonné, tendent à s'équilibrer de plus en plus. L'empire du commerce s'agrandit de tout le terrain que perd l'empire de la force ; mais comme elle ne peut tout-à-fait disparaître, la liberté du commerce sera toujours limitée ; les barrières s'abaisseront sans jamais entièrement s'effacer.

Tant qu'il sera possible à un Etat d'en opprimer un autre, tant que l'injustice n'aura point disparu du monde, tant que le vent des passions agitera l'humanité, le plus complet, le plus imprescriptible des droits d'une nation sera de veiller à son propre salut : *salus reipublicæ suprema lex esto* !

C'est ce principe incontestable qui a donné naissance à la création des douanes, et qui a dicté les restrictions nécessaires pour empêcher la liberté du commerce de dégénérer en un éternel danger pour la sûreté des peuples.

La légitimité de cette loi, interprête du plus grand besoin des individus et des sociétés, ressort avec tant d'évidence, que les plus fervents apôtres de la liberté du commerce se sont inclinés devant elle. Passons en revue la doctrine des publicistes, elle corrobore unanimement cette éclatante vérité.

« S'il est vrai qu'une nation doit échanger ses pro-
« duits avec ceux d'une autre nation, quand elle peut
« le faire sans se faire tort à elle-même, il n'en est

Digitized by Google

« pas moins vrai que par sa liberté et son indépen-
« dance naturelle, elle est le seul juge des cas de colli-
« sion ; c'est-à-dire qu'elle seule a le droit de décider
« si l'échange ou le commerce proposé lui fait tort, ou
« sert au but de la société et aux fins de la nature.
« Celui qui le demande doit respecter ce jugement,
« quelque faux qu'il lui paraisse, car autrement on
« porterait atteinte à la liberté et à l'indépendance des
« hommes et des nations ; la propriété ne produirait
« pas son effet, et la société ne pourrait pas subsis-
« ter... Celui qui a l'obligation de diriger les actions
« de ces sujets au bien commun peut défendre l'entrée
« ou la sortie de quelques objets de la nature ou de
« l'industrie, si, tout en apportant un avantage à quel-
« ques individus, elles nuisent à la communauté. Ni les
« citoyens ni les autres nations ne peuvent se plaindre
« sans injustice de cette prohibition : car les uns ont
« promis de sacrifier leurs intérêts privés au bien géné-
« ral, et les autres n'ont en réalité d'autre droit par-
« fait que celui d'offrir leurs produits ou de demander
« ceux des autres, sans qu'ils aient le droit d'exiger
« par la force que leurs offres soient acceptées ou leurs
« demandes satisfaites. Quand un souverain défend
« l'entrée ou la sortie de quelques denrées, il ne fait
« autre chose que de déclarer aux autres nations que
« ses intérêts ne lui permettent pas d'accepter la vente
« ou l'échange de quelques articles étrangers, ou de
« se priver de quelques-uns de ses propres produits ;

Digitized by Google

« et en cela il fait usage de ses droits et ne fait de « tort à personne (1). »

« Une nation a le droit de se procurer à un prix « équitable les choses qui lui manquent, en les ache- « tant des peuples qui n'en ont pas besoin pour eux- « mêmes. Voilà le fondement du droit de commerce « entre les nations, et en particulier du droit d'acheter. « On ne peut pas appliquer le même raisonnement au « droit de vendre, parce que, tout homme ou toute na- « tion étant parfaitement libre d'acheter ou de ne « pas acheter une chose qui est à vendre, et de l'ache- « ter de l'un plutôt que de l'autre, la loi naturelle ne « donne, à qui que ce soit, aucune espèce de droit de « vendre ses denrées ou marchandises chez un peuple « qui ne veut pas les recevoir. Par conséquent, tout « Etat est en droit de défendre l'entrée des marchan- « dises étrangères, *et les peuples que cette défense inté- « resse, n'ont aucun droit de se plaindre, pas même « comme si on leur avait refusé un office d'humanité.* « *Leurs plaintes seraient ridicules*, puisqu'elles auraient « pour objet un gain que cette nation leur refuse, ne « voulant pas qu'ils le fassent à ses dépens.

« Par la manière dont nous avons démontré *le* « *droit qu'a une nation d'acheter chez les autres ce qui* « *lui manque, il est aisé de voir que ce droit n'est pas*

(1) Lampredi. *Commerce des neutres en temps de guerre.* Pages 35 et 36.

Digitized by Google

« *de ceux* qu'on appelle parfaits, et qui sont accom-
« pagnés du droit de contrainte (1). »

« Aucune nation ne peut, en général, en obliger une
« autre à lui acheter des produits ou des marchandises
« qu'elle ne veut pas recevoir. C'est de là que vient
« le droit qu'a tout Etat de se refuser à admettre les
« produits étrangers ; et les peuples, auxquels cette
« défense n'est pas favorable, ne peuvent pas s'en
« plaindre, comme d'un office d'humanité qu'on leur
« aurait refusé ; leurs plaintes seraient vaines, parce
« qu'elles auraient pour objet un gain que l'Etat leur
« refuse, ne voulant pas qu'ils le fassent à ses dépens.

« *Il résulte de là que le commerce dépend de la volon-*
« *té de ceux qui veulent le faire, et qu'on est libre*
« *de l'exercer ou non avec un autre.* Il est même per-
« mis à une nation d'imposer à son commerce exté-
« rieur les conditions qu'elle juge favorables à ses
« intérêts, comme il dépend des autres de les admettre
« ou de les repousser. C'est ce qu'on appelle un droit
« imparfait, semblable à celui qu'a le pauvre à l'aumône
« du riche ; si on la lui refuse, il a raison de se
« plaindre, mais non pas le droit de l'exiger par la
« force, hors le cas d'une extrême nécessité.

« *Une simple permission de commercer ne donne au-*
« *cun droit parfait* ; parce que, si une nation a toléré
« pendant quelque temps qu'une autre soit venue com-
« mercer dans son pays, elle n'est point pour cela

(1) Vattel. *Droit des gens.* Liv. 1. ch. 8, § 88, 89, 90.

Digitized by Google

« obligée à le permettre toujours, elle peut mettre fin « à ce commerce selon sa volonté, soit en le prohibant « absolument, soit en faisant des réglements auxquels « doit se soumettre le peuple étranger, sans qu'il puisse « se plaindre d'aucune injustice (1). »

« Comme chaque nation n'est tenue de faire le « commerce avec les autres, que quand elle peut le « faire sans se nuire à elle-même, et comme tout « dépend en dernier ressort du jugement que chaque « Etat se forme de ce qu'il peut et de ce qu'il doit « faire, les nations ne peuvent compter que sur des « généralités, telles que la liberté inhérente à chacune « de commercer, et en outre, *sur des droits imparfaits « qui dépendent du jugement d'autrui, et qui sont « par cela même toujours incertains* : par conséquent, « si elles désirent s'assurer pour elles mêmes de « certains avantages constants et déterminés, elles « doivent se les procurer par des traités. Comme les « promesses et les engagements exprès sont inviola- « bles, toute nation sage et vertueuse doit mettre son « attention à examiner et à peser un traité de com- « merce avant de le conclure, pour ne pas s'engager à « quelque chose de contraire à ce qu'elle se doit à elle « même et aux autres.

« Tant qu'il n'existe pas de traité, le principe le plus « simple paraît être, que chaque nation a le droit de

(1) Olmeda y Leon, *Eléments du droit public de la paix et de la guerre*, tome 1, p. 120 à 123.

Digitized by Google

« borner et même de défendre entièrement son com-
« merce et celui de ses colonies aux Etats étrangers,
« soit absolument, soit conditionnellement. Elle est
« donc pleinement autorisée ; 1.° à prohiber l'importa-
« tion et l'exportation de certaines marchandises; 2° à
« prélever des droits de douane et à les augmenter à
« son gré; 3° *à prescrire la manière dont on doit faire*
« *le commerce dans ses Etats* (1). »

Chitty va même plus loin ; il établit la légitimité du droit qu'a la métropole de prohiber complètement aux nations étrangères le commerce avec ses colonies. « Toutes les puissances, qui ont formé des établisse-
« ments au dehors, se sont approprié d'une telle
« manière pour elles mêmes le commerce de leurs pos-
« sessions, soit en le réservant exclusivement à leurs
« sujets, soit en accordant des monopoles à des com-
« pagnies commerciales, que les colons ne peuvent pas
« entretenir le moindre commerce avec d'autres nations;
« par conséquent, le commerce dans ces possessions
« n'est pas libre pour les nations étrangères ; on ne
« leur permet pas même de débarquer dans le pays,
« ni d'approcher avec leurs navires à la portée d'un tir
« de canon de la côte, excepté dans le cas de néces-
« sité urgente. Ce droit d'exclure toute nation étran-
« gère des colonies, étant une partie du droit qui auto-
« rise la métropole à empêcher les transactions com-

(1) Chitty. *Lois commerciales.* 2 *p.* 39 *et* 40.

Digitized by Google

« merciales avec un autre Etat, est admis et reconnu « par toutes les nations (1). »

« Le commerce entre les Etats de l'Europe est « maintenant libre en temps de paix; de sorte que, le « cas de représailles excepté, aucune nation n'est exclue « du commerce avec d'autres, et qu'on n'a pas besoin « de traités pour en assurer la jouissance. Mais cette « liberté vague n'empêche pas qu'on continue à faire « jusqu'à présent tous les règlements, et à introduire « toutes les restrictions qu'on juge conformes à ses inté- « rêts, et par conséquent : 1° *d'excepter le commerce « étranger de certains endroits, de quelques provinces, « ou de le borner à d'autres*; 2° *de fixer le mode « d'importation et d'exportation*; 2° de défendre l'im- « portation et l'exportation de certaines marchandises « et d'en augmenter à son gré le catalogue (2). »

« On peut regarder comme une *obligation générale*, « *mais vague et imparfaite* pour chaque nation, de ne « pas se refuser au commerce avec les autres, *quand « il ne lui est pas nuisible.*

« Chaque nation a le *droit incontestable de se refuser « au commerce avec une autre nation quelconque*, et « par conséquent, lorsqu'elle s'y prête, de fixer les

(1) Chitty. *Lois commerciales*, tome 1. p. 79.

(2) De Martens. *Droit des gens moderne de l'Europe*. T. 1 p. 314 et 315.

Digitized by Google

« conditions et les restrictions qu'elle considère con-
« formes à ses intérêts (1). »

Ainsi, de l'avis des publicistes et des économistes, la liberté du commerce doit toujours être limitée par le droit qu'ont les nationalités de se conserver ; les nationalités ne peuvent jamais se tuer elles-mêmes.

Cette doctrine a été constamment pratiquée par les nations, qui toutes ont élevé autour d'elles un cercle protecteur de garanties, destinées à les sauvegarder contre l'instinct cupide des populations d'une part, et les ambitions nationales de l'autre. Ce consentement universel des peuples résulte des traités de commerce qu'ils contractent ; ils croient si peu que le commerce international soit un droit absolu et parfait, que quand ils désirent s'accorder des avantages réciproques, ils stipulent ces concessions dans des traités publics ; leur propre volonté donne un caractère parfait à un devoir imparfait par sa nature.

Le Brésil ne se conforme-t-il pas à ces prescriptions de la raison et de la coutume ? M. Maury accumule contre l'empire les reproches les plus injustes et les plus acerbes ; mais le Brésil y répond par sa conduite à la fois prudente et libérale.

Est-il resté par hazard au dehors de l'humanité ? A-t-il privé le monde des richesses de son territoire ? établi autour de ces frontières une ligne impénétrable

(1) De Martens. *Droit des gens moderne de l'Europe.* Tome 1, p. 340 et 341.

Digitized by Google

au commerce des autres nations ? A en croire M. Maury, le Brésil ressemblerait à cet avare qui mourut de faim en contemplant son trésor. Quelle nation est assez aveugle aujourd'hui, assez ennemie d'elle-même, pour se condamner à une mort inévitable en refusant de livrer le superflu de ses produits en échange d'autres produits qui lui sont nécessaires ? Loin d'avoir commis cette faute, le Brésil appelle, encourage le commerce extérieur. M. Maury lui-même le confesse : « *Les Etats-* « *Unis achètent aujourd'hui la moitié de son principal* « *article de commerce, le café ; et il est lui-même un* « *très bon consommateur de nos produits. Ch.* 6. » Comment concilier cet aveu avec ces accusations contre la *politique japonaise* du Brésil, avec cette colère qui se traduit par les termes les plus injurieux, pour ne pas dire les plus grossiers (1) ?

Tout en apportant son contingent de produits au grand marché du monde, tout en obéissant à la loi générale du commerce, l'Empire ne pouvait point mettre sa sécurité en péril. Par un acte qui l'honore, il a admis dans ses rivières intérieures le pavillon du Pérou, et il concédera ce bienfait aux nations riveraines de l'Amazone qui lui donneront les mêmes garanties publiques que le Pérou ; mais la prudence lui conseille impérieusement de ne point étendre ce privilége à toutes les nations du monde. M. Maury voit dans l'exercice de

(1) M. Maury dit dans son dernier chapitre que le Brésil suit une politique de *chien attaché à sa niche.*

Digitized by Google

ce droit une injustice ; pourquoi ne commence-t-il point à appliquer ce droit des gens nouveau à son propre pays, au fleuve Saint-Laurent ? Pourquoi son indignation ne se tourne-t-elle point contre l'Angleterre qui s'obstine comme le Brésil a vouloir rester maîtresse chez elle, et qui n'accorde aux Etats-Unis la faculté provisoire de naviguer dans le Saint-Laurent, que contre des concessions réciproques, et sous la réserve expresse de son droit exclusif ? Le Brésil n'empêche nullement le commerce international, il y impose des conditions nécessaires à sa sûreté, il fait ce que font toutes les puissances, il règle sa navigation intérieure. Sous pavillon brésilien, tout le monde peut remonter et descendre l'Amazone, porter au sein de l'empire les marchandises étrangères, les vendre ou les échanger contre les produits du territoire.

M. Maury ne veut point de cette liberté sage, conforme à la raison et à la coutume de tous les peuples ; par quoi prétend-il donc la remplacer ? Par une liberté illimitée, qui emporte avec elle la négation des droits des nations ? Supprimez les garanties qu'un Etat impose au nom de sa sécurité, laissez pénétrer une nation puissante au milieu d'une nation à peine organisée, et vous aurez préparé le naufrage prochain de cette nationalité trop confiante. C'est ce communisme des peuples, qui tournera toujours à l'asservissement du plus faible par le plus fort, que M. Maury veut imposer au nom de la liberté et de la civilisation. « La nature

Digitized by Google

« dit un des plus célèbres publicistes de notre épo-
« que, pour amener les peuples favorisés à l'associa-
« tion générale, les a séparés des autres par des bar-
« rières naturelles qui mettent une entrave à leurs inva-
« sions et à leurs conquêtes. Et vous, sans prendre de
« garanties, vous levez ces barrières ! Vous jugez inu-
« tiles les précautions de la nature ! Vous jouez l'indé-
« pendance d'un peuple pour satisfaire l'égoïsme d'un
« consommateur qui ne veut plus être de son pays !...
« Vous nous promettez que le travail échangera le
« travail, et il se trouve que Brennus a jeté furtivement
« son épée dans la balance ! »

Nous recommandons ces éloquentes paroles aux méditations de M. Maury, et à celles de la Bolivie ; elles les édifieront sur cette théorie pleine de menaces prêchée dans l'intérêt de l'humanité. Non, l'intérêt général de l'humanité ne peut pas exister en dehors de l'intérêt spécial de chaque nation ; il repousse ce communisme barbare des peuples, cette conspiration contre les nationalités faibles, cet acheminement au monopole des nations puissantes que l'on décore du nom de liberté absolue du commerce !

Il nous coûte de le déclarer, mais un examen attentif du mémoire de M. Maury nous a laissé cette conviction, que lui-même ne s'aveuglait point sur les conséquences fatales de son système. C'est précisément cette tendance au monopole qui lui plaît dans la liberté absolue du commerce ; s'il désire voir cette liberté

Digitized by Google

sans limites et sans garantie s'établir dans l'Amérique duSud, c'est qu'il y pressent le germe du monopole du commerce de ce vaste continent au profit de sa patrie.

Il n'est malheureusement que trop facile de démontrer que cet intérêt que M. Maury professe pour l'humanité toute entière sous-entend un égoïsme national, et qu'il n'y a au fond de ces paroles sonores que l'intérêt spécial et exclusif des Etats-Unis.

M. Maury affecte pour la république de Bolivie un zèle charitable : il la montre enfermée entre les Cordillières, le Brésil et le Paraguay, sans issue pour ses produits. Il raye de la carte le port de Cobija, porte ouverte sur l'Océan Pacifique ; laisse de côté la voie de communication prompte et commode que les affluents du Paraguay peuvent facilement établir entre le territoire bolivien et l'Atlantique ; et indique l'Amazone comme la sortie naturelle des marchandises de la Bolivie. Si ce zèle pour les intérêts de la république voisine était sérieux, M. Maury aurait, par ignorance, donné un conseil inutile et même dangereux. Les affluents boliviens de l'Amazone sont coupés par des barres nombreuses formées par d'énormes rochers. Le Madeira, dans sa partie supérieure, voit son cours obstrué par douze cascades qui en interceptent la navigation ; les lits du Beni et du Mamoré sont semés de bancs de sable et d'écueils à fleur d'eau : ces obstacles naturels seront difficilement renversés, quelques unes de ces barres sont infranchissables, il faudrait détour-

Digitized by Google

ner le cours du fleuve et creuser un canal latéral pour le passage des bâtiments. Tous les voyageurs, qui ont parcouru ces contrées, ont fait mention de ces accidents naturels ; M. Castelnau, que M. Maury a dû consulter puisqu'il le cite souvent, décrit minutieusement les chûtes d'eau de ces rivières. Les immenses difficultés que les affluents boliviens de l'Amazone opposent à la navigation étaient donc connues de M. Maury.

Le Vermejo et le Pilcomayo, dont le cours est paisible, le Paraguay dont la navigation est facile, ne sont-ils point propres à la communication de la Bolivie avec la mer ? Ils pénètrent au centre de la république, arrosent les provinces les plus peuplées et les plus fertiles de la Bolivie ; M. Maury lui-même s'est complu à en énumérer les richesses, et dans une lettre qu'il cite comme renseignement, se trouvent ces mots : « *Le pays* « *situé sur les sources de ce fleuve* (les sources de la « Plata) *est plus peuplé que les rives de l'Amazone.* » La Bolivie aurait donc un avantage évident à envoyer et à recevoir ses marchandises par le Pilcomayo et le Vermejo; et M. Maury, s'il avait été réellement animé du désir d'être utile à cette république, aurait fait valoir les bénéfices certains qu'on peut tirer de la navigation des affluents du Paraguay. Pourquoi, au contraire, néglige-t-il le Vermejo et le Pilcomayo, et ne parle-t-il que des affluents de l'Amazone ? Parce que ces affluents de l'Amazone mèneraient les produits de la Bolivie à un point de l'Atlantique où « *les vents et les courants sont*

Digitized by Google

« *tels, que ces marchandises passeraient forcément devant*
« *notre porte.* « « Les avantages, dit *M. de Castro Mo-*
« *raes Antas*, de la navigation à vapeur ne seront
« réels pour la Bolivie, d'après l'opinion de M. Maury,
« que si cette navigation amène aux portes des Etats-
« Unis les produits de l'Amérique du Sud. Le Para-
« guay et la Plata offrent un chemin commode et
« avantageux pour gagner l'Atlantique et les marchés
« du continent européen. Tout porte à croire que ce
« point doit devenir le foyer commercial pour les répu-
« bliques de la Confédération Argentine, le Paraguay,
« une partie du Brésil et la Bolivie... La Bolivie peut
« se servir du Pilcomayo et du Vermejo ; elle ne ren-
« contrera pas dans le Paraguay, où se jettent ces
« rivières, les mêmes difficultés que présente la partie
« supérieure du Madeira, hérissée de cascades. Qu'im-
« porte la navigabilité du Paraguay et de la Plata,
« qu'importe la navigabilité du Vermejo et du
« Pilcomayo, si ces fleuves vont se perdre dans
« l'Océan à une si grande distance des Etas-Unis ?
« A quoi peuvent servir ces rivières, si à leur embou-
« chure les vents et les courants n'*obligent pas les pro-*
« *duits à passer à la porte* de la patrie de M. Maury ? »

Préparer le monopole du commerce de l'Amérique du Sud pour les Etats-Unis, c'est là le secret de la touchante affection qu'il professe pour la Bolivie et les républiques hispano-américaines : ce rêve enchanteur le poursuit au milieu de ses descriptions de la

Digitized by Google

vallée des Amazones et la lui fait paraître plus riche et plus merveilleuse encore; il calcule d'avance ce que ce monopole rapportera à sa patrie, et son ambitieuse espérance se trahit malgré ses efforts : « Les « vents et les courants de la mer, répète-t-il encore au « chapitre VI, sont disposés de telle manière, que, « n'importe où soit le marché, tout bâtiment qui ira « de ce point à l'embouchure de l'Amazone et récipro- « quement sera forcé, soit à l'allée soit au retour, de « passer par notre porte.

« Les ports atlantiques des Etats-Unis sont des sta- « tions intermédiaires entre l'embouchure de l'Ama- « zone et tous les marchés du monde. Les vents géné- « raux et le grand courant équatorial poussent de la « bouche des Amazones au passage de la Floride où « mènent également les eaux du Mississipi. Ces deux « magnifiques fleuves s'unissent, pour ainsi dire, à nos « pieds et répandent leurs richesses le long de nos « plages.

« *C'est pour ces puissantes raisons* que la libre navi- « gation de l'Amazone et la colonisation de sa vallée « intéressent le monde entier, *et plus spécialement « l'Union. C'est pourquoi il appartient aux Etats-Unis « de prendre l'initiative en rendant libre pour toutes les « nations la navigation de ce fleuve. Ainsi le veut la « politique du commerce, ainsi l'exigent les nécessités « du christianisme.* » Tout ce grand amour pour les républiques riveraines de l'Amazone, pour le monde

Digitized by Google

entier, pour la civilisation, et même pour le christianisme, n'est en réalité qu'un égoïsme national à peine caché sous de pompeuses et séduisantes paroles. Le zèle pour l'humanité aboutit à une question de comptoir, *desinit in piscem !*

La doctrine de M. Maury a déjà obtenu quelque succès, elle a fait des prosélytes ; il va sans dire qu'ils sont américains. Au mois de mai 1851, deux lieutenants de la marine des Etats-Unis, MM. William Lewis Herndon et Lardner Gibbon partirent de Lima pour un voyage d'exploration dans la vallée des Amazones ; ils viennent de publier leurs notes de voyage ; c'est un mémoire plus emphatique encore que celui de M. Maury : sous les descriptions poétiques dont il est rempli se retrouvent les mêmes tendances, les mêmes aspirations égoïstes. Arrivé au sommet des Cordilières, M. Herndon contemple les torrents qui s'échappent des flancs de la montagne : « *Ces eaux*, dit-il (1), « *courent à la rencontre des rivières de notre conti-* « *nent septentrional, et tendent à mettre*, pour les « fins pratiques du commerce et de la navigation, les « *embouchures du Mississipi et de l'Amazone en contact* « *l'une avec l'autre, de façon à ne plus former qu'un* « *seul cours d'eau qui s'étend devant nos portes.* Cepen- « dant la distance à parcourir par eau entre les deux » sources ne peut être moindre de dix mille milles.

(1) *Exploration de la vallée des Amazones* par le lieutenant Herndon. 1re partie.

Digitized by Google

« Nous sommes entrés pour la première fois dans « la région des célèbres mines du Pérou. Une énorme « quantité d'argent a été extraite de la cordillière où « nous étions ; les versants dont les eaux se jettent « dans l'Amazone sont les plus riches en minéraux. Le « commerce, en remontant et en descendant ce grand « fleuve et ses tributaires, ne pourrait-il point faire « dévier ce courant d'argent de son cours occidental « vers le Pacifique ? *il le dirigerait par l'Amazone vers « les Etats-Unis, pour faire équilibre à cette immense « quantité d'or de la Californie et de l'Australie dont « nous sommes à la veille d'être inondés.* » M. Herndon croit sans doute, comme M. Maury, que la Providence n'a eu d'autre but, en créant l'Amazone que de continuer le Mississipi, et qu'elle a destiné les Etats-Unis à recueillir le monopole du commerce de tout le Nouveau-Monde.

Certes, l'amour de la patrie est la plus noble des vertus, mais il peut devenir la source de toutes les injustices. Désirer pour sa patrie la prospérité et la richesse, c'est le devoir de tout bon citoyen ; mais pousser l'ambition nationale jusqu'à vouloir lui sacrifier les intérêts des autres nations, semer la discorde entre des Etats unis et voisins, c'est toucher l'égoïsme qu'a si bien flétri Cicéron : « Celui qui veut tirer tout à lui, « rompt et dissout la société humaine. *Quam si ad se quisque rapiat, dissolvetur omnis humana consortio* (1). »

(1) Cicéron. *De officiis*, lib. 3, chap. 6.

Digitized by Google

M. Maury ne se contente point d'exciter la convoitise de ses compatriotes, de calomnier le Brésil, de tromper les républiques de l'Amérique, il approuve je ne sais quel complot obscur tramé dans l'ombre contre la paix du Brésil. Il cite dans son mémoire une lettre qu'il prétend écrite du Chili par un citoyen des Etats-Unis ; dans cette lettre, dont il ne cite pas l'auteur, s'étale sans pudeur le désir d'obtenir pour les Etats-Unis le monopole du commerce dans l'Amérique du Sud. Qu'on en juge par ces citations :

« Depuis ma dernière correspondance, j'ai fait con-
« naissance avec ***, chilien d'origine, que Gibbon avait
« déjà vu à Cochabamba en Bolivie. Ce *** est certaine-
« ment un homme habile.... D'après lui, le président de
« Bolivie nourrit des dispositions favorables à notre
« égard, et il n'hésiterait point à concéder des priviléges
« à une compagnie de navigation à vapeur qui lui ferait
« à cet effet des propositions convenables. Ne connais-
« sant point en Bolivie d'autre individu, avec lequel
« je puisse m'entendre au sujet de la navigation de
« l'Amazone, je n'hésitai point à saisir cette occasion ;
« *car il n'y a pas de temps à perdre, si les Etats-Unis*
« *veulent assurer à leurs citoyens le commerce intérieur*
« *de l'Amérique Méridionale.* »

Pauvre humanité, la voilà restreinte aux habitants de l'Union !

« Sans donner un complet crédit aux renseignements
« de ***, continue la lettre, je résolus de mettre à

Digitized by Google

« profit l'influence qu'il exerçait sans doute sur le « président de Bolivie, *pour appuyer notre projet* sur « la navigation de l'Amazone, *et empêcher*, autant que « possible, *le triomphe de la politique exclusive du « Brésil*. Guarios, village de 400 habitants, situé au « confluent du Mamoré et de l'Itenez, et Exaltation, « ville de 4,000 habitants, sont les populations les « plus importantes que la Bolivie possède sur le Ma- « moré, en dessous de la ville de Trinité ; je proposai « à *** de conseiller au président de déclarer ces « deux ports ouverts au commerce étranger. Il trouva « cette idée *lumineuse*, et par le dernier courrier écri- « vit au président à ce sujet. Il m'assure que le prési- « dent *est disposé à ne faire aucune concession aux « Brésiliens, et que le peuple américain est le seul, à « ses yeux, qui puisse apporter à la Bolivie la richesse, « la force et la civilisation.* »

« Je suis certain que le gouvernement de la Bolivie « ouvrira au commerce étranger les ports de Guarios « et d'Exaltation. *Nous aurons gagné un grand point.* « Cette mesure indiquera que la république désire « entamer avec nous des relations commerciales, et « nous pourrons alors *exiger que le Brésil ne mette « point d'obstacle à notre commerce avec elle.* »

Cette lettre est-elle authentique ou supposée ? Peu importe ; M. Maury en prend la responsabilité, il la publie dans son mémoire et en approuve la tendance. Son zèle pour les intérêts de la Bolivie consiste à assu-

Digitized by Google

rer aux Etats-Unis le monopole du commerce intérieur de cette république ; son amour pour l'humanité n'est qu'un prétexte pour obtenir un privilége exclusif de navigation à vapeur pour les citoyens américains. Ce but est avoué, proclamé, et l'on peut apprécier la moralité des moyens qu'il emploie pour y arriver !

Où ne mène point la passion ? Il y aurait injustice à refuser à l'officier de marine américain une rare pénétration ; ses études sur la navigation et sur la direction des courants maritimes lui ont valu une réputation méritée ; mais, aveuglé par l'égoïsme national, cet esprit distingué ne recule point devant les conséquences les plus absurdes au point de vue des lois physiques de la nature. Le désir de confisquer, si l'on peut s'exprimer ainsi, au profit de sa patrie la navigation intérieure de tout le continent méridional de l'Amérique, lui a fait concevoir le projet chimérique d'établir une navigation intérieure, qui partirait de l'embouchure du Rio de la Plata pour aboutir à l'embouchure de l'Orénoque en face du Mississipi.

L'Orénoque communique avec l'un des affluents de l'Amazone, le Rio Negro, au moyen d'un canal naturel appelé le Cassiquiare. C'est un cours d'eau sans profondeur, entièrement impraticable aux bateaux à vapeur, et dont l'eau coule sur des rochers avec l'impétuosité d'un torrent. Dans l'Orénoque se trouvent les cataractes de Maypurès et d'Aturès aussi hautes que celles du Niagara ; le Rio Negro, avant de se jeter dans le Cassi-

Digitized by Google

quiare n'est qu'une longue suite de barres infranchissables. Pour M. Maury les obstacles n'existent point; il lui restait pourtant à découvrir entre les eaux de la Plata et celles de l'Amazone une voie de communication. Ces deux bassins sont séparés par une haute chaîne de montagnes qui part des Cordilières et s'étend jusqu'à l'Atlantique. M. Maury ne s'arrête point pour si peu, la montagne gène son projet, il supprime tout simplement la montagne.

Ce qui a donné naissance à ce rêve fantastique, c'est un passage des voyages de M. Castelnau « Une « excursion dans la partie septentrionale de la province « de Matto-Grosso, dit le voyageur français, m'offrit « l'occasion de déterminer la position des sources du « Paraguay et du Tapajoz ; *et je pus contempler les « bras des deux plus grands fleuves du monde, la Plata « et l'Amazone, sortant sous nos pieds des entrailles de « la terre et entrelacés l'un avec l'autre...* On pourra « peut-être quelque jour établir une communication « entre ces gigantesques courants, puisque le maître de « la maison où nous étions nous assura avoir essayé, « *dans le but d'arroser son jardin,* de détourner les « eaux d'un des ruisseaux vers le lit de l'autre. »

Ces minces filets d'eau que la bêche d'un jardinier réunit et confond, descendent des versants des Andes et deviennent d'immenses rivières, séparées par de hautes montagnes. Et parce que le jardinier a joint leurs sources, M. Maury conclut qu'il est facile de faire pour

Digitized by Google

les grands fleuves ce qu'il a fait pour les petits ruisseaux !

« C'est encore un problème, dit en effet M. Maury, « de savoir si les eaux de la Plata et de l'Amazone « communiquent par un canal naturel, comme le Cassiquiare qui unit l'Amazone à l'Orénoque. Alors la « navigation intérieure s'étendrait depuis Buenos-Ayres, « sous le 35e degré de latitude sud jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, au 11e degré de latitude nord, « sous lequel ce fleuve se jette dans la mer des Caraïbes. Une pareille navigation apporterait dans nos « ports les produits des côtes atlantiques de l'Amérique du Sud, et verserait ses trésors dans le même « bassin où le Mississipi porte avec ses flots l'excédant de sa production et de sa richesse.

« De toute façon, que ce canal naturel existe ou « non, nous pouvons entrevoir l'époque où la culture « et la civilisation, aidées par la vapeur, auront pris « racine dans le grand bassin des Amazones ; alors ces « canaux, que la nature n'a point achevés, seront complètements ouverts par l'art. La Plata remontera, « pour ainsi dire, vers sa source ; la sortie de tous les « produits commerciaux sera sous l'Equateur, où « l'Amazone se précipite dans l'Océan. »

La Cordilière qui s'étend des Andes à l'Atlantique a disparu ; le torrent du Cassiquiare a apaisé tout d'un coup ses flots tumultueux, les cascades d'Artarès et de Maypurès se sont abîmées sous les flots de l'Oré-

Digitized by Google

noque, à la parole de M. Maury. Le propriétaire du jardin d'Estirado ne se doutait guères, en arrosant ses fleurs, du miracle qu'il allait provoquer !

Admettons que ce rêve impossible se réalise, que M. Maury ait nivelé les montagnes et rendu dociles les flots des torrents ; quel bénéfice en aura retiré l'Amérique du Sud et le commerce en général ? Est-ce que par hazard Montevideo et Buenos-Ayres auront jamais intérêt à faire remonter leurs produits par ces fleuves intérieurs ? Est-ce que l'Océan n'offrira pas toujours une voie de communication plus rapide, plus commode et moins dispendieuse ? La mer peut jeter les marchandises de l'Amérique sur tous les marchés, tandis que l'Orénoque ne débouche que dans la mer des Antilles. Les bâtiments à vapeur qui sillonnent l'Océan n'abandonneront point ce grand chemin du monde pour traverser les régions intérieures du continent et aboutir à la mer des Caraïbes.

Cette chimère irréalisable que caresse l'ambition de M. Maury ne pourrait profiter jamais qu'aux Nord-Américains ; si ce miracle s'opérait, les Etats-Unis, et leur puissante marine, seraient maîtres du commerce du nouveau monde, en attendant qu'ils deviennent maîtres de son territoire !

Et M. Maury répète qu'il ne songe qu'aux intérêts de l'humanité, de la civilisation et du christianisme ! Un grand monarque prononça jadis ces ambitieuses paroles : *L'Etat, c'est moi !* l'orgueil de l'Union a dépassé

Digitized by Google

l'orgueil de Louis XIV ; M. Maury lui fait dire fièrement : *L'Humanité, c'est moi !*

M. Maury n'a du reste fait qu'ériger en système la politique suivie par sa patrie. On se souvient de l'expédition du Japon. Le gouvernement de l'Union se plaignait d'actes de barbarie exercés par les Japonais sur des naufragés américains. M. Lévyssohn, qui avait résidé au Japon pendant cinq années comme chef de la factorerie hollandaise, démentit ces récits mensongers, et prouva, par des pièces et documents officiels, que ces prétendus griefs n'étaient que des calomnies. Mais le but des Etats-Unis était atteint ; le mensonge avait excité l'enthousiasme des Américains ; l'expédition fut résolue.

On n'allègua plus la nécessité de tirer vengeance d'insultes faites à l'Union dans la personne de quelques-uns de ses citoyens ; l'Union, prenant en main les intérêts de la civilisation et de l'humanité, voulait, disait-elle, faire ouvrir les portes du Japon au commerce en général. « Nous avons, dit M. Maury, expédié une escadre au Japon, pour lui faire sentir qu'on ne peut pas à la fois faire partie du monde et vivre en dehors de lui. Le territoire qu'occupe le Japon a été placé par Dieu sur la terre, il n'est pas permis au Japon de l'en retirer par sa politique. »

Le commodore Perry, chargé de cette grande mission, partit pour le Japon avec des forces imposantes, un vaisseau de ligne, trois frégates à vapeur, et plusieurs

Digitized by Google

bricks : les équipages de ces bâtiments avaient été renforcés de sept cents hommes de débarquement ; et le 31 mars 1854, après de longues entrevues avec les princes officiellement nommés par l'empereur du Japon, un traité fut conclu à Kanagawa.

L'Europe, dont les Etats-Unis avaient spontanément et généreusement épousé la cause, attendait impatiemment le résultat de cette expédition. Sa surprise fut grande à la publication du traité de Kanagawa. Les intérêts du commerce en général avaient été complétement oubliés, et le gouvernement de l'Union, jaloux du monopole des Hollandais, avait seulement voulu le partager avec eux. Les conventions stipulées donnaient uniquement aux bâtiments américains le droit de stationner dans les rades de Hakodade et de Pimoda, sous les mêmes conditions que les bâtiments néerlandais !

L'Union n'avait même pas suivi l'exemple de l'Angleterre, qui lors du traité de Nankin, avait employé son influence à faire profiter tous les pavillons des faveurs commerciales et maritimes que lui concédait la Chine. La fameuse expédition des Américains leur procura quelques avantages exclusifs, mais n'avança en rien les intérêts du commerce en général.

A ces mots d'humanité et de civilisation invoqué par M. Maury, un seul écho répond : c'est le canon du *Cyane* ! La civilisation ! c'est elle qui a répandu par le monde le dogme saint de l'égalité, qui a confondu l'orgueil du fort et relevé la dignité du faible ; c'est elle

Digitized by Google

qui a appris le pardon aux ennemis, et a arrêté sur les lèvres du vainqueur le barbare *Væ victis*. Et vous, qui vous vantez d'être ses apôtres, vous promenez en son nom la destruction dans des villes sans défense, vous donnez en proie à l'incendie ce que le canon avait épargné ! Le monde indigné tressaille encore au récit de ces tristes exploits, et la civilisation n'acceptera jamais comme un hommage les ruines fumantes de Greytown !

Digitized by Google

Digitized by Google

V.

Du traité de commerce entre le Pérou et les Etats-Unis.

M. Maury n'a pas lui-même grande confiance dans les arguments qu'il présente, au nom du droit des gens, en faveur de la prétention des Etats-Unis ; mais il n'abandonne point facilement le terrain ; et s'arme pour réclamer le droit de navigation dans l'Amazone d'un traité conclu entre le gouvernement du Pérou et le gouvernement des Etats-Unis.

Les dispositions de ce traité, relatives à la navigation et au commerce, sont contenues dans les articles II, III et X dont voici la traduction :

« La République du Pérou, désirant augmenter « le commerce le long de ses côtes par le moyen de « la navigation à vapeur, s'engage à concéder au citoyen « des Etats-Unis qui établirait une ligne de bâteaux à

Digitized by Google

« vapeur régulière entre les différents ports d'entrée du « territoire péruvien, les mêmes priviléges de charger « et décharger des marchandises, d'entrer dans nos « ports pour prendre ou débarquer les passagers, les « bagages, l'argent monnayé, l'or et l'argent en lingots, « de porter le malle des courriers, d'établir des dépôts « de charbon, de construire des machines et les ate- « liers nécessaires à la réparation des bâteaux à vapeur, « *et enfin tous les avantages dont jouirait quelque* « *société ou compagnie.*

« Chacune des parties contractantes s'engage par le « présent traité à ne concéder à d'autres *aucun privi-* « *lége, faveur ou immunité*, en matière de commerce « et de navigation, *qui ne fussent immédiatement éten-* « *dus aux citoyens de l'autre partie contractante*, les- « quels en jouiront gratuitement ou moyennant une « compensation d'une valeur proportionnée ; si la con- « cession était sous conditions, ces conditions seraient « réglées d'un commun accord.

« Les Etats-Unis d'Amérique et la République du « Pérou conviennent mutuellement qu'il y aura liberté « réciproque de commerce et de navigation entre les « citoyens et sur les territoires respectifs des deux Etats. « Les sujets de l'une des deux républiques pourront fré- « quenter avec leurs bâtiments *les côtes, ports et parages* « de l'autre où le commerce étranger serait autorisé, ré- « sider dans tous les points des deux territoires, y occu- « per des maisons d'habitation et des magasins ; et tout

Digitized by Google

« ce qui leur appartiendra sera respecté et exempt de « visites et d'inspections arbitraires.

« Lesdits citoyens auront pleine liberté de faire dans « toutes les parties des territoires des deux républiques, « conformément aux conditions établies par les règle- « ment respectifs, le commerce de toute espèce de mar- « chandises, produits naturels ou manufacturés, dont le « commerce ne serait point absolument prohibé : ils « pourront aussi ouvrir des magasins, boutiques et « ateliers, conformément aux mêmes réglements mu- « nicipaux et de police, obligatoires pour les citoyens « du pays. »

« Le Brésil, dit M. Maury, par son traité du 23 octo- « bre 1851, au lieu de nous exclure de l'Amazone, « nous y introduit, puisque, par stipulation solen- « nelle avec le Pérou, *les citoyens américains possè-* « *dent déjà le droit de fréquenter avec leurs bâtiments* « *toutes les côtes, ports et parages du Pérou où le* « *commerce étranger est ou serait permis.*

« Par son traité avec les Etats-Unis le Pérou s'est « obligé à ne concéder aux autres nations *aucun pri-* « *vilége, faveur ou immunité* en matière de commerce « et de navigation, qui ne soit immédiatement étendu « aux citoyens des Etats-Unis.

« Par conséquent, le traité du 23 octobre 1851 nous « donne le droit d'entrer dans l'Amazone jusqu'au « point où le Pérou *à pu l'accorder*, parce que nous « avons le même droit qu'a le Brésil de commercer sur

Digitized by Google

« les tributaires péruviens de l'Amazone, *si nous pou-*
« *vons arriver jusque là.* »

C'est ainsi que M. Maury pense établir, en faveur des Etats-Unis, le droit de navigation *dans tout le cours de l'Amazone.*

Le traité d'octobre 1851, célébré entre le Brésil et le Pérou, concéderait, d'après M. Maury, des droits à l'Union, qui n'étaient point partie intervenante!

Avant de discuter cette étrange prétention, nous rappellerons que le but parfaitement défini de cette convention dont nous avons cité le texte, était d'appeler à la vie commerciale les contrées arrosées par les affluents de l'Amazone, but qui intéressait directement, également, les deux Etats propriétaires de ces territoires. Il s'agissait d'animer une solitude, de peupler un immense désert; une seule chose égalait la grandeur de ce projet, c'était la difficulté de l'entreprise. Les deux Etats comprenaient qu'un décret ne suffisait point, et que pour produire le miracle, ce n'était point tout de prononcer le *fiat lux;* aussi donnèrent-ils aux stipulations du traité un caractère provisoire : c'était une expérience faite en commun, et destinée à révéler les meilleurs moyens pratiques d'implanter le commerce et l'industrie dans ce pays désert. Le préambule parle en effet, « *d'un essai qui fera mieux connaître quelles* « *sont les bases et les conditions qui devront servir de* « *bases définitives à ce commerce et à cette navigation.* »

Les deux Etats, cherchant la réalisation d'un besoin

Digitized by Google

commun, ne pouvaient point renverser d'une main ce qu'ils édifiaient de l'autre ; ils durent donc commencer par jeter à terre les obstacles qui s'opposaient au commerce ; le premier obstacle, c'était la frontière ; et pour exciter l'activité commerciale sur ce point ils renoncèrent mutuellement aux droits d'entrée sur les marchandises qui traversaient la frontière : les douanes furent retirées de toute la ligne qui sépare le Pérou du Brésil. Ce système de concessions réciproques amena l'ouverture des rivières communes aux citoyens des deux nations, qui d'abord affirmèrent *leur droit exclusif à cette navigation*. Telles sont les bases sur lesquelles le Pérou et le Brésil ont résolu de faire une expérience sérieuse pour s'éclairer sur les besoins de leurs pays, et sur les moyens les plus efficaces à employer pour les satisfaire.

Ce traité fut complété par les articles suivants :

Articles séparés.

« Pour plus ample explication de l'article 2 de la « convention signée ce même jour, les hautes parties « contractantes conviennent en outre des articles « suivants :

« ART. 1er. Les entrepreneurs de la navigation à « vapeur, dont parle l'article 2 de la convention « célébrée ce même jour, devront se soumettre aux « conditions ci-après énoncées :

« 1° Dans la première année, les bateaux à vapeur

Digitized by Google

« devront faire trois voyages, dans la seconde quatre, « dans les trois suivantes, six voyages au moins. Si ce « nombre ne pouvait être atteint, à cause de circons- « tances provenant de *la grande distance, de l'obs- « truction du fleuve, d'expériences à faire pour la navi- « gation, de manque de combustible* ou de causes « semblables, les entrepreneurs ne recevront que 5,000 « piastres pour chaque voyage accompli pendant les « deux premières années, et 3,000 piastres pour « chaque voyage accompli dans les autres années.

« 2° Ils conduiront gratuitement les malles du gou- « vernement et du courrier, et les déposeront dans « tous les endroits riverains par où ils passeront, « jusqu'au terme de leur voyage.

« 3° Ils porteront gratuitement, dans chaque voyage, « jusqu'à quatre employés civils, militaires ou ecclé- « siastiques au service de l'un des deux gouverne- « ments et les bagages desdits employés. Chacun des « deux gouvernements aura droit au transport de « deux tonneaux de marchandise.

« 4° Ils seront obligés de transporter dans les « bateaux à vapeur ou de faire remorquer les troupes, « munitions, prisonniers des deux gouverments, mo- « yennant une juste indemnité qui sera fixée quand « l'expérience aura montré quels sont les dépenses « que ce service entraîne.

5° L'entreprise s'entendra avec les deux gouverne- « nements sur les points respectifs du fleuve, jusqu'où

Digitized by Google

doivent arriver les bateaux à vapeur, sur les ports où ils « doivent toucher, et elle se soumettra, malgré l'exemp- « tion de toute espèce d'impôt dont elle jouit, aux « réglements de police et de douane.

« Art. II. Chacun des deux gouvernements concède « à l'entreprise la propriété d'un quart de lieue carrée, « dans les endroits où il sera nécessaire d'établir un « dépôt de combustible, si le terrain n'appartient pas « à un particulier ; mais l'entreprise perdra ses droits « à cette propriété, si elle n'accomplit point, pendant « cinq années consécutives, les engagements qu'elle a « contractés par le présent traité. Elle pourra, dans « tous les terrains libres, couper du bois, ouvrir des « mines de charbon de terre et les exploiter. . . . . .

« Art. 4. Les présents articles séparés auront la « même force et valeur que s'ils étaient textuellement « insérés dans la convention signée aujourd'hui. »

Les hésitations, les tâtonnements, si l'on peut s'exprimer ainsi, que trahissent ces articles séparés sont une preuve évidente du caractère tout provisoire de ce traité.

M. Maury prétend que le traité par lequel le Pérou s'engage à étendre aux citoyens des Etats-Unis toute faveur et privilége de commerce et navigation accordés aux citoyens d'une autre nation, donne aux citoyens des Etats-Unis le droit d'entrer dans l'Amazone. Cette prétention ne supporte point la discussion.

Que réclament les Etats-Unis? Un droit naturel,

Digitized by Google

absolu ? Le Brésil exerce la souveraineté sur l'embouchure des Amazones et sur toute la partie du fleuve, dont il possède les deux rives ; il peut, nous l'avons démontré, permettre ou refuser l'entrée de ce fleuve aux nations étrangères. Si les nations étrangères sont obligées de se soumettre à la décision du Brésil, il est bien évident, qu'en aucun cas, les Etats-Unis n'auront un droit absolu à la navigation de la partie brésilienne de l'Amazone.

Le gouvernement de l'Union ne conteste nullement cette application rigoureuse des principes du droit international. M. W. L. Marcy, secrétaire du gouvernement des Etats-Unis, écrivait, il y a à peine un an, au ministre du Brésil près le cabinet de Washington, que son gouvernement considérerait *comme une offense aux droits du Brésil* l'entrée d'un bâtiment américain dans l'Amazone sans la permission de l'empire. « Le soussigné, « dit cette note (1), n'hésite point à déclarer à M. « Moreira, que les employés de l'Union ne faciliteront « point, en connaissance de cause, la sortie d'un « bâtiment qui partirait dans le but *de violer les lois du* « *Brésil. Et; le cas échéant, le gouvernement des Etats-* « *Unis ne prendrait point sur lui la responsabilité de* « *justifier un pareil acte.* » Dans une autre note diplomatique du 23 septembre 1853, M. Marcy émet l'espoir de voir avant peu le Brésil décréter la libre navigation

(1) Note du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à la légation impériale à Washington, 20 avril 1853.

Digitized by Google

des Amazones ; mais, jusque là, une entreprise qui aurait pour but de forcer l'entrée du fleuve serait *illégale*, « *emporterait une violation des droits du Brésil.* Et si » un citoyen de l'Union avait *la témérité de l'essayer*, *il* « *tomberait sous le coup de la loi.* »

M. Maury lui-même, par une de ces contraditions auxquelles il est si sujet, reconnaît implicitement les droits du Brésil. « La rivière Tocantins coule entière- « ment, dit-il, dans le territoire du Brésil qui a, par « conséquent, le droit de l'ouvrir ou non au commerce « étranger ; sa conduite à cet égard ne peut être un « motif légitime de plainte pour aucune nation. » Ce droit sur le Tocantins résulte de la souveraineté du Brésil sur le territoire que baigne ce fleuve. La même cause produit le même effet relativement à l'Amazone.

Si ce n'est pas un droit naturel que M. Maury réclame en faveur des Etats-Unis, ce droit qu'il invoque ne peut résulter que d'une convention spéciale.

Nul ne peut renoncer à un droit au profit d'un autre, que celui qui le possède. Le Brésil tout seul a pu valablement accorder aux citoyens de l'Union l'entrée de l'Amazone. Où est cette stipulation ?

M. Maury ne met en avant qu'un traité conclu entre le Pérou et les Etats-Unis. Comment une convention passée entre le Pérou et les Etats-Unis peut-elle obliger le Brésil ? Comment le Pérou peut-il disposer des droits de souveraineté du Brésil ? Le Brésil est-il intervenu dans cette convention ? a-t-il été consulté ? y a-

Digitized by Google

-il donné son adhésion ? Non : dès lors, il n'a pu être dépossédé, sans son consentement, d'un droit incontestable.

Quand même le gouvernement du Pérou aurait expressément accordé aux Etats-Unis la navigation de la partie brésilienne de l'Amazone, cette concession ne produirait aucun effet, elle serait radicalement nulle, par cette simple raison que l'on ne peut pas disposer du bien d'autrui, et que je ne puis pas vous faire don de la maison qui appartient à mon voisin. Mais le Pérou n'a même pas stipulé cette concession en faveur des Etats-Unis.

Le 15 avril 1853, le gouvernement du Pérou rendit le décret suivant, qui explique comment il interprétait le traité d'octobre 1851.

Décret du gouvernement de la République du Pérou touchant la navigation des eaux intérieures de cet Etat, et la colonisation des territoires adjacents.

« José Rufino Echenique, président de la République, considérant :

« 1° Que c'est pour le gouvernement un devoir « d'appeler la civilisation et la population dans les « plaines fertiles du territoire péruvien baignées par « l'Amazone et ses affluents.

« 2° Qu'il est nécessaire, pour encourager les « hommes laborieux qui voudraient se livrer au tra- « vail et trouver ainsi leur bien être, de leur accorder « les moyens de s'établir dans ces contrées.

Digitized by Google

« 3° Que le moyen le plus utile et le plus efficace « d'attirer l'immigration étrangère, dont le pays a tant « besoin, est d'aider la colonisation et l'établissement « de familles dans ces contrées.

« 4° Que, grâce à cette émigration, l'on pourra, par « des mesures réellement sociales et conformes à nos « institutions, amener à la vie civilisée les tribus sau- « vages qui vivent dans l'est du Pérou.

« 5°. Que, sans préjudice des mesures plus amples « que le congrès pourra prendre pour arriver à ces « fins, l'entrée prochaine de bateaux à vapeur dans « les rivières intérieures qui baignent ces territoires, « rend urgente l'adoption de mesures propres à don- « ner l'impulsion aux progrès et améliorations, qui « doivent inévitablement résulter du développement des « relations commerciales et de la navigation de l'Ama- « zone.

« Conformément à la délibération du conseil d'Etat « en date du 21 février dernier, décrète :

« ART. I. Conformément au traité conclu le 23 octo- « bre 1851 avec l'empire du Brésil, sont libres *pour* « *les sujets et bâtiments brésiliens, et pour tout le temps* « *que durera le traité*, la navigation, le commerce et « le trafic par les eaux de l'Amazone, dans la partie du « littoral appartenant au Pérou jusqu'à Nauta au con- « fluent de l'Ucayali.

« ART. II. *Les sujets et citoyens des autres nations* « *qui possèdent aussi des traités avec le Pérou, en vertu*

Digitized by Google

« *desquels ils jouissent des droits de la nation la plus*
« *favorisée, et à qui ces traités assurent les mêmes droits*
« *relatifs au commerce et à la navigation, pourront,*
« *dans le cas où ils obtiendraient l'entrée dans les eaux*
« *de l'Amazone, jouir sur le littoral du Pérou des droits*
« *concédés par l'article antérieur aux sujets brésiliens.* »

. . . . . .

Ce décret, dans son article 2, reconnaît les droits absolus du Brésil à la navigation exclusive de l'Amazone inférieur ; les Etats-Unis pourront naviguer dans les rivières intérieures du Brésil, *s'ils obtiennent l'entrée de l'Amazone.* C'est une condition préalable, nécessaire, que le gouvernement du Pérou n'avait nul besoin d'insérer dans cette convention. Le Pérou n'a jamais considéré son décret du 15 avril 1853 comme conférant aux Etats-Unis un droit quelconque sur la navigation de la partie brésilienne de l'Amazone ; c'eût été un empiétement sur la souveraineté de l'Empire.

C'est ce que déclare expressément M. Tirado, ministre des relations extérieures du gouvernement péruvien :
« Ce décret, dit-il dans une note diplomatique adres-
« sée le 38 septembre 1853 à M. Cavalcanti de Albu-
« querque, ministre plénipotentiaire du Brésil à Lima,
« est loin d'être conçu dans l'idée de porter atteinte
« aux droits du Brésil, puisque dans le même article 2,
« cette concession est subordonnée à la condition que
« les nations, qu'un traité avec le Pérou met dans le
« cas de profiter de cet avantage, *obtiendront préala-*

Digitized by Google

« *blement l'entrée dans les eaux de l'Amazone ; dispo-*
« *sition qui a eu pour objet spécial de sauvegarder les*
« *droits du Brésil.*

« Rien ne forçait sans doute le gouvernement à
« exprimer cette restriction, puisque les droits du
« Brésil sur ses rivières intérieures, le droit d'entrer
« et de naviguer dans la partie de ces rivières qu'il
« domine d'après le droit international et les traités,
« *ne dépendent en rien des déclarations de mon gouver-*
« *nement.* L'omission ou l'insertion de cette condition
« n'empêcherait nullement ces droits d'être efficaces.
« Aussi le gouvernement, loin de désirer fournir un
« prétexte à une violation des droits du Brésil, en
« inscrivant cette condition dans son traité, a voulu au
« contraire, *manifester par un acte spontané le désir*
« *qu'il nourrit de voir ces droits respectés.* »

Un acte public du gouvernement du Pérou déclare officiellement, qu'aucune des nations riveraines de l'Amazone ne peut à elle seule conférer le droit de naviguer sur les affluents de ce fleuve qui ne coulent pas entièrement dans son propre territoire, et que le consentement collectif de tous les Etats riverains est nécessaire pour proclamer la liberté de navigation dans l'Amazone. Tel est le sens d'une note adressée le 13 juillet 1853 aux gouvernements du Brésil, de Venezuela, de la Nouvelle-Grenade et de l'Equateur, pour les engager à envoyer leurs représentants à un congrès qui aurait pour but de régler en com-

Digitized by Google

mun la navigation de l'Amazone et de ses affluents.

Le gouvernement du Pérou reconnaissait ainsi la justesse des observations présentées, le 30 avril 1853, par le ministre du Brésil à Lima. « Dans une affaire « d'une si haute importance, lit-on dans cette lettre « remarquable (1), la plus grande clarté est néces- « saire. Nous avions le droit d'espérer que le gouver- « nement du Pérou saisirait cette occasion pour décla- « rer d'une manière explicite que, d'après son opinion, « le gouvernement brésilien a seul le droit d'ouvrir et de « fermer la porte de l'Amazone. Ce droit parfait, indis- « pensable à la sûreté du Brésil, dans le territoire « duquel la nature a placé non seulement l'embouchure, « mais encore les deux rives de ce fleuve, sur une « étendue de plus de six cents lieues, a été jusqu'au- « jourd'hui universellement respecté, et continuera à « l'être tout le temps que les principes de justice ser- « viront de base à la conduite des Etats. Il résulte « évidemment de ce droit qu'aucun Etat riverain de « l'Amazone ne peut conclure avec un autre *Etat non* « *riverain*, de traité ou de convention sur la navigation « dudit fleuve, *sans que le Brésil ait été consulté*. Et « comme, en vertu du même droit, cette navigation « est soumise à des circonstances exceptionnelles, il « est clair que les traités ou conventions, célébrés par

(1) Note adressée le 30 avril 1853, au gouvernement du Pérou par M. Cavalcanti de Albuquerque, ministre plénipotentiaire du Brésil à Lima.

Digitized by Google

« un Etat non riverain de l'Amazone avec un des Etats « riverains relativement à la navigation intérieure, ne « peuvent comprendre en aucune façon la navigation « de ce même fleuve. »

Le Pérou n'a donc jamais pensé à céder aux Américains un droit qu'il ne possédait point lui-même, et M. Maury, en invoquant ce traité de 1851 en faveur des Etats-Unis, tombe dans l'erreur signalée par le ministre des relations extérieures du Pérou dans la note du 30 septembre 1853 : « si le traité d'avril, écrivait « alors M. Tirado, a fait surgir quelques prétentions « contraires aux intérêts et aux droits du Brésil, mon « gouvernement n'en doit point porter la responsabi- « lité, car un gouvernement n'encourt aucune res- « ponsabilité, si ses actes servent de prétexte ou d'occa- « sion à une violation des droits des gouverne- « ments amis, quand il n'a ni directement autorisé ni « approuvé d'aucune façon ces applications erronées. « Vous reconnaîtrez, j'espère, la justesse de ces obser- « vations qui s'appliquent parfaitement à ces compa- « gnies qui s'organisent *en invoquant*, dites-vous, *le « prétendu droit que leur confère le décret du 15 avril. « Ce décret n'a pu créer aucun droit au préjudice du « Brésil*; et ceux qui l'invoquent pour violer les droits « souverains de l'Empire, s'appuient sur de *fausses « prétentions* : car il est clair que le *gouvernement du « Pérou n'a pu ni voulu leur conférer de pareils droits* :

Digitized by Google

« c'est ce qui résulte des dispositions expresses du traité « d'avril 1851. »

M. Maury soutient que le décret de 1851, combiné avec le traité de commerce et de navigation conclu entre le Pérou et les Etats-Unis, confère un droit absolu ou relatif à la navigation de tout le cours de l'Amazone ; le Pérou nie qu'il ait jamais songé à créer un pareil droit en faveur des Etats-Unis, et avoue que sa volonté eût été d'ailleurs impuissante, puisqu'il ne pouvait empiéter sur la souveraineté du Brésil.

Ce traité de 1851, par sa nature même, se refuse à toute application qu'on en voudrait faire à une nation autre que celles qui l'ont célébré. Quels sont les Etats qui y ont pris part ? des Etats riverains d'un même fleuve. Dans quel but ? celui de régler des intérêts communs à ces Etats, intérêts dont la communauté résulte de rivières et de frontières communes. C'est pourquoi l'un des articles établit expressément que la *navigation de ces rivières appartient exclusivement aux Etats riverains.*

Les Etats-Unis ont-ils une frontière ou une rivière commune à leur territoire et à celui du Pérou ? Quels sont leurs Etats limitrophes des provinces péruviennes ?

Les conditions spéciales, relatives à la position géographique des deux parties contractantes, empêchent que les stipulations contenues dans ce traité soient étendues à une autre nation qui ne soit pas dans les

Digitized by Google

mêmes conditions. L'article 1er établit que les marchandises ou embarcations qui passeront du territoire d'un des deux Etats dans le territoire de l'autre par une frontière commune aux deux Etats, seront exempts de tout impôt de douane ou d'octroi. Cette exception est tellement spéciale au commerce qui s'effectue d'une frontière à l'autre, que les marchandises brésiliennes qui entreraient au Pérou par les ports du Pacifique ne jouiraient nullement de la même immunité, pas plus que les produits du Pérou qui viendraient par mer à Bahia ou à Rio Janeiro. Comment dès lors étendre aux Etats-Unis les dispositions de cet article? Le traité tout entier règle la navigation des rivières communes aux deux Etats; et les Etats-Unis, ne possédant aucune partie des affluents de l'Amazone, n'ont aucun droit à réclamer pour eux le bénéfice de cette convention.

Le Pérou, par un acte public, s'est engagé à traiter les Etats-Unis sur le pied de la nation la plus *favorisée*; il ne peut faire aux citoyens d'une nation une concession gratuite, unilatérale, sans l'étendre immédiatement aux citoyens de l'Union. Mais ces sortes de stipulations n'ont rien de commun avec les conventions bilatérales, les concessions à titre onéreux comme celle qu'établit le traité de 1851. Le Pérou ouvre ses rivières intérieures au Brésil, parce que le Brésil lui ouvre réciproquement ses rivières intérieures; le Pérou exempte de droits les marchandises brésiliennes entrant sur son territoire par la frontière commune, parce que le Brésil exempte réci-

Digitized by Google

proquement de droits les marchandises péruviennes qui entrent sur son territoire par la frontière commune ; il n'y a là aucune faveur, aucun privilége, c'est un échange ; chacun des deux Etats donne dans le but de recevoir, c'est une convention bilatérale. Si le Pérou au contraire avait purement et simplement déclaré franche l'entrée des produits de l'Angleterre, les Etats-Unis auraient droit à réclamer pour leurs produits le même privilége, mais non pas si cette exemption n'était qu'un acte de réciprocité. Les deux nations s'imposent un sacrifice mutuel : il n'y a ni privilége ni immunité. Les Etats-Unis ne peuvent donc point arguer de leur traité avec le Pérou, puisque le Pérou n'a accordé aucune faveur au Brésil.

Le traité entre le Pérou et les Etats-Unis ne peut donc s'appliquer en aucune façon à la convention de 1851. L'article 2 du décret du 15 avril 1853 ne peut pas non plus étayer les prétentions de M. Maury, car il consacrerait un abus de pouvoir et n'aurait aucune vertu, d'après l'opinion du gouvernement du Pérou lui-même. Déclarer que le pavillon de l'Union pourra naviguer dans les rivières intérieures du Pérou, *sous la condition d'obtenir l'entrée de l'Amazone*, c'est insérer dans un traité une clause inutile, c'est concéder un droit illusoire, puisque l'exercice de ce droit est absolument subordonné à la volonté souveraine d'un tiers. Quel profit tirerait la France d'une déclaration par laquelle les Etats-Unis leur permettrait

Digitized by Google

de naviguer dans les affluents du Saint-Laurent et dans les Grands-Lacs ? L'Angleterre occupe l'entrée du Saint-Laurent et peut, à son gré, ouvrir ou fermer le fleuve aux étrangers ; la déclaration de l'Union n'obligerait pas l'Angleterre, et ne profiterait en rien à la France. Les Etats-Unis et l'Angleterre sont dans une situation absolument semblable à celle du Pérou et du Brésil. Pourquoi ce qui est incontestable dans l'Amérique du Nord est-il contesté dans l'Amérique du Sud ? Le Brésil, outre l'embouchure de l'Amazone, possède les deux rives du fleuve pendant un espace de plus de six cents lieues, les plus importants affluents de l'Amazone coulent dans le territoire de l'empire, la partie du bassin de l'Amazone comprise dans le Brésil est plus vaste, non seulement que la partie péruvienne, mais encore que la partie comprise dans le territoire des cinq autres Etats riverains ; tandis que le Saint-Laurent ne coule entre deux rives anglaises que pendant un espace fort restreint. M. Maury ne songe même pas à contester le droit exclusif de l'Angleterre, et il se révolte contre le droit du Brésil. C'est pour la navigation du Saint-Laurent qu'il devrait, pour être d'accord avec lui-même, réclamer tout d'abord l'application de sa théorie : le commerce en général trouverait autant d'avantages à pénétrer dans l'immense territoire qu'arrose le Saint-Laurent que dans la région baignée par l'Amazone ; les Etats-Unis ont là un intérêt direct, immédiat. Quelle est donc la cause de cette contradic-

Digitized by Google

tion ? C'est que M. Maury ne croit nullement au droit qu'il invoque.

Du reste, s'il pouvait exister un doute sur l'interprétation du traité conclu entre le Pérou et les Etats-Unis, et sur le sens de l'article 2 de la convention de 1851 et de l'article 2 du décret de 1853, la question est aujourd'hui résolue. La condition préalable imposée par l'art. 2 du décret du 15 avril 1853, ne pouvant se réaliser par la volonté d'aucune des parties contractantes, annulait le prétendu droit renfermé dans le même article. Toute clause inutile est dangereuse ; c'est pour cette raison que le Pérou, voulant sagement lever tous les doutes, et montrer qu'il reconnaissait au Brésil la souveraineté exclusive sur ses rivières intérieures, fit la déclaration suivante :

Décret du gouvernement du Pérou du 4 janvier 1854.

« José Rufino Echenique, président de la Républi-
« que, — considérant :

« Que le décret du 15 avril 1853 a soulevé plusieurs
« questions qu'il est nécessaire de résoudre,

« Décrète :

« Art. 1. Les sujets brésiliens pourront librement
« naviguer dans les affluents péruviens de l'Amazone,
« conformément à l'art. 1er du traité du 23 octobre
« 1851.

« Art. 11. Le gouvernement désignera dans cha-

Digitized by Google

« cune des rivières où les entrepreneurs qui obtien-
« draient ou auraient obtenu le privilége de naviga-
« tion à vapeur, conformément au § 5 de l'art. 1. addi-
« tionnel du traité avec le Brésil, pourront charger
« décharger leurs marchandises.

« ART. III. *Si quelqu'autre Etat prétendait que ses*
« *sujets ont, en vertu de traités conclus avec la Répu-*
« *blique, droit à naviguer dans la partie péruvienne*
« *de l'Amazone et de ses affluents, le gouvernement accor-*
« *dera ou refusera ce privilége, selon les stipulations*
« *des traités en vigueur, et sous les conditions qu'il*
« *jugera justes et convenables.*

« ART. IV. Le gouvernement du Pérou, reconnais-
« sant que les Etats riverains ont tous droit à la navi-
« gation de l'Amazone, reconnaît en même temps la
« nécessité qu'il y a pour eux de faire d'un commun
« accord les réglements de police et autres qu'ils doi-
« vent adopter.

« ART. V. Le présent décret n'est que déclaratoire
« de celui du 15 avril 1854 pour les points spécifiés
« dans les articles antérieurs.

« Donné au palais du gouvernement de Lima le 4
« janvier 1854. »

Le gouvernement du Pérou s'est lui-même chargé de renverser les prétentions de M. Maury; elles n'avaient pour base qu'une fausse interprétation du traité de 1851, et l'obscurité de l'article 2 du décret de 1853 pouvait servir d'auxiliaire à la mauvaise foi; le gouvernement

Digitized by Google

du Pérou, qui a concouru au traité, et rendu le décret, s'est expliqué sur ces deux actes de manière à détruire tous les doutes.

Le Pérou déclare solennellement que les Etats riverains de l'Amazone ont seuls le droit de régler la navigation de ce fleuve et de ses affluents ; que le concours de tous les Etats riverains est nécessaire pour faire un réglement général, parce que chacun d'eux a des droits absolus sur la partie de ces rivières qui coule exclusivement sur son propre territoire.

La conséquence évidente de cette déclaration c'est qu'aucun traité, conclu par un seul des Etats riverains avec un Etat non riverain, n'a pu donner à cet Etat un droit quelconque sur la partie de l'Amazone qui n'appartenait pas exclusivement à l'Etat riverain intervenant au traité.

Le droit exclusif du Brésil sur la navigation inférieure de l'Amazone est resté parfait et intact.

Nous avons démontré que le traité de 1851, ne contenant aucune *faveur* faite par le Pérou au Brésil, ne pouvait servir d'appui à une réclamation des Etats-Unis, ayant pour but d'obtenir pour les citoyens de l'Union la faveur accordée par le Pérou aux citoyens brésiliens. Le gouvernement du Pérou le déclare implicitement, puisque la nation qui prétendrait, en vertu des traités, avoir droit à la navigation des affluents péruviens de l'Amazone est obligée, par le décret de

Digitized by Google

1854, à exposer sa réclamation au gouvernement du Pérou, *qui la repoussera ou l'admettra.*

En résumé, aucun traité n'a porté ni pu porter atteinte aux droits exclusifs du Brésil sur la navigation de la partie brésilienne de l'Amazone et de ses affluents. Le Brésil, dans l'exercice de sa souveraineté, accorde ou refuse l'entrée de ses rivières ; il les a, dans un intérêt commun, ouvertes aux républiques du Pérou et la Nouvelle-Grenade. Ces mesures lui sont dictées par son propre intérêt ; mais aucune nation ne peut justement réclamer pour elle les mêmes concessions.

Les Etats-Unis, comme toutes les puissances, peuvent demander au Brésil, comme une faveur, l'ouverture du grand fleuve à leurs bâtiments ; mais si l'Empire, qui ne peut et ne doit consulter que ses intérêts, et qui est le seul juge de ce qui lui convient, ne trouve point opportun d'accéder à leur demande, les Etats-Unis n'auront qu'à s'incliner devant sa volonté souveraine.

Digitized by Google

Digitized by Google

VI.

De la politique du Brésil.

Les Thébains, dit l'histoire, condamnèrent Pindare à l'amende pour avoir loué les Athéniens; c'était un crime à leurs yeux que de rendre justice à leurs ennemis. M. Maury n'a point à redouter le sort du célèbre poète. Le Brésil ne peut pas être considéré comme l'ennemi des Etats-Unis; mais l'égoïsme national de M. Maury ne pardonne pas au Brésil d'être un obstacle aux projets ambitieux qu'il a rêvés pour sa patrie; il prend à tâche de dénigrer, de calomnier le gouvernement de l'empire avec autant d'amertume que d'injustice. Quand il peignait les richesses du bassin des Amazones, sa vive imagination lui inspirait des descriptions exagérées; il semait l'or et les diamants d'une main prodigue, et trouvait dans les rivières des *pierres précieuses encore inconnues aux lapidaires*: la même

Digitized by Google

exagération se retrouve dans les accusations qu'il lance au gouvernement du Brésil ; après avoir excité la cupidité de ses compatriotes, a-t-il voulu leur souffler la haine qui paraît l'animer lui-même contre le gouvernement du Brésil ?

Si M. Maury avait été sérieusement animé du désir d'être utile au commerce en général, s'il avait été convaincu que l'ouverture de l'Amazone était un bien pour le monde entier et un bien pour l'Empire, il pouvait exposer ses raisonnements et ses preuves avec tout le calme d'un homme qui parle au nom de la raison. Mais accumuler les reproches les plus immérités, accuser sans se donner la peine de fonder ses accusations, ajouter l'acrimonie à l'injustice des griefs, oublier le respect qu'on doit à une nation amie et le respect qu'on se doit à soi-même jusqu'à remplacer les arguments par des injures, est-ce bien le moyen de persuader ?

« Le Brésil, dit M. Maury, a adopté une politique « pire que celle du Japon, *puisqu'il exclut la culture*, « *la civilisation et le commerce* du plus beau pays du « monde ! »

Cette comparaison flatteuse du Brésil avec le Japon revient à chaque instant sous la plume de M. Maury : il est vrai qu'il dit quelque part que le Japon ne commerçait point avec l'Union, tandis que le Brésil échange ses produits contre ceux des Etats-Unis ; contradiction flagrante que M. Maury ne daigne point

Digitized by Google

expliquer, et qui ne l'empêche nullement de persister à signaler le Brésil comme un autre Japon, inaccessible au commerce.

Parfois M. Maury se trouve en face de faits si évidents qu'il lui est impossible de les nier; alors il les dénature, et, grâce à son esprit de dénigrement, les mesures les plus libérales deviennent des attentats contre la civilisation. C'est le système qu'il emploie vis-à-vis du traité du 23 octobre 1851.

Le Brésil, fort d'un droit incontestable, consacré par le droit des gens, par la coutume des nations et par les traités, pouvait, nous l'avons prouvé, interdire absolument la navigation de l'Amazone à tous les pavillons étrangers. Les Etats propriétaires de la partie supérieure du fleuve auraient été privés d'une voie de communication avec l'Atlantique; le Brésil a préféré sacrifier une partie de son droit en faveur de ces Etats; il leur a offert spontanément, sous les garanties nécessaires à sa propre sécurité, l'entrée du grand fleuve brésilien. Voyons comment M. Maury considère cette généreuse concession.

« Le Brésil, apprenant que la libre navigation de « l'Amazone commençait à être un sujet de conversa- « tion dans les cercles politiques et commerciaux des « Etats-Unis, prit immédiatement les mesures les plus « actives pour inutiliser toute tentative de notre part « qui eut pour objet la libre navigation de l'Amazone.

« Il redoubla d'énergie dans la guerre contre Rosas,

Digitized by Google

« et se hâta d'envoyer des ministres extraordinaires et « plénipotentiaires dans le Pérou, la Bolivie, l'Equa- « teur, la Nouvelle Grenade et Venezuela, avec mission « de conclure, avec chacune de ces républiques, des « traités stipulant en faveur du Brésil un droit exclu- « sif à la navigation de l'Amazone et de ses affluents.

« Son but était d'empêcher les nations commerçan- « tes de célébrer avec ces républiques des traités con- « cernant la navigation fluviale. Le Brésil voulait retar- « der le progrès de ces Etats, *leur fermer plus étroi- « tement que jamais l'issue de ces grandes artères du « commerce,* et perpétuer ainsi la stagnation et la mort « qui pendant trois cents ans ont régné dans le grand « bassin fluvial de l'Amazone.

« *Le Pérou tomba dans ce piége et signa le traité.* »

Le Brésil proposait d'ouvrir aux Etats riverains de l'Amazone l'embouchure de ce grand fleuve, M. Maury en conclut qu'il voulait les priver de communication avec l'Océan ! Le Brésil permettait à leurs produits de passer librement par son propre territoire, M. Maury en conclut qu'il veut fermer tout débouché à ces produits ! Le Brésil prétendait retenir ces produits prisonniers ; et la preuve qu'en donne M. Maury, c'est qu'il leur ouvrait une porte de sortie ! N'est-ce point un affligeant spectacle de voir un homme de talent, un homme qui a rendu à la science d'incontestables services, outrager ainsi non seulement la vérité et la justice, mais même le bon sens ?

Digitized by Google

A qui ce traité devait-il apporter le plus d'avantages ? Au Brésil, ou aux républiques hispano-américaines ? Le Brésil est propriétaire de l'embouchure et des deux rives de l'Amazone sur une étendue de plus de six cents lieues ; de nombreux affluents sillonnent les provinces de l'empire, les produits de ces riches contrées pouvaient parcourir librement ces rivières, descendre dans le grand fleuve qui les menait jusqu'à l'Océan. Maître absolu de cette immense voie de communication, le Brésil n'ajoutait en rien à ses droits par le traité qu'il proposait ; les récoltes de ses plaines, les bois de ses forêts, les métaux et les pierres précieuses de ses mines arrivaient jusqu'à la mer sans avoir à traverser d'autre territoire que celui de l'empire.

Le Pérou ne jouit point des mêmes facilités. Il possède des provinces fertiles arrosées par ces affluents de l'Amazone, des villes importantes comme Laguna, Sarayacu et Nauta situées sur les bords de ces rivières ; si le Brésil avait maintenu son droit de fermer la partie inférieure de ses rivières au pavillon péruvien, les productions de ces contrées devaient remonter l'Ucayali et l'Ituallaga, gravir les montagnes des Cordilières, s'embarquer à Callao, doubler le cap Horn, et traverser tout l'Océan Atlantique avant d'arriver sur les marchés de l'Europe ; les frais de cet immense et difficile parcours par terre et par eau grevaient à la fois les produits exportés et les marchandises d'importation. La

Digitized by Google

du Pérou, qui a concouru au traité, et rendu le décret, s'est expliqué sur ces deux actes de manière à détruire tous les doutes.

Le Pérou déclare solennellement que les Etats riverains de l'Amazone ont seuls le droit de régler la navigation de ce fleuve et de ses affluents ; que le concours de tous les Etats riverains est nécessaire pour faire un réglement général, parce que chacun d'eux a des droits absolus sur la partie de ces rivières qui coule exclusivement sur son propre territoire.

La conséquence évidente de cette déclaration c'est qu'aucun traité, conclu par un seul des Etats riverains avec un Etat non riverain, n'a pu donner à cet Etat un droit quelconque sur la partie de l'Amazone qui n'appartenait pas exclusivement à l'Etat riverain intervenant au traité.

Le droit exclusif du Brésil sur la navigation inférieure de l'Amazone est resté parfait et intact.

Nous avons démontré que le traité de 1851, ne contenant aucune *faveur* faite par le Pérou au Brésil, ne pouvait servir d'appui à une réclamation des Etats-Unis, ayant pour but d'obtenir pour les citoyens de l'Union la faveur accordée par le Pérou aux citoyens brésiliens. Le gouvernement du Pérou le déclare implicitement, puisque la nation qui prétendrait, en vertu des traités, avoir droit à la navigation des affluents péruviens de l'Amazone est obligée, par le décret de

Digitized by Google

1854, à exposer sa réclamation au gouvernement du Pérou, *qui la repoussera ou l'admettra.*

En résumé, aucun traité n'a porté ni pu porter atteinte aux droits exclusifs du Brésil sur la navigation de la partie brésilienne de l'Amazone et de ses affluents. Le Brésil, dans l'exercice de sa souveraineté, accorde ou refuse l'entrée de ses rivières ; il les a, dans un intérêt commun, ouvertes aux républiques du Pérou et la Nouvelle-Grenade. Ces mesures lui sont dictées par son propre intérêt ; mais aucune nation ne peut justement réclamer pour elle les mêmes concessions.

Les Etats-Unis, comme toutes les puissances, peuvent demander au Brésil, comme une faveur, l'ouverture du grand fleuve à leurs bâtiments ; mais si l'Empire, qui ne peut et ne doit consulter que ses intérêts, et qui est le seul juge de ce qui lui convient, ne trouve point opportun d'accéder à leur demande, les Etats-Unis n'auront qu'à s'incliner devant sa volonté souveraine.

Digitized by Google

Digitized by Google

VI.

De la politique du Brésil.

Les Thébains, dit l'histoire, condamnèrent Pindare à l'amende pour avoir loué les Athéniens; c'était un crime à leurs yeux que de rendre justice à leurs ennemis. M. Maury n'a point à redouter le sort du célèbre poète. Le Brésil ne peut pas être considéré comme l'ennemi des Etats-Unis; mais l'égoïsme national de M. Maury ne pardonne pas au Brésil d'être un obstacle aux projets ambitieux qu'il a rêvés pour sa patrie; il prend à tâche de dénigrer, de calomnier le gouvernement de l'empire avec autant d'amertume que d'injustice. Quand il peignait les richesses du bassin des Amazones, sa vive imagination lui inspirait des descriptions exagérées; il semait l'or et les diamants d'une main prodigue, et trouvait dans les rivières des *pierres précieuses encore inconnues aux lapidaires* : la même

Digitized by Google

exagération se retrouve dans les accusations qu'il lance au gouvernement du Brésil ; après avoir excité la cupidité de ses compatriotes, a-t-il voulu leur souffler la haine qui paraît l'animer lui-même contre le gouvernement du Brésil ?

Si M. Maury avait été sérieusement animé du désir d'être utile au commerce en général, s'il avait été convaincu que l'ouverture de l'Amazone était un bien pour le monde entier et un bien pour l'Empire, il pouvait exposer ses raisonnements et ses preuves avec tout le calme d'un homme qui parle au nom de la raison. Mais accumuler les reproches les plus immérités, accuser sans se donner la peine de fonder ses accusations, ajouter l'acrimonie à l'injustice des griefs, oublier le respect qu'on doit à une nation amie et le respect qu'on se doit à soi-même jusqu'à remplacer les arguments par des injures, est-ce bien le moyen de persuader ?

« Le Brésil, dit M. Maury, a adopté une politique « pire que celle du Japon, *puisqu'il exclut la culture*, « *la civilisation et le commerce* du plus beau pays du « monde ! »

Cette comparaison flatteuse du Brésil avec le Japon revient à chaque instant sous la plume de M. Maury : il est vrai qu'il dit quelque part que le Japon ne commerçait point avec l'Union, tandis que le Brésil échange ses produits contre ceux des Etats-Unis ; contradiction flagrante que M. Maury ne daigne point

Digitized by Google

expliquer, et qui ne l'empêche nullement de persister à signaler le Brésil comme un autre Japon, inaccessible au commerce.

Parfois M. Maury se trouve en face de faits si évidents qu'il lui est impossible de les nier; alors il les dénature, et, grâce à son esprit de dénigrement, les mesures les plus libérales deviennent des attentats contre la civilisation. C'est le système qu'il emploie vis-à-vis du traité du 23 octobre 1851.

Le Brésil, fort d'un droit incontestable, consacré par le droit des gens, par la coutume des nations et par les traités, pouvait, nous l'avons prouvé, interdire absolument la navigation de l'Amazone à tous les pavillons étrangers. Les Etats propriétaires de la partie supérieure du fleuve auraient été privés d'une voie de communication avec l'Atlantique; le Brésil a préféré sacrifier une partie de son droit en faveur de ces Etats; il leur a offert spontanément, sous les garanties nécessaires à sa propre sécurité, l'entrée du grand fleuve brésilien. Voyons comment M. Maury considère cette généreuse concession.

« Le Brésil, apprenant que la libre navigation de « l'Amazone commençait à être un sujet de conversa- « tion dans les cercles politiques et commerciaux des « Etats-Unis, prit immédiatement les mesures les plus « actives pour inutiliser toute tentative de notre part « qui eut pour objet la libre navigation de l'Amazone.

« Il redoubla d'énergie dans la guerre contre Rosas,

Digitized by Google

« et se hâta d'envoyer des ministres extraordinaires et « plénipotentiaires dans le Pérou, la Bolivie, l'Equa- « teur, la Nouvelle Grenade et Venezuela, avec mission « de conclure, avec chacune de ces républiques, des « traités stipulant en faveur du Brésil un droit exclu- « sif à la navigation de l'Amazone et de ses affluents.

« Son but était d'empêcher les nations commerçan- « tes de célébrer avec ces républiques des traités con- « cernant la navigation fluviale. Le Brésil voulait retar- « der le progrès de ces Etats, *leur fermer plus étroi- « tement que jamais l'issue de ces grandes artères du « commerce,* et perpétuer ainsi la stagnation et la mort « qui pendant trois cents ans ont régné dans le grand « bassin fluvial de l'Amazone.

« *Le Pérou tomba dans ce piége et signa le traité.* »

Le Brésil proposait d'ouvrir aux Etats riverains de l'Amazone l'embouchure de ce grand fleuve, M. Maury en conclut qu'il voulait les priver de communication avec l'Océan ! Le Brésil permettait à leurs produits de passer librement par son propre territoire, M. Maury en conclut qu'il veut fermer tout débouché à ces produits ! Le Brésil prétendait retenir ces produits prisonniers ; et la preuve qu'en donne M. Maury, c'est qu'il leur ouvrait une porte de sortie ! N'est-ce point un affligeant spectacle de voir un homme de talent, un homme qui a rendu à la science d'incontestables services, outrager ainsi non seulement la vérité et la justice, mais même le bon sens ?

Digitized by Google

A qui ce traité devait-il apporter le plus d'avantages ? Au Brésil, ou aux républiques hispano-américaines ? Le Brésil est propriétaire de l'embouchure et des deux rives de l'Amazone sur une étendue de plus de six cents lieues ; de nombreux affluents sillonnent les provinces de l'empire, les produits de ces riches contrées pouvaient parcourir librement ces rivières, descendre dans le grand fleuve qui les menait jusqu'à l'Océan. Maître absolu de cette immense voie de communication, le Brésil n'ajoutait en rien à ses droits par le traité qu'il proposait ; les récoltes de ses plaines, les bois de ses forêts, les métaux et les pierres précieuses de ses mines arrivaient jusqu'à la mer sans avoir à traverser d'autre territoire que celui de l'empire.

Le Pérou ne jouit point des mêmes facilités. Il possède des provinces fertiles arrosées par ces affluents de l'Amazone, des villes importantes comme Laguna, Sarayacu et Nauta situées sur les bords de ces rivières ; si le Brésil avait maintenu son droit de fermer la partie inférieure de ses rivières au pavillon péruvien, les productions de ces contrées devaient remonter l'Ucayali et l'Ituallaga, gravir les montagnes des Cordilières, s'embarquer à Callao, doubler le cap Horn, et traverser tout l'Océan Atlantique avant d'arriver sur les marchés de l'Europe ; les frais de cet immense et difficile parcours par terre et par eau grevaient à la fois les produits exportés et les marchandises d'importation. La

Digitized by Google

voie naturelle, celle de l'Amazone, plus courte et plus commode, donnait une économie de plus de moitié sur le transport des marchandises jusqu'en Europe. Le Pérou avait donc un immense intérêt à accepter les propositions de l'Empire ; l'Empire ne souffrait point du refus du Pérou. Le *piége* tendu par le Brésil au Pérou ouvrait à cette république une source nouvelle de richesse et de prospérité.

Le procédé généreux du Brésil est cependant l'objet des plus vives récriminations de M. Maury : « Le zèle, « dit-il, que mit l'empire à négocier ce traité, ne peut « être considéré que comme un effort tenté pour arrê- « ter le progrès de la civilisation ; car fermer l'Ama- « zone au commerce et à la vapeur, c'est priver les « pays que ce fleuve arrose, et du milieu desquels il « jaillit, des lumières de la civilisation, des bienfaits « du christianisme, de tous les élements de la félicité « humaine. » Le traité présenté par l'empire au Pérou et aux autres Etats riverains de l'Amazone avait précisément pour objet de permettre la navigation de ce fleuve ; dès lors, toutes ces pompeuses déclamations tombent d'elles-mêmes, et rappellent à la mémoire les paroles indignées de Bentham contre ces fanatiques qui n'invoquent la civilisation que pour dissimuler d'égoïstes projets.

Ce n'est point le zèle que M. Maury affecte pour les intérêts du Pérou qui lui a inspiré cette colère et ces injustes reproches ; les avantages que le traité de

Digitized by Google

1851 offre au Pérou sont évidents, et une amitié sincère devait approuver cette convention. Mais ce traité déjouait des plans ténébreux, tramés dans l'ombre, et dont M. Maury ayait rêvé la réalisation prochaine. Les Etats-Unis cherchaient depuis longtemps un prétexte pour intervenir dans les affaires de l'Amérique du Sud ; ils entretenaient perfidement la désunion entre les Etats riverains de l'Amazone, signalant le Brésil comme l'ennemi commun, encourageant des prétentions sans fondement. Si les républiques hispano-américaines, séduites par des promesses mensongères, avaient réclamé le dangereux appui des Etats-Unis, ceux-ci espéraient leur faire payer cher cette intervention en apparence désintéressée, et stipuler à leur profit des conditions qui leur assuraient le monopole du commerce intérieur de l'Amérique méridionale. Le traité de 1851, acte de sagesse et de libéralité du Brésil, ruinait ce complot habilement tramé, enlevait à l'Union toute occasion de mettre un pied sur un territoire dont elle convoitait de longue main les richesses. Il donnait au Pérou ce que les Etats-Unis voulaient réclamer pour lui, et conjurait les dangers de cette périlleuse intervention d'une nation puissante et aventureuse, entre des nations plus faibles. C'est ce que M. Maury ne pardonne pas au Brésil. « *Le but du Brésil en célébrant* « *un pareil traité avec le Pérou, dit-il, fut d'interdire* « *l'entrée de ces rivières à cette nation de pirates, com-* « *me on nous appelle là-bas.* »

Digitized by Google

Que reproche M. Maury au traité de 1851 ? N'ouvre-t-il point un débouché aux produits du Pérou et des autres Etats riverains de l'Amazone ? Le désir si souvent manifesté par l'officier américain dans son mémoire est accompli. Sa colère n'a donc point de prétexte. Des vues intéressées se cachaient sous cette apparente générosité.

Les Etats-Unis ne peuvent se plaindre légitimement de ce traité. Ils n'ont aucun droit à la navigation de l'Amazone, le traité ne les *exclut* pas de ce fleuve, il confirme vis-à-vis d'eux le droit existant. M. Maury prétendrait-il par hazard que la faveur accordée au Pérou doit être étendue à l'Union ? Sur quel prétexte appuyer cette étrange doctrine? Un Etat concède un privilége à un autre Etat, c'est sa volonté souveraine ; il ne porte aucun préjudice aux puissances qui restent avec lui dans la même position qu'auparavant ; il ne doit aucun compte de l'exercice de sa souveraineté. Les puissances étrangères peuvent solliciter la même faveur, et jamais la réclamer comme un droit.

Mais en dehors de cette incontestable vérité, que de raisons puissantes conseillaient au Brésil d'accorder au Pérou la navigation dans l'Amazone, tout en continuant à la refuser aux Etats-Unis ! La nature a établi entre les deux Etats voisins des liens intimes ; placés sous le même ciel, côte à côte dans la même partie du continent américain, à peine séparés par une ligne de démarcation idéale, ils sont arrosés par les affluents du

Digitized by Google

même fleuve, unis par les mêmes besoins, destinés à travailler ensemble à une même œuvre, la colonisation de l'immense bassin de l'Amazone, ils doivent obéir à cette solidarité d'intérêts qui leur conseille de se faire mutuellement des concessions réciproques ; l'amitié la plus étroite et la plus loyale leur est nécessaire, autant pour hâter la marche du progrès, que pour éviter des dangers communs. Le Pérou ne pourrait, sans se porter préjudice à lui-même, abuser du droit de navigation dans la partie brésilienne de l'Amazone, pour créer à l'empire des embarras dont il souffrirait le premier.

Cette solidarité existe-t-elle entre le Brésil et les Etats-Unis, séparés d'un côté par de vastes mers, de l'autre par de nombreuses nations ? Leurs intérêts ne sont point intimement confondus, comme ceux du Brésil et du Pérou. Les relations entre ces deux nations se bornent à cet échange de services inspiré par la loi naturelle entre des sociétés étrangères l'une à l'autre.

Le Pérou possède des provinces resserrées entre les Cordilières et le territoire du Brésil ; des communications difficiles avec l'Océan retardaient le développement du commerce dans ces contrées fertiles, le Brésil leur a ouvert un passage par son propre territoire. Les Etats-Unis ont-ils les mêmes raisons à alléguer que le Pérou ? Quels sont leurs Etats riverains de l'Amazone ? Quelles sont leurs provinces dont le commerce languit

Digitized by Google

faute d'une issue par ce grand fleuve? Le propriétaire d'une maison accorde passage par sa porte à un propriétaire voisin dont la maison n'a point d'issue commode; c'est une concession basée sur ces relations continuelles, sur cet échange de services qui naît du voisinage; tous les propriétaires de la même rue auront-ils droit à réclamer pour eux le passage par cette même porte? Cette comparaison vulgaire fait ressortir l'illégitimité des prétentions de M. Maury.

Si le Brésil maintient, à l'égard des nations riveraines de l'Amazone, son droit exclusif de la navigation de ce fleuve, ce n'est point qu'il écoute les conseils d'une politique mesquine; ses efforts pour appeler la population dans les provinces de l'Empire, développer les ressources commerciales, seconder l'élan du progrès et de la civilisation, sont une preuve du désir qui l'anime. Le gouvernement de l'Empire a un devoir impérieux à remplir; il doit avant tout veiller à l'intégrité de son territoire, et à la tranquilité publique. La grande œuvre qu'il a commencée ne peut s'achever qu'au sein de la paix et du calme; et, dans sa conscience, l'ouverture de l'Amazone à tous les pavillons étrangers compromettrait le succès de son entreprise.

Le grand fleuve et ses affluents parcourent un immense territoire à peine peuplé; la libre navigation amènerait au sein de l'empire une population nombreuse, sans liens dans le pays; la population indigène est peu nombreuse et à peine civilisée; de là des dangers de deux

Digitized by Google

sortes, dangers d'autant plus sérieux qu'il est difficile de les conjurer.

Ces étrangers, attirés par l'appas du lucre, peuvent tromper la crédulité de ces peuplades sauvages, obtenir de leur ignorance des produits précieux et importants en échange d'objets sans valeur. Ce commerce clandestin, dont la répression est pour ainsi dire impossible, nuit aux intérêts de cette population qui a droit à la protection du gouvernement de l'empire. C'est donc un devoir pour lui d'empêcher qu'on ne puisse abuser de l'ignorance et de la bonne foi de ces peuplades à demi barbares.

Cette affluence d'étrangers dans l'intérieur du territoire donne en outre à la contrebande des facilités contraires aux intérêts du trésor public.

Enfin le plus grand de tous ces périls, c'est celui qui menace la paix publique. Les commerçants étrangers se soumettront aux réglements et aux tarifs de navigation ; mais que d'embarras quotidiens, que de tracasseries dans les rapports nécessaires entre les commandants des bâtiments et les autorités locales ! N'y a-t-il point à craindre de voir surgir des conflits qu'il serait aussi peu aisé de conjurer que de terminer ? L'amour-propre national et les intérêts privés, se trouvant en jeu dans de pareilles discussions, peuvent donner naissance à des embarras sérieux qu'il est du devoir de l'empire d'éviter. Au milieu de l'empire, au sein d'une contrée presque déserte, dans un petit village de deux cents

Digitized by Google

habitants, une discussion s'élève entre le commandant d'un bâtiment étranger et l'administration ; le commandant ne veut point se soumettre aux réclamations de l'autorité, la querelle s'envenime, l'équipage soutient son chef, une lutte sanglante peut s'en suivre, lutte qui provoquera des représailles et suscitera au gouvernement de graves difficultés. Ces craintes sont d'autant moins chimériques, qu'aujourd'hui même les Etats-Unis ont des différends analogues avec quatre Etats divers. La présence de quelques citoyens de l'Union a suffi pour susciter des embarras aux gouvernements qui commandent à Borneo, à Taïti, à Greytown et au Paraguay. Le Brésil a besoin de consacrer tout son temps et tous ses efforts au développement du progrès dans son vaste empire, tout ce qui tendrait à le distraire de cette noble tâche est considéré par lui comme un danger ; et, comme il est plus simple de l'empêcher de naître que de le détourner, il obéit aux conseils prudents de la sagesse et attend le jour où il pourra, sans nuire à ses propres intérêts, décréter la libre navigation de ses rivières intérieures.

Quoi qu'en dise M. Maury, cet ajournement est nécessaire à la sécurité de l'empire. La civilisation de vastes contrées ne s'opère point en un jour ; aucune force au monde ne peut faire soudainement un pareil miracle. Le gouvernement du Brésil répond devant la nation de la sécurité de l'empire ; il écarte d'une main prudente

Digitized by Google

tout ce qui peut la compromettre, et grâce à cette paix assurée, il pourra répandre la civilisation sur tous les points de cette vaste contrée, sans craindre les secousses, les périls et les révolutions. A en croire M. Maury, les Etats-Unis pourraient seuls apporter le progrès chez les populations nomades qui habitent les bords de l'Amazone. L'Orient, au dire de Tacite, avait besoin de la sagesse de Germanicus : *Orientem, nisi Germanici sapientia, componi*; le Brésil n'a pas besoin de la sagesse des Etats-Unis. Le gouvernement de l'Empire, ayant seul la responsabilité de son œuvre, est seul juge du choix des moyens qu'il peut employer pour la mener à bonne fin ; il a foi dans l'avenir vers lequel il marche d'un pas ferme ; mais il sait que ses efforts ne peuvent point aboutir en un jour, et qu'il lui faut l'aide *du temps, ce grand novateur qui innove tout, mais lentement et par des degrés presque imperceptibles* (1).

M. Maury accuse le Brésil d'impuissance ; mais M. Maury n'est pas prophète ; car ses prédictions à l'égard de l'Empire ont été heureusement démenties par les événements. « Quand le Pérou, dit-il, fut invité à « célébrer le traité du 23 octobre 1851, et que le « Brésil lui proposa d'introduire des bateaux à vapeur « dans les rivières péruviennes, un fait devait faire « juger la valeur des projets de l'Empire. A l'embou- « chure même de l'Amazone, se trouve un fleuve ma-

(1) Bacon. *Essai.* § *Des innovations.*

Digitized by Google

« gnifique, qui coule entièrement dans le territoire « brésilien : le Tocantins traverse plus de degrés de « latitude que notre Mississipi, il reçoit de nombreux « tributaires dont les bords sont peuplés de villes et de « villages, habités par plus de 120,000 sujets brési- « liens : il naît au cœur même de l'Empire ; de ses « sources au palais de l'Empereur, il y a à peine 500 « milles ; et pourtant le Brésil, malgré l'esprit d'entre- « prise dont il se vante aujourd'hui, n'a pas encore été « capable d'y introduire des bateaux à vapeur, il ne « l'a même pas essayé. N'est-il point étrange que le « Pérou n'ait eu aucun soupçon, en voyant l'envoyé du « Brésil, qui laisse les rivières de son propre pays dans « un pareil abandon, faire un voyage de quelques « miliers de milles, pour aller proposer au Pérou d'in- « troduire la navigation dans les rivières de son terri- « toire, aux pieds même des Andes !

« Au delà du Tocantins, sont le Chingu, le Tapajoz « et une douzaine d'autres rivières, coulant entière- « ment entre deux rives brésiliennes, quelques-unes « descendent des versants des Montagnes de Diamants, « leurs lits sont remplis d'or et les bateaux à vapeur « n'y sont jamais entrés. Leurs sources, perdues dans « l'intérieur du Brésil, sont parfaitement inconnues ; « et les astronomes ont des données plus certaines sur « la lune, que les hommes d'Etat et les géographes sur « les contrées baignées par ces cours d'eau. Comment le « Pérou, témoin de l'incurie et de l'impuissance du

Digitized by Google

« Brésil a-t-il pu prêter l'oreille aux propositions qui « lui furent faites ? »

Le cours du Tocantins se trouve entouré d'obstacles sans nombre que Castelnau décrit minutieusement dans ses voyages ; M. Maury, que les obstacles n'arrêtent jamais, accuse le Brésil de n'avoir point tenté une entreprise que le voyageur français considère comme impossible ; et il en conclut avec la même logique que le Brésil est impuissant à établir une navigation à vapeur sur l'Amazone : « *Comment pourra-t-il introduire des « bateaux à vapeur dans les eaux du Pérou, ainsi « qu'il a voulu le persuader au gouvernement de cette « république ?* »

Le Brésil a fait comme ce philosophe devant qui on niait le mouvement, il a marché ; une ligne régulière de bateaux à vapeur parcourt aujourd'hui l'Amazone depuis Para jusqu'à Nauta, en dépit des prophéties de M. Maury.

Le lieutenant américain condamne le Brésil à ne jamais devenir une nation maritime ; ses habitants ne pourront jamais s'arracher aux douceurs du climat, abandonner un sol fertile pour affronter les rigueurs de la mer ; ils seront toujours forcés de charger les autres nations du transport de leurs propres produits. M. Maury l'a décidé, mais le Brésil, persévérant dans ses efforts, limitant sagement son ambition, a déja prouvé qu'il n'avait nul besoin de confier à d'autres le soin de garder ses côtes.

Digitized by Google

Le Brésil, qui ne compte encore que trente-deux ans d'existence politique, a déja beaucoup fait pour le progrès. Les bateaux à vapeur sillonnent ses rivières ; les chemins de fer unissent déja les cités intérieures ; la presse jouit de la plus grande liberté, l'instruction se répand dans le peuple, grâce aux nombreuses écoles que le gouvernement a établies dans toutes les populations ; le courant d'émigration européenne a été habilement dirigé vers le Brésil ; des colonies sont formées dans toutes les provinces, sur les bords fertiles des affluents de l'Amazone, le Brésil voit la prospérité répondre à ses courageux efforts.

L'Empire ne s'est point contenté de ces progrès intérieurs, il a associé à l'extérieur son nom à de nobles et justes entreprises qui lui ont assuré dans l'Amérique du Sud le respect de toutes les nations, la seule prépondérance qu'il ambitionne. Il a tendu une main protectrice au Paraguay qui s'éveillait à l'indépendauce, il l'a reconnu comme nation, et lui a prêté généreusement son appui dans les difficultés qui ont signalé les premiers temps de son existence. Les soldats brésiliens ont pris part à cette campagne qui mit fin à la longue dictature du général Rosas. Aujourd'hui encore, une république voisine, affaiblie par de longs malheurs, ruinée par une guerre de dix années, trouve dans le gouvernement du Brésil le concours le plus efficace et le plus désintéressé.

Le Brésil n'abandonnera point cette voie dans laquelle

Digitized by Google

il est définitivement entré. Il en a pour garant la sagesse de l'Empereur qui préside à ses destinées. Elevé au milieu des idées modernes, ce jeune monarque a apporté sur le trône l'amour de la liberté et du progrès; entouré de conseillers habiles, il contribue puissamment lui-même à la prospérité de l'Empire, et ses nobles efforts le rendent digne de l'affection de ses sujets et de l'estime du monde entier!

Digitized by Google

Digitized by Google

VII.

De la politique des Etats-Unis.

Nous avons exposé les raisons qui devaient empêcher le Brésil de céder à un amour mal entendu pour le progrès en déclarant libre à tous les pavillons la navigation du fleuve des Amazones. Le gouvernement du Brésil, chargé avant tout de veiller à l'intégrité de l'Empire, doit craindre, avons-nous dit, d'introduire, au milieu de populations à peine civilisées, un élément dangereux à la fois pour elles mêmes et pour la tranquillité publique. La marche du progrès sera plus lente peut-être, mais plus certaine. Si le gouvernement de l'Empire avait pensé un instant à préférer de dangereuses théories aux conseils de la prudence, les prétentions clairement manifestées par les Etats-Unis auraient suffi pour lui rappeler que la vieille maxime

Digitized by Google

romaine était toujours vraie, et que le premier devoir d'un gouvernement est de veiller à la sureté de la nation. *Cavèant consules.*

Certes, ce ne sont pas les protestations en faveur de la paix qui manquent dans le mémoire de M. Maury. A chaque page il en vante les bienfaits, et il ne parle jamais qu'au nom de la civilisation et de l'humanité toute entière : « Les conquêtes du commerce sont de « leur nature pacifiques, elles ont pour résultats la « diffusion de la civilisation, la marche progressive de « la liberté civile et religieuse, le développement de « l'industrie, la prospérité et la richesse pour les nations « comme pour les individus » S'il réclame la libre navigation du fleuve de l'Amazone, ce n'est nullement pour en faire profiter sa patrie, mais seulement dans l'intérêt des cinq républiques hispano-américaines dont les territoires sont traversés par les tributaires de ce grand fleuve. Pour lui, il n'a en vue que l'application des grands principes « *la justice, la politique du com-* « *merce, les lumières du siècle, le droit naturel et le* « *droit des gens.* » L'intérêt de l'humanité, voilà son but. Loin de lui toute arrière-pensée d'intérêt national ! Qui pourrait l'accuser de nourrir des idées aussi étroites ? Son rapport se termine par ces mots : « La « libre navigation de l'Amazone, sa colonisation, sa « culture et la civilisation du vaste pays que baigne ce « grand fleuve sont d'une immense importance ; *mais* « *ce n'est ni la violence ni le bras armé du pouvoir qui*

Digitized by Google

« *doivent atteindre un pareil but*. C'est à la science avec « ses lumières, à la diplomatie avec son habileté, au « commerce avec son influence, *à la paix avec ses* « *bienfaits* qu'il appartient de donner au monde la libre « navigation de l'Amazone, la colonisation et la cul- « ture des régions atlantiques de l'Amérique méridio- « nale. »

Ces protestations d'amour pour la paix et de mépris pour la violence sont sans doute fort belles; et le Brésil aurait pu se laisser convaincre du sincère désintéressement de M. Maury, si celui-ci ne s'était lui-même chargé d'expliquer comment il comprenait la justice, la paix et l'influence du commerce.

C'était le sentiment de la justice qui l'animait sans doute quand il accumulait les reproches les plus graves et les plus immérités contre le gouvernement du Brésil; quand, après avoir exagéré dans un but perfide les richesses de ces belles contrés, il accusait sans fondement le Brésil de n'avoir rien fait pour tirer parti de ces trésors, et comparait sa politique à celle du Japon. C'est toujours le sentiment de la justice qui le poussait à nier des droits universellement reconnus, et à substituer, à des principes admis par tous les siècles et par toutes les nations, de vagues et hypocrites formules sous lesquelles les projets les plus malveillants peuvent aisément s'abriter !

C'est sans doute par amour pour la paix que nous avons vu M. Maury désigner le Brésil à cinq nations

Digitized by Google

voisines comme le seul obstacle à leur agrandissement et à leur prospérité. C'est dans le but de cimenter les relations amicales entre le Brésil et ces républiques qu'il cherche à établir en leur faveur, sur les étranges principes d'un droit international plus étrange encore, le prétendu droit de naviguer librement dans les rivières intérieures de l'Empire, et qu'il leur laisse entrevoir qu'il y a une nation forte et puissante toute prête à les aider (dans les vues les plus pures et les plus désintéressées) à revendiquer ce prétendu droit !

Mais à quoi bon chercher entre les déclarations de M. Maury et les idées qu'il a émises des contradictions qui nous révèlent tout ce qu'il y a de désintéressé et de pacifique dans ses intentions ? Il soulève souvent lui-même le voile transparent dont il couvre parfois sa pensée, et déclare fort explicitement le but auquel il aspire.

« Nous désirons, dit-il dans le dernier chapitre de « son mémoire, rester avec le Brésil dans des termes « de paix et d'amitié. Nous achetons la moitié de son « principal article de commerce, le café ; nos produits « trouvent également un grand débouché dans le Bré- « sil, et nous apprécions hautement les relations ami- « cales qui existent aujourd'hui entre les deux pays. « *Mais quel que soit le prix que nous attachions à la* « *continuation de ces bons rapports, nous n'entendons* « *point leur sacrifier les principes éternels du droit.* »

Les principes éternels du droit ! c'est toujours ce

Digitized by Google

manteau d'honnêteté sous lequel M. Maury cache les plus ambitieuses pensées d'agrandissement national ! Nous avons déjà vu tout ce qu'il y a d'égoïsme au fond de ce désintéressement. Mais il y a encore du doute sous cette menace, et M. Maury ne veut pas qu'on se méprenne sur la manière dont il entend appliquer ses belles théories sur la justice et sur la paix ; aussi se hâte-t-il d'ajouter :

« Nous ne voulons rien d'exclusif sur la partie supé-
« rieure de l'Amazone, mais nous sommes plus rap-
« prochés soit des eaux supérieures de ce fleuve, soit
« de son embouchure qu'aucune autre nation, sans en
« excepter le Brésil lui-même, si l'on calcule la dis-
« tance ou le temps nécessaire à la parcourir, de ces
« points à Rio-Janeiro et à New-Yorck ou à la Nou-
« velle-Orléans, pris comme centres des deux pays. On
« doit, par conséquent, supposer que la politique mes-
« quine du Brésil, et son obstination à fermer à l'homme
« civilisé, éclairé et chrétien les portes de la plus belle
« partie du monde, *seront considérées comme une injus-*
« *tice, pour ne pas dire comme une injure envers les*
« *Américains.* »

Ainsi, *les principes éternels du droit* sont outragés parce que le Brésil persiste à vouloir rester maître chez lui ! C'est une *injustice* commise envers les Américains ! c'est une *injure* dont ils doivent exiger réparation !

Poursuivons ces édifiantes citations :

« La Chine voulait commercer avec nous, mais le

Digitized by Google

« Japon est sur le chemin et restait complétement « fermé aux autres nations, comme s'il eût été au « dehors du monde. Nous avons envoyé une escadre « pour faire comprendre à ce peuple qu'on ne peut pas « tout à la fois faire partie du monde et vivre en « dehors du monde. Dieu a compris dans le globe le « pays qu'occupe le Japon, le Japon ne peut pas l'en « retirer par sa politique.

« Les cinq Républiques hispano-américaines désirent « aussi commercer en remontant et en descendant « l'Amazone ; le Brésil, pire que le Japon, occupe pré- « cisément *la porte d'entrée* du fleuve et dit : Je ne « veux point profiter de l'Amazone, mais je ne veux « point non plus permettre que d'autres en profitent.

« Cette politique pourra-t-elle convenir aux grandes « nations commerçantes ? *Non, certes* ; car une pareille « prohibition leur est plus préjudiciable encore que « l'état de guerre. »

Ici, il n'y a plus rien d'obscur. A quoi ont donc abouti les déclarations pacifiques de M. Maury ? A la menace d'une expédition, à une déclaration de guerre !

N'avions-nous donc pas raison de dire que les prétentions des Etats-Unis devaient conseiller, sinon la défiance, du moins la prudence au gouvernement du Brésil ? Sans doute, ce sont les paroles d'un seul homme et il serait injuste d'en faire retomber la responsabilité sur une nation toute entière ; mais les dernières pages de l'histoire des Etats-Unis donnent mal-

Digitized by Google

heureusement à ces paroles un effrayant commentaire.

S'il y eut dans les temps modernes un admirable spectacle, c'est celui qu'a présenté l'agrandissement des Etats-Unis d'Amérique. La lutte héroïque qui assura leur indépendance n'avait pu épuiser leurs forces ; l'orgueil légitime de la victoire pouvait les pousser dans la voie dangereuse des conquêtes ; un grand homme, un grand citoyen, leur montra l'abîme où pouvait s'engloutir leur jeune nationalité, et, méprisant la guerre et ses coûteux triomphes, ils dirigèrent tous leurs efforts vers des conquêtes plus sûres et plus fécondes en utiles résultats.

Les circonstances les aidèrent merveilleusement. L'Europe toute entière était en proie à des guerres sanglantes ; la France républicaine avait fait trembler l'Europe monarchique ; et toutes les puissances s'étaient réunies pour écraser ce foyer de révolution qui menaçait de tout embraser. Affaiblie, épuisée par ses discordes intérieures, mais non vaincue, la France se précipita dans les bras d'un soldat ; et la lutte continua, plus formidable, plus implacable encore. L'Angleterre, attaquée dans ses possessions de l'Inde, menacée jusque chez elle, ne pouvait plus, comme autrefois, couvrir la mer de ses navires marchands. Les Etats-Unis recueillirent leur grande part de cet héritage commercial. La France leur céda bientôt la plus belle partie peut-être de leur territoire, la Louisiane. Plus tard, l'Espagne leur abandonna la Floride.

Digitized by Google

Pleins d'activité et d'audace, grandissant au milieu de la paix, les Américains virent bientôt leur drapeau flotter sur les deux Océans ; ils appelèrent à leur aide le commerce et l'industrie, et aussitôt leurs solitudes se peuplèrent ; les forêts firent place à des champs fertiles ; de grandes cités s'élevèrent ; et l'Union arriva en peu d'années à ce degré de prospérité qui a fait l'étonnement du monde.

Ce rapide développement, dû à la fois à l'opiniâtre activité de la race anglo-saxone et à un concours de circonstances favorables, les Américains du Nord ont le droit d'en être fiers ; mais ne doit-on pas craindre de voir un légitime orgueil dégénérer en une audacieuse ambition ? La conscience de leur force, qui a été pour les Etats-Unis le levier puissant à l'aide duquel ils ont renversé tous les obstacles, ne peut-elle point devenir aujourd'hui une perfide conseillère ? Nous voudrions nous tromper ; mais quand on examine avec soin l'attitude nouvelle que les Etats-Unis ont prise dans le monde, quand on compare à la politique pacifique à laquelle ils ont dû leur grandeur, la politique agressive qu'il ne se donnent guères la peine de dissimuler aujourd'hui, on ne peut se défendre d'y voir le germe de bien des orages.

Le grand citoyen qui avait tout fait pendant sa vie pour sa gloire de la patrie, Georges Washington, voulut encore lui être utile après sa mort : il laissa un testament politique, œuvre de sagesse et de prudence, que

Digitized by Google

les gouvernements de l'Union ne devraient jamais oublier. Dans ce mémorable discours d'adieu, Washington recommande à ses successeurs de vivre en paix avec le reste du monde, et leur indique que la ligne de conduite que les Etats-Unis doivent suivre, c'est de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures des autres nations.

Mais aujourd'hui les Etats-Unis ont déjà renié les traditions du passé, et ce respect pour les nationalités, ce principe légué par le fondateur de l'Union, cette prudence politique dont ils ont recueilli tant de fruits, semble peser à leur ambition.

Un jour, en 1836, en plein congrès, un sénateur prononça ces paroles : « *Le drapeau étoilé ne tardera* « *pas à flotter sur les tours du Mexique, et de là il sui-* « *vra sa marche jusqu'au cap Horn, dont les ondes* « *agitées sont l'unique borne que le Yankee met à son* « *ambition.* » Dès lors le testament de Washington fut oublié et remplacé par l'aventureuse prédiction de M. Preston.

Depuis, que de tristes événements ont donné raison à cette menaçante prophétie ?

En vain le président Jefferson avait traîné autrefois devant les tribunaux une des illustrations du pays, le colonel Burr, qui avait rassemblé des troupes et des munitions pour tenter une expédition contre le Mexique. Les Américains connaissaient le chemin de Mexico, et le colonel Burr trouva des vengeurs.

Digitized by Google

L'histoire du Texas est là pour apprendre comment l'Union sait respecter les nationalités étrangères. Les Etats-Unis étaient trop adroits pour éveiller directement les soupçons de l'Europe en conquérant le Texas à main armée. Mais le Texas, ébloui par des promesses trompeuses et des espérances mensongères, déclara son indépendance et appela les Etats-Unis à son secours. De ce jour les Américains purent dire : le Texas nous appartient. Trop faible pour pouvoir lutter à la fois contre les tentatives des Mexicains et contre des éléments intérieurs de désorganisation sur lesquels les Etats-Unis avaient compté, le Texas se donna à ses prétendus libérateurs. Le congrès délibéra pour la forme ; il y eut bien quelques voix qui protestèrent au nom des principes. MM. Clay, Webster et l'ex-président Van Buren rappelèrent vainement les traditions de Washington, le congrès couvrit du nom d'*annexion* cette audacieuse violation du droit international.

On avait trouvé un mot honnête pour voiler de scandaleuses tentatives ; ce mot enfanta un système, et la Californie fut à son tour *annexée* à l'Union.

Si nous insistons sur ces événements, c'est qu'ils indiquent de la part des Etats-Unis une politique nouvelle ; c'est qu'ils nous montrent la portée qu'ont les protestations de M. Maury en faveur de la paix et du progrès. Vis-à-vis du Texas, les Américains ont fait l'essai d'un système qui paraît avoir prévalu chez eux aujourd'hui. Ils sont venus avec des paroles de paix et

Digitized by Google

de progrès, ils ont encouragé avec toute l'apparence du désintéressement des tentatives d'indépendance ; ils connaissaient les désordres intérieurs de cette malheureuse province, et savaient bien qu'il lui était impossible de se gouverner seule. Ils l'aident pourtant à briser les liens qui l'attachent au Mexique, et la laissent ensuite en proie à des convultions intestines dont ils doivent tirer leur profit. Quand le Texas, déchiré par la guerre civile, impuissant, sans ressources, embarrassé de l'inutile liberté qu'il a conquise, se retourne et s'agite sans pouvoir trouver les bases d'une organisation solide, l'Union lui montre alors sa prospérité intérieure, sa richesse, la grandeur de ses Etats ; et le Texas ébloui, ne sachant plus que faire de sa stérile indépendance, réclame comme une faveur son incorporation aux Etats-Unis.

N'y a-t-il point dans cette hypocrisie, calculant froidement les bénéfices que doivent rapporter les malheurs d'une nation, quelque chose de moins loyal, de moins contraire à l'honnêteté nationale, que dans une conquête audacieuse, ouvertement entreprise et ouvertement consommée ?

Ce qui doit surtout ouvrir les yeux les plus aveugles, c'est le moyen commode employé par les Etats-Unis pour justifier leurs tentatives. « L'annexion eut lieu, dit « M. Everett en parlant du Texas ; comme question « intérieure, elle n'est pas de nature à être commen- « tée dans une communication adressée à un ministre

Digitized by Google

« étranger. *Au point de vue du droit, il n'y eut jamais*
« *une extension de territoire plus naturelle et plus jus-*
« *tement faite;* elle produisit un grand trouble dans
« nos relations avec le gouvernement mexicain. La
« guerre s'ensuivit; elle eut pour résultat l'acquisi-
« tion (au moyen d'une énorme compensation pécu-
« niaire) de vastes territoires qui furent ajoutés à
« l'Union.

« *Sans s'attacher aux opinions opposées qui s'élevè-*
« *rent au sujet de cette guerre, comme il arrive* toujours
« dans les pays libres à propos des grandes mesures
« prises, quiconque regardera ces événements de la
« hauteur où doit se placer un homme d'état, ne pourra
« s'empêcher de remarquer le principal résultat des
« effets de la loi de notre existence politique. Ces con-
« séquences sont à la vue du monde entier.

« De vastes provinces, qui s'étaient épuisées pendant
« trois siècles sous le régime étouffant d'un système
« stationnaire, vont aujourd'hui s'agrandissant sous
« l'influence d'une active civilisation. Liberté de par-
« ler et d'écrire, justice rendue par le jury, égalité
« religieuse et gouvernement représentatif, voilà ce que
« la constitution des Etats-Unis a apporté à de vastes
« régions où ces bienfaits étaient jusqu'alors incon-
« nus (1). »

(1) Note adressée par M. Everett, secrétaire d'Etat du gouvernement de M. Fillmore à M. le comte de Sartigues, ministre du gouvernement français au cabinet de Washington, 1er décembre 1852.

Digitized by Google

Ainsi, M. Everett ne daigne point s'arrêter à examiner s'il est ou non contraire aux principes d'agrandir un pays au détriment d'un autre; que lui importe la justice? Le succès justifie tout. Nous avons soulevé des provinces contre leur gouvernement, nous les avons aidées à conquérir un semblant d'indépendance, puis, fatiguées de leur liberté, elles ont demandé à jouir des bienfaits de notre administration, et nous les avons prises. Il n'y a rien de plus naturel; c'est peut-être injuste, mais peu importe, puisqu'elles participent à notre prospérité!

Voilà donc la justice chassée des relations internationales et remplacée par un nouveau principe! Dès lors les Etats-Unis peuvent tout entreprendre, tout conquérir. Déjà M. Maury essaye l'application du système de M. Everett. Il calcule, il énumère les ressources immenses des Américains du Nord, tout ce qu'ils peuvent faire pour la prospérité des contrées, situées sur le bord de l'Amazone! Et si ces contrées séduites par la puissance et par la richesse des Etats-Unis demandent à faire partie de l'Union, le Brésil n'aura pas à se plaindre; ces provinces ont le droit de préférer l'Union américaine à l'Empire du Brésil. Si ce principe est admis, M. Peston a dit vrai; le drapeau étoilé flottera avant peu sur les rochers du cap Horn.

Cette étrange doctrine a déja porté de tristes fruits. Le succès de l'envahissement du Texas et la brillante campagne du Mexique ont persuadé aux Américains qu'il

Digitized by Google

n'y avait pour eux qu'à vouloir, et que tout leur était possible. Aussi, plus soucieux des avantages que de la légitimité du but, les Américains du Nord ont rêvé une autre conquête, une autre *annexion*, celle de l'île de Cuba. « C'est un fait aussi certain que déplorable, « dit un publiciste français (1), que dans cette nation le « sens moral, en ce qui touche à la polilique inter- « nationale, est affaibli depuis que les entreprises spo- « liatrices dirigées contre la République Mexicaine « ont si complétement réussi ; c'est à tel point que « seulement une faible minorité désapprouve avec « une certaine énergie le projet dirigé contre Cuba, « par des particuliers travaillant pour leur propre « compte. »

Il y a une telle analogie entre les expéditions contre le Texas et les premières expéditions contre Cuba, que l'on peut sans témérité affirmer que les chefs des *pronunciamientos* avaient quelque raison de compter sur l'aide des Américains. C'est avec des *volontaires* que le colonel Burr avait voulu tenter la conquête du Mexique ; c'est avec des *volontaires* que l'on fit l'expédition du Texas ; c'est encore 400 *volontaires* que rassemble le général Lopez en 1850 ; il met six mois entier à réunir sa petite armée, à préparer son expédition ; il ne se cache point, et pourtant le gouvernement de l'Union ne peut point parvenir à l'empêcher.

(1) M. J. Lemoine. *Journal des Débats du 10 décembre 1852.*

Digitized by Google

Lopez échoue, on lui fait un procès, il est acquitté.

Son échec n'a servi qu'à rendre plus populaire le projet contre la reine des Antilles.

Aussi il recommence à rassembler son monde, et le gouvernement ferme les yeux comme la première fois ; une corvette, chargée de poursuivre les aventuriers, ne peut point les rencontrer dans le golfe du Mexique ? La tentative est repoussée, les Américains sont battus, dispersés ; cinquante d'entre eux ne peuvent fuir et sont fusillés à la Havane !

A qui appartient la responsabilité de tout ce sang versé ?

Certes, le gouvernement de l'Union la repousse. « On ne doit point s'étonner, dit le président Fill- « more (1), mais on doit déplorer de voir certains indi- « vidus pousser cet esprit d'entreprise jusqu'à prendre « le changement pour le progrès et les attaques contre « les droits des autres pour de la bravoure nationale « et de la gloire.... Ce sont des projets d'ambition qui « s'abritent *sous le prétexte mensonger d'étendre la* « *sphère de la liberté*. Ces agressions répréhensibles ne « font que retarder le vrai progrès de la nation et tacher « sa réputation. Elles doivent donc être regardées « avec indignation par tout bon citoyen qui aime sin- « cèrement son pays et a à cœur l'honneur et la pros- « périté nationale. »

(1) Message presenté au Congrès, le 6 décembre 1852.

Digitized by Google

Ce sont de nobles paroles; mais M. Fillmore a dû songer en les prononçant qu'elles condamnaient au même titre les expéditions du Texas et de Californie comme celles de Cuba. Le succès seul a justifié les premières; celles de Lopez n'ont attiré la sévérité du gouvernement que parce qu'elles ont échoué.

Nous voulons bien croire à la sincérité de M. Fillmore: mais si le gouvernement de l'Union n'est pas coupable de complicité, il est tout au moins coupable d'une étrange et incroyable négligence. Lopez prépare ses entreprises au grand jour, pourquoi donc ne pas les empêcher?

D'ailleurs les insurgés de Puerto Principe en 1851 ne craignent pas de déclarer dans leur manifeste que : « Cuba a le droit de conquérir son indépendance *avec* « *le concours des étrangers,* » et les révoltés ont reçu des Américains les encouragements les moins équivoques. Le jour même où l'on apprenait à la Nouvelle-Orléans l'insurrection, voici ce qui s'est passé (1) :

« Le soir même de la réception des premières nou-
« velles, un salut de cent coups de canon a attiré sur
« la levée tous les amis de la sainte cause, qui ont mêlé
« leurs cris joyeux au grondement du canon. Tous
« les cœurs battaient de bonheur à la seule pensée que
« les patriotes de Cuba avaient fait un effort pour se
« débarrasser de leurs tyrans et conquérir leur liberté.
« Un millier de citoyens, spontanément et d'un commun

(1) *Courrier de la Louisiane.*

Digitized by Google

« accord, *s'organisèrent* aussitôt et se rendirent au « Café de Cuba, rue Graxier, où on improvisa une « assemblée. Le lendemain une assemblée régulière eut « lieu sur la place Lafayette, et l'on adopta des résolu- « tions dont voici les deux principales :

« *Résolu* que c'est avec l'émotion de la plus vive « joie que nous avons reçu la nouvelle du commence- « ment de la révolution dans l'île de Cuba ; que nous « offrons ici aux fils opprimés de cette île nos sympa- « thies les plus profondes dans la lutte inégale qu'ils « ont si heureusement inaugurée le jour anniversaire « de la naissance de notre liberté nationale ; et que « nous adressons des prières à Dieu pour que bien- « tôt Cuba soit comptée au nombre des nations libres « et indépendantes de la terre.

« *Résolu* qu'il est du droit sacré et du devoir impé- « rieux de tous les vrais républicains américains *de* « *donner aide et facilité*, par tous les moyens légaux « qui sont en leur pouvoir, aux habitants de Cuba, « dans leur lutte pour rejeter le joug de l'Espagne. »

Les Etats-Unis ne procèdent pas autrement ; ils ne manquent jamais à leur principe de non-intervention ; ils ne se permettent jamais un acte agressif contre les provinces qu'ils convoitent ; ce sont toujours des citoyens qui, à l'insu du gouvernement, et malgré lui, entreprennent des opérations de ce genre ; ils ne veulent qu'aider leurs voisins dans leurs projets d'indépendance. Et à l'aide de ce désintéressement, le

Digitized by Google

drapeau de l'Union compte bientôt une étoile de plus.

Cuba a échappé cette fois encore au sort du Texas; mais le danger n'est point passé.

Jusque là le système employé par l'Union pour augmenter son territoire ne s'était révélé que par des faits, où le hazard et les circonstances pouvaient avoir une large part; mais l'audace des Etats-Unis a augmenté avec leurs succès; ce système est aujourd'hui une théorie reconnue et proclamée par le gouvernement de l'Union.

Les tentatives contre l'île de Cuba, cette tolérance coupable d'un gouvernement qui laissait des aventuriers préparer à leur aise des expéditions contre des nations voisines et amies, cette violation évidente des principes du droit international avaient naturellement éveillé l'attention des puissances européennes; elles n'avaient point ajouté une foi entière à la justification présentée par M. Fillmore. La France et l'Angleterre s'entendirent pour essayer de rendre dorénavant impossible le retour de ces scandaleuses attaques; elles offrirent de déclarer sans la moindre réserve qu'elles n'avaient aucune prétention à l'île de Cuba, à la condition que les Etats-Unis en fissent autant de leur côté. « Les hautes parties contractantes, portait le projet de « convention (1), déclarent par la présente convention

(1) Lettre du comte de Malmesbury á M. Crampton, ministre anglais au cabinet de Washington. Foreing office. 8 août 1852.

Digitized by Google

« renoncer pour le présent et pour l'avenir à toute « intention d'obtenir la possession de l'île de Cuba, « et s'obligent à empêcher tout projet tendant à ce « but, de la part de quelque pouvoir ou de la part « d'individus. » Les Etats-Unis refusèrent d'adhérer à cette déclaration. Ce fait n'a pas besoin de commentaire; d'ailleurs le cabinet de Washington ne chercha nullement à cacher le vrai sens de ce refus. « Les Etats- « Unis, dit-il, s'engageraient de leur côté, par le traité « proposé, à renoncer à une acquisition qui peut avoir « lieu sans apporter aucun trouble dans les relations « étrangères actuellement existantes et dans l'ordre « naturel des choses. L'île de Cuba est à nos portes. « Elle domine l'accès du golfe du Mexique qui baigne « les côtes de cinq de nos Etats. Elle ferme l'entrée « du grand fleuve qui arrose la moitié du continent « nord-américain et forme avec ses tributaires le plus « vaste système de communication intérieure par eau « qu'il y ait au monde. C'est une sentinelle qui a l'œil « sur notre trafic par l'isthme avec la Californie..... « L'opinion des hommes d'Etat américains, sur le désir « véhément qu'ont les Etats-Unis d'acquérir l'île de « Cuba, a différé en diverses circonstances. Au point « de vue du territoire et du commerce, cette île serait « entre nos mains une possession d'un grand prix. « *Sous d'autres points de vue, elle pourrait devenir* « *nécessaire à notre sécurité.* »

Où trouver une justification plus complète des actes

Digitized by Google

du général Lopez ? M. Fillmore les avait sévèrement qualifiés, mais en même temps il chargeait son secrétaire d'Etat de prouver officiellement que ces tentatives pouvaient bien devenir *nécessaires !*

Du jour où les projets d'invasion contre des nations amies étaient excusés par le gouvernement de l'Union, ils devaient devenir populaires ; aussi l'opinion publique se manifeste en leur faveur depuis les bords de Saint-Laurent jusqu'à la pointe de la Floride.

Ce ne sont plus de timides aspirations, des désirs contenus par le respect dû aux traités, une protection tacite accordée à des bandes d'avanturiers ; c'est en plein sénat, c'est sous la forme d'une motion que les théories d'invasion se produisent et se discutent aux applaudissements du public. Le général Cass ressuscite, au milieu de la paix, la vieille motion que Monroë avait présentée en face des déclarations du congrès de Laybach et de Vérone, en face de l'invasion d'Espagne, au moment où les Etats-Unis pouvaient se croire menacés par les projets de la Sainte-Alliance. C'est après que la France et l'Angleterre ont offert de déclarer solennellement qu'ils renonçaient pour toujours à l'intention d'occuper Cuba, et que les Etats-Unis avaient refusé de s'associer à cette déclaration, que le général Cass propose au congrès de décider que l'influence européenne dans le continent américain est attentatoire aux droits et à la sécurité des Etats-Unis. « *Je désire,* s'écrie-t-il, *la possession de Cuba ; je*

Digitized by Google

« *la désire ardemment ; plus vite nous l'obtiendrons et* « *mieux cela vaudra.....* Le golfe du Mexique est le « lit naturel du grand fleuve américain ; *le golfe du* « *Mexique doit devenir un lac américain.* (1) » Un autre sénateur (2) complète l'idée de son collègue. « Si « l'Espagne, dit-il, désire se défaire de Cuba et offre « de nous la céder à des conditions raisonnables, je « voterai pour qu'on négocie avec l'Espagne. Si elle « refuse de traiter avec nous, et pense à transférer ses « droits sur Cuba à une puissance européenne, *je vote-* « *rai pour qu'on prenne possession de cette île et pour* « *son annexion par tous les moyens.* »

Le sénat, fidèle à la politique ambigüe qui est devenue celle de l'Union, ne vota ni ne repoussa la motion ; il se contenta de l'ajourner !

A cette tribune où Wasington mourant demandait, au nom du salut de la nation qu'il avait fondée, qu'on ne parlât jamais des affaires étrangères, on suscite des discussions sur des principes abstraits, sur des cas hypothétiques de politique extérieure ; et quand par hasard la voix d'un honnête citoyen comme Van Buren s'élève pour protester contre les nouvelles tendances, on l'étouffe sous des huées.

C'est au milieu de ces agitations publiques, de cette ardeur belliqueuse pour les invasions, qu'eut lieu la dernière élection à la présidence de l'Union ; on était

(1) Séance du Congrès du 18 juillet 1853.

(2) Le juge Douglas.

Digitized by Google

en droit d'espérer que de la bouche de M. Pierce tomberaient de sages conseils pour calmer cette imprudente exaltation ; le discours d'inauguration du nouveau président ne fut que le reflet des passions populaires. « La politique de mon administration, dit-il (1), ne se « laissera pas influencer par les *timides prophètes qui* « *vont prédisant les malheurs que peut nous attirer* « *l'expansion.* Il est certain qu'on ne peut se dissimu- « ler que notre attitude comme nation et notre posi- « tion sur le globe *rendent l'acquisition de certaines* « *possessions qui ne nous appartiennent point d'une* « *importance imminente pour notre sûreté ; si même* « *cette acquisition n'est pas pour l'avenir essentielle à* « *la conservation des droits du commerce et de la paix* « *du monde.* »

Voilà la doctrine de l'expansion proclamée comme un principe, comme une nécessité ; l'augmentation du territoire de l'Union annoncée au monde de la façon la plus intelligible ! L'encouragement est donné à toutes les entreprises les plus téméraires ; de nouveaux sectaires peuvent s'armer et envahir tous les points du continent voisin ; il ne feront qu'obéir aux principes posés par le président Pierce.

Nous avons insisté sur l'histoire des dernières années de l'Union américaine ; nous avons montré les idées de conquête refoulées d'abord par la prudence, puis

(1) Discours du général Pierce, en prenant possession de la présidence, le 4 mars 1852.

Digitized by Google

grandissant au souffle de la faveur publique, se produisant à la tribune, devenant enfin une doctrine téméraire prêchée par le gouvernement de l'Union à un peuple frémissant d'enthousiasme. Cette histoire trop réelle, ces faits trop incontestables sont un enseignement terrible, et doivent nous aider aujourd'hui à apprécier la portée des paroles de paix dont M. Maury a semé son mémoire. Le président Pierce a oublié d'indiquer quels étaient les territoires dont l'acquisition était *nécessaire* à la conservation des droits du commerce et de l'humanité. Le Brésil ne doit-il pas craindre que les Américains du Nord ne soient tentés de faire, sur le territoire des Amazones, un nouvel essai de cette théorie de l'expansion qui est devenue la politique officielle des Etats-Unis ?

Le gouvernement du Brésil a reçu la mission de conserver l'intégrité de l'Empire ; c'est pour lui un devoir de repousser tout ce qui peut la compromettre. Qu'il continue à donner une sage protection aux idées de civilisation et de progrès, qu'il accomplisse avec le calme de la prudence l'œuvre qu'il a commencée, sans céder à de dangereuses théories ; il n'aura rien à craindre des menaçantes réticences contenues dans le discours de M. Pierce et dans le mémoire de M. Maury.

Les Américains sont hardis et forts ; ils sont puissants en hommes, en canons, en vaisseaux ; un écrivain célèbre les appelait des *hercules au berceau* ; mais le Brésil défie toutes les téméraires entreprises ; car il

Digitized by Google

peut s'appuyer sur la plus grande de toutes les forces humaines, la justice et le droit !

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION 3

CHAP. I. — DU DROIT DES GENS. 9

— II. — DE LA NAVIGATION DES RIVIÈRES SELON LE DROIT DES GENS INTERNATIONAL. . 29

§ I. *De la navigation des rivières intérieures d'un Etat, selon le droit des gens naturel.* 33

§ II. *De la navigation des rivières intérieures d'un Etat, selon le droit des gens consuétudinaire.* 46

§ III. *De la navigation de l'Amazone selon les traités publics.* 90

— III. — TRAITÉ DU 23 OCTOBRE 1851. 93

— IV. — DU MÉMOIRE DE M. MAURY. 101

§ I. *Du droit de passage innocent* 104

§ II. *Du droit de commerce* 121

— V. — DU TRAITÉ DE COMMERCE ENTRE LE PÉROU ET LES ETATS-UNIS. 153

— VI. — DE LA POLITIQUE DU BRÉSIL. 177

— VII. — DE LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS. . 195

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA.

PAGE	LIGNE	AU LIEU DE	LISEZ
10	19	*loi natuvelle*	*loi naturelle*
12	9	obligaioires	obligatoires
13	14	antécédants	antécédents
20	9	d'une d'une	d'une
44	26	la navigation. de ses rivières	la navigation de ses rivières.
57	27	Wattel.	Vattel.
61	25	qu'elle qu'elle	quelle qu'elle
67	8	jnsq'uà	jusqu'à
76	2	soldats parvenus	des soldats parvenus
79	10	lord Castlereag	lorg Castlereagh
94	28	1623	1823
96	22	exclusiment	exclusivement
109	24	Puffendord	Puffendorf
116	6	le Momoré	le Mamoré
122	27	ils sont loins d'être	ils sont loin d'être
125	2	fovorables	favorables
«	21	produits nécessaire	produits nécessaires
142	24	toucher l'égoïsme	tomber dans l'égoïsme
148	14	'Orénoque	l'Orénoque.
	18	a mer	la mer.
170	28	leur permettrait	lui permettraient.
188	9	les Etate-Unis	les Etats-Unis.
202	25	Le grand citoyen qui avait tout fait pour sa gloire de la patrie.	Le grand citoyen qui avait tant fait pour la gloire de sa patrie.
205	7	convultions	convulsions.

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGE

AUX

Provinces Brésiliennes

DU

PARÁ ET DES AMAZONES

EN 1860.

Digitized by Google

Digitized by Google

BELMAR

VOYAGE

AUX

Provinces Brésiliennes

DU

PARÁ ET DES AMAZONES

EN 1860,

Précédé d'un rapide coup d'œil,

SUR LE

LITTORAL DU BRÉSIL.

TRADUCTION ET REPRODUCTION RÉSERVÉES.

LONDRES :
TREZISE, IMPRIMEUR, 4, BEECH STREET, BARBICAN.
1861.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'offrir le tableau intégral et complet de l'organisation actuelle de l'empire du Brésil. Ce n'est pas, non plus, un roman semé d'aventures personnelles ou un recueil d'impressions de voyage. Son but est moins ambitieux et plus positif, car il vise essentiellement à l'utile.

Pourquoi se le cacher ? la presse du Continent européen est aujourd'hui trop préoccupée de questions locales pour prêter une sérieuse attention à ce qui se passe dans l'Amérique du Sud. La situation du Brésil est surtout l'objet des appréciations les plus erronnées. On croit généralement que, sauf les villes et les environs de Rio Janeiro, Bahia et Pernambuco, cet empire est un vaste désert parcouru par quelques hordes de sauvages, et où la civilisation n'a pas encore posé le pied. J'avoue avec franchise que je m'étais moi-même laissé surprendre, jusqu'à un certain point, par cette prévention, et que j'éprouvai presque de l'étonnement à la vue des bâteaux à vapeur qui relient entre elles aujourd'hui toutes les provinces du littoral brésilien, des lignes de fer qui étendent leurs réseaux dans l'intérieur, des villes et des colonies qui se fondent comme par enchantement, depuis les frontières de la Banda Orientale jusqu'aux régions que baigne la rivière des Amazones.

Digitized by Google

Un séjour assez long dans ces dernières contrées m'ayant mis à même de les connaître plus particulièrement, je conçus le projet de résumer mes observations dans cet opuscule, en y joignant quelques détails relatifs aux autres provinces où je m'étais arrêté, et en reproduisant quelques documents statistiques officiels que j'ai eu l'avantage de pouvoir me procurer sur les lieux.

La persuasion m'est acquise qu'en l'absence d'un ouvrage du même genre, fait d'après une plus grande échelle, cet essai ne sera pas sans utilité pour la civilisation brésilienne, sur les progrès de laquelle il est temps d'appeler la sérieuse attention de l'Europe.

Si, par ce modeste travail, j'étais, d'ailleurs, assez heureux pour avoir servi le cause du commerce, et celle, non moins précieuse, de la colonisation, il ne me resterait plus qu'à me féliciter de l'avoir entrepris.

A. DE BELMAR.

Londres, Mars, 1861.

Digitized by Google

LITTORAL DU BRÉSIL.

§ I.

RIO GRANDE.

—o—

C'est le 12 avril, 1860, vers 6 heures du soir, que je quittai Monte-Video, à bord du vapeur brésilien, Princesa de Joinville. Le navire prit la direction du nord, et fut favorisé d'un si beau temps que j'arrivai à Rio Grande du Sud en 62 heures de traversée. D'ordinaire, la mer est extrêmement houleuse sur la barre, dont l'entrée est par cela même assez difficile; mais cette fois, un calme complet régnait dans ces parages, en sorte que le navire franchit la passe sans aucune peine, et qu'en peu d'instants je pus recréer mes regards du spectacle gracieux et animé d'une flotte entière de vaisseaux marchands, portant des pavillons de toutes les couleurs, et venus des plus lointaines contrées du globe, pour en importer les produits à Rio Grande, et prendre en échange ceux de cette fertile province.

Digitized by Google

Je viens de dire que les navires rencontraient souvent de sérieux obstacles pour franchir l'embouchure du Rio Grande : il est juste d'ajouter que, depuis le 8 mai, 1858, la sollicitude de M. le Baron de Mauá pour tout ce qui concerne les intérêts du pays, a remédié à ce grave inconvénient, par l'établissement d'un service de deux vapeurs, dont l'unique destination est de remorquer les navires à voile qui remontent la barre.(*)

Bien que mon intention ne soit pas de donner ici une relation détaillée sur cette province, chaque jour plus fréquentée des Européens, je crois utile pourtant de résumer en peu de mots les particularités qui se rattachent à son histoire politique et commerciale.

Les Paulistes, c'est-à-dire les colons établis dans la province de Saint-Paul, ont été les premiers qui aient pénétré dans celle de Rio Grande, connue aussi sous le nom de Saint-Pierre, et leurs nombreux établissements, qui paraissent remonter au commencement du 17e siècle, refoulèrent peu à peu les indigènes dans les régions désertes de l'intérieur. A cette époque, Rio Grande et Santa Catharina ne formaient ensemble qu'une seule capitainerie, mais en 1760, la première de ces provinces fut érigée, sous l'administration d'Ignacio Eloy Madurera, en gouvernement distinct, et ne releva plus que du Capitan général de Rio Janeiro.

En 1807, son rôle acquit encore plus d'impor-

* On trouvera à la fin de cet ouvrage le tarif des prix que le directeur de l'entreprise des remorqueurs, M. Jean Terrant Thomas, est autorisé à percevoir pour les différents services de ces bateaux.

Digitized by Google

tance : elle fut élevée au rang de Capitainerie générale, sous l'administration de Don Diego de Souza, depuis comte de Rio Pardo. Sous cette nouvelle dénomination, elle étendait son autorité sur Santa Catharina, et n'était elle-même subordonnée qu'à la Vice-Royauté du Brésil.

Le 7 septembre, 1822, la déclaration de l'indépendance plaça cette même province, et toutes les colonies portugaises du continent américain, sous la protection et, bientôt, sous le sceptre impérial et constitutionel de D. Pedro 1er, second fils de Jean VI, Roi de Portugal.

On sait qu'en 1831, et à la suite d'évènements politiques dont l'exposition appartient à l'histoire, D. Pedro fut amené à se démettre du pouvoir en faveur de son fils qui, proclamé empereur constitutionnel sous le nom du D. Pedro II, régit glorieusement, depuis cette époque, les destinées du vaste empire brésilien.

Le voisinage des Républiques Confédérées du Rio de la Plata, devait naturellement exercer une grande influence sur l'esprit des populations limitrophes, dépendantes de la couronne de Portugal, et soumises plus tard à l'autorité d'une monarchie nationale ; d'une autre côté, la province de l'Uruguay, placée là comme une pomme de discorde, devait amener de déplorables et sanglantes rivalités entre le Brésil et Buénos-Ayres.

Ces deux causes de guerre extérieure ou civile, se sont, en effet, largement développées dans l'histoire des deux peuples. Dès le temps des premières colonies, celle du Sacramento, fondée par les Portu-

Digitized by Google

guais, détermina l'explosion des hostilités. Prise et reprise par les deux partis, elle fut définitivement cédée à l'Espagne par le traité de 1777. En 1801, l'intrépide José Borges Canto s'empara par un coup de main du territoire des Sept Missions de l'Uruguay, qui fait oujourd'hui partie de la République Orientale.

Il n'a fallu rien moins que l'érection de l'Uruguay en État indépendant, pour mettre un terme à la longue série des guerres où les races espagnole et portuguaise ont épuisé, dans une lutte désastreuse, un sang précieux et des forces qui eussent pu donner de bonne heure à la civilisation sud-américaine un immense développement.

Enfin, par suite d'un fatal entraînement, les populations robustes et aventureuses qui avoisinent Lagos dos Patos levèrent inopinément le drapeau de l'insurrection. Ces hommes que la vie pastorale prédispose à la plus absolue indépendance et qui, par leur genre de vie, leur caractère, et leur langage, diffèrent du reste des hâbitants de l'empire, soutinrent contre le gouvernement central, une lutte insensée dont les tristes résultats sont connus de tout le monde. Heureux d'avoir reconnu, depuis, que leurs véritables intérêts sont de se rallier et d'apporter l'appui de leur énergie au gouvernement sage et libéral qui, en sauvegardant le principe de l'unité nationale, sait faire la part la plus large aux droits individuels des populations !

Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis mon arrivée à Rio Grande, et déjà l'occasion m'avait été offerte de lier connaissance avec plusieurs

Digitized by Google

familles françaises établies dans les environs de la ville. Rencontrer des compatriotes sur la terre étrangère, c'est presque y rencontrer la patrie : vous jugez donc si je me sentis heureux d'un hasard qui me servait si bien. Installé dans une pittoresque habitation d'un luxe tout européen, bâtie au bord des eaux, je pouvais promener mes regards sur la bande sablonneuse où s'élève la ville, et sur les sinuosités de la rade, toujours calme et limpide, même dans les plus violentes fureurs de l'Océan. Mais rien ne me surprit d'avantage que les luxuriantes touffes de verdure et les bosquets en fleurs que j'apercevais dans les campagnes voisines. J'avais lu, dans John Purdy, une description peu flatteuse des environs de Rio Grande, et je me prenais à douter de la véracité du savant navigateur, lorsqu'un des notables du pays me tira d'embarras, en m'apprenant que le riant paysage dont j'admirais la fraîcheur toute printannière, était en quelque sorte, l'œuvre improvisée de la culture européenne qui, depuis le passage de John Purdy, avait fait là d'immenses progrès.

C'est par un raison analogue, que le lait, autrefois impotable, et de si mauvaise qualité qu'il ne pouvait servir à la confection ni du beurre ni du fromage, est aujourd'hui un des meilleurs produits du pays. Le même phénomène s'est opéré relativement au raisin, qui, longtemps impropre à la cuve (quoique très-bon et très-beau), commence à donner, grâces aux efforts des vinicoles, encouragés par le gouvernement, un vin d'une excellente saveur.

Digitized by Google

Pour augmenter ma surprise, et m'édifier complètement sur les avantages que la province de Rio Grande présente à la colonisation, je fus invité à faire une visite aux environs de Porto Alegre, ville très-commerçante et d'environ 26,000 âmes, qui se trouve sur la rive orientale du Parahiba, à 7 lieues de son embouchure. C'est depuis 1773 la capitale de tout le pays et le siège de l'Assemblée provinciale. Je remarquai là un antique palais, résidence du gouverneur; un grand arsenal militaire, des hôpitaux, des églises et un élégante salle de spectacle; mais, ce qui attira le plus mon attention, ce fut la florrissante culture des vallées qui s'étendent à l'est de la colline où Porto Alegre se dresse comme pour inspecter les deux golfes dont il sépare les flots. Dans cet immense panorama, entrecoupé de plaines et de côteaux, cinq rivières promènent tranquillement leurs claires eaux à travers des masses de fleurs et de verdure, baignant tour à tour le pied des côteaux, les blanches murailles des quintas, le bord des jardins et des prairies. La douceur de la température, la limpidité du soleil et le parfum des brises y fait rêver de l'Italie, pendant que la nature variée de la végétation y rappelle le souvenir de tous les climats tempérés du vieux continent. La vigne s'y couvre de grappes vermeilles, le pêcher, l'amandier, tous les arbres fruitieres de nos vergers, y prospèrent; le laurier, le palmier, le bananier y confondent leurs feuillages, et relèvent, par la beauté de leur port, les haies de nopals et de mimoses presque toujours fleuries, qui enserrent les jardins ou séparent les

Digitized by Google

héritages. Quelquefois, il est vrai, ce vent violent du sud-ouest que les Buénosériens appellent "Pampero" et les Brésiliens "Rebojo," déploie ses ailes turbulentes sur ces belles campagnes, surtout dans la saison d'hiver, mais il y cause rarement d'irréparables ravages. D'ailleurs, le pays où la nature ne mêle aucune amertume à ses faveurs n'existe point sur notre globe ou n'y a pas été découvert. L'état florissant où les progrès de l'agriculture et de la civilisation ont élevé Porto Alegne pourrait devenir plus ou moins celui de la presque totalité de Rio Grande, car, cette province, d'une superficie de 8.230 lieux carrées, et comptant plus de 110 lieues de côtes sur une étendue de 120 lieues de l'est à l'ouest, présente nécessairement une climatologie variable. On peut dire cependant que sa température est, en général, celle de l'Europe centrale ; elle n'est soumise ni aux extrêmes rigueurs de l'hiver ni aux brûlantes chaleurs de l'été. La santé des Européens s'y trouve dans les meilleures conditions, et à l'exception de quelques fièvres particulières aux localités voisines des marais, les maladies y sont rares, et les habitants atteignent pour la plupart à une viellesse exempte d'infirmités Ajoutons, pour clore cette sommaire description, que la province de Rio Grande, dont les confins touchent à l'Océan, à la Bande Orientale, aux Provinces Arjentines d'Entre Rios et de Corrientes, aux provinces brésiliennes de Santa Catharina et de Saint-Paul, est presque partout un pays de plaine, couvert de grands pâturages qui s'étendent à perte de vue. On n'y remarque d'autres

Digitized by Google

montagnes que la Serra de Moar dont la chaîne, souvent interrompue pour livrer passage à des cours d'eau, descend du nord, tourne vers l'occident, et finit par reprendre sa première direction. Il convient de noter cependant que la province est comme partagée en deux zones, par une cordillère dont le plateau, peu élevé, court parallèlement à la Laguna dos Patos et qui porte le nom de Terra dos Tapes. La partie du pays située entre cette cordillère et la mer forme une plaine basse où les lagunes occupent une étendue de 80 lieux; la région du nord, couverte de bois et de broussailles, est toute coupée de rivières; enfin, les régions du sud et de l'occident, généralement dénudées, ne présentent, pour ainsi dire, qu'une vaste et luxuriante prairie, où l'on élève de nombreux troupeaux de bétail.

Ces indications suffiront pour faire comprendre que l'agriculture est encore peu dévelopée dans l'intérieur de la province, quoique le sol y soit d'une remarquable fertilité, surtout aux bords des lacs et sur les rives des cours d'eau. On commence à y cultiver le riz, le chanvre et le lin; bien qu'on y ait fait quelques essais de plantation de coton, de manioc et de canne à sucre, on peut affirmer qu'en général les végétaux et les arbres fruitiers des belles contrées de l'Europe y réussissent mieux que ceux des tropiques.

Grâce aux administrateurs éclairés et pleins de zèle que le gouvernement brésilien a placés depuis quelques années à la tête de cette province, et parmi lesquels je ne puis m'empêcher de citer le

Digitized by Google

savant et honorable Don Angelo Moniz da Silva Ferraz, aujourd'hui ministre des finances, et président du conseil, l'organisation de Rio Grande a fait, sous tous les rapports, d'étonnants et rapides progrès. Peu connus encore de l'Europe, où la presse ne s'occupe presque jamais de l'Amérique du sud, ces progrès que je ne puis moi-même signaler ici que d'une manière bien incomplète, ont ouvert une nouvelle ère à cette belle contrée, dont la population, si restreinte il y a peu d'années, approche actuellement de 400 mille âme.*

Comme il est facile de le comprendre, la cause principale d'une situation si prospère est spécialement due à l'extension intelligente donnée avec persistence à l'établissement des colonies, auxquelles il a été accordé par la Providence de transformer en contrées populeuses les immenses déserts des deux Amériques.

En 1859, le chiffre total des émigrants européens, formant les 15 colonies agricoles de Rio-Grande, dépassait le chiffre de 15 mille individus, tous excellents travailleurs, et, pour la plupart, venus en famille des bords du Rhin ou du Danube.*

* Voir les documents statistiques reproduits à la fin de cet ouvrage.

Digitized by Google

§ II.

ILE SANTA CATHARINA.

On compte 90 lieues de navigation entre Rio Grande et la magnifique baie qui sépare l'île de Sta. Catharina de la terre ferme. J'y arrivai, grâce à la vapeur, dans l'espace de 30 heures. Comment vous peindre ici ma surprise et mon admiration! Certes, la nature a fait au Brésil un don bien précieux en plaçant sur ses côtes une pareille rade, la plus spacieuse et la plus sûre de toute l'Amérique méridionale, après celle de Rio Janeiro. Elle est assez vaste pour contenir facilement tout le personnel de la marine militaire ou marchande dont le Brésil pourra jamais disposer, et, comme station de guerre, elle offre des avantages inappréciables, en raison de sa proximité du Rio de la Plata et de l'Océan austral.

Que de choses curieuses et intéressantes il y aurait à dire sur les futures destinées de cette baie et sur l'île de Santa Catharina, que le travail incessant du temps et des vagues a, dit-on, séparée autrefois du continent!

Cette île, dont la longueur est d'environ neuf lieues, et la largeur de près de deux lieues et demie, est peut-être le site le plus agréable de tout le Nouveau Monde, et justifie pleinement le surnom de PARADIS DU BRÉSIL qui lui a été donné. Il est vrai qu'elle n'a pas joui toujours d'une si bonne réputation, et que, dans le siècle dernier, elle fut au contraire regardée, sans doute à cause de son isolement et des déprédations des sauvages, comme une région disgraciée,

Digitized by Google

digne tout au plus de servir d'asile à des proscrits, d'où le nom de Desterro que porte encore sa capitale. Aujourd'hui, que les sauvages ont été soumis ou expulsés, ce pays s'est rempli de paisibles colons qui se livrent fructueusement aux travaux agricoles ou aux opérations du commerce. Si quelque poëte passe un jour dans cette île, amoureusement carressée par les marées de l'Océan, il chantera ses pâturages fleuris, ses bocages de citronniers où le serpent de corail devient chaque jour plus rare; il dira le parfum de ses brises, le ramage de ses oiseaux, les couleurs brillantes de ses papillons, de ses picaflors, de ses innombrables oiseaux-mouches, CETTE CHEVELURE DU SOLEIL; pour moi, voyageur emporté par la rapide vapeur, je ne puis que saluer en passant cette belle hespéride américaine, et lui souhaiter un historien qui nous raconte ses merveilles et ses espérances. Je dirai, cependant, que la province de Santa Catharina, qui se compose de cette île délicieuse et d'une portion considérable du continent, présente une superficie de 25 lieues carrées, une extension continentale dont la longueur est de 60 lieus carrées, et la largeur de 25 lieues, et finalement, une population approximative de 130 mille âmes. L'agriculture et l'industrie ont encore de grands progrès à faire dans cette fertile région où les productions de l'Europe et celles des tropiques réussissent également bien, et où deux colonies d'émigrants sont aujourd'hui en pleine voie de prospérité.

Digitized by Google

§ III.

RIO JANEIRO.

La traversée de Santa Catharina à Rio Janeiro est environ de 87 lieues. Je l'effectuai en 27 heures et par une mer si calme qu'elle semblait sommeiller. Bientôt j'apperçus la cime rocheuse et les flancs tourmentés du Pao d'Açucar (Pain de Sucre). Il me rappela le Bec de l'Aigle de la Ciotat, sur les côtes de la Provence, et me sembla avoir été placé là comme un vigie de granit pour signaler aux navigateurs l'entrée mystérieuse de la baie. C'est une passe assez étroite mais sûre qui s'ouvre entre deux pics de rochers, portant deux forteresses capables, à elles seules, d'en interdire l'accès aux plus formidables vaisseaux. Celle de droite est le fort Sainte-Croix, dominant une pittoresque langue de terre, et celle de gauche, le fort Saint-Jean, qui apparaît au milieu d'une riante verdure.

A mesure que le steamer avançait dans ce sanctuaire de l'Atlantique, je me sentais saisi d'émotion et de respect à la vue de ces îles couronnées de feuillages inconnus, et qui, grâce à une erreur d'optique, semblaient accourir vers le bateau comme autant de néréïdes parfumées de fleurs de jasmin et d'oranger !

Les rives sinueuses du golfe qui allait toujours s'élargissant, défilaient devant moi, surchargées d'une brillante végétation tropicale, de maisons de plaisance et d'édifices publics. A droite, c'était les pittoresques jardins que baigne la petite baie de Jurujuba, la Praia de Carahy, San Domingo et

Digitized by Google

les gracieux environs de Nitherohy. A gauche, les bords, plus escarpés, de la baie de Bota-Fogo, la pointe de Flamengo, les falaises de la Gloria, enfin, la ville de Saint Sébastien de Rio Janeiro, ou comme on l'appelle communément, Rio Janeiro, la capitale de l'empire du Brésil, indolemment étendue sur la plage, en face de l'île fleurie des Cobras. On dirait une odalisque faisant la sieste au bord du Bosphore en attendant l'heure du bain. Autour d'elle l'air est embaumé de senteurs voluptueuses, et, pour la protéger de toute surprise indiscrète, le mont Corcovado déploie derrière elle sa longue chaîne, dont la pente est tout ombragée de massifs d'arbres aux larges feuilles, sous lesquels se cachent des milliers de blanches villas, avec leurs treillis et leurs fontaines. Rio Janeiro est orné d'élégants édifices, sur lesquels s'étend un ciel d'azur toujours illuminé par les rayons du soleil ou les auréoles des étoiles. La ville impériale, toute remplie de promenades, de jardins, de squares, de kiosques et de bosquets, se déploie le long de la mer sur une espace égal à celui qui est occupé en Europe par des villes comme Marseille, Vienne ou Madrid. La partie neuve est sillonnée de rues larges et bien pavées, parmi lesquelles celle d'Ouvidor, où les industriels français ont établi leur quartier général, et la rue Directa, qui est le centre d'un grand mouvement d'affaires commerciales, et où l'on peut voir tous les matins des belles négresses vendant les produits des jardins du voisinage.

Quel plaisir n'ai-je pas éprouvé surtout à

Digitized by Google

parcourir les charmantes hauteurs de la Gloria ! J'apercevais, de ce promontoire, l'île des Cobras, touchant presque aux quais de la cité, tellement qu'au moyen de deux moles il sera facile de donner prochainement à Rio Janeiro un port de guerre et un arsenal des plus spacieux et des mieux abrités.

Je voyais aussi, de l'autre côté de la baie, l'hôpital de Jurujuba, qui m'offrit plus d'une ressemblance avec celui de Saint-Mandrier, s'élevant au pied du Cap Cépé, sur le bord de la grande rade de Toulon. Enfin, je pouvais distinguer, dans l'immense bassin de la baie s'enfonçant bien avant vers le nord, l'île du Gouverneur, pareille à un navire à l'ancre, et au sud de laquelle passe la ligne des vapeurs qui desservent le chemin Mauá. Lorsque j'avais rassasié ma vue de ce grandiose spectacle, c'était pour moi un agrément nouveau de descendre sur la plage unie de Flamengo, afin de respirer les bouffées de la brise marine et de fouler les blancs tapis de sable en rêvant aux futures destinées du jeune monde américain.

Je l'avouerai : si quelque touriste m'eût raconté, en Europe, la moitié seulement des choses que j'ai vues de mes yeux, j'aurais cru devoir faire l'éloge de son imagination, mais il m'eût été difficile d'admettre la véracité de son récit, tant on est habitué dans le vieux monde à se faire de chétives idées sur le développement social de l'Amérique du Sud !

Heureusement le Brésil ne s'est point préoccupé de ces injustes appréciations de l'esprit européen. Après quelques hésitations, inévitables aux jeunes États, il a fait comme le philosophe à qui l'on niait

Digitized by Google

le mouvement, il a marché ; et il a fait déjà tant de chemin en avant, qu'il peu dire avec fierté à certaines nations de l'Europe :—Que signifient vos dédains et vos orgueilleuses prétentions ? Je suis d'hier, et je vous ai dépassées dans le progrès, vous dont la naissance remonte à plus de quinze siècles ! Vous en êtes encore à soupirer après la liberté, et, dans mes institutions, la liberté coule à pleins bords, se conciliant parfaitement avec l'ordre et l'autorité. Libre à vous de retourner à l'enfance des sociétés, mais du moins, rendez plus de justice à qui peut vous donner d'efficaces exemples de progrès social.

On dira peut-être que l'institution de l'esclavage est un tache pour un gouvernement aussi avancé que l'est de nos jours celui de Brésil : il est hors de doute que, chez une société qui a le christianisme pour base, l'esclavage est une anomalie, une dérogation au dogme évangélique, et, par cette raison, il doit tendre à disparaître du milieu des nations réellement civilisées. Mais le gouvernement du Brésil n'a pas inventé la servitude de la race noire au profit de la blanche. Cette institution s'est établie et s'est propagée sous le régime colonial. Elle est le fait des gouvernements européens, qui l'ont, il est vrai, successivement abolie, à l'exception de l'Espagne, qui la tollère encore dans l'île de Cuba.

Ce triste héritage légué par la métropole, a dû être, dans l'intérêt même des esclaves, provisoirement accepté par le Brésil indépendant. La subite émancipation des noirs, sans préparation aucune, sans initiation préalable à la liberté, aurait eu pour résultat, de livrer à la misère, et à la faim une

Digitized by Google

nombreuse population dont on voulaif assurer le bien-être.

Faut-il conclure que le Brésil se constitue, comme le font à cette heure quelques États à esclaves de l'Amérique du Nord, le défenseur officieux de l'esclavage? Une telle assertion serait calomnieuse. Les hommes qui, sous les heureux auspices de D. Pedro II, dirigent en ce moment les affaires du pays, sont trop éclairés pour ignorer qu'il existe aujourd'hui, dans les deux mondes, une opinion contre laquelle aucune controverse ne saurait prévaloir. Or, cette opinion toute puissante a condamné sans appel le principe qui fait de l'homme la propriété de l'homme, et l'autorise à vendre ses enfants comme les petits de l'animal. L'abolition officielle du servage des noirs n'est donc plus au Brésil qu'une affaire de temps. Déjà des écrivains brésiliens, hommes aux pensées généreuses, préparent chaque jour l'évènement pacifique d'une réforme pour laquelle leur pays se trouve dans des conditions plus avantageuses que ne le sont les États à esclaves de l'Union Américaine. Il est de fait que le régime auquel sont soumis les Nègres brésiliens est généralement exempt de ces rigueurs inhumaines qui, ailleurs, le rendent si odieux. De plus, et ceci est très-important, des moyens de se libérer sont laissés à tout esclave laborieux et capable de sentir les avantages de la liberté. Ces circonstances qui sont déjà un acheminement vers l'émancipation définitive de la race noire, permettent d'espérer que l'heure n'est pas éloignée où le Brésil fera disparaître de son sein un institution que repoussent

Digitized by Google

ses tendances libérales et qui finirait par devenir un obstacle à la colonisation de ses province.*

Si, maintenant, je jette un coup d'œil rapide sur le territoire neutre de la ville de Rio Janeiro, territoire qu'il ne faut pas confondre avec celui de la province du même nom, dont Nitherohy est la capitale, je trouve que rien n'est plus pittoresque, plus riant que les environs de la métropole du Brésil. La campagne, où s'élèvent des milliers de gracieuses quintas, est trop accidentée pour être propre à la grande culture, mais la fertilité du sol et la certitude de trouver sur les marchés de la ville un sûr débouché pour les produits agricoles, y sont un puissant stimulant pour une foule de petits propriétaires qui ont réussi à recueillir dans leurs champs la plupart des fruits de l'Amérique et de l'Europe. L'abondance des eaux, la sérénité habituelle de l'air et la chaleur du soleil, agissant simultanément sur la végétation, lui donnent une luxuriance réellement merveilleuse. La famille des légumineuses se trouve là au grand complet, ainsi que celle des fruits à noyeaux. Mais les végétaux que l'on cultive avec prédilection sont la mandioca, dont la racine farineuse est l'aliment le plus ordinaire du peuple ; l'igname qui, planté au bord des ruisseaux, donne une incroyable abondance de tubercules et de tiges, constituant un excellent

* Les nègres au Brésil peuvent se créer une position honorable, et exercer les professions les plus dignes. C'est ainsi que, à la cathédrale de Rio Janeiro, la messe de midi est célébrée par un ecclésiastique nègre assez âgé et parfaitement respecté. Il n'en est pas de même dans les Etats à esclaves de l'Union Américaine, où le nègre, même affranchi, est toujours regardé comme une chose, jamais comme un homme.

Digitized by Google

comestible; le capin et le millet fournissant un fourrage copieux dont on nourrit surtout les vaches laitières. On y cultive aussi de nombreuses variétés de haricots, le coton, la canne à sucre, le tabac, et spécialement le cafier, qui fournit des produits considérables à l'exportation, bien que son acclimation ne date guère que d'un demi-siècle.

Près de quitter un ville à laquelle la résidence de la Cour brésilienne, des Chambres et des hauts fonctionnaires de l'Empire donne nécessairement une importance et une physionomie exceptionnelles, qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques détails spéciaux, recueillis dans mes voyages, et qui prouveront aux plus incrédules que la prosperité du Brésil n'est plus aujourd'hui à l'état problématique.

POPULATION.

La population approximative de la ville de Rio Janeiro est de 350 mille habitants, de toutes les nuances de couleurs, et parmi lesquels se trouvent des étrangers de toutes les régions du globe.

ÉCLAIRAGE AU GAZ.

C'est au zèle et à l'activité du baron de Mauá que Rio Janeiro est redevable d'être la ville la mieux illuminée du Nouveau Monde; la Compagnie qui lui doit sa création n'a pas cessé depuis cette époque de fonctionner avec un succès qui va toujours en progressant. Les chiffres suivant pourront en fournir la preuve :—

Digitized by Google

ÉCLAIRAGE.

	Public.	Privé.
On comptait en 1855,—	1,487 becs de gaz.	950 id.
en 1856.—	2,025 id.	2,026 id.
en 1857.—	2,846 id.	3,021 id.
en 1858.—	3,419 id.	3,607 id.
en 1859.—	4,124 id.	4,309 id.
en 1860.—	4,649 id.	4,828 id.

Le 25 février, 1860, l'ensemble des tuyaux conducteurs occupait un périmètre de 100 milles d'étendue. A cette date, le service de l'éclairage public, tel que peuvent l'alimenter les magnifiques usines d'Aterrado, avait à peu près atteint ses dernières limites; mais l'éclairage des maisons des particuliers promettait de prendre encore de l'extention; à tel point que la Compagnie se trouvait momentanément dans l'impossibilité de satisfaire à toutes les demandes qui lui étaient adressées.

On comprend aisément d'après ceci, que la situation financière de cette Compagnie soit une des plus brillantes du monde industriel. En effet, pendant que le premier dividende sémestriel de 1855 présente une somme de 12 mille reis par action, le dividende correspondent de 1859 s'élève à la somme de 21 mille reis, également par action. Des documents officiels que j'ai sous les yeux établissent, en outre, que les bénéfices des actionnaires, pour 1860, devront s'élever au 14 0/0, et ils ne sont pas au bout de leur période ascendante! Inutile de dire que le placement des actions, dont le total s'élève à 8,000.

Digitized by Google

à raison de 300,000 reis l'une, est complètement épuisé.*

CHEMINS DE FER.

Je commence par celui de Pétropolis. Son inauguration remonte au 30 avril 1854, époque où fut lancée la première locomotive qui ait foulé le sol brésilien. C'est à cette occasion mémorable que Dn. Evangélista Irènêo de Souza, Directeur de la Compagnie fondatrice, et déjà honoré de plusieurs distinctions pour des services rendus au pays, reçut de S. M. l'Empereur le titre de Baron de Mauá.

L'histoire de ce chemin mérite d'être mentionnée, car elle n'est pas une légère preuve de ce que peut, pour la réalisation d'une œuvre importante, le génie et la persistance d'un homme dévoué aux intérêts et à la gloire de son pays.

Il faut savoir d'abord que Pétropolis est une ville encore naissante, située dans les gorges de la Serra d'Estrella, au nord de Rio Janeiro, et à 300 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est un site enchanteur où n'arrivent jamais les fièvres qui se montrent par fois dans les lieux voisins des marécages. On y jouit d'une vue magnifique et d'un paysage dont on peut se faire une idée en se représentant un rustique dessin de la Suisse, embelli de la grandiose végétation équatoriale. En 1837, un misérable village, du nom de Corrego Secco, étendait ses chétives cabanes dans ce lieu charmant, lorsque D. Pedro 1er entreprit d'y établir une colonie d'Allemands. Les troubles politiques

* 300,000 reis, au change de 360 reis le franc, représentent la somme de 833 francs.

Digitized by Google

de cette époque empêchèrent l'entière réalisation de ses projets, exécutés depuis sur un plus large plan par l'Empereur actuel. Aujourd'hui, Pétropolis, devenu le Saint-Cloud du Brésil, possède un remarquable palais impérial, et de très-beaux hôtels où la Cour et les Ministres étrangers vont passer la saison d'été. La ville, dont la population approche de dix mille âmes, prolonge chaque jour ses rues et ses allées autour de côteaux encore couverts de forêts vierges; sa campagne est sillonnée de routes commodes, et semée de jolies maisons de plaisance, dont un assez grand nombre appartiennent à des familles anglaises. Malgré ces avantages, Pétropolis, au temps où fut établi son chemin de fer, était une station sans issue, et par conséquent, peu passante, sous le point de vue commercial. Aussi, la voie ferrée de la Compagnie Mauá n'eut-elle d'abord qu'un succès négatif, et se trouva pendant cinq ans (de 1854 à 1859) dans l'impossibilité de payer aucun dividende à ses actionnaires. Au milieu de ces circonstances critiques, la Compagnie crut devoir réclamer l'appui du gouvernement. Elle s'adressa aux chambres, mais la loi votée en 1856 par les Représentants, et d'après laquelle l'État aurait garanti pendant dix ans à la Compagnie un faible dividende de 5 0/0, ne fut point adoptée par le Sénat. Ainsi la situation des choses ne s'améliorait pas. Cependant le Baron de Mauá ne perdit point courage, et les actionnaires eurent assez de confiance en lui pour attendre résolument la fin de la crise. L'événement a prouvé qu'ils avaient pris le bon parti. Selon les prévisions de leur directeur, en terminant

Digitized by Google

la grande route de Pétropolis à Juiz de Fora, laquelle n'a pas moins de 150 kilomètres et traverse les centres peuplés et producteurs de la province de Rio Janeiro, la Compagnie de l'Union et Industrie faisait du chemin Mauá une artère de première ligne. Il est certain que dès lors cette dernière entreprise est entrée dans une phase prospère; Mr. de Mauá n'a point balancé à déclarer que, désormais, il n'aurait plus besoin de solliciter les secours de l'État, et il a pu, en 1860, payer aux actionnaires un dividende de 5 0/0. Cette situation ne pourra que s'améliorer encore en 1861, car c'est dans le courant de cette année que la route rurale sus-mentionnée sera poussée jusques au sein même de la province de Minas Geraes, et augmentera considérablement, pour le chemin de Mauá, le nombre des voyageurs et des transferts commerciaux.

On peut, par cet appendice, juger de l'importance qui s'attache aux grandes routes publiques, et spécialement à celle tracée par la Compagnie de l'Union et Industrie. Non-seulement cette dernière ouvre un écoulement aux récoltes de café et aux autres produits de Rio Janeiro, mais encore, longeant la pittoresque vallée de Piahabanha, elle traverse le Parahiba et gagne la vallée de Parahibuna, où s'arrêtent les travaux actuels. Elle assure aux habitants de ces contrées le moyen d'en exporter les produits avec une économie de 60 0/0. Cette route, complètement achevée, devra toucher à la barre du rio de las Velhas, grand tributaire navigable du majestueux San-Francisco: c'est dire qu'elle est destinée à favoriser puissamment les intérêts commer-

Digitized by Google

ciaux et agricoles de plusieurs provinces.

Ce chemin de Mauá me rappelle une opération qui fait le plus grand honneur aux talents de l'ingénieur Mr. Milligan. Il s'agissait de substituer aux dix ponts de bois, détériorés par la vétusté et supportant les railways, autant de ponts en fer. Dans le cours d'une année, cet échange fut heureusement accompli sur neuf points différents. Restait à remplacer le dernier pont, celui de Bonza, lequel par sa longueur, qui n'est pas moindre de 184 palmes (près de 37 mètres), offrait de sérieuses difficultés, attendu qu'il fallait faire cette substitution sans que la marche des convois fut interrompue ou troublée. Sur les plans de Mr. Milligan, un pont de fer fut donc construit auprès du vieux pont de bois vermoulu, et, en quatre heures de temps, 70 travailleurs, dirigés par le vigilant et infatigable administrateur Payne, exécutèrent ce tour de force et d'adresse sans le plus léger accident.

Grâce à cette hardie réparation, le chemin Mauá présente une parfaite sécurité aux voyageurs qui, des bords de la baie de Rio Janeiro, veulent se rendre au pied de la montagne d'Estrella, où des voitures les attendent pour les transporter à Pétropolis.

CHEMIN DE FER DE DON PEDRO II.

Cette voie, dont l'initiative est due à l'Empereur actuel, est la base d'un système de railways destiné à changer un jour la face du Brésil et même de l'Amérique méridionale. Jusqu'à nos jours, on a rêvé la chimérique jonction des grands fleuves amé-

Digitized by Google

ricains par d'impossibles canaux. C'est aux locomotives à trancher la question. Une ligne ferrée partie de Rio Janeiro va franchir le Parahiba, étendre ses ramifications dans Minas Geraes, Bahia, Pernambuco ; passer le San-Francisco, irradier dans le Brésil septentrional, toucher à la rivière des Amazones et unir le Rio Negro à l'Orénoque. Un autre système, parcourant Saint-Paul et Mato-Groso, se reliera au Pérou, à la Bolivie, et de là, aux ports du Pacifique, tandis qu'un troisième rameau, se déployant au sud, traversera Rio Grande et la Bande Orientale, pour toucher à Buénos Ayres, au Rosario, à Cordova, et de là s'avancer vers les Cordillères pour donner la main aux chemins de fer du Chili. Tel est le plan qui est en train d'exécution et qui certainement sera réalisé avant un demi-siècle. C'est là, quoique l'on dise, une entreprise glorieuse, et dont la seule idée fait plus d'honneur au prince éclairé qui est à la tête des libres institutions du Brésil que la fastueuse érection de ces inutiles tas de pierres, élevés jadis par les Pharaons sur les sables du Nil, et même que la manie toute moderne de remplir les capitales d'hôtels et de palais.

Le chemin de fer de Don Pedro II se composera de trois sections.

La première section, de 38 milles et demi anglais et allant de Rio Janeiro à Bélem, est seule livrée à la circulation.

La deuxième section, où la nature semble avoir accumulé tous les obstacles, ne comprend pas moins de 12 tunnels, dont le plus court à 300 pieds, et le plus long 7,040 pieds. Le total des distances par-

Digitized by Google

courues par les tunnels est de 15,512 pieds ; celle de la section se terminant au confluent du Pirahy et du Parahiba est de 18 milles.

La troisième section ou embranchement de Minas comprend un assez grand nombre de stations et touche définitivement à Porto Novo de Cunha.....

La longueur de toute la ligne, depuis Rio Janeiro, sera de 252 milles.

CHEMIN DE FER DE SAN-PAULO.

Cette ligne qui part de Santos, ville maritime de la Province de San Paulo, se termine provisoirement à Jundiahy, dans l'intérieur de la même province. C'est le tronc d'un système de railways dont les rameaux sont destinés à s'étendre vers Campinas, Limeira, Rio Claro, et à irradier un jour vers les rives du haut Paraná, Minas Geraes et Mato-Grosso. On comprend dès lors toute l'importance qui s'attache à cette ligne dont la concession a été accordée, le 26 avril 1856, à M.M. le Marquis de Mont Alegre, l'honorable Conseiller José Antonio Pimenta Bueno, et le Baron de Mauá.

Je n'ai pu visiter qu'imparfaitement l'ensemble des travaux, mais je puis affirmer qu'ils étaient poussés avec une activité et une intelligence qui fait le plus grand honneur à Mr. James Brunlees, l'ingénieur en chef. Cette voie, qui se compose de 3 stations : Santos, San Paulo et Jundiahy, aura l'avantage d'ouvrir l'intérieur de la province au commerce brésilien. Je ne puis mieux compléter ce que j'ai dit sur les chemins de fer brésiliens qu'en rendant hommage aux hommes d'État comme aux

Digitized by Google

ingénieurs qui en ont approuvé les plans ou qui en dirigent les travaux; leur activité, leur intelligence et la bonne harmonie qui règne parmi eux leur font le plus grand honneur, et rendent on ne peut plus légitimes les espérances de tous les amis du Brésil.

Parmi ces hommes dignes de la reconnaissance du Nouveau Monde, je me plais à citer Mr. le Président Ottoni, dont les talents et l'énergie ont triomphé de toutes les difficultés; le major Ellison, américain du nord, qui, à titre d'ingénieur en chef, a préside aux travaux d'étude et d'exécution; l'inspecteur Général Mr. Vleminox, homme instruit, intelligent et de l'affabilité la plus aimable à l'égard des étrangers.

L'heureux succès de l'entreprise est principalement dû à l'activité de ces personnages, parfaitement secondés d'ailleurs par les chefs de service, les employés, mécaniciens, constructeurs, ouvriers belges, français ou anglais, placés sous leurs ordres.

DOCK OU BASIN DE CARÉNAGE.

Je ne puis me résoudre à quitter la capitale de l'empire brésilien sans dire quelques mots de cet ouvrage monumental, effectué dans l'île des Cobras et sur lequel M. Henri Law, ingénieur civil, a bien voulu me donner les plus intéressants détails. Lorsqu'il a pris la direction des travaux, aucun plan n'avait encore été adopté pour la construction du dock. On s'était seulement occupé de déblayer une partie considérable du terrain montueux où il devait être creusé; mais le 6 janvier 1837, après l'adoption définitive de ses plans, l'ingénieur anglais procéda

Digitized by Google

à l'ouverture des travaux en présence de l'Empereur et des premiers fonctionnaires de l'État.

Ce qui fait la beauté spéciale de ce dock, et lui donne un avantage que n'ont pas les magnifiques bassins de carénage de Brest et de Toulon, c'est d'être entièrement taillé dans la roche vive. Elle est formée de gneis, veiné de trap et de quartz, et présente quelques défectuosités dans sa composition. Il a fallu, pour opérer le creusement, employer le fluide galvanique, en se servant de batteries de fer et de zinc dont l'action était augmentée par l'effet dilatant de l'acide sulfurique.

En faisant jouer simultanément plusieurs mines on a pu parvenir à couper la roche aux points où l'on voulait et sans avoir égard à la stratification. Puis, au moyen de machines à vapeur, on a retiré les fragments de rocher du fond de l'excavation.

La longueur du dock est de 300 pieds à l'orifice, et de 286 au fond. La largeur, qui est de 92 pieds à la partie supérieure, est de 30 pieds à la partie la plus basse. La profondeur du bassin est de 33 pieds et celle de l'eau de 28. Les parois intérieures sont taillées en degrés qui ont chacun 5 pieds de long sur un pied de hauteur. Ces marches doivent servir non-seulement à rendre toutes les parties du dock accessibles aux ouvriers, mais encore à recevoir les étais pour étançonner les vaisseaux en radoub. Au pourtour du dock sont deux galeries : une à 8 et l'autre à 18 pieds au-dessus du sol. En outre, deux profondes entailles se trouvent au centre de chacun des côtés ; elles ont une longueur respective de 90 pieds et sont séparées par une espace de 70

Digitized by Google

pieds. La destination de ces entailles ou excavations est de recevoir les roues des vaisseaux à vapeur.

L'entrée du dock à 70 pieds de largeur et se ferme par une caisson ou porte mécanique en fer, construite de manière à ce que la partie supérieure présente un pont, afin de passer d'un côté à l'autre du bassin. Cette porte ne joue pas de la façon ordinaire, mais elle est appuyée sur les extrémités du dock et maintenue en place par la pression même de la mer, pesant sur le caoutchouc élastique vulcanisé dont la surface du caisson est revêtue. L'eau elle-même élève ou abaisse le caisson, selon qu'elle entre par l'écluse ou s'échappe par le tube à siphon.

Le dock se remplit au moyen d'un robinet qui traverse le corps du caisson, et se vide à l'aide de deux fortes pompes mises en mouvement par une machine à vapeur de la puissance de 40 chevaux, placée dans une construction attenante. Il y a là, du reste, au service du dock, deux pompes, deux machines à vapeurs et deux chaudières, et lequel que ce soit de ces engins peut fonctionner avec chacun des autres.

Tel était l'état du dock lorsque je l'ai vu en novembre 1860. L'ouvrage était à peu près fini ; il ne s'agissait plus que de faire sauter la paroi de roche, laissée jusqu'alors à son entrée pour en interdire l'accès à la mer. Voici comment on se proposait d'exécuter cette opération : Deux tunnels, pratiqués dans la cloison, devaient recevoir chacun une boîte contenant mille livres de poudre à canon. Au moment fixé, une batterie galvanique mettrait

Digitized by Google

le feu aux deux mines et déterminerait l'explosion. Les débris seraient ensuite retirés de l'eau par le moyen d'une machine hydraulique construite à cet effet.

J'oubliais de dire que, pendant la construction du dock, un incident des plus graves et des plus inattendus nécessita la suspension des travaux. Une défectuosité ou crevasse naturelle de la roche ayant présenté une ouverture, précisément du côté de l'entrée, l'Océan fit invasion dans le chantier, et il devint indispensable de construire une écluse pour mettre à sec le lit de la mer et élever en maçonnerie la pyle nord de l'entrée.

Cette circonstance, et plus encore la nécessité d'attendre l'arrivée d'ingénieurs et mécaniciens anglais, occasionnèrent un délai de plus d'une année. Malgré ce contre-temps, le dock devait être terminé dans le courant de 1860.

Comme on le voit, la statistique aurait une ample moisson à faire dans la métropole brésilienne, et il serait aussi utile qu'intéressant de pouvoir parcourir, dans un livre consciencieusement écrit, l'histoire d'une civilisation, naissante encore, mais beaucoup plus avancée qu'on ne le présume. Les communs intérêts des deux mondes ne seraient pas médiocrement servis si l'on savait un peu mieux à quoi s'en tenir sur les ressources, les produits, les aspirations, les progrès matériels et intellectuels d'un pays qui attire toujours plus l'attention des commerçants, et où un si grand nombre d'émigrants européens pourraient être disposés à aller dresser leur tente.

Digitized by Google

SERVICES DES BATEAUX A VAPEUR.

Il existe d'Europe à Rio Janeiro, et VICE-VERSA, deux services de bateaux à vapeur ou steamers.

Un anglais, partant de Southampton le 9 de chaque mois et touchant à Rio Janeiro en 24 jours.

L'autre, français, partant de Bordeaux le 25 de chaque mois et touchant à Rio Janeiro en 21 jours. De la capitale du Brésil, deux steamers, de dimension inférieure, continuent la ligne jusqu'à Monte-Video et la Plata où ils arrivent après 5 jours de navigation.

Le Brésil possède lui-même de nombreux services à vapeur, entretenus par des compagnies dont plusieurs sont subventionnées de l'État. La principale est :—

La Compagnie impériale, faisant le service du littoral brésilien par deux lignes dont les bateaux partent tous les quinze jours de Rio Janeiro : la ligne du sud qui touche à Santa Catharina, à Rio Grande et s'arrête à Monte-Video, d'où le bateau repart, 42 heures après, pour Rio Janeiro, &c. La ligne du nord qui touche à Bahia, Maceio, Pernambuco, Parahiba, Natal, Ceará, Maranhão, et s'arrête à Pará, où le vapeur stationne 36 heures et repart après pour Rio Janeiro.

Plusieurs autres lignes relient entre elles les provinces du littoral, et rendent ainsi les plus grands services en facilitant les transactions des commerçants et la circulation des voyageurs.

Pour achever de donner un juste idée de l'état prospère de la civilisation brésilienne, je dirai que Rio Janeiro possède une académie de médecine, un institut historique et géographique, un institut

Digitized by Google

commercial, une institution pour les enfants aveugles, une autre pour les sourds et muets; un hospital de la Miséricorde et un lazaret, une académie des beaux-arts, un conservatoire de musique et une école de déclamation dramatique, un musée national, une bibliothèque publique de 100 mille volumes, une académie de musique, deux théâtres lyriques, &c.

PONTA D'AREA.

Cette localité, située sur le bord oriental de la baie de Rio Janeiro et qu'une colline sépare de Nitherohy, renferme une très-belle fonderie d'ouvrages en fer et en bronze. C'est encore une création de M. de Mauá, qui en a doté le pays le 1er juillet 1854. Elle rend les plus grands services en livrant chaque jour au gouvernement et à l'industrie une foule d'ouvrages qu'il fallait autrefois aller chercher à grands frais dans les ateliers de l'Europe. On y a coulé 3 bombardes en bronze et de grande dimension, pour lancer des boulets et des grenades; divers engins de guerre, et 10 colonnes à phare pour les rives de l'Amazone. On y fabrique toutes sortes d'ouvrages en bronze pour décorer les maisons, les édifices publics, les jardins, les tombeaux; des tuyaux, des lampadaires pour le gaz; des ustensiles pour la boulangerie et tous les métiers, des agrès pour les navires, &c., &c. La fonderie de Ponta d'Area construit aussi, en grand nombre, des bateaux à vapeur et des ponts en fer, des chaudières et des machines de tout genre. La valeur des œuvres de cette usine, qui est un vrai titre de gloire pour celui qui l'a créée, a été, dès la première année,

Digitized by Google

de 2,522, 800 francs, donnant pour la Compagnie un bénéfice net de 534, 800 francs.

Cet établissement, où les travailleurs de tous les pays sont admis sans distinction de nationalité, occupait, quand je l'ai vu, 666 ouvriers, dont 209 brésiliens, 200 portugais, 41 anglais, 11 allemands, 7 français, 7 belges, 2 suisses, 4 espagnols, 1 italien, 10 chinois, 124 africains et 50 créoles.

FABRIQUE DE BOUGIES STEARIQUES.

Je puis à peine mentionner ici cet utile établissement, qui se trouve, depuis cinq ans, sous la direction de M. J. A, Ferreira de Almeida, et qui produit actuellement 800 livres de bougies stéariques par jour. Il en doit produire à présent plus de 2,000, par l'emploi d'une machine qu'on attendait de France.

§ 4

BAHIA.

Je n'ai fait que peu de séjour à Bahia, ville spécialement fréquentée du commerce européen, et, toutefois, médiocrement connue sous plus d'un rapport. Elle est située au nord-est et à 240 lieues de

Digitized by Google

Rio Janeiro, distance que les steamers de la Compagnie brésilienne du nord franchissent en trois jours.

La position la plus avantageuse pour bien jouir du panorama de Bahia est celle du navire qui se présente à l'entrée de la baie de Tous-les-Saints. On peut alors la voir dans toute sa pittoresque et originale beauté, déroulant, au pied d'une montagne et sur une étendue de plus d'une lieue, le double amphithéâtre de ses sveltes maisons.

Celles de la ville basse forment une labyrinthe de ruelles étroites et tortueuses; elles ont l'air de se presser sur la plage afin de tremper leurs pieds dans la mer. Au contraire, celles de la ville haute, élégantes, aérées, ceintes des feuillages et des fleurs de la Flore du tropique, paraissent regarder indifféremment l'Atlantique avec sa houle blanche, ses larges bancs de sable, ses plaines verdâtres, sillonnées par les embarcations des pêcheurs de baleines.

A peine descendu dans les rues de la ville basse, vous vous trouvez au milieu d'une foule compacte de vendeurs, d'acheteurs, de commis, de voyageurs, de gens affairés parlant tous les idiomes du globe. Prenez garde surtout d'être heurté par ces colosses noirs qui marchent ensemble et d'un pas mesuré par un chant monotone. Chacun s'écarte à leur passage, car ils portent, suspendus à des madriers, d'énormes barriques de café, des ballots de coton, des sacs de riz, tous les produits que la riche province de Bahia échange avec le reste du monde.

Ne croyez pas que ce soit par hyperbole que je donne l'épithète de riche à cette partie du Brésil. L'ex-

Digitized by Google

pression dont je me sers est ici toute vraie, toute positive. La province de Bahia, qu'on peut regarder comme la plus ancienne de l'Empire, est riche comparativement, en population, puisqu'elle a plus d'un million d'habitants; elle est riche en belles forêts remplies de bois recherchés pour l'ébénisterie et la construction; riche en produits agricoles, car, outre ceux que je viens d'énumérer, elle fournit encore la canne à sucre, la cannelle, le cacao, la mandioca, le jalapa, l'ipécacuanha et un nombre prodigieux de plantes médicinales; elle est riche en oiseaux admirables par leur plumage, leur grâce, leurs variétés infinies, parmi lesquels on peut remarquer les aras, les tucans, des légions de perroquets et de passereaux merveilleusement coloriés, des nués d'oiseaux mouches qu'on prendrait pour des fleurs volantes; elle est riche, enfin, en métaux précieux, en minéraux de tout genre, puisqu'elle possède les mines de diamants de Sincora, et de Lençoes, des mines d'argent, de fer, de cuivre, de marbre et de houille.

Bahia, capitale de la province et seconde ville de l'empire brésilien, a une population de 170 mille âmes, et un port qui est un des meilleurs de l'univers, soit pour les navires de guerre, soit pour les navires marchands, qu'on y voit arriver de tous les ports des deux continents.

Il existe à Bahia trois banques de commerce, cinq maisons de crédit, des fabriques de tissus, des rafineries de sucre et de savon; un musée, une bibliothèque publique, une faculté de médecine, un archevêché, et une foule d'établissements et d'édi-

Digitized by Google

fices publics.

Le mouvement commercial, résultant de l'importation et de l'exportation, opère sur une valeur de 144 millions de francs. Il occupe annuellement une moyenne de 1,500 navires.

Le revenu public dépasse 24 millions de francs.

Nul doute, d'ailleurs, que l'achèvement du chemin de fer, qui est en pleine voie d'exécution, ne double en peu de temps, le nombre et l'importance des transactions commerciales de ces deux provinces et n'augmente considérablement le chiffre de leurs revenus.

§ 5.

PERNAMBUCO.

La noire fumée du steamer s'élève et tourbillonne dans le bleu du ciel. Je dis adieu à Bahia et me dirige vers le nord, saluant à mon passage Condé, Sergipe, Maceio, où je m'arrête quelques heures, et une foule d'autres villes à demi-cachées sous les palmiers, et bordant une côte rocheuse qui semble vouloir se rapprocher toujours plus du vieux continent.

Me voici enfin à Recife, à Pernambuco, à Olinda.

Digitized by Google

Si vous êtes bien aise de vous faire une juste idée de la situation topographique de ces trois villes qui n'en forment aujourd'hui qu'une seule, transportez vous sur le cap verdoyant où se trouve Olinda, très-florissante autrefois mais qui n'est plus guère à cette heure qu'un gracieux faubourg de Pernambuco, ou plutôt un groupe de solitaires villas où l'aristocratie de cette dernière cité va passer, à un air pur et frais, les mois de la chaude saison.

Arrivé sur les hauteurs d'Olinda, vous aurez, à l'est, l'Océan sans limites; au sud, à une petite lieue, le port de Recife, formé par la mer et deux rivières navigables: le Biberibe, qui, venant des environs d'Olinda, longe constamment la plage dont il fait un isthme, et le Capibaribe, dont les deux branches, après avoir enlacé Pernambuco ou le nouveau Recife de leurs méandres, vont se jeter, l'une dans le petit port des Afogados, l'autre dans le grand port marchand. Toute la côte est défendue par cette longue cordillère sous-marine qui, de Santa Catharina juqu'au Pará, cotoie le littoral américain. Au nord et à l'ouest vous découvrirez de gracieux paysages, des forêts, des vallons, des plaines cultivées, des cours d'eaux et des prairies naturelles.

La position de Pernambuco entre les deux fleuves et la mer qui la baignent lui donnent une certaine ressemblance avec Venise; seulement avec ses élégantes gondoles et son golfe qui sommeille toujours, la reine de l'Adriatique est d'une physionomie plus douce et plus calme que la ville brésilienne, entourée d'une nature encore à demi-sauvage et des vagues indociles de l'Océan.

Digitized by Google

Avec une population de près de 100 mille habitants, Pernambuco possède une université de premier ordre, un lycée où l'on apprend à peu près toutes les sciences et toutes les langues, de nombreuses écoles primaires, un palais où réside le gouverneur, d'élégants édifices, surtout dans les quartiers neufs de Boa Vista ; un archevêché, divers hospices, un théâtre, une usine d'éclairage au gaz.

Des troubles politiques dont l'histoire est connue ont longtemps retardé dans ce pays le progrès de l'agriculture et de l'industrie, mais aujourd'hui l'activité de ses habitants, qui passent pour être les plus laborieux du Brésil, s'étant vouée tout entière aux améliorations qui ont pour objet d'augmenter leur bien-être, on est fondé à espérer que de grands résultats seront obtenus. Déjà l'on signale de tous côtés l'état prospère des cultures de café, de sucre et de coton ; les propriétés se couvrent de plantations de manguiers, de dattiers, d'orangers, d'ananas et de plantes indigènes, telles que le cannellier, le giroflier, le poivrier, l'arbuste qui produit la noix muscade.

D'une autre part, le développement des travaux publics préoccupe vivement les autorités de la province, et j'ai eu l'occasion de pouvoir juger par moi-même de l'intelligence et de la rapidité avec lesquelles sont conduits ceux qui ont pour but l'achèvement du chemin de fer de Pernambuco à San Francisco.

Digitized by Google

§ 6.

PARAHIBA.

J'ai franchi l'embouchure du Parahiba—le fleuve aux claires ondes—et j'arrive, après quatre lieues de navigation, à une petite ville de 20 mille âmes qui répare chaque jour ses ruines. Cette ville est Parahiba, capitale de la province de ce nom. Une même appellation pour trois choses différentes! Le laconisme de Sparte n'avait pas atteint jusque-là.

Que dirai-je de l'aspect que présentent la ville et le pays au voyageur qui arrive par mer? Figurez-vous plusieurs amphithéâtres de montagnes superposées les unes aux autres, et laissant courir entre elles de jolies vallées, de frais et agrestes lointains: vous aurez un image parfaite de cette terre quasi-équatoriale. C'est l'Helvétie, moins ses chalets et ses glaciers.

La province de Parahiba, qui n'a que 28 lieues de littoral, s'enfonce 120 lieues vers l'ouest, et va toucher à la cordillère de Borborêma, qui la sépare de la province de Ceará et d'où se précipite, entre es rochers, la source torrentielle du rio Parahiba. Ce fleuve et son affluent principal, le Guarahú, sont les seuls cours d'eau considérables qui arrosent ce pays, où régne toutes les années une saison sèche de six à huit mois. Dans la haute région du Parahiba, le sol est aride et stérile; il est de médiocre qualité dans la partie moyenne, et d'une fécondité remarquable dans la basse région et le voisinage des fleuves. L'air y est pur et salubre, et les chaleurs de l'été sans cesse tempérées par un frais

Digitized by Google

vent de mer. Jusqu'à ce jour, l'agriculture a peu prospéré dans cette province, où l'élève du bétail laisse elle-même beaucoup à désirer. La vie nomade et désœuvrée d'une grand nombre de ses habitants, dont le total ne dépasse pas 100 mille âmes, contribue beaucoup à entretenir un état déplorable de misère et de dissolution. Après cela, n'allez pas vous hâter de croire que le Parahiba ait été deshérité de tous les bienfaits de la nature. Ses richesses minérales sont immenses, et ses productions agricoles pourraient être aussi importantes que variées. Ce dont le pays a besoin, c'est de bras et d'une bonne administration. Le gouvernement brésilien l'a compris, et, depuis quelques années, il fait de louables efforts pour encourager la culture des terres, faire naître l'activité, appeler le commerce, et relever le moral de la population. Déjà d'heureux résultats ont été obtenus, et l'échelle s'en agrandira progressivement en persistant à mettre en pratique le sage système administratif appelé à régénérer cette partie du Brésil.

Je ne puis mieux terminer ce que j'avais à dire sur la situation actuelle de cette province qu'en traduisant ici un passage d'un rapport adressé, en 1860, à la chambre provinciale par Mr. le docteur Diego Velho Calvacanti de Albuquerque, aujourd'hui représentant, et antérieurement, gouverneur du Parahiba. Ce document officiel, que je dois à l'obligeance tout amicale de son auteur, prouve à la fois l'importance des ressources de cette province, et la sollicitude du gouvernement pour la mettre à même d'en tirer les plus grands avantages.

Digitized by Google

NAVIGATION A VAPEUR DU RIO PARAHIBA.

"A la prospérité de cette entreprise naissante se "relient des intérêts de la plus haute importance "pour la province, et particulièrement pour l'ave- "nir de sa capitale.

"Avantageusement soutenue par les subventions de "la province et celles de l'État, la Compagnie fon- "datrice se trouve dans une situation brillante et "qui promet de la durée...

"Il est à espérer que bientôt cette Compagnie, dans "ses propres intérêts, fera jouir des avantages de la "navigation à vapeur d'autres localités, au-dessus de "la capitale; et si l'esprit d'association, encouragé "par l'exemple, vient à se développer convenable- "ment, dans un prochain avenir, l'état de la pro- "vince aura complètement changé de face. Peut- "être alors sera-t-il possible de réaliser le plan de la "jonction des rios San-Francisco et Parahiba par le "moyen du Caninde et du San-Joao, car, d'après des "renseignements dignes de foi, ces deux fleuves ne "sont séparés que par un espace de 20 lieues de "plaines.

AGRICULTURE, ÉLÈVE DU BÉTAIL, MINES, ETC.

"Je ne touche que légèrement à ces matières, "ne voulant qu'indiquer ici les immenses richesses "qui existent dans la province, où elles gisent ca- "chées ou inexploitées en attendant des bras et des "capitaux qui les tirent de dessous terre et les fassent "circuler. L'agriculture est presque nulle. C'est à "peine si les fertiles rives du Parahiba et les ex- "cellents terroirs des municipes de San Gonzalo,

Digitized by Google

" Valença, Bom Jesus et Parnagua, produisent " quelques denrées, absorbées par la consommation " locale. En attendant, une partie considérable de la " population traîne, dans ces mêmes lieux, une mi- " sérable existence. En peine de se procurer les " moyens de subsister qui s'offrent de toutes parts " autour d'elle, insoucieuse du travail et du soin de " cultiver la terre dans la saison favorable, sans " stimulants aucuns pour les jouissances de la vie " civilisée, elle se livre sans frein à l'oisiveté, à la " pratique du vice et du crime !

" Grouper sur des points déterminés cette popu- " lation presque nomade, l'obliger, par des voies " légales et par la persuasion, à s'adonner à des " occupations licites et surtout à la culture des " terres ; fonder dans ce but des établissements spé- " ciaux sous la protection des autorités locales, en " même temps que l'on enverrait les fermiers du " pays étudier la culture de la canne à sucre, du " coton, du café, &c., dans les provinces où elle est " le plus avancée ; leur ménager ensuite les moyens " d'appliquer dans leurs fermes les méthodes obser- " vées, telles sont les mesures qui, avec un peu de " bonne volonté, pourraient être réalisées sans de trop " dispendieux sacrifices et pour le plus grand profit de " la province. Toujours est-il qu'elles auraient " pour résultat d'arracher à la misère, à la prosti- " tution et au crime, ce grand nombre d'enfants des " deux sexes, qui, vêtus de haillons et consumés " par la faim, vagabondent et mendient dans le " pays.

" L'élève du bétail, dont les différentes branches

Digitized by Google

" forment la base principale de la richesse publique " et des fortunes particulières de la province, se " trouve là dans son imperfection primitive. L'in- " dustrie ne lui a pas encore prêté son puissant " auxiliaire.

" Rien ne serait plus utile au pays que l'établisse- " ment de fermes-modèles où les éleveurs pour- " raient juger par eux-mêmes des résultats lucratifs " de l'amélioration des races, obtenue par leur croise- " ment, et de la qualité supérieure des produits, soit " qu'il s'agisse des peaux, de la fabrication du fro- " mage et du beurre ou des autres produits utilisés " par l'industrie.

" Une autre création non moins avantageuse " serait celle de sécheries de viande (CHARQUEADAS.) " On arriverait par ce moyen à prévenir les préju- " dices que les éleveurs ont presque toujours à souf- " frir dans les années irrégulières, c'est-à-dire " désolées par la sécheresse ; car il arrive souvent " alors qu'il devient impossible de conduire, comme " à l'ordinaire, les troupeaux hors de la province, " attendu qu'ils succomberaient en route, et que les " éleveurs sont exposés à les voir dépérir de mai- " greur et même à les perdre en totalité.

" Ces améliorations pourraient être obtenues par " des associations de fermiers, protégés par le gou- " vernement, non moins intéressé qu'eux à la pros- " périté et à la richesse du pays.

" L'existence dans cette province, de mines de " facile exploration est un fait reconnu, et j'appelle " l'attention de Votre Excellence sur une exposition " relative à ce sujet, et que son auteur Don José

Digitized by Google

" Servio Ferreira, médecin à Oeiras a laissée, avec " d'autres papiers et documents, au secrétariat de la " présidence. On y voit que le terroir de ce district " abonde en or, fer, mercure, pedra hume, céruse, " salpètre, sel commun, ocres de diverses couleurs ; en " tabatinga (espèce de glaise employée au badigeon- " nage des maisons, et qui, par son brillant et " son adhérence, est supérieure à la chaux), en " pierres à fusil, en roches calcaires, etc., etc.

" Parmi les richesses naturelles que ce pays peut " offrir en abondance à l'industrie ou à l'économie " domestique, on peut signaler encore : la cochenille, " l'anis, le poirier vermeil (végétal dont l'écorce " fournit une belle encre de la couleur que de- " signe son nom), le carnahuba, la mélisse, le maté " ou herbe du Pires, le quina, l'huile de copahiba, " la résine d'angico, de la cire de fourmis (ce pro- " duit d'une des variétés de cet insecte donne une " douce lumière), des eaux minérales, des sangsues, " etc., etc.

" Quelques-uns de ces produits, tels que le car- " nahuba, le salpètre, le sel commun, le poirier ver- " meil, l'ocre, la résine d'angico, sont imparfaitement " employés par les habitants du lieu, qui, pour le " plus grand nombre, ignorent la valeur de ces " présents de la nature."

Digitized by Google

§ 7.

CEARÁ.

Le littoral américain que je cotoie dans mon voyage s'est étendu jusqu'ici vers le nord-est, mais, depuis l'extrémité septentrionale de Rio Grande du Nord, il tourne à gauche et prend la direction du nord-ouest pour courir vers l'isthme de Panama. C'est donc en longeant un des flancs de l'Équateur que j'arrive à Fortaleza, capitale de la province de Ceará.

Fortaleza est une ville neuve, à l'aspect européen et dont les rues, alignées au cordeau, sont embellies de quelques édifices d'une remarquable élégance, au nombre desquels il faut placer le palais du gouverneur, une belle caserne et surtout l'église cathédrale. Sa population est d'environ 25 mille âmes. On y trouve un lycée, une chambre de commerce, des hôpitaux, et, dans les faubourgs, environ 1,500 maisons de paille, servant de logement à la classe pauvre. Le port de Fortaleza est encore à faire : celui qui existe n'est qu'une rade peu sûre, et beaucoup moins fréquentée du commerce que les ports d'Aracati, d'Aracacú et de Granja.

La province de Ceará, qui n'a pas moins de 128 lieues de côtes, offre une longueur de 100 lieues sur une largeur à peu près égale, étendue qui est peuplée de 600 mille habitants. La contrée, en partie montagneuse et couverte de forêts vierges, en partie platte et semée de savanes verdoyantes ou

Digitized by Google

arides, suivant la saison, est annuellement désolée par le fléau de la sécheresse, qui y fait parfois d'affreux ravages en détruisant la végétation, les animaux, et même les hommes. Cette circonstance fâcheuse empêche naturellement l'agriculture et l'industrie de se développer sur une grande échelle. Le mal n'est pas pourtant sans remède. On pourrait par des barrages pratiqués dans les gorges des montagnes se ménager d'immenses réservoirs et des arrosages qui sauveraient les récoltes pendant la saison sèche. Il est de fait que la configuration des sierras de cette province y rendrait extrêmement facile l'établissement de ces barrages. Je dirai même, à ce propos, que la maison Mendez frères faisait construire, à l'époque de mon passage, une digue en pierre et à chaux, de 500 pieds de long sur 40 de hauteur, pour recevoir dans un vaste bassin les eaux qui descendent des gorges de deux montagnes, formant un hémicycle d'une lieue de long et d'un tiers de lieue de large. La masse d'eau de ce lac artificiel aura une profondeur moyenne de 30 pieds, et permettra l'arrosement de 25 à 30 lieues de terrains, dont les plus élevés sont plantés de cafiers et les plus bas de cannes à sucre.

Il serait bien aussi d'utiliser, plus qu'elles ne le sont, les eaux du Jaguaribe et de ses affluents, et en même temps, de faire l'essai des puits artésiens, qui, dans plusieurs localités de l'Europe, ont eu les plus heureux résultats.

Malgré ces notables inconvénients, la province de Ceará commence à fournir à l'industrie et au commerce une importante somme de productions.

Digitized by Google

La canne à sucre et les végétaux du tropique prospèrent dans les terrains d'abord occupés par les forêts, le coton réussit à merveille dans les plaines du centre, et le bétail dans les parties incultes du territoire. Cette province, est en outre, assez riche en plantes médicinales et balsamiques, en gommes, résines, bois de construction, mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de plomb, de salpètre, de cristal, etc. L'histoire naturelle pourra trouver là une matière aussi ample que variée; pour moi, je me bornerai à signaler ici une véritable merveille végétale, particulière à cette contrée : C'est le Carnahúba ou palmier cérifère, dont les larges feuilles, taillées en forme d'évantail, servent à couvrir les cabanes, et dont le bois est avantageusement employé pour la construction des maisons. Son fruit, qui est une sorte de chou qu'on ne peut avoir sans abattre l'arbre, fournit une fécule nutritive, recherchée dans les temps de disette. D'autre part, ses racines sont médicinales et jouissent des mêmes propriétés que la salsepareille; mais la qualité la plus remarquable de ce bel arbre, qui décore aujourd'hui les promenades, c'est que ses feuilles sont tapissées d'une sorte de cire ou de suif, dont les habitants du pays font de petites chandelles. Le Carnahúba ou arbre à suif résiste plus que tous les autres à la sécheresse; il y a plus, on s'est aperçu, depuis une vingtaine d'années seulement, que son ombre répandait la plus agréable fraîcheur, ce qui, joint à son port majestueux et à la rapidité de sa

Digitized by Google

croissance, l'a fait adopter pour toutes les plantations d'agrément.(*)

L'état commercial du Ceará tend annuellement à augmenter dans la même progression que celui des autres provinces brésiliennes. Nul doute que l'amélioration de ses ports, et les autres mesures prises par le gouvernement n'achèvent d'assurer sa prospérité.

D'après le rapport officiel, présenté à l'assemblée législative provinciale de Ceará par D. Antonio Marcellino Nunes Gonçalves, président de la province, le total des exportations de juillet 1859 à mai 1860, c'est-à-dire pendant 11 mois, représente :—

Ports étrangers:	3,665,200f.	augmentation:	963,200f.
„ de l'empire:	1,117.200f.,	„	638,400f.
Total...	4,782,400		1,601,600f.

D'autre part, voici la valeur des importations :

Ports étrangers :	2,198,000f.,	diminution:	252,200f.
„ de l'empire:	2,517,200f.,	„	938,000f,
Total...	4,715,200		1,190,000

Ce tableau suffirait à lui seul pour prouver les progrès de l'industrie nationale.

Parmi les objets exportés, il faut placer en premier ligne le coton, le café, le sucre brut, les cuirs salés, et en seconde ligne les cuirs tannés, la cire de carnahúba et le caoutchouc.

(*) En cinq années, il atteint à 110 palmes, maximum de sa hauteur.

Digitized by Google

§ 8.
MARANHÃO.

A l'éblouissante lumière qui m'environne, à la transparence toujours plus grande du ciel et des eaux, et surtout aux senteurs inconnues qni m'arrivent de la côte, je reconnais que j'atteins aux régions équatoriales. En effet, le vapeur, dont une légère brise a favorisé la marche, arrête sa locomotive et jette l'ancre dans l'excellent mouillage que présente la spacieuse baie de San Luiz, capitale du Maranhâo.

La nécessité de faire quelques réparations à la coque du navire qui m'avait apporté et sur lequel je devais continuer mon voyage, ayant occasionné un délai de 26 jours, j'ai été à même d'acquérir sur ce pays des notions assez complètes et qui me permettront de m'étendre un peu plus que je n'ai pu le faire pour les trois dernières provinces.

Le Maranhâo, ainsi nommé du grand fleuve qui le sépare, à l'ouest, de la province de Goyaz, et qui, sous le nom de Tocantins, va déboucher dans l'Océan équinoxial, est une région de plus de cents lieues de côtes et dont l'étendue n'est guère inférieure à celle de tout l'empire français. Accidentée de vastes plaines, de lacs, de montagnes, de fleuves, dont le principal est le profond Parahiba, elle est, en grande partie, couverte de forêts encore inexplorées, derniers sanctuaires de la nature sauvage où errent les derniers débris de la belliqueuse nation des Tupinambas, fuyant devant les armes européennes. Autrefois, des aventuriers français s'allièrent

Digitized by Google

à cette race indigène pour se maintenir dans le Maranhâo, mais l'esprit colonial ne fut jamais celui de la France : abandonnés de la mère patrie, ses fils furent expulsés par les Portugais, restés seuls possesseurs des plus belles contrées du Nouveau Monde. Que de merveilles naturelles gisent encore dans ces vastes solitudes ! Que d'arbres, de végétaux, d'animaux, de productions minérales s'y dérobent encore aux atteintes de l'homme, à la science, à l'industrie ! Chaque jour la civilisation y agrandit son domaine, chaque jour de plus sûres données permettent de mieux apprécier la physionomie de ce pays primitif ; mais que son histoire est loin d'être complète, et que de fables se sont mêlées aux récits qu'on nous en a faits !

Le température du Maranhâo est humide mais douce. Les phénomènes atmosphériques y sont grandioses comme les déserts. Les pluies annuelles, que la saison d'automne amène toujours tombent accompagnées d'affreux coups de tonnerre, d'orages et d'une foule d'effets électriques. Néanmoins, le pays est délicieux, et d'une salubrité qui ne se dément que sur les bords de quelques lagunes formées par le Parnahiba.

Sa population civilisée dépasse en ce moment 400 mille âmes, dont environ 30 mille habitent et cultivent l'île du Maranhâo. Les aldées, les bourgs, les villes s'y multiplient.

San Luiz, sa capitale, fait surtout les plus rapides progrès. Elle compte 30 mille habitants et 3 mille maisons, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs qui ressemblent à des palais, et à peine 600 ayant moins de deux étages. Les rivières

Digitized by Google

Anil et Bacanga, qui de leurs eaux confondues viennent alimenter la baie, embellissent et fécondent les campagnes voisines, dont les terrains, gracieusement ondulés, sont, pendant toute l'année, revêtus d'une végétation luxuriante, aux teintes incroyablement variées, et s'harmonisant à merveille avec l'azur du ciel et celui de la mer.

Le palais du gouverneur, élevé sur une éminence au bord de la baie, domine la rade et le fort qui la défend. C'est un point de vue admirable et d'où les regards peuvent s'étendre, non-seulement sur les falaises rapprochées, mais encore sur tout le vaste horizon, y compris la ville et les jardins d'Alcantara.

Outre les édifices publics consacrés au culte, à la magistrature, aux œuvres de charité, à la marine ou au commerce, San Luiz possède un collége, une bibliothèque, un musée, un abattoir remarquable, quatre fontaines publiques, cinq typographies, neuf journaux, dont un quotidien.

Les mœurs des habitants de San Luiz et de tous ceux du Maranhâo sont généralement douces et laborieuses; les étrangers sont très-bien vus dans le pays, où paraît régner le goût des arts et surtout celui de la musique. C'est un heureux présage pour l'avenir de cette belle contrée. Le Maranhâo est riche en productions diverses, mais ses principales récoltes sont le riz, le coton et la canne à sucre. Il produit aussi des bois de construction, et livre au commerce plusieurs objets manufacturés, des drogues médicinales, des résines et une certaine quantité de bétail.

Digitized by Google

On y trouve spécialement des mines d'or. Celles découvertes en 1856 ont été examinées par un ingénieur allemand, Mr. S. J. Gunther, expédié par un capitaliste anglais. Les échantillons que cet ingénieur a rapportés en Angleterre ont donné le produit extraordinaire de 1,520 onces d'or par tonne de 2,240 livres de terre aurifère. Ces mines sont supérieures à celles de la Californie, en ce qu'elles se trouvent dans une roche beaucoup plus tendre et beaucoup plus riche en métal.

Ces terrains aurifères sont situés à Montes-Aureos, localité qui se trouve entre les rios Gurupy et le Maracassumé, et la vallée de Buena Esperanza. Le premier de ces fleuves est navigable dans la saison de la sécheresse, et l'autre le devient dans la saison des pluies. Il est donc hors de doute qu'une seule action de la compagnie qui les exploite pourra devenir la source d'une assez ronde fortune.

Outre les mines d'or, il y a dans le Maranhão des mines de fer, de cuivre, de houille, de marbre d'un très-beau grain, de pierres calcaires, et de cristal de roche dont on fait aujourd'hui d'excellents verres à lunettes. A la série des produits minéralogiques particuliers à cette contrée, on doit ajouter des dépôts naturels de nitrate de potasse, de sulfate de soude, de sulfate de chaux, de chlorure d'iodium, de pedra hume, de nombreuses couches d'argile et d'abondantes salines.

Malgré les incendies qui, au grand détriment de l'agriculture éclaircissent chaque jour les forêts, le sol de la province est couvert d'une couche d'humus

Digitized by Google

plus ou moins profonde, et qui s'étend même sur les landes stériles du littoral.

Les montagnes présentent fréquemment des cavernes. On en remarque surtout un grand nombre entre Mearim et Grajehú. Comme ces cavités, souvent considérables, servent de refuge à des espèces de chauves-souris (vampires) qui, suçant le sang des hommes et des animaux, causent souvent de grands ravages, il sera bon d'en murer l'entrée.

Ce qu'il importe essentiellement d'améliorer dans cette province, c'est l'état de l'agriculture. Le travail des esclaves est là, comme partout où il existe encore, impuissant à tirer parti des ressources du sol. D'ailleurs, depuis qu'un juste sentiment d'humanité a fait abolir la traite des nègres, le prix des esclaves s'est tellement élevé qu'il est au-dessus des moyens d'un grand nombre de propriétaires. Il n'y a donc de salut pour l'agriculture de ce pays que dans la colonisation, qui substituera avantageusement le travail libre ou travail forcé, dans l'application des machines à l'exploitation des terres, et dans une meilleure et plus intelligente direction imprimée à l'ensemble des travaux.

Le défaut de voies de communication, et l'absence d'un système d'irrigation qui puisse remédier aux effets désastreux de la sécheresse sont causes du peu du progrès que fait l'élève du bétail.

Cette branche d'industrie fournit néanmoins à la consommation de la province un tribut annuel de 60 mille têtes de gros bétail, sans préjudice de la viande sèche qu'elle expédie à Rio Janeiro.

Digitized by Google

C'est un revenu qui peut s'évaluer à 5,600,000 francs.

Le développement de l'industrie et de l'agriculture placera certainement un jour le Maranhâo au premier rang parmi les provinces maritimes du Brésil. On pourrait s'en convaincre en jetant seulement un regard sur sa position géographique: elle lui permet, sans trop de difficultés, un commerce interne avec plusieurs contrées du Brésil, et un commerce externe avec les États-Unis. En attendant, la valeur de son mouvement commercial présente chaque année une notable augmentation.

En 1859, la valeur totale des marchandises, importées directement des pays étrangers s'est élevée à 11,057,200 francs.—Celle des produits nationaux importés de différentes provinces, à 2,155,200f.

Celle des produits étrangers importés par le transit d'autres provinces, à 1,134,000 f.

La valeur de l'exportation à été :—

Pour les produits nationaux expédiés aux ports étrangers, de 6,870,400fs. Pour les mêmes produits expédiés aux ports de l'empire, de 1,458,800fs. Pour les produits étrangèrs expédiés aux province de l'empire, de 1,986,000f.

L'exportation des produits nationaux pour les pays étrangers s'est ainsi distribuée :—

États-Unis, pour 680,400f.—France, 58,000f.—Grande-Bretagne 3,326,400 f.—Espagne, 313,600f. —Portugal, 2,492,000f.—Total 6,870,400f.

Les droits d'importation pour la même année 1859 se sont élevés à 2,921,200f.

Digitized by Google

Ceux d'importation des produits nationaux pour l'étranger, à 481, 600f.

Ceux de réexportation des marchandises étrangeres à l'intérieur ou à l'extérieur de l'empire, à 1,403,800f.

Valeur de l'exportation des produits nationaux pour l'étranger, de 1856 à 1859 :—

1856: 5,972,400f.—57: 6,255,200.—58: 7,756,200. —59: 6,870,400.

Valeur de l'exportation des mêmes produits pour les ports de l'empire, de 1856 à 1859 :—

1856: 1,019,200f.—57: 1,237,600.—58: 1,808,800 —59: 1,458,800f.

En 1859, le nombre des navires arrivés et sortis donne, pour la navigation au long cours, un total de 161 navires, et pour le cabotage, un total de 133 navires. Les entrées et les sorties se partagent à peu près par un chiffre égal.

Ces détails, tout incomplets qu'ils sont, suffisent, je pense, pour donner une idée assez juste de la situation actuelle du Maranhâo. On voit que cette province suit avec succès l'élan général qui entraîne aujourd'hui le Brésil vers le progrès.

La civilisation s'implante chaque jour davantage dans ces régions, et tend à faire disparaître les causes de quelques maladies endémiques qui affligent encore certaines parties du pays. J'ai été satisfait, en le quittant, d'y remarquer une foule de travaux publics, dock, construction de poudrières, de phares, de casernes, d'églises, etc., en pleine activité. Il est incontestable que le concours

Digitized by Google

du gouvernement central et celui des autorités provinciales y sont acquis à toute œuvre d'utilité générale.

Digitized by Google

AMAZONIE.

§ 1.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

La nature, cette révélation matérielle de la pensée divine, est réellement admirable par la variété de ses lois et de ses attributs, par les perspectives infinies qu'elle déroule aux regards de ses explorateurs, et les contrastes étonnants que présentent ses phénomènes, ses productions et ses climats. Pour composer sa parure, elle possède un écrin de bijoux merveilleux et dont les plus brillants chefs-d'œuvre de l'art ne sauraient égaler la beauté. Elle a pour le poëte des enivrements inspirateurs, pour le peintre des couleurs radieuses, et pour le penseur d'insondables abîmes.

Épris de la nature primitive, qui semble se dérober à ses regards, l'homme a recherché cette magique souveraine, sans avoir pu, pendant des siècles, l'apercevoir que sous une de ses faces et parée seulement d'une partie de ses atours. Il l'a rencontrée voluptueuse et séduisante au bord du golfe de Naples, sur les rives du Bosphore et de la

Digitized by Google

mer Égée ; gracieuse et pittoresque dans les montagnes de l'Helvétie et les gorges des Pyrénées ; solitaire et désolée dans les plaines sablonneuses du Sahara ou de l'Arabie ; terrible et sombre dans les régions boréales et sur les banquises polaires ; mais ce n'est que sous l'Équateur, et spécialement dans l'Amazonie, qu'il lui a été donné de l'admirer dans tout son éclat, dans toute sa grâce, dans toute sa tristesse selennelle, et sa grandiose et primitive beauté.

Oui c'est là qu'elle trône entre deux Océans, inondée de soleil ou couronnée d'étoiles. Voyez ces colossales forêts, enlacées à d'autre forêts par des lianes fleuries, balancer leurs sombres arcades sur les bassins verdâtres des fleuves, sur les grands lacs remplis de hautes herbes, sur les montagnes dont elles disputent les cimes aux nuages : combien de fois, depuis la création, n'ont-elles pas refait leur jeunesse, et renouvelé ces innombrables ondes de feuillages que tant de brises murmurantes et que tant d'oiseaux merveilleusement coloriés caressent de leurs ailes ? Que de nids elles ont bercés sur leurs rameaux, que d'amours elles ont protégés de leurs ombres, que de tombeaux elles ont semés de leurs fleurs !

Auprès de ces cèdres antédiluviens, de ces énormes barajubas, de ces louros élancés, de ces palmiers aux larges plumets, de ces angelins aux feuillage sombre, de ces fougères arborescentes, qu'elles sont chétives et tristes les forêts de l'Europe, lors même que, par hazard, il y nait une rose ou qu'il y chante une fauvette ! Ici ce n'est pas un

Digitized by Google

prélude isolé, un ramage fugitif qui frappe l'oreille du voyageur : c'est un orchestre tout entier dont l'écho des grands bois répète incessamment les mille notes vagues ou accentuées, mélodieuses ou stridentes. Le doux sabiá module ses gracieuses cantilènes aux grappes de fleurs que l'érable rose incline sur les eaux dormantes où les nénuphars étendent leurs corolles gigantesques ; plus loin, le tenten et le japim, folâtrant sur les branches des castanheiras, redisent, d'un ton moqueur, les vocalises sonores ou bizarres que le vent leur apporte de tous les massifs de la forêt. Plus loin encore, des nuées d'arras et de perroquets se poursuivent avec des crîs aigus, tandis que l'araceuera fatigue les airs de son vol, se prolongeant de l'aurore au crépuscule, que l'uéranimbé relève coquettement son ombrelle tachetée d'azur, et que le coq de montagne, l'anambé, le pénima, le pan, étalent au soleil les éblouissantes couleurs de leur plumage.

Entendez-vous, à présent, ces roulements sombres et lointains, pareils à la voix expirante du tonnere. C'est le bruit des cataractes formées par les fleuves qui tombent des sommets échevelés des vastes sierras. A ces accents solennels, la solitude se recueille comme si l'éternité lui parlait, et c'est à peine si elle entend passer l'ouragan qui déracine les vieux cèdres et fait remonter le cour des fleuves. Mais bientôt un spectacle non moins sublime succède à celui qui nous étonne. L'aurore équatoriale remplit l'espace immense de ses feux roses et dorés. Le soleil se lève splendide et radieux comme dans l'Écriture. A son aspect, les bois profonds sem-

Digitized by Google

blent s'incliner en frémissant, la nature vivante sort du sommeil et tressaille avec une indomptable énergie. Des chants de bonheur, de joie et d'amour résonnent au bord des fleuves, au sein des forêts, aux flancs des montagnes; les oiseaux-mouches voltigent et forment un mobile arc-en-ciel sur les masses de verdure, le serpent siffle et bondit, l'antilope broute l'herbe des clairières et le caïman hume le soleil qui épanouit les roses fluviales. La terre des Amazones se pare de fleurs nouvelles et de feuillages nouveaux. Elle atteint à l'apogée de sa beauté.

Chose étrange et mystérieuse! C'est précisément sur cette terre de prédilection, où la pompe de la nature semblait devoir provoquer les inspirations du génie, et développer rapidement les facultés intellectuelles, que l'homme, ce roi de la création, est resté au-niveau de la brute! Tandis que le vieux monde s'immortalisait par de brillantes civilisations, ici l'homme sauvage a laissé les siècles s'écouler sans inventer un art sérieux, sans donner un noble essor à sa pensée, sans chercher à s'ouvrir une voie par l'intelligence et la raison, Il a fait plus: par le dogme féroce de l'antropophagie, il a cédé le pas à l'animal, qui, du moins, lui ne dévore pas son semblable.

Dans cet état de misère et de déchéance, il s'est trouvé complètement incapable de remplir le rôle providentiel qui lui fut assigné dès l'origine du monde. Il a fallu que la race caucasienne vint dresser sa tente aventureuse par delà des mers qui semblaient infranchissables, pour faire germer

Digitized by Google

une civilisation tardive sur une terre où elle eût dû trouver son premier berceau. Tant on est fondé de penser que l'aiguillon du besoin fut la cause première de l'invention des arts et des sciences ; si bien que, placée dans un éternel âge d'or, l'humanité n'eût probablement formé qu'une grande famille de sauvages !

§ 2.

COURS DE L'AMAZONE.

Le cours de la rivière des Amazones est sans doute le spectacle le plus sublime de cette région de l'Équateur où la main de Dieu a semé tant de choses sublimes.

Une rivière torrentielle s'échappe du flanc des Andes péruviennes. Écumeuse et rapide, elle se précipite et bondit à travers les rochers ; mais, grossie bientôt par d'autres torrents, elle ne tarde pas à devenir navigable. Quand deux montagnes se dressent pour l'arrêter, elle se creuse un lit profond, bien que large à peine de 25 toises, et court ainsi pendant 20 lieues entre deux murs de granit. C'est ce qu'on appelle le Pongo-de-Manseriché. Telle est

Digitized by Google

alors sa rapidité, qu'elle ne met qu'une heure à parcourir ces vingt lieues. Durant une course de soixante-dix lieues, elle reçoit le Marona, le Gualagú, regardé par quelques-uns comme la véritable source de l'Amazone; le Chambirá, le Tigre, l'Ucayale, après lequel elle prenait autrefois le nom de Maranhâo. Elle tourne alors vers l'Orient et reçoit le Nanaï; puis, quand elle est à 30 lieues de l'Ucayale, elle engloutit les eaux volumineuses du Napo, et, coulant par une largeur de 900 toises, atteint, près de Tabatinga, les frontières brésiliennes, qu'elle franchit sous le pseudonyme de Solimôes. Continuant de suivre la direction de l'Orient, elle ne tarde pas à recevoir le Javari, qui sèpare l'empire du Brésil de la république de l'Équateur et de celle du Pérou. Ses eaux, accrues de celles de vingt rivières dont quelques-unes roulent des sables d'or, s'augmentent encore de celles de Japurá et de l'immense Rio-Negro. Dès lors, elle prend le beau nom d'Amazone et l'attitude fière et superbe qui convient à la souveraine des fleuves.

A quelques lieues de là, le Madeira, non moins opulent que le Rio-Negro, lui livre la masse de ses eaux profondes et obscures, qui déracinent souvent et entrainent vers la mer les plus hauts arbres de leurs rives. Dans ces parages, la largeur du lit de l'Amazone varie d'une à deux lieues, selon que le fleuve coule librement ou qu'il est obstrué d'îles plus ou moins considérables.

Pendant un espace de près de quarante lieues, l'Arauato, l'Anibá, l'Atumá, le Tupinambarána et une multitude d'autres affluents lui versent succes-

Digitized by Google

sivement le tribut tardif de leurs eaux qu'elle semble recevoir avec dédain.

Entrée enfin dans la province de Pará ou Basse Amazonie, elle reçoit la nappe profonde d'un nouveau grand fleuve, le Trombetas, descendu des hautes cordillères de la Guiane. Au-dessous de l'embouchure de ce puissant tributaire, son lit se réduit à une largeur d'une quart de lieue, mais sa profondeur est alors de plus de trois cent brasses.

Bientôt elle se déploie de nouveau et se grossit encore de l'énorme volume d'eau que lui apporte le Tapajos, venu des Sierras de Mato-Groso, et navigable plus de deux cents lieues au-dessus de son embouchure. Dès lors rien n'égale la majesté, l'étendue et la puissance du cours de l'Amazone. On dirait que, enorgueillie de l'immensité démésurée de ses flots et ne redoutant plus aucun obstacle sur la terre, elle est pressée de se mesurer avec les vagues de l'Océan. Après que le Xingú, fleuve abondant, alimenté par les neiges des montagnes de Goyas et plusieurs autres tributaires, se sont noyés dans son large bassin, elle tourne vers le nord-est la masse terne et compacte de ses eaux turbulentes, et, malgré la grande île de Marajó, et nombre de petites îles, providentiellement placées à son embouchure pour ralentir l'impétuosité du courant, elle va heurter l'Atlantique avec une telle fureur que, pendant près de cinq lieues, elle la refoule dans ses abîmes.

Des deux embouchures de l'Amazone la plus méridionale a plusieurs passes excessivement étroites. Sous le nom de Tagypurú, elle se grossit des eaux

Digitized by Google

de plusieurs rivières telle que l'Anapú, le Pacajaz et l'Araticú ; mais le fleuve qui lui apporte un plus large tribut est le Tocantins, dont la puissante nappe, aidée par celle du Mojú et du Guamá, forme la baie de Guajará, large de plus de deux lieues. Cette bouche de l'Amazon porte aujourd'hui le nom de Tocantins.

Quant au bras septentrional, la largeur qui est d'abord de deux lieues, va toujours en augmentant, de sorte que, entre la pointe Maguari, située à l'extrémité orientale de l'île de Marajó, et le Cap Norte, sur le continent septentrional, on ne compte pas moins de 32 lieues marines, et pour que tout ce qui se rapporte à l'Amazone portât le caractère du merveilleux, la longueur approximative de son cours, mesuré en ligne droite, est de plus de 1,350 lieues de France !

Je le répète, il n'est peut-être pas sur toute la surface du globe, un spectacle plus grandiose, plus capable de réveiller l'anthousiasme du poëte et du penseur, que celui dont je viens de tracer une faible esquisse.

§ 3.

LE POROROCA.

Ce phénomène dont le mascaret de la Seine et de certains fleuves de l'Europe n'est qu'un diminutif, se produit régulièrement dans les deux embou-

Digitized by Google

chures de l'Amazone, à l'époque des pleines et nouvelles lunes, c'est-à-dire au temps des plus fortes marées montantes. Alors, la mer repousse à son tour les eaux du fleuve. Elles bouillonnent, s'élèvent à une hauteur de plus quinze pieds et vont se briser sur les îlots et les anfractuosités du rivage avec un bruit qui se fait entendre à plusieurs lieues de distance. Le Pororoca—tel est le nom que les Indiens donnent à ce phénomène—se manifeste avec plus de violence sur le bras gauche de l'Amazone, à cause des groupes d'îles dont il est coupé. Il se fait remarquer particulièrement du cap Norte à Macapá, points qui sont séparés par un espace de cinquante lieues, et, tel est le choc que reçoivent les eaux du fleuve, que l'effet en est sensensible jusqu'à l'embouchure du rio Trombetas, laquelle est à plus de 300 lieues de l'Océan ! Tout le temps que dure ce tumulte des flots, les embarcations légères qui sillonnent le fleuve, stationnent dans certains abris appelés ESPERAS, où elles évitent d'être brisées et submergées. Quant aux navires qui entrent à la faveur de la marée montante, ils feront bien de jeter l'ancre avant l'arrivée du reflux, manœuvre qu'ils auront à renouveler deux fois pour arriver de l'Océan au port de Pará. Les habitants du pays obvient à une partie des obstacles que présente la navigation de ces parages, en donnant un médiocre tirant d'eau et une forme particulière aux canots destinés à faire le service du fleuve ; du reste, la passe de droite, où débouche le Tocantins, présente de tels avantages aux naviga-

Digitized by Google

teurs qu'elle est préférée même par les bâtiments qui, du port de Macapá, se dirigent vers l'Océan.

§ 4.

RIVES DE L'AMAZONE.

Elles présentent des aspects différents, suivant la nature et la configuration du sol où le fleuve creuse son lit. Dans la partie supérieure, appelée Solimões par les Portugais, les rives de l'Amazone sont d'abord rocheuses et stériles, mais ensuite, inondées par le débordement de nombreuses rivières qui les coupent des deux côtés, elle se revêtent d'une abondante végétation, où se rencontrent des sujets précieux pour l'épicerie et la médecine, tel que le giroflier et la salsepareille. Du reste, ces parages sont encore peu connus, et habités seulement par quelques peuples sauvages.

Depuis le confluent de Japurá, les eaux de l'Amazone, coulant au milieu d'une plaine, sont envahies des deux côtés par une véritable forêt de canaranas, sorte de roseaux dont le poisson appelé vache-

Digitized by Google

marine (peixe boi), vient brouter le feuillage. Dans les endroits où la rive est inaccessible au débordement, on remarque souvent de grands arbres du port le plus majestueux ; malheureusement l'action incessante de l'eau finit plus d'une fois par ronger le rivage, qui s'éboule et disparait dans le fleuve avec sa couronne séculaire. Fréquemment aussi, des lagunes de plusieurs lieues de longueur s'étendent près des bords, alimentées par des canaux naturels qui viennent de l'Amazone ou de ses affluents. Quelquefois, les plaines que traverse le fleuve offrent l'aspect d'immenses savanes, et sont toutes hérisées d'aninga, et d'une espèce d'ajonc très-épineux, connu sous le nom de CERRADO. En d'autres endroits, la rive tout à fait escarpée, se revêt des plus pittoresques bouquets d'arbres, demeure ordinaire d'une nuée d'oiseaux qui font une chasse perpetuelle aux insectes attirés par les eaux. Enfin, dans quelques lieux, surtout dans le voisinage des confluents, cette rive est formée par des levées de terre, qui attestent qu'un être intelligent est venu placer là sa demeure au milieu des lagunes, position à la fois agréable et salubre, et d'une nature sauvage si grandiose qu'elle ne s'est point altérée au contact de l'homme civilisé.

Digitized by Google

§ 5.

DÉBORDEMENT DE L'AMAZONE.

On sait que la fonte des neiges amoncelées dans les hautes régions des montagnes de l'Amérique du Sud, détermine annuellement la crue des eaux de la plus part des lacs et des rivières de cette contrée. A cette époque, la navigation devient facile sur les cours d'eau qui étaient auparavant innavigables, et, par contraire, elle devient mal aisée et même périlleuse sur les grands fleuves. C'est précisément ce qui arrive pour l'Amazone, dont les eaux commencent à monter pendant les derniers jours d'octobre, et atteignent leur plus grande baisse au milieu de juin. Dans la période de la crue, le fleuve, démésurément grossi par les eaux qne ses nombreux et puissants tributaires lui versent avec plus d'abondance, déborde de toutes parts, forme de larges lagunes, envahit les îles qui parsèment son lit, et coule avec une extrême rapidité. C'est alors, pour les embarcations à voile, une rude tâche que d'avoir à le remonter. Plus elles sont lourdes et d'un tonnage considérable, plus elles sont exposées au danger ; car, ne pouvant réussir à serrer la rive d'assez près, elles courent risque d'être emportées par la violence du courant principal. Les navires de petite dimension, cotoyant plus facilement les bords, naviguent avec plus de sécurité, à la condition, toutefois, de s'en tenir encore à une juste distance, afin de n'être pas submergés par les éboulements de la rive, ou brisés par les troncs d'arbres déracinés dont elle est souvent hérisée.

Digitized by Google

Il faut en convenir, il y a quelque chose comme un quart de siècle que la navigabilité fréquente des grands fleuves américains, et spécialement celle de l'Amazone, était une question des plus difficultueuses et des plus compliquées. Heureusement l'invention des bateaux à vapeur est venue la résoudre en faveur du commerce et de la civilisation. Grâce à cet agent merveilleux et providentiel, destiné à rénover la face du monde, le cours de l'Amazone peut être aujourd'hui aussi aisément parcouru que celui de la Loire ou du Danube. La voie est ouverte. Le génie commercial et la colonisation doivent enfin conquérir ces magnifiques déserts amazoniens et en faire le jardin des Hespérides de l'humanité. Et ce n'est pas seulement le littoral de l'Amazone qui est appelé à se couvrir de villes et d'aldées qui deviendront des centres toujours plus actifs de production et de consommation : les larges fleuves qui aboutissent à ce géant des fleuves, les rios Tocantins, Xingú, Tapajós, Madeira, Javari, sur sa rive droite ; les rios Trombetas, Negro, Japurá, Napo, sur sa rive gauche, ouvrent des artères de plusieurs centaines de lieues, qui permettront aux bateaux à vapeur de pénétrer dans l'intérieur des provinces, où les chemins de fer achèveront de relier avec le reste du monde toutes les parties habitables de cette zone privilégiée. On peut dire plus : par les rios Negro et Branco, il serait possible d'unir la navigation de l'Amazone à celle de l'Orénoque, et de présenter ainsi au progrès industriel, commercial et agricole tout un monde nouveau, le plus vaste qui ait jamais été rêvé.

Digitized by Google

En attendant, la vapeur commence à s'installer sur un bon pied dans l'Amazone, et nous aurons bientôt à le constater par les faits les plus authentiques. Elle s'y développe concurremment avec la navigation à voile, qui, dans la saison des basses eaux, n'est plus exposée aux périls et aux obstacles qu'elle doit surmonter pendant la période du débordement. Rien n'est plus agréable que de descendre en été le cours, alors paisible et uni, de l'Amazone. On n'a plus sous les yeux le spectacle monotone de rives uniformément inondées et ne laissant voir, à perte de vue, que des cimes d'arbres ou des masses épaises de roseaux. La rive maintenant se découvre et le tableau s'embellit en se variant de bancs de sable d'une éblouissante blancheur, tranchant avec les teintes sombres de la verdure, ou pointant au milieu des ondes, couverts d'une multitude d'oiseaux aquatiques fiers de leurs beaux plumages. Au calme plat, désolant pour le navigateur, succède une fraîche brise qui frémit dans la voile, et fait glisser l'embarcation assez près du bord pour permettre de jouir des imposants et gracieux tableaux qu'il ne cesse de présenter. Après un solitaire bocage, rempli d'oiseaux folâtrant au soleil ou travaillant à faire leurs nids, vous en voyez un autre où s'élève un village dont la population est laborieusement occupée dans des champs de riz ou de cannes à sucre. Souvent se sont des pêcheurs tirant leurs filets, que vous apercevez à travers les feuilles des grands roseaux, et quelquefois, des groupes qui dansent au son d'un rustique instrument et font retentir l'air de leurs acclamations bruyantes.

Digitized by Google

En un mot, si la rivière des Amazones offre des scènes du genre grandiose et terrible, elle en présente aussi qui eussent été dignes de figurer dans les idylles de Gesner et les paysages du Lorrain.

§ 8

PRINCIPAUX AFFLUENTS DE L'AMAZONE.

Plus de cent cinquante fleuves ou rivières se jettent dans l'Amazone. L'hydrographie complète de son bassin serait dont une œuvre qui dépasserait de beaucoup les limites que j'ai dû me prescrire. Elle exigerait, d'ailleurs, des études très-étendues, et des notions que la géographie locale n'est pas encore en état de fournir, attendu qu'une partie considérable des régions parcourues par l'Amazone n'ont été jusqu'à ce jour que très-imparfaitement explorées, et que, même à l'heure qu'il est, on ne peut désigner, avec une entière certitude, les lieux où elle prend sa source.

En conséquence, je me contenterai de donner ici quelques détails sur les principales rivières navigables dont les eaux concourent à former le plus puissant fleuve du globe.

Digitized by Google

Ces tributaires sont :—

Pour la rive droite : le Javari ou Hiauari, le Purús, le Madeira, le Tapajós, le Xingú, et, selon quelques-uns, le Tocantins.

Pour la rive gauche : le Napo, le Japurá, le Rio-Negro, le Jamundá et l'Orixamina ou Trombetas.

LA JAVARY OU HIAUARI.

Ce fleuve, dont le cours est de plus de cent lieues, descend des Cordillères péruviennes et coule d'abord du sud au septentrion. Il s'incline ensuite à l'est et se jette dans l'Amazone, à 235 lieues du confluent du Rio-Negro et à 255 du celui du Madeira, 4° 18' de latitude méridionale, et 35° 11' de longitude occidentale d'Olinda. A partir du 8° 48' de latitude méridionale, parallèle à la cataracte de Santo Antonio sur le Madeira, son cours sert de ligne de démarcation entre les États du Brésil et ceux de la république de l'Équateur. Dès 1781, les Espagnols et les Portugais étaient convenus de cette commune limite de leurs possessions, et c'est pour la constater qu'ils avaient élevé une colonne un peu au-dessous du confluent du Javary, le débordement des eaux n'ayant pas permis de la placer à l'embouchure même du fleuve. Diverses peuplades sauvages, habitent encore les bords de cette rivière, très-bien placée pour faciliter un jour les communications entre la haute Amazonie et les ports du Pérou.

LE PURUS.

Tout fait présumer qu'il prend également sa source dans les montagnes du Pérou, et peut-être dans le voisinage de Cusco. Il débouche dans

Digitized by Google

l'Amazone, 267 lieues au-dessus du Javary et 32 au-dessous du Rio-Negro, environ à 110 lieues de l'embouchure du Jamundá, par 3° 50' de latitude méridionale, et 26° 35' de longitude orientale d'Olinda. Ce fleuve, dont le cours est d'une longueur considérable, et qui pourrait bien n'être qu'un écoulement du lac Rogaguallo, ne reçoit que de faibles rivières, ce qu'il faut attribuer à la position de son bassin, resserré d'un côté par le Coari et de l'autre par le Madeira. Les eaux du rio Purús nourrissent une prodigieuse quantité de tortues, et ceux qui s'occupent de recueillir les œufs de cet amphibie pour la fabrication du " manteiga de tartaruga " (beurre de tortue), remontent annuellement ses bords, pendant la saison sèche, à plus de quarante journées de chemin. Il se jette dans l'Amazone par quatre bouches, dont la seconde, qui s'ouvre en face du lac Codajáz à huit lieues de la première, a retenu le nom de Cuxiuará, qui fut primitivement celui de tout le fleuve. Une maladie singulière affecte ceux qui habitent ses rives : à l'âge de puberté, leur peau, qui était parfaitement blanche, devient d'une couleur fauve très-prononcée. Heureusement cette métamorphose n'influe en rien sur la santé des individus qui l'éprouvent.

LE MADEIRA.

Ce fleuve, un des plus grands que reçoit l'Amazone, est formé de plusieurs rivières qui prennent naissance dans les Andes boliviennes, et se jettent les unes dans les autres d'après l'ordre suivant : Le rio de la Paz, qui naît près de la ville du même nom, dans la Bolivie, entre le 17 et 19 degrés de

Digitized by Google

latitude, se dirige vers le sud-est, et se décharge dans le Marmoré, rivière navigable qui vient de Potosi et fournit, dans la direction du nord-ouest, un cours de 60 lieues, pendant lequel il recoit de nombreux tributaires, et finalement le Guaporé, grande rivière qui sort du flanc occidental des sierras de Mato-Grosso. Le fleuve qui résulte de cette jonction est le Madeira.

Son cours, toujours plus profond et plus imposant, sépare la province brésilienne de Mato-Grosso des terres de la Bolivie et du Pérou, et parcourt une distance de cinq cents lieues, recevant successivement le Robeirão, le Ferreiros, le Yaciparaná, le Jainary, le Marchado, l'Arariá, l'Agenagatiminga, le Mataurá, l'Aráras, l'Arupuna, et une infinité d'autres rivières. Arrivé à douze lieues de l'Amazone, il se divise en deux bras, dont le principal atteint ce dernier fleuve par une embouchure de plus d'une demi-lieue de large, tandis que l'autre, coulant à l'est pendant 50 lieues, forme l'île fameuse de Tupinambarana, par sa jonction avec l'Amazone, environ vingt lieues en amont d'Obidos.

Le Madeira traversant d'immenses forêts, charrie souvent des arbres entiers dans ses eaux, et c'est cette circonstance qui, en 1725, lui fit donner le nom de Madeira (bois), par Francisco de Melho Palheta, à la place de celui de Cayari qu'il avait reçu des Indiens. Cet inconvénient, qui diminue chaque jour par la défense officielle d'abattre des arbres sur ses rives, ne l'empêche pas d'offrir une belle voie à la navigation à vapeur. Grâce aux grandes îles qui tempèrent de loin en loin la rapidité du

Digitized by Google

courant, cette navigation peut atteindre jusques à 185 lieues de l'embouchure. Là, commence la région des cataractes. Le Madeira n'en a pas moins de douze qui se comptent en aval et dans l'ordre suivant :—

1° Madeira.—Cette cataracte se trouve deux lieues au-dessous du confluent du Marmoré, point où le fleuve commence à porter le nom de Madeira. Elle consiste en un banc de rochers, dont l'étendue est de plus de demi-lieue, et sur lequel se trouvent trois écueils où les barques ne peuvent passer qu'au moyen du halage, et après avoir été déchargées. La distance pendant laquelle les marchandises doivent être transportées par terre est d'environ 300 brasses.

2° Misericordia.— Dans la province de Mato-Grosso, à trois lieues de celle de Riberâo. Les barques peuvent la franchir en remontant le fleuve, et elle est alors plus ou moins dangereuse, selon que les eaux sont plus ou moins abondantes.

3° Riberão.—Elle est ainsi nommée du voisinage du Ribeirâo, rivière considérable qui se jette dans le Madeira. Cinq chûtes d'eau successives composent cet écueil, qui oblige à transporter les marchandises par terre pendant une lieue. Les canots vides peuvent être halés, si ce n'est à un seul passage, assez court, où il devient nécessaire de les tirer sur la rive et de les transporter à épaules d'hommes.

4. Figueira ou Araras.—Elle est à six lieues de la cataracte de Riberâo et à 14 du rio Guaporé. Immédiatement après cette chûte, le Madeira tourne

Digitized by Google

à l'ouest pour reprendre subitement la direction du nord-est, décrivant un coude qui limite la partie la plus occidentale du Brésil.

5. Pederneira.—A 28 lieues du confluent du Guaporé et à 14 de la cataracte de Figueira. Cet écueil est formé par une barre de roches qui se trouve presque à fleur d'eau. A la descente, les barques vides le franchissent en s'abandonnant au courant, qui s'ouvre un passage entre les rochers, mais à la montée, il est nécessaire d'avoir recours au halage. Quant aux marchandises, elle ont à faire par terre un trajet de 225 brasses.

6. Paredão.—On la trouve quatre lieues au-dessous de la précédente et à 32 lieues du confluent du Guaporé avec le Marmoré. Cette cataracte consiste en deux crêtes rocheuses entre lesquelles l'eau court avec beaucoup de rapidité. On la passe néanmoins sans qu'il soit nécessaire d'alléger les canots.

7. Tres-irmaos.—C'est une véritable cascade qui se prolonge pendant un quart de lieue. Les canots chargés se tirent assez facilement de ce pas en descendant le fleuve, mais en le remontant, il faut doubler le nombre de leurs rames. Cette cataracte qui est à 7 lieues de celle de Paredão, est à 39 lieues du confluent du Guaporé et du Marmoré.

8. Girão. — Très-considérable et située à 8 lieues des Tres-irmaos. Elle se compose de cinq chûtes d'eau sur un espace de 365 brasses. L'effet qu'elle produit sur le fleuve est tel qu'il se fait sentir à plus d'une lieue dans le courant. Parvenus à cette cataracte, bateaux et marchandises

Digitized by Google

doivent, quelle que soit la direction qu'ils suivent, être transportés par terre.

9. Caldeirão-do-Inferno. — Moins inabordable que la précédente, dont elle est éloignée de 3 lieues. On compte à peu près 52 lieues de cet écueil à la jonction du Guaporé avec le Marmoré.

10. Morrinhos.—On la rencontre 7 lieues en aval de Caldeirão-do-Inferno, au pied de trois collines sur lesquelles la salsepareille croît en abondance. On compte 60 lieues de cette cataracte au Guaporé.

11. Theotonio.—Cette cataracte est d'un aspect magnifique et constitue ce qu'on appelle une belle horreur. Les eaux volumineuses du Madeira, divisées en quatre branches par une barre de roche, se précipitent avec un bruit formidable, dans un gouffre profond qui les vomit, à son tour, dans un canal d'où elle s'échappent encore tout écumantes. Le transport des barques et des marchandises s'effectue en suivant une étroite corniche qui longe le fleuve pendant l'espace de 250 brasses. Le saut de Theotonio se trouve à 66 lieues du Guaporé et à 6 lieues au-dessous de la cataracte de Morrinhos. C'est dans son voisinage que s'élève l'aldée des Pamas, Indiens à demi-civilisés.

12. Santo Antonio.—A 70 lieus du Guaporé et à 186 de la rivière des Amazones. C'est le dernier obstacle qui gène la navigation en aval, et, par conséquent, le premier que rencontre la navigation en amont. Cet écueil consiste en deux îlots de rochers qui obligent le fleuve à se diviser en trois canaux où l'eau s'engouffre avec une

Digitized by Google

extrême rapidité, et que les barques ne peuvent franchir qu'après avoir été allégées de la moitié de leur chargement.

Ces nombreux écueils du Madeira supérieur ralentissent, sans aucun doute, le mouvement commercial entre les provinces du Pérou et le Pará, mais l'homme civilisé, qui peut aujourd'hui disposer de la poudre à canon, de la vapeur, et d'autres puissantes forces motrices, aura raison, tôt ou tard, de ces obstacles que la nature ne lui présente que pour lui ménager un brillant triomphe.

En l'état actuel, la navigation du Madeira est encore d'une importance majeure pour le commerce de ces contrées. Les canots employés pour le transport des marchandises n'ont pas moins de 6 à 7 pieds et demi de largeur, et peuvent porter un chargement de plus de 2,000 arrobes (environ 640 quintaux.) Lorsqu'ils descendent par le Guaporé, ils mettent ordinairement vingt jours pour aller, de la ville de Mato-Grosso, au confluent du Marmoré, où le Madeira commence à porter son nom. Cet espace de temps paraît un peu long, mais il ne l'est pas en réalité, si l'on considère que le cours du Guaporé est obstrué de sept cataractes dont plusieurs nécessitent le déchargement des marchandises. Il faut 16 jours pour se rendre par eau du confluent du Marmoré à l'Amazone, et finalement, dix jours, pour entrer dans le port de Belem ou Pará. Total de la navigation, 46 jours. Le même voyage, fait en remontant le fleuve, exige, suivant la saison, de trois à cinq mois.

Les rives du Madeira sont encore habitées par

Digitized by Google

un grand nombre de tribus indiennes qui se nourrissent de fruits sauvages ou de la chair et des œufs de tortue. La fertilité de ce littoral est extrême, et il est littéralement couvert de cacaoyers, de girofliers, de salsepareilles, de vanilliers et des plantes les plus rares, qui y croissent naturellement.

Le Syringa ou Borracha, arbre dont la sève fournit le caoutchouc, se trouve aussi dans les bois qui avoisinent le fleuve. Il y est en si grande quantité que plus de 25 mille Tapuyas, et autant de créoles et d'étrangers, venus de tous les pays, sont journellement occupés à l'extraction et à la préparation de cette gomme précieuse, à tel point que, pour enfaciliter le transport, la compagnie des bateaux à vapeurs de l'Amazone projetait dès 1860, l'établissement d'un service régulier sur le Madeira.

Il est donc certain que la position de ce fleuve, et l'extraordinaire fécondité de son bassin contribueront chaque jour davantage à la prospérité général de cette partie du Brésil en y attirant la colonisation et l'industrie, c'est à dire le travail et les capitaux, qui produisent, à leur tour, le commerce et la richesse.

Dans ces heureuses régions, encore si peu visitées, mais dont il est connu que la température et le sol conviennent à toutes les productions de l'Europe centrale et méridionale, que de cités florissantes, que d'opulentes campagnes étonneront un jour le voyageur! Et combien redoublera son étonnement si, comme il faut l'espérer, un large canal ou un railway unit le Madeira à l'Arinós, et

Digitized by Google

ce dernier fleuve au Paraguay! Les deux zones extrêmes de la Sud-Amérique se donneraient alors la main comme deux sœurs.

LE TAPAJÓS.

Ce fleuve a cela de commun avec le Madeira, qu'il est formé par la réunion de deux grands rivières, alimentées elles-mêmes par des cours d'eau considérables. L'une et l'autre de ces rivières naissent dans les sierras de Mato-Grosso, à une médiocre distance de la source du Paraguay. La principale est l'Arinós, qui roule des sables d'or, et l'autre le Juruêna, qu'on pourrait appeler le haut Tapajós.

Vingt lieues au-dessous du confluent de l'Arinós et du Juruêna, le Tapajós, dont la direction est constamment celle du nord-est, reçoit, par sa rive droite, l'Azevedo, ainsi nommé de Jean de Souza Azevedo, la premier explorateur du Tapajós (1746.) Environ vingt cinq lieues plus bas, ce fleuve se trouve resserré entre les flancs abruptes de deux montagnes, en même temps qu'une île assez élevée divise son cours en deux bras inégaux, dont l'un, extrêmement rapide, n'a guère qu'un largeur de quinze mètres. Après avoir réuni ses deux branches et coulé pendant cinq lieues dans un lit vaste et profond, le Tapajós court, en écumant, au milieu des rochers, durant plus d'une lieue, se grossit d'une rivière imposante dont le nom n'est pas encore connu, se resserre de nouveau, pour s'élargir encore, reçoit divers tributaires, dont le plus remarquable est le Preto, roulant des eaux claires sur un fond de sable noir, arrose les petites

Digitized by Google

villes d'Aveiro, Villa-Nova de Santa-Cruz, Pinhel, Boim, et, après avoir formé la baie qui sert de rade à Santarem, arrive à l'Amazone par une embouchure de plus d'un mille de large.

Les bords du Tapajós sont loin d'avoir la même fertilité qne ceux du Madeira. Ils sont généralement sablonneux et dépouillés de végétation. On n'y rencontre guère que des arbustes du genre mimose et une espèce de roseau appelé taquari. Moins profond que le Madeira, le Tapajós présente cependant une navigation beaucoup plus facile, et qui n'est embarrassée que par deux cataractes. Il est vrai qu'elle est moins longue de deux cents lieues.

En somme, ce fleuve est très-avantageusement placé pour faciliter les communications et le développement du commerce entre une grande partie du bassin de l'Amazone et les villes de Cuiaba et de Villa Bella, les plus importantes de la province de Mato-Grosso.

LE XINGU.

De tous les affluents de l'Amazone c'est peut être celui dont la source et le bassin supérieurs sont encore le moins connus. Il nait dans la chaîne de montagnes qui sépare le province de Mato-Grosso de celle de Goyaz, et se dirige vers le nord-nord-est, entre le 14 et le 15 degré de latitude, traversant des pays habités par diverses tribus indiennes encore sauvages, entre autres par celles des Borotos et des Guiapys. Après avoir reçu le Barahú, le Rio dos Paos, le Bacaaris, ce fleuve entre dans la province de Pará, s'accroît des eaux du Curruá, du Guirini, de l'Itabaguá et de plusieurs autres

Digitized by Google

tributaires, baigne les petites villes de Carinis, Ananhirahi, Turuaná, Souzel, Pombal, Veiros, Porto-de-Moz, et arrive à l'Amazone par deux embouchures, soixante lieues au-dessous de celle du Tapajós.

Le cours du Xingú est à peu près de 300 lieues, et ne quitte guère la ligne droite, si ce n'est que, dans la voisinage d'Ananhirari, le fleuve, courant entre deux sierras, tourne brusquement à l'ouest, mais c'est pour reprendre bientôt sa première direction. Quoique le Xingú soit embarrassé de deux ou trois cataractes, produites par les montagnes qui resserrent quelquefois ses eaux, et qu'il ne puisse porter que des embarcations d'un tonnage moyen, il n'en sera pas moins d'une grande utilité au commerce de la partie orientale de Mato-Grosso, avec le Pará et l'Amazone. D'après le récit des missionnaires qui l'ont parcouru, on ne saurait, du reste, mettre en doute que les vallées qu'il arrose ne soient parfaitement salubres et d'une extrême fertilité.

LE TOCANTINS.

Bien que ce fleuve ne soit pas un tributaire de l'Amazone, qui l'augmente, au contraire, de son bras inférieur, je dois en dire ici quelques mots, par la raison qu'il appartient au système hydrographique du Brésil septentrional et complète cette échelle de grands fleuves qui, à des distances à peu près égales, coupent la rive droite de l'Amazone, et ouvrent des voies navigables jusque dans le centre de l'empire brésilien.

Digitized by Google

Formé par la réunion de plusieurs rivières, parmi lesquelles on peut remarquer l'Urubú et le rio das Almas, qui naissent dans les cordillères de Goyaz, le Tocantins ne devient réellement navigable qu'après sa jonction avec le Maranhâo, une lieue au-dessous d'Aqua-Quente. D'après plusieurs géographes, ce Maranhâo qui, à son origine, reçoit lui-même une petite rivière appelée Tocantins, devrait conserver son nom jusques à son confluent avec le Paranátinga, sous le 12 degré de latitude. C'est là effectivement que paraît commencer le véritable Tocantins. Vingt cinq lieues au-dessous du dit confluent, ce fleuve reçoit le rio de Cana-Brava, puis celui de Luiz-Alves et le Tabocas. Tournant ensuite du sud-ouest au nord, il recueille les eaux du Manoel-Alves-Salobre, et celle du rio do Somno, à 40 lieues de Luiz-Alves.

Accru par les eaux abondantes du Manoel-Alves-Septentrional, qu'il reçoit 45 lieues plus bas, il tourne à l'est, puis à l'ouest, et reprend finalement la direction du nord pour s'augmenter, 30 lieues en aval, des eaux volumineuses de l'Araguaia. Vingt huit lieues après, son cours, un moment empêché par les cataractes de Tabocas, se déploie dans de majestueux méandres, reçoit les eaux médicinales de l'Arari, et le petit bras de l'Amazone; après quoi, grossi encore par le Mojú et le Guamá, il se précipite dans l'Océan équinoxial, 25 lieues au-dessous de Pará.

Depuis le confluent du Maranhâo avec le Paranátinga, les rives du Tocantins sont peuplées de nations encore sauvages mais d'un caractère assez

Digitized by Google

pacifique, et qui montre des tendances à la civilisation. L'établissement de colons européens dans ce pays ne rencontrerait donc pas de sérieuses difficultés, surtout s'il se faisait d'après un large plan. L'exemple donné par de laborieux travailleurs exercerait, à la longue, une influence salutaire sur l'esprit des Indiens; ils sentiraient les avantages et la dignité de la vie civilisée, et éprouveraient le besoin de s'en procurer les jouissances. La fondation de quelques aldées, dans ces régions, aurait aussi pour résultat d'y attirer le commerce en lui fournissant une foule de produits, et spécialement la résine du syringa ou gomme élastique, appelée caoutchouc.

Le Tocantins baigne, dans la province de Goyaz, les villes de Porto-Imperial et de Sâo-Joâo-das-Duas-Barras; dans la province du Pará, les forts d'Arroios et d'Alcobaça, l'Aldée de Pederneira, les villes de Bayâo, d'Abaëte, de Beja, Condé, Cametá, et de Vigia, voisine de son embouchure. Près de Cametá, le fleuve étend sa nappe sur une largeur de deux lieues; on peut dire cependant qu'il est moins profond que le Madeira, et même que le Tapajós.

Affluents de la rive gauche de l'Amazone :—

Le Napo. —Ce fleuve, d'une étendue de 300 lieues, coule tout entier dans le Pérou. J'ai cru, néanmoins, devoir le comprendre dans cette nomenclature, parce qu'il a été la cause de la découverte de la rivière des Amazones. C'est le sujet d'une histoire curieuse qu'on a déjà racontée, mais que

Digitized by Google

plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de retrouver ici.

La recherche du métal d'où naissent les jouissances de la vie matérielle, fut constamment une des grandes préoccupations de la race humaine. Depuis l'exdédition des Argonautes et la conquête de la Toison d'or jusqu'à l'exploration des terrains aurifères de la Californie et de l'Australie, il y a toujours eu de par le monde un certain nombre d'intrépides aventuriers, disposés à braver tous les périls, et à se lançer au milieu de l'inconnu pour atteindre, par une rare faveur de la fortune, à ces richesses fabuleuses, que le travail le plus opiniâtre et le plus intelligent ne donne qu'après un long cercle d'années, et seulement à un petit nombre de favoris. Au XVI siècle, époque où les romans de chevalerie errante avaient mis tous les esprits en veine de merveilleux, cette disposition à courir au loin pour se procurer d'inépuisables trésors était devenue à peu près générale.

Les Espagnols et les Portugais s'abandonnaient, plus encore que les autres peuples, à ces rêves fantastiques. parfaitement en harmonie avec leur caractère, prédisposé au grandiose et à la poésie. Conquérants d'un monde nouveau où tout était prodigieux, fleuves, montagnes, déserts, ils lâchaient les rênes à leur imagination, et ne mettaient plus de bornes à leurs fastueuses espérances, que semblaient d'ailleurs justifier les immenses richesses trouvées par Fernand Pizarre dans le royaume d'Atabaliba. Leurs entretiens ne roulaient plus

Digitized by Google

que sur la merveilleuse contrée de l'El Dorado, située, disait-on, au sein des sauvages forêts de l'Équateur. La s'élevait la grande cité de Manoa, dont la splendeur dépassait de beaucoup celle des plus brillantes villes de l'Europe et de l'Orient. Le roi de ce fortuné pays avait pour résidence un palais aux colonnes d'albâtre et de porphyre, il siégait sur une trône d'ivoire, exhaussé sur une estrade d'or ; ses soldats, revêtus de cuirasses et de casques d'or, portaient des lances du même métal ; enfin, tout le corps du monarque, enduit d'une gomme parfumée, était, chaque matin, saupoudré de paillettes d'or, soufflées au moyen d'un tube. D'autres ajoutaient que le palais royal, bâti en marbre blanc, était décoré de soleils d'or et de lunes d'argent, et que la porte en était gardée par des lions vivants, retenus par des chaînes d'or....

On était alors en 1541, et il se trouvait dans le Pérou un homme dévoré, plus que tous les autres, de cette *auri sacra fames* vainement stigmatisée par le poëte. Cet homme était Gonzale Pizarre, gouverneur du Pérou, et frère du conquérant de l'empire des Incas.

Décidé à tenter une expédition vers les régions où il se flattait de surprendre la métropole de l'El Dorado, il part de Quito avec trois cents soldats bien armés et quatre mille Indiens, chargés de porter les bagages et de conduire le bétail destiné à l'alimentation de toute la troupe. Elle prend la direction de l'est, franchit la zone des Cordillères, et s'enfonce dans de sauvages et ténèbreuses forêts où il lui faut supporter les plus rudes fatigues, et

Digitized by Google

repousser les agressions de nombreuses peuplades guerrières qui lui disputent le passage.

L'histoire, dont le premier devoir est de flétrir toute action coupable, reproche avec justice à Gonzale Pizarre d'avoir associé à l'exécution de ses projets aventureux les plus horribles et les plus inutiles cruautés. Les malheureux indigènes qui tombaient entre ses mains étaient sommés de donner des renseignements sur la position de l'imaginaire cité de Manoa, et comme il y avait impossibilité de répondre d'une manière satisfaisante, ils étaient soumis à d'épouvantables tortures, et souvent déchirés par les dogues monstrueux que le chef de l'expédition menait toujours avec lui, et qu'il nourrissait habituellement de la chair des Indiens.

Ces actes atroces répandirent la terreur autour des Espagnols. Celles des tribus indiennes qui eussent été disposées à leur fournir des vivres ou à leur servir de guides au milieu des déserts, s'enfuirent comme les autres à leur approche. La plus affreuse solitude enveloppa Gonzale Pizarre et sa petite armée. Bientôt survint la saison des pluies. Alors, sans une cabane pour s'abriter, trempés jour et nuit jusqu'aux os, harrassés par d'éternelles marches, ils commencèrent à semer de leur cadavres la route qui devait les conduire à la plus brillante fortune. Quant aux Indiens, demi-nus, qu'ils avaient emmenés du Pérou, ils périssaient par centaines, ce qui obligea d'abandonner une partie du bétail dans les bois et détermina l'invasion de la famine qui vint encore éclaircir les rangs.

Digitized by Google

Enfin, après avoir supporté des fatigues inouïes et perdu près de la moitié de son monde, Gonzale Pizarre se trouva sur les bords d'un grand fleuve (le Napo), où il s'arrêta pour délibérer sur le parti qu'il avait à prendre. Il jugea naturellement qu'un cours d'eau de cette importance devait, à sa partie inférieure ou à son embouchure, toucher à des terres fertiles, capables de lui fournir toutes les provisions dont il avait besoin. Quelques rapports qu'il put recueillir sur les lieux le confirmèrent encore dans cette pensée. Il ordonna donc la construction d'un brigantin, et lorsque, après beaucoup de temps et de peines, l'embarcation fut en état de voguer, il y fit monter cinquante hommes des plus résolus, sous le commandement de Francisco d'Orellana, intrépide capitaine qui, à la tête d'un corps de cavaliers, s'était joint à lui, dans la vallée de Zumaca, plus de cent lieues à l'est de Quito, et qu'il avait nommé son lieutenant.

La mission d'Orellana consistait simplement à descendre le fleuve jusques aux lieux où il serait possible de s'approvisionner de vivres de toute espèce. Cette opération accomplie, le brigantin devait remonter immédiatement le fleuve, afin de ravitailler le camp de Gonzale Pizarre, dont la troupe, en attendant, se trouvait réduite à vivre de pêche et de la chair de quelques maigres chevaux.

L'audacieux Orellana s'abandonne donc à sa fortune, et descend le fleuve inconnu, voguant à la fois des rames et de la voile. Il avait déjà parcouru plus de cent lieues sans avoir pu trouver ce qui faisait l'objet de son voyage, lorsqu'il s'aperçoit

Digitized by Google

qu'il est sur la nappe d'un fleuve encore plus grand que celui auquel il a confié sa frèle barque. La rivière des Amazones était découverte!

A la vue du nouveau fleuve, auquel il donne immédiatement son nom, Orellana se laissant entraîner au désir de s'immortaliser par une grande découverte, abandonne Gonzale Pizarre à sa destinée. Ses compagnons, moins un seul, qui est inhumainement jeté sur le rivage, l'ayant proclamé leur unique chef, il descend avec eux la nappe toujours croissante du souverain des fleuves, et jouit du plus magnifique spectacle qui ait jamais ravi les yeux d'un chercheur de mondes. Cette navigation, qui dura une année et demie, s'accomplit au milieu des aventures les plus extraordinaires, parmi lesquelles figure celle où des femmes guerrières se seraient montrées sur le rivage, et auraient tenté de repousser les Espagnols. Orellana consacre sa victoire en donnant définitivement au fleuve le poétique nom de rivière des Amazones. Porté sur un Océan d'eau douce, comme le dit la relation du Dominicain frère Gaspard, il arrive enfin au golfe de Pará, et touche au véritable Océan. Bientôt il achète un navire dans l'île de Cubagua et se rend en Espagne, où le gouvernement, émerveillé de son rapport, le nomma gouverneur de la Nouvelle Andalousie, c'est le nom qui fut alors donné aux régions formant aujourd'hui la partie septentrionale du Brésil. Muni de ce titre pompeux, Orellanna repartit avec quatre vaisseaux et quatre cents hommes qui lui furent accordés pour le mettre à même de compléter ses

Digitized by Google

découvertes, mais, moins heureux que dans sa première expédition, il perdit en route trois de ses vaisseaux et ne parvint à pénétrer dans la rivière des Amazones que pour y périr de la fin la plus tragique.

Quant à Gonzale Pizarre, après avoir long-temps attendu le retour de son lieutenant, il prit le parti de retourner à Quitto, dont il était à quatre cents lieues, et où il n'arriva qu'au bout de dix-huit mois, et après avoir perdu les deux tiers des hommes qu'il lui restait.

LE HYAPURA.

Sorti d'ume chaîne des Cordillères qui appartient à la province de Micoa, voisine du Popayan, dans l'État de la Nouvelle-Grenade, ce fleuve porte d'abord le nom de Caquetá et coule vers l'est-sud-est. Enflé par les eaux d'une multitude de rivières, il creuse son lit, longtemps inégal et semé de rochers, envoie vers l'Orénoque un bras qui, sur ce point, sépare le Brésil de la Nouvelle-Grenade; entre dans la Guiane, où, après une course de 100 lieues, devenu un fleuve de premier rang, il se divise en neuf branches qui deviennent autant de nouveaux fleuves et coulent encore près de cent lieues sous les noms suivants: l'Anatiparaná, qui se trouve le plus à l'ouest, l'Eviratiba, le Manhaná, le Varanupá, l'Hyapurá, cours primitif, l'Uuaná, le Copejá, l'Hycará, et le Cadajá, qui est le plus oriental. Ces différents fleuves, qui embrassent un espace de plus de 65 lieues, et qui forment de grandes îles, annuellement submergées à la saison

Digitized by Google

des crues, précipitent leurs claires nappes dans les eaux troubles et opaques de l'Amazone.

Dix lieues au-dessus de son embouchure, l'Hyapurá baigne, sur sa rive gauche, la petite ville de Maripé, les aldées de San-Mathias, Tapera, et San Joâo. Son cours, d'environ 300 lieues, est navigable pendant 160 lieues, et le serait sur une plus grande étendue, sans les cataractes qui en embarrassent la partie moyenne et supérieure. Cinquante nations indigènes habitent ses rives et conservent encore le souvenir du cruel esclavage auxquelles elles furent soumises par les premiers conquérants. Il est certain qu'il existe dans les environs de Paraurai, entre les rios Napo et Iça, une aldée qui doit son origine et son nom à un étable (cariçara), où les Indiens étaient entreposés pour être ensuite vendus comme esclaves.

Dans le voisinage de ses embouchures, l'Hiapurá forme de grandes lagunes qui, dans la saison de chaleurs, rendent insalubre l'habitation de son littoral inférieur, mais le reste de ses rives n'est pas soumis au mêmes inconvénients ; l'air y est pur et raffraichi par les brises, ce qui, joint à l'étonnante fertilité du sol, susceptible des cultures les plus variées, ne peut manquer d'y attirer un jour la colonisation.

Ce fleuve, enfin, a figuré plus d'une fois dans les actes de la diplomatie. En 1750 et 1777, son cours et celui du Cumiari, son affluent, furent choisis pour ligne de démarcation entre les possessions les plus occidentales des Espagnols et des Portugais. En 1781, cette même ligne devint l'objet des plus sé-

Digitized by Google

rieuses discussions entre les deux peuples. C'est elle, finalement, qui fut acceptée par la tribu sauvage des Murás, Quand ils conclurent avec le Directeur de Maripi, Mathias José Fernandes, un traité de paix dont malheureusement ce dernier ne comprit pas toute l'importance.

LE RIO-NEGRO.

C'est le plus grand des fleuves de la Guiane brésilienne et de tous ceux qui se jettent dans l'Amazone. Il nait, comme l'Hyapura, dans les montagnes du Popayan, États de la Nouvelle-Grenade ; seulement sa source est un peu plus au nord-est, à 2° 30' de latitude nord, et 36° 49' de longitude ouest d'Olinda.

Ce fleuve coule d'abord à l'est, puis au sud, jusqu'au 65° de latitude, où il prend, pour ne plus la quitter, la direction du sud-est. Son cours supérieur reçoit le Tombú, le Cassiquiaré, rivière considérable communicant avec l'Orénoque ; le Démiti, l'Ixié, l'Icaná, l'Ucaiari ou Vahupé que les canots peuvent remonter pendant un espace de cinq journées. Son cours moyen, où affluent quantité de tributaires, est considérablement grossi par les eaux du Seriuini, de l'Araçá, du Padauari, rivière navigable qui n'est qu'à une demi-journée de l'Umauóca, affluent de l'Orénoque ; par le Darahá, le Maraviá, l'Inebú, le Cauaburi, le Baruri, voisin de l'aldée de Mariuá, le Maranacoá, le Cunimarú, l'Uarirá, le Xibarú, le Matiqué, le Mabá' l'Urubaxi, l'Ajuaná, l'Inuixi, le Xiurá, le Meriá, le Curiuriau. Enfin, les principaux tributaires du cours inférieur sont : le Rio-Branco, ainsi

Digitized by Google

nommé de la blancheur singulière de ses eaux, le Jaguapéri, l'Uacriáu, le Curerú, l'Anavilhána, l'Aiurini, l'Inuini.

Parmi ce grand nombre d'affluents, deux surtout sont remarquables par leur importance et leur position géographique. Ce sont les rios Cauaburi et Branco.

Le premier, parfaitement navigable dans une grande partie de son cours, ouvre dès aujourd'hui une voie de communication entre l'Amazone et l'Orénoque. Cet itinéraire, qui n'est point tracé sur les cartes, consiste à passer de l'Amazone dans le Rio-Negro, de celui-ci dans le Cauaburi, d'où l'on arrive successivement dans le Maturacá, l'Umarinauhi, le Beriá, le Bacimoni, le Cassiquiari et finalement dans l'Orénoque. C'est un voyage de quinze jours que l'on peut accomplir s'en poser le pied sur terre. Quelques journaux d'Europe on cru émettre une idée nouvelle en essayant de demontrer la possibilité de faire communiquer l'Amazone avec l'Orénoque: eh bien! elle existe cette communication dont on fait l'objet d'un problême. Au défaut de l'homme, la nature a pris la peine de la réaliser; seulement si, en attendant les chemins de fer, un habile système de canalisation venait perfectionner l'œuvre de la nature, il est hors de doute qu'on arriverait facilement à établir une relation plus directe et plus active entre les deux grands fleuves qui servent de véhicules à tout le commerce de l'Équateur. Je me réserve, au reste, de présenter bientôt quelques réflexions générales sur les avantages que l'Amazonie pourrait retirer de

Digitized by Google

l'établissement de canaux qui doubleraient l'utilité de la plupart de ses fleuves.

Bien que le Rio-Branco ne débouche pas directement dans l'Amazone, son importance n'en fait pas moins une des grandes voies navigables de la Guiane brésilienne. Ce fleuve, qui vient des montagnes de Paracaïma, recueille, pendant un cours de plus de cent lieues, les eaux des larges vallées de la zone torride, et se jette dans le Rio-Negro par quatre embouchures inégales, environ à 140 lieues du confluent du Jamundá. Quelques-uns donnent à la partie haute de son cours le nom d'Uraricoera, tandis que d'autres prétendent que cette dénomination appartient à un fleuve spécial dont la jonction avec le Tacutú formerait le Rio-Branco. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une distance de quelques lieues sépare à peine ses affluents supérieur du rio Repunuri, qui se jette dans l'Ecequebo, par lequel on atteint à la Guiane anglaise et hollandaise, et aux États de Venezuela.

Il est fâcheux que, 64 lieues au-dessus de son embouchure, le Rio-Branco soit obstrué par les cataractes de S. Filipe, Rabino, Pancada-Grande et Cachoeirinha, qui s'étendent sur une distance de près de 35 lieues, c'est-à-dire tout le temps que le fleuve traverse une haute chaîne de montagnes. L'ensemble de ses rives présente des contrastes assez frappants : au-dessous des cataractes, elles sont du plus bel aspect mais humides et malsaines ; dans la région des montagnes, elle ont quelque chose de triste mais aussi de majestueux ; passé ce point, elle s'élargissent en plaines fertiles où l'on

Digitized by Google

élève un excellent bétail que l'insouciance des pâtres laisse trop souvent dévorer par les bêtes sauvages. J'ajouterai que la température de cette zone est parfaitement salubre et peut être assimilée à celle du midi de l'Europe. Les rives basses du fleuve et celles de ses lagunes sont extrêmement favorables à la culture du riz, de l'indigo, du coton, du cacao, du tabac et du café. Le vanillier, le syringa, le giroflier, la salsepareille, la plupart des produits dont la médecine et la droguerie font un fréquent usage abondent sur le reste du littoral, où l'on trouve aussi d'excellents bois pour la menuiserie. Enfin, les eaux du Rio-Branco sont très-poissonneuses, et la préparation du pirarucú, de la vache marine (peixe-boy), et du beurre de tortue occupe toutes les années la majeure partie de la population des aldées riveraines.

La contrée où ce fleuve prend sa source, et qui passait autrefois pour être celle de l'El Dorado, a longtemps excité la convoitise des Espagnols et occasionné de fréquentes collisions entre eux et les Portugais, premiers possesseurs de la Guiane. Les Hollandais, à leur tour, n'ont pas manqué de prétextes pour essayer de s'établir sur le Rio-Branco. Leurs efforts n'ont pas été plus heureux que ceux des Espagnols. Délivrées des attaques de ces incommodes voisins, les colonies portugaises ne furent pas au bout de leurs épreuves : en 1836, un missionnaire anglais, M. Youd, s'étant établi à l'aldée de Pirará, dans le voisinage du lac Amacú et du Rio-Branco, y fit quelques prosélytes parmi les Indiens. Mais, au bout de quelques années, sur

Digitized by Google

les réclamations du gouvernement brésilien, il fut obligé de se retirer au nord du rio Repuni, où quelques indigènes le suivirent. Les choses en restèrent là jusqu'au 7 février 1842. A cette date, un colonel, trois officiers et 40 soldats anglais, ayant avec eux trois pièces de canon, se rendirent auprès de l'aldée de Pirarà, sur les bords du lac Amacú, où ils construisirent un fort au haut duquel ils plantèrent le drapeau de leur nation. A la suite de cette démonstration, le missionnaire José dos Santos Innocentes dut, à son tour, se retirer vers le fort de San-Joaquin. Depuis, par un arrangement survenu entre les deux nations, le lac d'Amacú et ses environs ont été déclarés propriétés neutres.

La population de ces extrêmes frontières du Brésil a été considérablement diminuée par l'insurrection de Praia de Sangues et les mesures sévères qu'elle a nécessitées. Un grand nombre d'Indiens ont abandonné la contrée pour se retirer dans les établissements hollandais de Surinam, où ils étaient sûrs d'être parfaitement accueillis. Les rives du Rio-Bianco supérieur n'ont guère aujourd'hui qu'un millier d'habitants, qui, de même que les indigènes, entretiennent des relations commerciales avec le Guiane anglaise et hollandaise.

Retournons au Rio-Negro, que les Indiens appellent Guriquacurú. Comme l'indique son nom portugais, ses eaux, particulièrement dans les endroits profonds, présentent une teinte noirâtre, due aux parcelles de cuivre dont elles sont surchargées. Son cours, de plus de 300 lieues, est d'une facile navigation, jusqu'à 160 lieues au-dessus de son conflu-

Digitized by Google

ent ; à partir de ce point, il est, pendant 75 lieues, obstrué par un assez grand nombre de cataractes dont les principals sont : Maracabi, Cojubi, Turnas, Crocobi, Caldeirâo, Paredâo et Caranguejo. Tous ces écueils nécessitent le déchargement des canots, et, quelques-uns, leur transport par la voie de terre. Comme l'Amazone, ce fleuve est semé de grandes îles, dont la plupart disparaissent annuellement sous les eaux. La partie de son littoral inaccessible à l'inondation est sablonneuse et généralement peu boisée, mais la partie sur la quelle les eaux peuvent jeter leur limon est d'une incroyable fertilité, surtout, dans les environs des lagunes, où l'on commence à créer de belles rizières. On rencontre, du reste, sur les rives du Rio-Negro, les plantes et les arbres que j'ai déjà signalés en parlant des autres fleuves, et, de plus, des végétaux dont le nom et les propriétés sont encore ignorés. Beaucoup de gros poissons et de tortues habitent ses eaux, tandis que le coq de montagne et le rossignol voltigent ou chantent sur ses bords, peuplés de trente ou quarante nations encore sauvages.

Le premier qui ait parcouru le Rio-Negro est le Capitaine-major Pedro Texeira, lequel, en 1637, découvrit son embouchure en remontant l'Amazone pour aller au Pérou. Depuis, plusieurs missionnaires y fondèrent des établissements pour convertir les nations sauvages qui habitent en nombre les deux rives du fleuve. Leurs travaux, et ceux des colons qui vinrent, plus tard, fonder des établissements dans le pays, ont puissamment contribué à y développer la civilisation. Le bassin du

Digitized by Google

Rio-Negro est aujourd'hui rempli de petits centres de population, présentant un effectif de 25 à 30 mille habitants, occupés de la culture du riz, du café, du tabac, du coton, de l'indigo de la mandioca. Outre ces produits, l'excessive fécondité du sol, permet encore de livrer à l'exportation: de la résine, de l'andiroba, de la vanille, des clous de girofle, du cacao, des noix muscades, des marrons, des étoupes, des bois fins, de beurre de tortue et de vache marine, de l'huile de copahu, des toiles de coton, du pirarucú, du puxiri, de la salsepareille, de l'urucú, et une foule de plantes ou de drogues médicinales.

On voit que la vie agricole et industrielle commence à se produire dans ce pays, que serait-ce donc s'il possédait une population proportionnée à sa vaste étendue? Quant à moi, je ne doute pas un instant que les rives du Rio-Negro ne se couvrent un jour de villes populeuses qui relieront la Guiane aux ports de l'Océan.

LE JAMUNDA.

Sans égaler en importance les grands fleuves que nous venons de passer en revue, le Jamundá mérite de figurer dans le système hydraugraphique de l'Amazonie. Né dans les hautes montagnes de l'Équateur, son cours, qui se dirige du nord au sud et sépare en deux parties la Guiane brésilienne, traverse les lacs de Pharo et se jette dans l'Amazone par deux embouchures, formant une île large de plus de 14 lieues. Un peu au-dessus de ce point, le Jamundá communique avec le Gurupatúba ou Iriquiriqui, dont les eaux baignent la ville de Saracá.

Digitized by Google

Il paraît que c'est sur les bords du Jamundá que l'aventureux Orellana rencontra ces fameuses Amazones dont l'histoire, longtemps controversée, est aujourd'hui traitée de fable et même de mensonge. Les plus modérés prétendent que le navigateur Castillan et ses compagnons prirent pour des femmes les guerriers d'une nation imberbe dont il eut à repousser les agressions. La critique moderne aime à procéder carrément, et n'y va pas de main morte pour contester les faits dont le cours du temps a rendu la preuve difficile. On regarde comme très-philosophique cette méthode facile de tout nier, empruntée aux écoles sceptiques de l'Allemagne : je crois franchement qu'elle ne l'est pas le moins du monde, puisqu'elle met en péril la certitude de la plupart des évènements historiques. Il est possible et même probable que le classique souvenir des Amazones du Thermodoon, et plus encore le désir de se faire pardonner sa désertion, et de disposer la Cour d'Espagne à lui fournir les moyens de poursuivre ses découvertes, ait exercé une certaine influence sur l'imagination d'Orellana, mais, après tout, le fait qu'il rapporte n'a rien d'invraisemblable, surtout quand on pense que ce fait le fit renoncer à la gloire de donner son nom au premier fleuve du monde. On conçoit facilement que les femmes des sauvages aient pu figurer dans la lutte engagée avec les Espagnols ; elles ont dû intervenir soit pour secourir les blessés, soit pour encourager les guerriers, soit même pour prendre part au combat, comme le firent les femmes des Cimbres et des Teutons qui résistèrent aux légions

Digitized by Google

de Marius. Pour peu que les circonstances s'y soient prêtées, il n'a point fallu de grands frais d'imagination pour transformer ces héroïnes sauvages en Amazones.

Il y a plus : l'existence d'une tribu indienne, exclusivement composée de femmes, est appuyée sur des preuves de nature à faire impression sur les esprits les plus judicieux. Sans parler du rapport fait à la Condanime par le Sergent-Major indien Pacorilha, affirmant que ses vieux parents lui avaient raconté plus d'une fois l'histoire des Amazones ; sans invoquer non plus le témoignage du jesuite Christovão du Cunha, qui fit le voyage du Pérou au rio Jamundá pour éclaircir ce point d'histoire, il est positif que les profondes vallées, arrosées par le cours supérieur de ce fleuve, ont reçu des Indiens le nom de pays des Amazones (Uacamiába) et que, d'après les mêmes Indiens, il existerait encore un certain nombre d'Amazones (Yeamiabas) dans les plus hautes régions du même pays.

Il parait, du reste, que ces femmes guerrières n'étaient pas aborigènes de la Guiane. Dans sa " Noticia do Brazil " le savant Gabriel Soares assure qu'il existait sur les bords du San-Francisco, dans la province de Bahia, une tribu féminine sans cesse en état d'hostilité avec les Amoipiras et les Ubiáras. A l'époque où les Tupinambas, poursuivis par les Portugais, allèrent s'établir vers le nord entre le Tocantins et le Madeira, ces Amazones partagèrent leur destinées. Seulement, pour mieux assurer leur indépendance, elles passèrent le fleuve qui devait un jour porter leur nom, et s'établirent

Digitized by Google

sur les rives du Jamundá. Si, plus tard, elles déployèrent tant de courage pour s'opposer au débarquement d'Orellana, c'est qu'elles savaient par tradition combien le voisinage des Européens était redoutable pour les peuplades indiennes.

Ce que l'on raconte des mœurs et des coutumes de ces Amazones sauvages ressemble beaucoup à ce qu'on lit dans le poëme des Argonautes de Callimaque au sujet des femmes libres de l'île de Lemnos. Afin de prévenir l'extinction de leur race, ces guerrières donnaient de loin en loin l'hospitalité aux étrangers, venus des contrées voisines. A une nouvelle visite, elles avaient grand soin de rendre les enfants mâles à leurs pères, ne gardant pour elles que les filles. Ces nomades époux étaient choisis le plus souvent dans la tribu des Guacaris, mais on prétend qu'ils trouvèrent plus d'une fois des rivaux heureux parmi les Pariques, les Apotos, et les Tagaris, tant il est vrai que le beau sexe est né pour être volage!

LE TROMBETAS.

Appelé Oriximina dans la langue des indigènes. Quand le navigateur qui descend l'Amazone a laissé, à sa droite, le lac Yrati et l'île de Maracausú; à sa gauche, la double embouchure du Jamundá, le fleuve s'élargit à prendre l'apparence d'une mer. Alors, si l'on promène ses regards vers la côte du nord, on découvre une petite chaîne de collines, la seule qui, avec le mont Parentins, pointe sur la surface de la vaste plaine, courant des rives du Napo, jusqu'aux falaises de l'Océan. C'est au pied de ces collines que le Trombetas se décharge dans

Digitized by Google

l'Amazone par deux bouches inégales et que sépare une faible distance. Ses rives, bordées de grands châtaigners qui fournissent d'utile matériaux à la construction, ont un aspect majestueux, et rien n'approche du gracieux tableau que présentent les plantations de cacoyers des environs d'Obidos, jolie petite ville située sur une éminence que baignent les eaux du fleuve.

Le Trombetas sort du même système de montagnes que le Jamundá, et coule comme lui du nord au sud. C'est, après la Napo et le Rio-Negro, l'affluent le plus considérable de la rive gauche de l'Amazone, aussi quelques auteurs placent-ils sur ses rives la rencontre des guerrières sauvages avec Orellana. Quoiqu'il en soit, la position de ce fleuve peut faciliter les communications entre la Guiane française et la province du Pará. Malheureusement, les marécages répandus dans ces régions brûlantes y entretiennent les fièvres typhoïdes, et en écartent les populations de race européenne. Quelques nations indiennes qui vivent de chasse ou de vol de bétail, habitent seules ces déserts où l'homme civilisé n'étendra ses conquêtes qu'au prix de mille périls, et de grands travaux d'assainissement.

Digitized by Google

§ 7.

CANALISATION DES FLEUVES DE L'AMAZONE.

Puisque me voici sur le chapitre des fleuves et de la terre spéciale des eaux, qu'il me soit permis de la clore par quelques réflexions sur l'utilité que l'on pourrait retirer d'un système de canalisation qui ferait de toutes les voies navigables de l'Amazonie une seule voie constamment ouverte aux échanges du commerce de l'intérieur comme à celui de l'extérieur.

J'ai déjà émis l'opinion que ce n'était pas aux canaux, mais bien au chemins de fer à résoudre la question de la canalisation des fleuves américains. Cette pensée, que je ne retracte pas, a besoin d'une explication qui trouve ici sa place naturelle. Par la supériorité de leur vîtesse, et d'autres avantages, les wagons des chemins de fer l'emportent évidemment sur toute espèce de navigation à voile ou à vapeur. Il ne faut pour s'en convaincre que voir l'état peu prospère ou se trouve la batellerie des grands fleuves de l'Europe partout où les voies ferrées ont pu lui faire concurrence. Mais d'autre part, il est juste de ne pas oublier que l'établissement et le fonctionnement des railways étant très-dispendieux, il faut de toute nécessité, les placer au milieu de pays populeux, où il existe une masse de marchandises et de voyageurs suffisante, non-seulement pour défrayer les compagnies de leurs avances, mais encore pour attirer les actionnaires par l'appât de dividendes lucratifs. Nul doute que le

Digitized by Google

jour où le Brésil pourra compter dans chacune de ses provinces une population aussi compacte que celle de Rio Janeiro et de Bahia, les lignes de fer annulleront la navigation des canaux et finiront même par se substituer à celles des grands fleuves. Mais en attendant cette population, et même pour l'aider à se former, il est d'une grande importance d'assurer à toutes les régions colonisées ou susceptible de l'être les voies navigables les plus convenables pour la création ou le développement du commerce.

Je ne connais pas de moyen plus efficace pour hâter les progrès de l'agriculture, de l'industrie, des arts, enfin de tout ce qui fait l'apanage des sociétés bien organisées.

En ce qui concerne l'Amazonie, la question se présente sous un jour encore plus favorable au système de la canalisation : il est évident que, dans une grande partie de ces plaines incommensurables, annuellement submergées par tant de fleuves, la création de lignes de fer peut être considérée comme radicalement impossible. Le steamer est le véhicule qui paraît le mieux approprié aux conditions topographiques de l'Amazonie. Il a l'avantage de pouvoir aller en toute saison, avec tous les temps, sur des eaux profondes ou de faibles nappes ; il se passe de la voile, surmonte la violence des courants, porte des chargements énormes et peut prendre les plus lourds bateaux à la remorque ; on dirait un être vivant, ayant pour âme le génie même de l'homme.

Digitized by Google

Cela posé, maintenant que nous avons une idée générale de l'hydraugraphie de l'Amazonie e même de celle de tout l'empire brésilien, il nous sera facile de tracer, pour ainsi dire, le cours de ces canaux appelés à porter la vie et l'abondance par toutes les zones de la Sud-Amérique.

On ne peut jeter les yeux sur une carte de l'Amazone sans être frappé du nombre des grands affluents de ce fleuve gigantesque, et surtout de l'ordre, presque symétrique, dans lequel ils sont échelonnés sur ses deux rives. Ces affluents qui présentent des artères au moyen desquels on peut s'avancer à plusieurs centaines de lieues dans le pays, ont eux-mêmes des tributaires navigables à de longues distances, et quelquefois ces derniers communiquent à des lacs ou à des rivières également navigables, pendant la moitié de l'année. Il résulte de là, qu'une prodigieuse étendue de pays, le plus fertile qu'il y ait dans le Brésil, peut être abordée par des embarcations de tout genre, parties des ports de l'Amazone ou de l'Océan. Quel est donc la contrée du globe où la distribution des eaux soit plus heureusement appropriée aux conditions du commerce ? Pour créer la richesse dans une province, il ne suffit pas que le sol en soit fécond et susceptible de livrer des produits nombreux à la consommation, il faut encore qu'il ait à sa portée des voies toujours ouvertes à l'exportation et à l'importation. Sans cet avantage, l'abondance même des produits enfante la gêne, et la population reste misérable et chétive au milieu des trésors qui devraient l'enrichir.

Digitized by Google

De ces graves inconvénients la nature semble avoir voulu préserver l'Amazonie et même toutes les parties du Brésil. Mais quelque prodigue de faveurs qu'elle se soit montrée en les semant de fleuves, de rivières et de lacs navigables, pour utiliser convenablement tous ces moyens de communication, le travail de l'homme doit nécessairement intervenir. En traversant les régions des montagnes, c'est à dire à une certaine distance de leurs embouchures, ces cours d'eau sont coupés par des barres rocheuses, qui, de loin en loin, interceptent la navigation, causent de fâcheux retards, et font courir les plus grands périls aux voyageurs. D'autrefois, les mêmes inconvénients sont produits par l'extrême rapidité du courant ou son peu de profondeur, la rencontre d'une île, l'ensablement d'un confluent ou d'énormes troncs d'arbres entrainés par les eaux. La disparition ou du moins la diminution de la plupart de ces obstacles est loin d'être aussi difficile qu'on le suppose.

Les roches qui forment les cataractes ou " cachoeiras " étant généralement assez tendres, elles céderaient sans peine à l'action du levier, et plus encore à celle de la poudre. J'ai acquis pour ma part, l'intime conviction que si, depuis dix ans la somme d'un million avait été allouée annuellement pour être employée à désobstruer les principaux fleuves de leurs cataractes, toute l'étendue de leur navigation serait aujourd'hui parfaitement libre. L'endiguement ou l'élargissement des rives, la défense d'abattre les arbres dans le voisinage des eaux, quelques levées établies près des

Digitized by Google

confluents, enfin un système d'administration et de surveillance des voies fréquentées par la navigation, tels sont les moyens qui pourraient plus ou moins remédier aux autres obstacles.

Pour être complet, le système de canalisation ne devra pas se borner au nettoiement des fleuves, et à une meilleure direction donnée à certaines parties de leurs cours, il devra s'occuper aussi d'utiliser cette surabondance d'eau qui, de toutes parts, s'écoule dans l'Amazone. Combien de localités n'auraient besoin que d'un simple canal artificiel pour voir doubler la somme de leurs produits et celle de leur aisance ?

Il sera donc d'une sage administration d'unir un jour par des canaux, autant que la configuration des lieux pourra le permettre, les cours moyen et supérieur du Javari, du Jutahi, du Madeira, du Tapajós, du Xingú et du Tocantins ; du Nanaï, de l'Yapurá, du Rio-Negro, du Jamundá et du Trombetas. Comme une multitude de cours d'eau, souvent navigables, se trouvent entre ces fleuves, l'établissement des canaux projetés serait peu dispendieux. Sillonnant des deux côtés et sur une grande étendue les deux flancs de l'Amazone, ils porteraient la fécondité partout où n'atteint pas l'inondation et ouvriraient d'innombrables débouchés au commerce de l'intérieur.

Nous avons vu précédemment que les affluents des rios Negro, Branco, Jamundá, Trombetas, communiquaient ou pouvaient communiquer avec la République de l'Équateur, l'Orénoque, Venezuela, et les colonies hollandaises, anglaises et françaises

Digitized by Google

de la Guiane : je le demande, quels rapprochements inattendus ne vont pas s'opérer par le moyen de la canalisation, le jour où les efforts de l'homme auront triomphé de l'insalubrité qui affecte ces contrées ?

On dit que, au temps de Sésostris, l'Égypte était plein de canaux qui entretenaient la fertilité dans les parties de son territoire où n'atteignait pas l'inondation du Nil. C'était là sans doute une beau spectacle, mais qu'est-ce que l'Égypte et le Nil à côté de l'Amazonie et de son fleuve, recevant les tributs de plusieurs centaines de fleuves ? Quel pays pourrait offrir un plus brillant tableau de l'activité de l'homme, un plus digne monument de son génie, si des lignes de canaux, se croisant dans tous les sens, visitaient les parties les plus reculées de ces régions où des plaines immenses s'ajoutent à des plaines sans fin, et si les embarcations à vapeur, se multipliant sur ces canaux et sur les nappes des fleuves, entretenaient un perpétuel échange des produits et des richesses entre des colonies populeuses, formées de travailleurs accourus de toutes les parties de l'univers ?

Les avantages de la canalisation ne devront pas constituer un privilége spécial en faveur de l'Amazonie : toutes les provinces brésiliennes, et même toute l'Amérique méridionale pourront en jouir, si elles mettent à profit les cours de ces grands fleuves qui jaillisent de toutes parts de la chaîne des Andes et forment le plus magnifique système hydraulique du monde. Le cours navigable du rio Arinós, dont les eaux réunies à celles du

Digitized by Google

Juruêna forment le Tapajós, et d'un autre côté celui du Guaporé, grand affluent du Madeira, ne sont pas extrêmement éloignés du Paraguay, en sorte que la jonction de deux des principaux affluents de l'Amazone avec le plus navigable des affluents de la Plata, est une œuvre parfaitement réalisable, et dont l'exécution accomplie au moyen de quelques lieues de canaux, ne serait pas excessivement dispendieuse. Il est également hors de doute que des études sérieuses sur les terrains qui séparent les rios Araguaia, Maranhão, Tocantins, Parahiba, San-Francisco, mettraient en évidence la possibilité d'unir les bassins de ces fleuves par des canaux qui faciliteraient l'écoulement des produits des colonies internes du Brésil.

Ainsi donc, ce n'est pas se laisser aller à une chimère ou caresser une utopie que de se figurer l'empire du Brésil traversé, du tropique à l'équateur par les paquebots de l'industrie et du commerce, garants et messagers de la fortune et du bien-être matériel des peuples modernes. Il est d'ailleurs évident que si, dans l'ordre providentiel, tout sur le globe doit réaliser les fins que renferme son principe, ces masses d'eau courante que nous appelons fleuves n'ont pas seulement la mission d'alimenter le bassin des mers, elles ont encore celle de contribuer puissamment à la richesse des nations.

Digitized by Google

§ 8.

ZOOLOGIE AMAZONIENNE.

Les quadrupèdes domestiques ou sauvages de l'Amazonie ne diffèrent pas essentiellement de ceux du reste de l'Amérique méridionale. Le bœuf, dont la grosseur y est remarquable et la chair savoureuse, le porc, le mouton, la chèvre pourraient prodigieusement se multiplier dans les riches pâturages qui s'étendent autour des fleuves, mais la facilité de se procurer un abondant butin au moyen de la chasse et de la pêche fait beacuoup négliger l'élève des troupeaux, surtout dans la haute Amazonie. Celle du bœuf est même à peu près la seule qui préoccupe les habitants des localités mieux situées que les autres pour subvenir aux besoins de l'alimentation publique. Telles sont les fermes à troupeaux (fazendas), des environs de Santarem, de Pharo, sur le Jamundá, des bords du Trombetas, du Rio-Branco, et du Rio-Negro. En général, ces fermes à bétail sont peu nombreuses dans la haute Amazonie, et l'on s'en ferait une bien fausse idée en se figurant que les animaux y reçoivent les mêmes soins qu'en Europe. Dans ces vastes propriétés qui ont quelquefois cinquante ou cent lieues d'étendue, le bétail vit à demi-sauvage, à peine surveillé par quelques pâtres indolents qui ne peuvent le préserver ni des rapines des Indiens, ni de la dent des bêtes féroces. Il y a peu de chevaux dans le pays, par la raison qu'il n'y existe encore qu'un petit nombre de routes voiturables. Les poulains

Digitized by Google

venus de la Plata y sont cependant l'objet d'un certain trafic.

La même raison qui fait négliger l'éducation du bétail détourne de celle des volatiles de basse-cours. Des forêts remplies d'un gibier facile à se procurer et sans cesse renouvelé, telles sont les garennes et les volières des Amazoniens.

Ces forêts renferment une quantité à peine croyable d'animaux de toute espèce: à poils, à plumes ou à écailles. Des troupes de singes hurleurs et autres s'y balancent aux branches des cèdres, des umaris et des massarandúbas; on distingue parmi eux le léger sahui, qu'on apprivoise sans peine; le charmant markina, le salui écarlate, le sapé cornifère, bizarrement orné de deux cornes de poils; le mono pardo, recherché pour son pélage; le sagoin musqué, le sauvage guariba qui, à l'aurore et au crépuscule, fait entendre des hurlements plaintifs dont la superstition locale a fait une prière psalmodiée.

Les fourrés qui avoisinent les eaux sont la demeure ordinaire des pacaris, sorte de petits sangliers dont la chair est excellente et qui vont toujours par troupe. Dès qu'ils entendent un coup de feu, ils fuient avec tant de précipitation et de désordre qu'ils renversent parfois le chasseur sans même l'apercevoir.

Dans les bois profonds se tiennent les vedoas ou cerfs brésiliens, dont la chair approche de celle du bœuf. L'anta ou buffle, le plus grand des quadrupèdes du Brésil; le jaguar ou panthère américaine, le couguar ou tigre noir, le guará et le cachorro do

Digitized by Google

mato, représentants du loup et du renard dans les déserts de l'Amérique.

La famille des oiseaux de l'Équateur est aussi variée que brillante. Elle comprend d'innombrables espèces de perroquets et d'aras, d'oiseaux chanteurs, parleurs ou siffleurs, des ramiers, des oies, des pans, des coqs de montagne, des oiseaux de proie, des colibris et des essains d'oiseaux-mouches de toutes les couleurs et de tous les mêlanges de couleur.

Plusieurs espèces de serpents habitent les forêts ou les lacs de l'Amazonie. Parmi ceux dont la morsure est le plus à craindre, car elle peut devenir mortelle, il faut placer le surucucú, le jararacá, le cobra de cascavel (serpent à sonnette.) Bien qu'on doive soigneusement éviter le voisinage ou la rencontre de ces reptiles, il y a beaucoup à rabattre à l'idée formidable qu'on s'en fait en Europe. Ils fuient généralement la présence de l'homme. La famille des ophidiens de l'Amazonie compte cependant un individu réellement redoutable, c'est le boa ou surucujú qui est quelquefois de vingt-cinq pieds de long et de la grosseur d'une pièce de campagne. Sa force est telle qu'il peut saisir et étouffer un taureau dans ses spirales, et l'on jugera de sa voracité en songeant qu'il peut dévorer, en un seul repas, deux porcs et un chevreau. Il est vrai que le travail de la digestion est si laborieux qu'il en résulte pour l'animal un engourdissement profond pendant lequel on peut l'éventrer sans aucun danger. Malgré sa force prodigieuse, le boa est immédiatement tué par les Indiens quand il lui arrive d'aban-

Digitized by Google

donner les solitudes où il habite d'ordinaire, pour se rapprocher des demeures de l'homme. Le Jacaré ou caïman brésilien qui se trouve dans la plupart des fleuves et des lacs est encore moins dangereux que le boa, même pour les nageurs les plus imprudents.

Les eaux de l'Équateur sont partout très-poissonneuses, et il faudrait sans doute des volumes pour faire un histoire ichthyologique complète de la rivière des Amazones et de ses affluents. Il n'est cependent que deux principales espèces de poissons qui soient pour les habitants du pays l'objet d'un commerce chaque jour plus important, les voici :—

Le premier est le pirarucú, que l'on mange frais et que l'on sale plus souvent comme la morue, avec laquelle il a quelque ressemblance, tout en étant d'une taille beaucoup plus grande. Comme le peixe-boi et le pirahiba, on le pêche ordinairement au harpon. Il se trouve dans tout le cours de l'Amazone, du Madeira, du Rio-Negro, &c., spécialement près des confluents et dans les eaux profondes. Le second est la vache marine ou peixe-boi, poisson mammifère et à demi-amphibie dont la longueur atteint quelquefois dix sept pieds, et dont l'épaisseur est de deux ou trois pieds. Sa tête, qui a quelque chose de celle de la vache, est munie d'oreilles et d'yeux d'une extrême petitesse.

Sa peau est si épaisse et si dure qu'elle est presque à l'épreuve de la balle, et que les Indiens s'en font des boucliers qu'ils portent à la guerre. Ce volumineux cétacé n'a que deux petites nageoires

Digitized by Google

près de la tête, au-dessous desquelles se trouvent les tétines de la femelle. Il se nourrit spécialement d'une espèce de roseau qui abonde sur toutes les rives des fleuves de l'Amazonie et que les Indiens nomment canarana. Le moment ou la vache marine lève sa tête hors de l'eau pour respirer ou pour brouter les tiges du canarana est celui que choisit l'adroit pêcheur pour la harponner. La chair de ce poisson est très-estimée, même des étrangers, et tient lieu de bœuf aux gens du pays, qui la mangent fraîche, et la salent ou la fument, faute de sel.

Outre ces deux poissons et une multitude d'autres espèces qui fourmillent dans les fleuves, les lagunes et les moindres cours d'eau, le pays possède encore une quantité réellement innombrable de tortues qui, en septembre et octobre, abandonnent les eaux pour venir déposer des myriades d'œufs dans le sable. Ces œufs, qui sont l'objet d'une récolte générale sur tout le littoral servent à confectionner le beurre de tortue.

Digitized by Google

§ 9.

AGRICULTURE, PRODUITS, COMMERCE.

L'agriculture, telle qu'on la pratique en Europe, n'existe pas encore dans le nord du Brésil. Malgré les efforts du gouvernement et de quelques personnages influents, animés des meilleures intentions, on s'y occupe fort peu du défrichement des terres et de la création des produits qui, en d'autres pays, mettent en mouvement tant de bras et tant de capitaux. Il existe bien quelques cultures de café ou de tabac autour des villes et des aldées, spécialement sur le Rio-Negro, mais l'étranger qui aborde dans ces contrées, ne doit point s'attendre à y trouver des campagnes couvertes de plantations, semées de fermes élégantes, riches en récoltes de tout genre, et procurant à des familles entières les avantages de l'aisance et ceux d'une vie tranquille. L'excessive abondance des productions spontanées de ces climats y semble faire de l'agriculture quelque chose d'inutile et de superflu, et même une occupation préjudiciable aux intérêts des populations. Effectivement, à quoi bon se livrer à un travail, toujours pénible dans les pays chauds, pour récolter du thé, de l'indigo, du cacao, du coton, du piment, de la canelle, des clous de gérofle, du maïs, des pommes de terre, du froment, etc., etc., lorsque la plupart de ces produits sont libéralement donnés par la nature ou apportés par le commerce européen? L'Amazonien à qui la culture de son champ ne produirait qu'un mince bénéfice préfère

Digitized by Google

s'enfoncer dans les bois pour recueillir la gomme du syringa, dont on fait le caoutchouc ; la vanille, les noix muscades, le carajurú, le cumarú, l'huile de cupahúba, la salsepareille, plus de soixante drogues pharmaceutiques. Tous ces produits se vendant à des prix élevés, il a la chance de gagner des sommes considérables. Il est vrai qu'il lui faut mener une existence nomade, dans le silence des forêts, exposé aux morsures des serpents et aux attaques des bêtes fauves, mais il est aventureux et brave, et puis, la soif du gain est si impérieuse ! Il part donc, rempli d'espérance et même de gaîté, surtout s'il a pu se procurer un peu " d'agoa-ardente " et de tabac. Ce genre de vie, qui est celui de la majeure partie de la population des aldées, est un grand obstacle aux progrès de l'organisation sociale de certaines parties de l'Amazonie. Ces bandes innombrables de tapuyas, de créoles ou d'européens dispersés dans les déserts et, pour ainsi dire, affranchis de toute loi, ne présentent pas précisément l'idéal d'une société modèle.

Un tel état de choses donne lieu à l'abus le plus déplorable. De hardis industriels, appartenant à toutes les nations, et dont l'absence de marchés publics rend malheureusement l'intermédiaire indispensable aux vendeurs de produits spontanés, exploitent ces derniers de la façon la plus indigne. Au prix de quelques marchandises grossières ou avariées, ils obtiennent d'eux les produits les plus précieux, qu'ils revendent lucrativement à d'autres accapareurs. Ce n'est pas tout: ces misérables, abusant de l'empire qu'ils ont su prendre sur les

Digitized by Google

indigènes, les contraignent par de mauvais traitements, des menaces, ou après les avoir soulés d'eau-de-vie, à leur vendre à bas prix les produits récoltés pour le compte de divers commerçants.

Le gouvernement central a fait de louables efforts pour établir des marchés affectés à la vente des produits, et mettre un terme aux odieuses spoliations qui viennent d'être signalées. Mais sa bonne volonté se trouve paralysée par l'influence que les exploiteurs ont acquise sur l'esprit des populations.

Pour guérir un si grand mal, il n'est, semble-t-il, qu'un seul remède : la création de nombreuses colonies de travailleurs agricoles, ce qui amenera certainement, avec le temps, une notable diminution des produits naturels et, par suite, la nécessité de demander au travail des biens que la nature primitive cessera de donner. C'est ce qui déjà est arrivé pour les provinces de Maranhâo et de Ceará.

Digitized by Google

LE GRAND PARÁ.

§ 1

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PAYS.

Le Grand Pará ou Basse Amazonie est une région d'environ 40 mille lieues carrées, c'est-à-dire une fois et demie plus grande que France actuelle. Elle se trouve entre le 40° 3' de latitude nord, et le 6° de latitude sud, étant ainsi coupée par l'Équateur, qui passe sur l'embouchure même de la rivière des Amazones. Sa longitude, prise au méridien de Paris, s'étend du 48° au 71°.

Ses limites sont : au nord, l'Atlantique ; à l'est, la province de Maranhâo, dont elle est séparée par le Gurupi ; au sud, les provinces de Mato-Grosso et de Goyaz ; à l'ouest, le rio Oyapock, qui la sépare de la Guiane française, et la province des Amazones, la ligne de démarcation étant tracée par les rios Jamundá et Tupinambaraná, affluents, l'un de la rive gauche, l'autre de la rive droite de l'Amazone.

Digitized by Google

Cette province n'offre d'autres montagnes que celles qui s'élèvent sur les frontières du nord et du sud. Partout ailleurs, elle n'est qu'une plaine immense, formée par les terrains d'alluvion que les eaux y ont charriés dans les époques primitives du globe. On ne s'étonnera donc pas de leur prodigieuse fertilité. L'hiver y est inconnu, les orages y sont fréquents et les coups de tonnerre épouvantables. Les brises, qui la nuit soufflent de la terre, et de la mer pendant le jour, amortissent la chaleur. Comme dans les autres pays situés sous la ligne, les jours y sont toute l'année égaux aux nuits. Enfin, il y règne une telle alternative de soleil et de pluie, qu'il en résulte une température à la fois douce et humide, excessivement favorable à la végétation. Aussi, dans quelque saison qu'on y sème les céréales, elles donnent deux ou trois récoltes dans l'année.

En possession des embouchures du plus grand fleuve de la terre, et d'une côte dont l'étendue est de près de 180 lieues, le Pará est supérieurement placé pour devenir l'entrepôt de tout le commerce du Brésil septentrional, et d'une grande partie de celui de la République de l'Équateur, de la province de Mato-Grosso et du Pérou. Les ports qui bordent la baie du Tocantins, ceux de l'île de Marajó ou qui sont échelonnés sur les bords de l'Océan, les eaux inférieures de l'Amazone, du Tocantins, du Xingú, du Trombetas, forment un ensemble de points commerciaux faits pour assurer la prospérité d'un pays moins favorablement doté par la nature. Les riches produits dont abondent les eaux et les forêts, ceux que la culture commence à mul-

Digitized by Google

tiplier, enfin, la nécessité de se procurer par l'importation les objets de première utilité que l'industrie nationale ne donnera pas de longtemps, sont autant de causes qui assurent à ces contrées un magnifique avenir commercial.

On trouve sur le territoire du Pará, non pas quelques produits perdus dans les forêts, mais des masses de produits que la nature a, pour ainsi dire, mis sous la main des heureux habitants de ces climats. Je ne citerai que les principaux :—

Le camará, la capaveira, l'omiri ou storaque, le marapiníma, dont le bois est susceptible d'un poli égal à celui de l'écaille de tortue; le sucubá, qui donne, par incision, un puissant vermifuge liquide; le massarandúba, dont la gomme est une excellente colle-forte; la gelahicica, qui fournit une résine susceptible de remplacer l'argile pour la confection de la vaisselle; la chiriuba, dont la cendre remplace la soude dans la fabrication du savon. On y trouve encore, mais en petit nombre, des mines de métaux, du cristal, des émeraudes, de l'argent, du granit, de l'argile de diverses teintes, et des bois très-avantageusement employés pour la construction, la charpenterie et la menuiserie.

Les forêts sont remplies d'essaims d'abeilles, qui fabriquent leurs rayons dans les troncs des arbres séculaires, et de mille fruits différents, parmi lesquels j'ai surtout remarqué des attas, des pignes et plusieurs variétés de cocos. La vanille, le gingembre, l'indigo, la salsepareille, le jalápa, l'ipécacuanha, le géroflier et la noix muscade croissent là naturellement. Le pays donne aussi

Digitized by Google

une grande quantité de mandioca, de riz, de maïs, de haricots, de café, de coton et de cannes à sucre.

Parmi les produits qui font l'objet spécial du commerce du Pará, on doit placer en première ligne l'urucú, dont la teinture est préférable à celle du pâo-brazil ; le riz, le cacao, la salsepareille, des épices, des plantes médicinales, la gomme élastique, le piment de l'Inde, le baume de copahu, le tafia, la cannelle, l'andiróba, le puxiri, le tapioca, le cumarú, des bois pour la construction navale et la menuiserie.

La province du Pará se subdivise en sept comarques ou départements, dont voici les noms, qui sont les mêmes que ceux de leurs capitales :— Pará, Marajó, Bragança, Cametá, Macapá, Gurupá, Santarem.

Digitized by Google

§ 2.

PARÁ.

La comarque de Pará a pour capitale Belem do Pará, qui l'est aussi de toute la province. Cette ville doit sa fondation à Francisco Caldeira, qui, en 1615, fut expédié par le gouverneur général du Brésil, Alexandre de Moura, pour fonder un fort à l'embouchure de l'Amazone, et en interdire l'entrée aux étrangers qui venaient trafiquer avec les Indiens. Belem, dont la population est de 30 mille âmes, est situé sur la rive méridionale de la baie de Guajará, formée par la réunion des rios Tagypurú, Guamá et Mojú, qui se jettent dans le Tocantins. La ville, très-bien bâtie, est remarquable par l'alignement de ses rues, pavées ou macadamisées; par l'élégance de ses maisons, construites en pierre, et même par la beauté de quelques-uns de ses édifices, tels que le palais du gouverneur et de l'église de Santa-Ana; la douane et la caserne sont aussi de remarquables monuments. On y voit de très-jolies places, deux ponts, un jardin botanique, et divers établissements d'instruction publique et de charité.

Belem a été plus d'une fois le théâtre d'évènements aussi graves que déplorables. Depuis l'époque où son fondateur fut rappelé à Lisbonne (1622) pour avoir justement fait punir un de ses cousins qui avait assassiné une habile et brave capitaine, Belem et San-Luis devinrent deux foyers de factions militaires ou monastiques, qui se livrèrent aux plus affreux désordres. Les malheureux In-

Digitized by Google

diens furent soumis aux plus atroces traitements par ceux-là même qui occupaient les premières charges de la province. Parmi ceux qui se signalèrent par ces honteux excès, l'histoire du Brésil flétrira surtout les gouverneurs Fragoso d'Albukerque, Bento Maciel, Joâo Velho do Valle, Pedro Maciel et Victor Maciel. Les longues querelles des jésuites, partisans de l'esclavage des Indiens, avec le pouvoir civil et l'autorité royale, se sont prolongées avec un incroyable persistance de la part de la Compagnie de Saint-Ignace. Mais il est une cause plus puissante encore des révolutions qui sont venues ensanglanter un pays où tout semble inviter aux douces jouissances de la paix.

La race indienne et les races plus ou moins colorées, issues des mélanges avec les blancs, ont de nombreux représentants sur les bords de l'Amazone. On les y trouve sous tout es les formes, dans toutes les professions : marchands, traficants, marins, soldats, prêtres, esclaves. Or, cette dernière condition a beau être considérée comme une nécessité par les blancs, et même par les noirs et les hommes de couleur. Des ferments de haine et de vengeance couvent dans les cœurs des hommes systématiquement tenus en servitude, et, lorsqu'une révolution vient déchaîner les passions ardentes, on doit s'attendre aux plus terribles catastrophes.

C'est ce qui est arrivé à Bélem. Lorsque l'indépendance fut proclamée dans le Pará, les autorités portugaises voulurent se maintenir dans la capitale ; mais, sur la sommation du capitaine anglais Grenfell, lieutenant de lord Cochrane, elles abdiquèrent

Digitized by Google

en faveur d'une junte provisoire, et le gouvernement de don Pedro I fut officiellement reconnu. Surprise plutôt que désarmée, l'opposition portugaise reprit bientôt courage et marcha sur le palais de la junte qui, de son côté, se hâta d'appeler Grenfell à son secours. Celui-ci, ayant débarqué avec ses hommes repoussa facilement l'insurrection. Un assez grand nombre de rebelles tombèrent entre les mains de la junte qui fit publiquement fusiller cinq de leurs chefs. Deux cent cinquante-trois furent enfermés au fond de cale d'un navire, et placés sous la garde de soldats brésiliens. Entassés dans un étroit espace jusqu'à perdre haleine, mourant de soif, et consumés par la chaleur, ces malheureux essayèrent de gagner le tillac, mais ils furent impitoyablement repouesés par les soldats, qui firent feu sur eux, et les obligèrent de rentrer dans leur affreuse prison, sur laquelle ils braquèrent une pièce d'artillerie, et dont ils bouchèrent toutes les issues. La privation d'air respirable produisit bientôt les plus funestes effets : les prisonniers, horriblement asphyxiés, tombèrent dans les convulsions de la rage, et s'entredévorèrent comme des bêtes féroces. On entendit toute la nuit des cris de détresse, un tumulte effrayant; puis, insensiblement, le bruit cessa, et fit place à un profond silence ; le silence de la mort ! Effectivement, le lendemain matin, quand on ouvrit les écoutilles, il se trouva que, sur ces deux cent cinquante-trois hommes, quatre seulement vivaient encore, grâce au bonheur qu'ils avaient eu de pouvoir se cacher derrière quelques barriques d'eau....

Digitized by Google

Le dernière grande révolution du Pará date de 1835. Le 7 janvier de cette année, les soldats qui étaient de garde au palais s'étant tout d'un coup mutinés, égorgèrent le président de la province, le commandant de la place et le capitaine du port. Ces excès furent suivis du massacre d'une vingtaine de Portugais résidant à Bélem. Bientôt les rebelles, qui avaient mis à leur tête le sergent Gomez, se portèrent sur les prisons, d'où ils tirèrent cinquante individus, parmi lesquels se trouvait Felix Antonio Clemente Malcher, ancien membre de la junte provisoire, établie du temps de Grenfell. Cet homme, qui avait été incarcéré comme instigateur de l'insurrection du Rio Acará, fut alors proclamé président, avec la déclaration de n'en pas recevoir de Rio Janeiro avant la majorité de Don Pédro II.

Sous l'autorité de ce nouveau chef, l'ordre se rétablit promptement et se maintint jusqu'au 19 février. Ce jour là, Francisco Pedro Vinagre, nouveau commandant de la place, ayant appris qu'il allait être arrêté, souleva les soldats et la populace contre Malcher, qui eut à peine le temps de se renfermer dans le chateau-fort, où il fut pris, au bout de deux ou trois jours, et après avoir perdu deux cents hommes. L'ordre fut donné de l'enfermer dans le fort de la Barre, situé au bas de la ville, mais il fut massacré dans le trajet, et personne ne douta que le coup ne vint de la part de Vinagre, proclamé chef suprême de la province.

Le 12 mai suivant, le vice-président constitutionnel, Senhor Correá, essaya de s'emparer de la ville, au moyen de treize vaisseaux de guerre et de

Digitized by Google

quelques troupes de débarquement, mais il fut repoussé et les vaisseaux coulés bas.

Le 24 juin, Senhor Rodriguez, le nouveau président, arriva de Rio Janeiro avec 250 hommes de troupe, et força les insurgés à sortir de la ville, dont il prit possession.

Cependant, les désordres continuèrent dans l'intérieur de la province, et, le 14 août, un corps d'Indiens, sous les ordres de Vinagre et d'autres chefs, fondit inopinément sur la capitale, la prit et commença le massacre général des blancs. Les citoyens se défendirent de leur mieux, et Vinagre fut tué dans une escarmouche au milieu d'une rue. Deux vaisseaux de guerre, un français et l'autre anglais, qui se trouvaient dans le port, débarquèrent un corps de matelots pour aller au secours de la ville, mais la pusillanime conduite du président les obligea de se retirer.

Les Indiens s'étant emparé de quelques maisons élevées qui environnent le palais, commencèrent de là un feu bien nourri contre cet édifice dont l'artillerie essaya de leur répondre, mais le président ne tarda pas à se retirer, abandonnant la ville à la destruction. Plusieurs familles réussirent à se réfugier sur les navires étrangers qui étaient dans le port, mais beaucoup d'autres tombèrent victimes de la rapine ou du meurtre.

Edurado, qui avait succédé à Vinagre, essaya de protéger les propriétés des étrangers, et y réussit quelquefois. Ceux-ci ne laissèrent pas de se retirer de la ville, aussitôt qu'il leur fut possible, s'estimant heureux d'avoir la vie sauve.

Digitized by Google

La période qui suivit pourrait être appelée, avec raison, le règne de la terreur, règne néfaste, troublé lui-même par les violentes dissensions des rebelles, qui mirent les assassinats à l'ordre du jour. Il était temps d'en finir avec l'anarchie, si l'on ne voulait pas que la ville redevint un désert. Déjà l'herbe poussait dans les rues et les maisons tombaient en ruines.

La situation de la province n'était pas meilleure. Le désordre était partout à son comble. On n'e reconnaissait plus d'autre autorité que celle de la spoliation et de la violence. Les plantations étaient brûlées, les esclaves et le bétail massacrés, et, dans un grand nombre de localités, pas un seul blanc n'avait été laissé en vie.

Au mois de mai de l'année suivante, le général Andréa arriva de Rio-Janeiro avec le titre de nouveau président, et s'ouvrit par la force le chemin de la capitale. Il proclama la loi martiale, et, par des mesures pleines d'énergie et de sévérité, parvint à rétablir l'ordre dans le pays. Les châtiments qu'il imposa aux rebelles et aux prisonniers l'ont fait accuser de tyrannie et d'inhumanité, mais les exigences du moment, qui réclamaient ces rigueurs, excusent sa conduite si elle ne la justifient. Le reproche le plus grave, qu'on lui ait fait, ainsi qu'à ses officiers, est d'avoir abusé de son pouvoir pour spolier de paisibles citoyens, et d'avoir ainsi longtemps prolongé la guerre par un motif d'intérêt personnel. Il est certain qu'à l'ombre de son autorité, les attentats contre la vie, la ruine de la propriété, la décadence des mœurs parurent systématiquement

Digitized by Google

se continuer. Triste politique, procédant par la force brutale, et qui ne fut, dans le fond, que la continuation de celle qui, dès la fondation de Parà, fut constamment pratiquée par les Portugais contre les malheureux Indiens.

La ville et la province de Pará ont énormément souffert de ces alternatives de désordres et de rigueurs qui ont ruiné à la fois le commerce et le travail, mais, depuis 1848, toutes choses ont tendu à s'améliorer, et au moment où je trace ces lignes, cette contrée est une des plus florissantes et des plus populeuses du Brésil. Le port de Pará est le rendez-vous d'une foule de navires de toutes les nations qui viennent y répandre l'aisance et l'activité en retour des précieux produits qu'ils en exportent.

La comarque du Pará comprend cinq municipes ou communes :—

Mojú: près de la rivière du même nom.

Igarapé-Mirim: qui n'était il y a vingt ans qu'une aldée, et qui est aujourd'hui une charmante petite ville sur le rio du même nom, servant de communication entre le rio Mojú et le Tocantins. En 1835, Igarapé-Mirim fut brûlé par les troupes impériales, obligées de l'abandonner aux rebelles, auxquels elles le reprirent l'année suivante.

Vigia, ancienne ville à 15 lieues de Belem. Les environs en sont délicieux, ce qui avait déterminé les Jésuites et les Frères de la Merci à y fonder des établissements. Son port, sur le rio Guajará, tributaire de l'Amazone, fait un commerce assez actif de cacao et de café, qui passent pour les meilleurs de

Digitized by Google

la province. Les habitants de la ville et de son territoire sont au nombre de 20 mille, trafiquants, pêcheurs ou laboureurs.

Curuça: chef-lieu d'une justice de paix.

Cintra: ancienne aldée sur l'Océan et le rio Maracanan. Elle a pris le titre de ville depuis l'expulsion des Hollandais. Son territoire est fertile mais médiocrement cultivé, à cause du départ d'un grand nombre d'Indiens qui l'abandonnent pour aller dans les bois à la recherche de la gomme du syringa et d'autres produits spontanés.

§ 3

MARAJÓ.

Cette comarque est formée par la grande île du même nom, située à l'embouchure de l'Amazone, entre la ville de Macapá et la pointe Tigioca. Son étendue d'orient en occident est de 40 lieues, et du sud au nord de 45 lieues. Elle était autrefois habitée par les Tupinambas, dont les canots sillonnaient incessamment l'Amazone. Ces Indiens furent civilisés par le célèbre P. Antonio Vieira, le seul jésuite qui éleva la voix pour faire cesser l'esclavage des indigènes.

Digitized by Google

Possédée quelque temps par les Hollandais, l'île de Marajó fut plus tard occupée par les révoltés, sous les ordres de Vinagre, et par les impériaux. Les uns et les autres en maltraitèrent les habitants, aujourd'hui rentrés sous l'ancienne domination. Ce pays est arrosé par le Mondin et l'Arujaz, dont le cours, de 14 à 18 lieues de longueur, est navigable à la faveur de la marée. La population, qui est d'environ 20 mille âmes, est presque tout entière de race indienne, et de la nation des Tapuyas. Le sol, excessivement fertile, est favorable à toutes les productions de la zone torride. On y récolte surtout une prodigieuse quantité de riz, mais la principale occupation des habitants est la création du bétail.

Il est fâcheux de dire que, malgré les efforts du gouvernement, l'état moral de la population laisse beaucoup à désirer. Les crimes se multiplient dans le pays, et, selon l'expression du rapport officiel, présenté à l'Assemblée en 1848, "le vol du bétail y avait pris les proportions d'une véritable industrie." Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que, par la faiblesse des moyens de répression, l'impunité était à peu près assurée aux auteurs de ces délits et d'autres plus graves encore.

Située sous la ligne même de l'Équateur, environnée d'eau, baignée sans cesse de soleils et de pluies, l'île de Marajó, serait un jardin de délices, si l'activité et la moralité de ses habitants répondait aux qualités de son climat.

Les brises de l'Océan et celles de l'Amazone entretiennent dans la contrée une fraîcheur agré-

Digitized by Google

able, et qui a le mérite d'y faire régner la salubrité. On s'étonne donc d'apprendre que le bétail y est à pcine délivré d'un maladie qui, pendant une longue suite d'années, a causé les plus grands ravages. L'histoire vaut la peine d'être racontée, ne fut-ce que pour flétrir la conduite d'égoïstes industriels qui, dans le but d'augmenter les profits de leur commerce, n'ont pas craint d'inoculer la peste à toute une population. Voici le fait :—

En 1829, 1830 et 1831, les industriels en question ayant acheté à Marajó environ 200 mille chevaux, à 6 fr. par tête, transformèrent l'île en un véritable Montfaucon, abattant et écorchant, à trois reprises différentes, des milliers d'animaux, dont ils chargèrent les peaux sur leurs navires, laissant de tous côtés des monceaux de cadavres, qu'ils n'avaient pas voulu prendre le peine d'enterrer. La putréfaction de tant de corps, hâtée par les ardeurs du climat et par la pluie, répandit promptement l'infection dans la plus grande partie de l'île. Les habitants s'empressèrent de fuir les lieux empestés, mais le bétail, errant dans les champs, fut atteint de cette épidémic qui l'a si cruellement décimé et dont, après 30 ans, les traces sont à peine disparues.

Les principales villes de l'île de Marajó sont :—

Monforte: situé à 15 lieues au nord de Belem, sur une hauteur qui domine toute la baie de Marajó. Malgré cette situation favorable, elle n'a eu jusqu'ici qu'une très-faible population, composée, pour la plus grande partie, d'Indiens, qui se livrent à la navigation et à l'agriculture, dont ils envoient

Digitized by Google

les produits à Belem. Les troubles anarchiques de 1834, ont beaucoup nuit à cette ville, qui a été tour à tour maltraitée par les deux partis.

Cachoeira: sur le rio Arari. Cette petite ville est le siége d'un conseil municipal. Elle fait quelque commerce à la faveur des marées qui rendent périodiquement le rio Arari navigable.

Montçaráz, anciennement l'aldée Caihá, habitée par les Tupinambas. Elle est bâtie à l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans le Tocantins, 3 lieues au-dessous de Monforte. Ses habitants, exclusivement Indiens, vivent de chasse, de pêche et de quelques produits agricoles.

Muaná: où l'on vient de construire une très-belle prison. Cette ville ayant pris, en 1838, le parti de Vinagre, fut prise, l'année suivante, par le commandant provincial José de Souza d'Andreá.

Chaves ou Villa-do-Equador: Ville neuve, située sur la côte nord. Elle doit son origine à une compagnie de Pará, qui, ayant au 17 siècle, choisi le lieu où elle se trouve pour construire une église et faire les préparatifs d'un armement maritime, y attira la petite population qui s'y est depuis établie. En 1840, cette ville équatoriale consistait encore en deux maisons en terre, couvertes de tuiles, et en une douzaine de cabanes, habitées par des Indiens, vivant de chasse et de fruits obtenus par la culture. Elle a aujourd'hui complètement changé de face, et possède une population assez nombreuse.

Digitized by Google

§ 4.

BRAGANÇA.

Cette comarque existe en vertu d'une loi rendue par l'assemblée provinciale, à la date du 11 septembre 1839, et qui lui donne pour capitale la ville de Bragança. Sa population dépasse aujourd'hui 20 mille âmes.

Sa situation est de plus heureuses pour devenir un centre commercial de grande importance. Elle s'étend considérablement le long de l'Océan, touche à la frontière de Maranhão, et aux comarques de Cametá et de Belem. La nature du terrain s'accorde d'ailleurs avec les avantages de sa position géographique. L'humus abonde dans ses campagnes, encore couvertes de forêts, mais qui vont s'éclaircissant pour faire place à la culture. Cette comarque renferme aujourd'hui trois municipes : Bragança, Vizeo, et Ourem.

Bragança: C'était autrefois une pauvre aldée d'Indiens Turamombazes, située à six lieues de la mer, sur la rive gauche du Caité, où quelques missionnaires étaient venus prêcher l'Évangile. Après l'évacuation des Hollandais, le duc de Bragance, à son avènement à la couronne, donna son nom à cette localité, à laquelle il conféra le titre de ville. Elle est à trente lieues est-nord-est de Belem, et c'est depuis 1839 qu'elle est la capitale d'une nouvelle comarque. Embellie aujourd'hui de quelques édifices publics, elle possède une population de 10 à 12 mille âmes habitants ou créoles. Les Indiens de cette municipe passent pour être d'ex-

Digitized by Google

cellents nageurs; il est certain qu'ils s'occupant beaucoup de pêche et ne cultivent la terre que pour en obtenir les produits qui leur sont indispensables. Quant à la population de race européenne, elle se livre au commerce et à la pratique de tous les métiers. Les marées élevant de 10 ou 12 pieds les eaux du Caité, permettent aux embarcations d'atteindre à cette ville, qui devient ainsi un véritable entrepôt commercial entre San-Luiz et Belem.

Vizeo: ancienne aldée, voisine de la mer et sur le rio Gurupí. Les habitants sont Indiens pour la plupart, et comme ceux des autres localités du pays, ne s'occupent guère que de la chasse ou de la pêche. Ils ont été jusqu'ici d'une extrême pauvreté, et l'Assemblée provinciale a dû voter des fonds pour la reconstruction de l'église paroissiale qui s'était écroulée.

Ourem: Petite ville sur la rive droite du Guamá, à 24 lieues de Belem. Il y a une vingtaine d'années, l'Assemblé provinciale vota des fonds pour l'édification d'une église, de deux ponts et d'une prison publique. Ses habitants, presque tous d'origine indienne, commençent à cultiver les terres et à faire quelques exportations de produits.

Digitized by Google

§ 5.

CAMETÁ.

L'existence de cette comarque date du 30 avril 1841. Séparée, à l'est, de la comarque de Pará par la petite rivière de Pendabal, elle touche, au nord, à la baie de Gumá, au sud à la province du Maranhâo, à l'ouest, à la comarque de Macapá. Le rio Tocantins la traverse du sud au nord pour se jeter dans la baie de Guamá. Le sol en est bas et rempli de lagunes, mais sain et fertile. Les Municipes de cette comarque sont :—

Cametá, Baiâo, Melgaço, Portel, Oeiras.

Cametá: Cette ville, dont la population dépasse aujourd'hui 30 mille âmes, est très-bien située sur la rive gauche du rio Tocantins. C'est l'ancienne Villa-Viçosa, qui a dû elle-même son origine à une aldée d'Indiens Cametás. Son territoire, donné d'abord à Francisco d'Albuquerque, fut réuni à la couronne en 1632, après l'expulsion des Hollandais. Cametá est aujourd'hui l'intermédiare général du commerce qui se fait par le Tocantins et ses nombreux affluents. Elle est le point de passage de toutes les embarcations qui, par la voie de ce fleuve, se rendent dans l'intérieur de la province de Goyaz. Cette situation qui en fait déjà une des villes les plus florissantes de l'Amazonie, lui assure l'avenir le plus brillant, surtout depuis que le commerce du caoutchouc a pris dans ces contrées une si large extension. Elle possède plusieurs églises et autres édifices publics, et, tout récemment, sur la proposition du président de la pro-

Digitized by Google

vince, l'honorable D. Antonio Coelho de Sa' e Albuquerque, on y a construit un vaste palais pour les séances du conseil municipal et du jury; une partie de l'édifice a été érigée en maison d'arrêt. C'est du port de l'ancienne aldée de Cametá que Pedro Texeira partit, en 1837, pour se rendre à Quito par le cours de l'Amazone, et c'est là qu'il revint l'année suivante, en redescendant le même fleuve.

On sait que, dans les évènements politiques de 1835, Cametá s'est distinguée par sa constante fidélité au gouvernement impérial. Non-seulement ses habitants repoussèrent les attaques des insurgés, mais encore ils secondèrent les efforts des troupes brésiliennes dans leur lutte contre la rebellion.

La comarque de Cametá est bornée, au nord, par le bras de l'Amazone appelé Tocantins, et par l'embouchure de la petite rivière de Pendabal qui la sépare de Bélem; à l'est, par le ruisseau de Tanarche qui la sépare du territoire de la ville de Tocantins; au sud, par le Furo ou canal Morujúca et le rio Cupejó qui la sépare de la comarque d'Oeiras; à l'ouest, par l'aldé de Manoel Rodriguez et les îles Ingapijó. Les habitants de cette fertile et délicieuse contrée se livrent concurremment à l'agriculture, au commerce, à la navigation, à tous les métiers. Ils exportent une quantité considérable de produits, spécialement du cacao. L'introduction des bateaux à vapeur sur les fleuves navigables de ce pays est en train de donner un immense développement à son commerce.

Baião: sur la rive droite du rio Tocantins, douze

Digitized by Google

lieues au-dessus de Cametá. Sa population composée d'Indiens, de blancs et de métis, au nombre d'environ 8,000 âmes, se livre activement à la culture du cacao, de la maudioca, du coton, du café, et surtout du riz, la situation du terrain, baigné par les eaux du fleuves étant très-favorable à ce dernier produit. L'étonnante fécondité du sol suffirait seule, d'ailleurs, pour assurer la prospérité future de cette comarque.

Melgaço: sur la rive gauche de la lagune Anapú, et à cinq lieues envîron du rio d'Anapú, qui sortant de la lagune, va se jeter dans le Tagypurú. Sa population, indienne en grande partie, s'occupe d'agriculture, mais plus spécialement de la préparation des bois de construction qui abondent dans le pays et donnent lieu à un commerce d'exportation chaque jour plus productif. Elle dépasse aujourd'hui le chiffre de 6,000 âmes.

Portel: C'est uue simple aldée, située sur le bord oriental du rio Acatipicará, petit affluent du rio Pacajá, non-loin de la lagune Anapù. Elle est à 32 lieues sud-ouest de Belem. Sa population, qui depuis 1840, possède une école primaire à peu près exclusivement composée d'Indiens, plus disposés à se livrer à la chasse qu'à la culture de la terre.

Oieras: A 11 lieues à l'est de Melgoço, et 5 lieues au-dessus de l'embouchure de l'Aratiué, affluent de l'Amazone. C'était anciennement l'aldée Boeae habitée par les Indiens Combocas. Elle doit son élévation au rang de ville au gouverneur Martinho de Souza e Albuquerque par qui elle a été restaurée. Elle a pour habitants 4 ou 5 mille

Digitized by Google

Indiens, qui ne s'appliquent guère qu'à la pêche et à la chasse. Les femmes seules s'occupent de la culture du maïs, de la mandioca et des patates nécessaires à l'alimentation locale.

§ 6.

MACAPÁ.

C'est en 1841 qu'un décret de l'Assemblée provinciale de Pará créa cette nouvelle comarque. Elle s'étend considérablement dans la Guiane brésilienne, entre l'Amazone et les montagnes de la Guiane française, l'Océan et une ligne qui suit à peu près le cours de Jamundá. Elle comprend aussi les parties de la rive droite de l'Amazone où se trouve Porto-de-Moz. Chenes et Gurupá, qui faisaient autrefois partie de cette comarque en ont été séparés depuis.

Le territoire de cette contrée, qui est bien loin d'être peuplée en raison de sa vaste étendue, est, comme le reste du Pará, d'une admirable fertilité. On y cultive le riz, la mandioca, le maïs, le coton, le cacao. Les forêts y sont pleines de produits spontanés et de bois excellents pourl'ébénisterie ; on y trouve, presque à chaque pas, le guatiara, bois

Digitized by Google

magnifique, de couleur jaune et veiné de noir. L'arbre qui donne le bois appelé macaco n'est pas moins abondant.

Cette comarque ne contient aujourd'hui que trois municipes : — Macupoá, Porto-de-Moz et Massigio.

Macapá. C'est une des plus grandes et des plus fortes villes de tout Brésil septentrional. Elle s'élève sur la rive gauche de l'embouchure de l'Amazone, à 50 lieues sud-ouest de Cap-Norte et à 45 lieues nord-ouest de Belem. Elle n'est qu'à 3 minutes nord de la ligne équinoxiale. Elle possède un port très-bien placé pour desservir un jour le commerce de ces contrées. La ville se fait remarquer par ses larges rues et ses maisons, pour la plupart recouvertes de tuiles, ce qui est du luxe dans ces pays ; on y trouve plusieurs églises, des hôpitaux, des édifices publics, des écoles primaires. La population, qui dépasse actuellement 12 mille âmes, est un mélange d'indiens, d'européens et de métis, qui s'occupent assez activement de commerce et d'agriculture.

Le fort de Macapá est peut être le meilleur qui existe dans tout l'empire. Il assure d'une manière complète la défense de la ville et de cette partie du littoral amazonien. Quelques travaux seraient cependant nécessaires pour le préserver de l'attaque des eaux, qui menacent un de ses bastions. Voici comment s'exprime à ce sujet le Relatorio général de 1860, présenté à l'Assemblée nationale du Pará, par M. le président D. Antonio Coelho de Sá e Albuquerque :—

Digitized by Google

" J'ai visité cette forteresse et n'ai pu voir sans admiration avec quelle force de volonté et quelle constance nos pères savaient triompher de tous les obstacles de la nature pour élever des constructions cyclopéennes dans des déserts où tout fait défaut.

" La forteresse de Macapá est un carré dont chacun des angles est fortifié par un bastion d'après le système de Vauban.

" Des motifs de haute politique nous conseillent la conservation de ce monument, bien que nous ne devions pas en retirer de grands avantages.

" Les murs extérieurs ont besoin de quelque réparation ; l'action des eaux de l'Amazone est si violente et si impétueuse en cet endroit qu'insensiblement elles ébranlent et affondrent le rivage, principalement du côté du nord, où est aussi le bastion de la Conception, si bien que l'angle, flanqué par ce bastion, n'est plus aujourd'hui qu'à deux brasses et demie du bord de la rive.

" En 1848, le gouvernement fit élever une palissade, à l'endroit du terrain où les eaux se brisent avec plus de force. Ces faibles travaux de défense retardent encore le ravage des eaux, mais dans l'état de ruine où ils se trouvent, ils sont insuffisants pour empêcher que le bastion ne s'écroule dans peu d'années.

" Un mur qui arrête l'éboulement de la rive est donc une œuvre d'absolue nécessité. On peut, par motif d'économie, le construire en pierres sèches, en lui donnant 10 palmes de hauteur, 5 de largeur et 95 de longueur. Cette œuvre sera peu dispendieuse, et, concourant avec quelques autres de peu

Digitized by Google

d'importance, elle préservera la forteresse d'une destruction inévitable et prochaine si on l'abandonne à l'action du temps.

PORTO-DE-MOX.

Cette petite ville se trouve sur la rive droite du Xingú, à quatre lieues au-dessus de son embouchure. Elle est à 102 lieues de Belem. Son port est souvent abordé par les embarcations qui vont de cette ville dans la province de Goyaz. Quant à ses habitants, qui sont aujourd'hui au nombre d'environ 6,000, ils ne se livrent à la culture que pour se procurer les premiers objets de consommation.

MAZAGÃO :

Dans la Guiane brésilienne, sur la rive droite du rio Mutuacá et à cinq lieues de son confluent avec l'Amazone. C'était autrefois un village appelé Santa-Anna. Il doit le nom qu'il porte aujourd'hui à quelques familles des Açores et aux soldats de la garnison du fort Mazagão qui vinrent s'y établir. Le pays donne abondamment du riz, du coton, et divers autres produits, mais il a été jusqu'ici assez fréquemment visité par les fièvres intermittentes et la petite vérole. La première de ces maladies disparaîtra quand on aura ouvert une issue aux eaux croupissantes des marais, et l'autre quand les habitants auront renoncé au préjugé déplorable qui leur fait repousser la vaccine.

Le Relatorio sur le Pará, année 1860, m'apprend, du reste, que l'autorité provinciale se préoccupe sérieusement d'assainir la comarque de Macapá. Elle décrète l'ouverture de tranchées qui

Digitized by Google

auront pour effet de réunir en rivière et de faire écouler dans l'Amazone les eaux stagnantes répandues dans la plaine voisine de la ville de Macapá. Dans ce but, la somme de 500,000 réis a été mise à la disposition du commandant de la place. L'œuvre a dû commencer par une tranchée destinée à jeter les eaux de la lagune Pantano da Ponte dans celle de Piry das Manivas. La même Assemblée a ordonné l'érection et l'entretient d'un feu fixe sur les mûrs de la forteresse, afin de prévenir les naufrages qui, pendant les nuits orageuses ou obscures, arrivent fréquemment sur ces côtes.

§ 7.

GURUPÁ.

Cette comarque, d'assez récente création, s'étend sur la rive droite de l'Amazone, entre le petit bras de ce fleuve et l'embouchure du Xingú. La position avantageuse qu'elle occupe et la fertilité de son terroir y développent chaque jour davantage le mouvement du commerce et de l'agriculture. Tous les produits réussissent dans cette terre priviligée. On y cultive néanmoins de préférence le cacaoyer,

Digitized by Google

la salsepareille et le géroflier. L'unique municipe de cette comarque est sa capitale.

Gurupá: jolie et riante petite ville sur l'Amazone, douze lieues au-dessous de l'embouchure du Xingú. Elle a commencé par être une aldée des Indiens Tupinambas. Plus tard, les Portugais s'en emparèrent, et y élevèrent un fort qui fut leur premier établissement sur la rivière des Amazones (1623). Leur but principal était de mettre un terme aux empiétements perpétuels des Anglais, des Français et des Hollandais, qui cherchaient à pénétrer dans l'Amazone pour y commercer avec les indigènes et pour s'y établir. Les Hollandais furent même quelque temps les maîtres de ces parages, et fortifièrent spécialement l'aldée de Gurupá. Devenu ville aujourd'hui, ce port fait un commerce assez actif, alimenté par les produits spontanés ou agricoles de ses campagnes et de ses forêts. Il y existe un bureau de douane pour la visite de toutes les embarcations qui montent ou descendent la rivière. Pour ce qui est du fort de Gurupá, il tombe aujourd'hui en ruines, et comme il est devenu d'une complète inutilité, l'Assemblée provinciale a déclaré qu'il ne serait pas rétabli.

L'hôpital, assez remarquable, de Gurupá, est une fondation dont la date remonte à 1693 et qui est due à D. Pedro II de Portugal. On y a bâti ou restauré depuis peu une église, une prison et plusieurs autres édifices publics. La population de Gurupá s'est considérablement accrue depuis quelques années; elle atteint, aujourd'hui au chiffre de cinq mille habitants, dont un assez grand nom-

Digitized by Google

bre se livrent à des arts industriels, et surtout au tissage des étoffes de coton.

Au nord-est, le territoire de Gurupá s'avance considérablement dans l'Amazone, dont le lit, d'une extrême largeur en cet endroit, présente plusieurs grandes îles, parmi lesquelles Cupurú, San-Salvador, Mutue, Gurupá. C'est là aussi que le fleuve se divise en deux bras inégaux, celui de Macapá, conduisant directement à la mer, et celui appelé Furo de Limão, qui va s'unir plus loin au canal de Tagipurú, lequel vient aussi de l'Amazone et se jette dans la baie de Tocantins ou rio Pará.

Le Tagipurú est la route ordinaire que suivent les barques du cabotage, mais les embarcations plus lourdes préfèrent le Furo de Limão, qui est beaucoup plus large et moins sinueux. Au reste, l'une et l'autre voie sont aujourd'hui fréquentées par les bateaux qui vont chercher les produits naturels du pays, et spécialement la gomme dont on fait le caoutchouc. L'arbre qui la donne est très-commun dans tous les environs.

Il existait aussi sur tous les bords des rivières Guajará et Jacupá des bois d'assarucús, arbres dont les feuilles vénéneuses corrompant les eaux, occasionnaient de graves maladies, et surtout les fièvres intermittentes. En conséquence, le président actuel du Pará vient d'ordonner l'arrachement des assarucús sur les bords des deux rivières, et l'ouverture d'un large fossé pour les faire communiquer, et donner ainsi une plus grande rapidité à leurs eaux.

Digitized by Google

§ 8

SANTAREM.

Cette comarque possède un vaste territoire, puisqu'elle s'étend des deux côtés de l'Amazone de manière à embrasser les bassins inférieurs du Tapajós et du Trombetas. Au nord, elle touche aux montagnes de la Guiane hollandaise et française ; à l'est, à la comarque de Macapá dont elle est séparée par le bassin du rio Caruá et celui du Carapatubá ; au sud, à la province de Mato-Grosso ; à l'ouest, aux rios Tupinambaraná et Jamundá, qui la séparent de la haute-Amazone.

Si une telle étendue de pays était cultivée et peuplée comme le sont l'Angleterre et la France, elle formerait un puissant royaume dont tous les États redonteraient les armées ou les vaisseaux, et rechercheraient l'alliance. Mais, riche en produits naturels, en terres fertiles et en fôrets, avec un fleuve qui vaut un mer, avec un ciel dont le soleil et les nuées sèment également la fécondité, avec des fleurs et des brises qui n'ont point d'égales, elle n'a pu voir encore se presser dans ses campagnes ces masses de peuples dont le courant se précipite si obstinément vers les âpres régions de l'Amérique du Nord !

Il faut pourtant le reconnaître : si la grande marée de l'émigration va se répandre sur d'autres rives, il n'en est pas moins vrai que la population de l'Amazonie centrale s'accroît annuellement dans une proportion toujours plus considérable, Il n'en

Digitized by Google

saurait être différemment lorsque cette partie du Brésil réunit, à l'avantage de posséder tous les riches produits de l'Équateur, et spécialement, le coton et le cacao, celui d'être, au moyen du Rio Tapajós, le point de passage ou l'entrepôt de tout le commerce de l'Europe et de l'Amérique du Nord avec toutes les vallées occidentales de la province de Mato-Grosso. Or, on sait que ces vallées sont réputées pour être les plus riches en gomme élastique, en vanille, en clous de gérofle, enfin en ces mille productions qui rendent le reste du globe tributaire des régions septentrionales du Brésil.

La comarque de Santarem contient les municipes suivants :

SANTAREM.

C'est, avec Belem et Camatá, une des plus grandes et des plus populeuses villes de la province du Pará. Elle est située sur la rive droite de la baie que forme le Tapajós, en débouchant dans l'Amazone, et doit sa première origine à une tribu d'Indiens dont le premier de ces fleuves porte encore le nom. En leur annonçant l'Évangile, les missionnaires jésuites leur apprirent en même temps la culture du cacaoyer. Santarem se trouve à 164 lieues de Belem. Au temps de leur domination, les Hollandais y avaient élevé un fort qui n'est, depuis longtemps, qu'un monceau de décombres. La ville est aujourd'hui ornée d'élégantes maisons parfaitement alignées. On y remarque même divers édifices construits avec une sorte de luxe, une église cathédrale qui est la plus belle de la province, un hôpital, une fontaine, une maison commune. MM Pinto

Digitized by Google

frères y ont établi depuis quelque temps un moulin à broyer la canne à sucre. Ce moulin, qui est encore le seul que l'on trouve dans la comarque, est dirigé par un Français ; il donne annuellement 200 tonnes de cachaza ou tafia, et fournit tout le sucre nécessaire à la consommation de la ville et du pays, ce qui représente une quantité de 15 à 16 mille arobes. La population de Santarem, qui n'était que de 4 mille âmes en 1854, est aujourd'hui de 6 à 7 mille, et représente un mélange de blancs, d'indiens et de métis. Le principal commerce du pays consiste en gomme élastique, en cacao, dont il produit tous les ans plus de 20 mille arobes ; en pirarucú, dont il sale environ 100 mille tonnes ; en drogues médicinales et en marchandises importées d'Europe. C'est principalement dans les bois de Santarem qu'on recueille le mururé, dont la pharmacie fait un grand usage. A l'époque des derniers troubles du Pará, les insurgés s'emparèrent de Santarem, mais en 1840, la ville fit d'elle-même sa soumission au gouvernement impérial,

ALEMQUER.

Dans la Guiane brésilienne, à 14 lieues au nord de Santarem, et tout près du lac Surubiú. Ce vaste amas d'eau, situé entre les rios Gurupatubá et Trombetas, six lieues au-dessus de l'Amazone, s'écoule dans ce fleuve par trois torrents, dont le plus oriental baigne la ville de Prado, et celui du centre la petite ville d'Alemquer, habitée par une population mixte qui laboure de fécondes plaines où elle récolte du maïs, de la mandioca, du riz, du

Digitized by Google

tabac et du meilleur cacao. On élève d'excellent bétail dans les environs.

MONTE-ALEGRE.

Également dans la Guiane, et, de plus, dans une sorte d'île qui se trouve à l'embouchure du Gurupatubá. Cette petite ville, de 4 mille habitants, fut primitivement formée par la réunion de quelques familles indiennes catéchisées par les jésuites. La principale industrie du pays consiste à équarrir des bois de construction. Le gouvernement a établi, à cet effet, dans la partie supérieure du fleuve, une scierie qui fournit de plateaux et de solives les habitants du bassin inférieur, qui les reçoivent par le flottage. On cultive aussi, dans cette municipe, la mandioca, le coton, les haricots, le café, le cacao, le gérofle du Maranhâo.

VILLA-FRANCA.

C'était autrefois l'aldée Camarú. Elle est située sur le bord d'une lagune communiquant à la fois avec l'Amazone et le Tapajós, dont elle inonde la rive gauche. Cette ville, très-réguliérement bâtie et peuplée de 4 mille habitants, la plupart indiens, est à 4 lieues sud-ouest de Santarem, et environ 168 lieues de Belem. On y fait de très-abondantes récoltes de cacao.

PINHEL.

Au-dessus de la précédente, et à 20 lieues de l'embouchure du Tapajós. Elle est habitée par des Indiens vivant de chasse, de pêche et de la culture du cacao.

OBIDOS.

Sur une hauteur qui domine l'Amazone et l'em-

Digitized by Google

bouchure principale du Trombetas, dont elle occupe la rive gauche, à 10 lieues, ouest, d'Alemquer et à 180 lieues, est, de Belem. C'est, sans contredit, une des plus régulières et des plus importantes villes de l'Amazonie, ayant de jolies rues, d'élégantes maisons et près de 4 mille habitants. Vue des collines d'Obidos, l'Amazone présente, dans ces parages, le plus magnifique spectacle. C'est une nappe d'eau de plus de 900 brasses de large, qui se déroule sans être coupée d'aucune île et d'aucun banc de sable. La profondeur du fleuve, dans cet endroit, n'est pas moindre de 300 brasses. Bien que, vis-à-vis d'Obidos, l'Amazone soit encore à plus de 350 lieues de la mer, on commence à y sentir les effets de la marée montante.

Depuis quelques années le commerce et l'industrie font, dans cette ville, un incontestable progrès, Il y règne une grande activité, et, ce qui est du plus heureux présage pour son avenir, les colons étrangers s'y établissent en assez grand nombre; déjà, les campagnes qui environnent la ville se couvrent de plantations où dominent le cacaoyer, le coton et le géroflier. Mais, que de terres fertiles restent encore à cultiver! Que de forêts d'arbres excellents pour la construction et la menuiserie attendent d'être mises en exploitation! Que de produits que la culture pourrait améliorer y sont encore à l'état sauvage! Un jour, on vendra peut-être au poids de l'or quelques arpents de ces terres dont tant de lieues ne représentent à cette heure que la plus minime valeur! Cependant, l'impulsion est donnée; la population augmente à vue d'œil, et

Digitized by Google

le gouvernement, qui fait tous ses efforts pour l'accélérer et développer l'industrie, vient d'établir, sur le Trombetas, des scieries qui occuperont un grand nombre de bras et attireront les capitaux dans le pays. Dans ce moment Obidos exporte 20 mille arobes de cacao, 60 mille de pirarucú, 10 mille de marrons.

Comme cette partie de la Guiane est encore habitée par un grand nombre de tribus indiennes, le gouvernement provincial avait établi, au-dessus d'Obidos, une colonie militaire, dans le but de tenir les sauvages en respect et de protéger les colons; mais l'augmentation du chiffre de la population, et, d'autre part, la demi-civilisation des Indiens de ces contrées, ont rendu l'existence de cette colonie à peu près inutile, en sorte que par le Relatorio de 1860, il était proposé de la transporter à l'embouchure du Madeira ou dans une des îles de l'Amazone.

FARO.

Sur la rive gauche de l'Amazone et près des bords de la lagune de Jamundá, à 12 lieues à l'est d'Obidos, et à 7 lieues du confluent du rio Jamundá avec l'Amazone. Les environs de ce village présentent d'assez belles cultures de coton et de cacao. Les habitants y confectionnent toutes les années une très-grande quantité de beurre de tortue qu'ils exportent par toute la province.

Digitized by Google

§ 9.

ÉTAT JUDICIAIRE, MORAL ET POLITIQUE DU PARÁ.

Dans un pays dont la population disséminée semble échapper à la répression des lois, et où l'autorité n'est pas toujours suffisamment pourvue des moyens qui assurent ailleurs l'exécution et le respect de ses ordres, il n'est certes rien d'étonnant qu'il existe encore quelque irrégularité dans le fonctionnement de la justice civile, et cela, malgré la vigilance et les efforts incessants du pouvoir provincial. Rien n'est plus propre à donner une idée de cette situation anormale que l'extrait suivant du Relatorio de 1860, présenté à l'Assemblée par M. le président du Pará :

" L'administration de la justice dans cette province n'est pas encore régulière ; différentes causes concourent à cet état de choses : l'absence des juges de droit, qui ont quitté leurs comarques ; la vacation des fonctions municipales dans quelques districts, faute de bacheliers gradués qui veuillent les occuper ; l'intérim de quelques services publics, par le même manque de sujets lettrés ; les difficultés contre lesquelles ont à lutter, dans un pays où la population est si clair-semée, les magistrats chargés d'établir la preuve des délits ; la condescendance naturelle et quelquefois scandaleuse du jury ; le patronage sous lequel les délits les plus graves s'abritent presque toujours ; le manque, dans les

Digitized by Google

comarques et les districts, de prisons sûres dans lesquelles les individus mis en état d'arrestation puissent être gardés en attendant leur jugement; les difficultés que l'on rencontre pour faire passer les détenus de cette capitale dans quelques-uns des districts de l'intérieur, et plusieurs autres obstacles encore contribuent à ce que la répression des délits ne soit ni prompte ni certaine. Les administrations locales ont cherché à écarter quelques-uns de ces embarras, mais les mesures particulières qu'elles ont prises ne peuvent avoir qu'un effet limité et sont incapables de guérir un mal, si grave, qu'il ne peut être extirpé que peu à peu, par le gouvernement impérial et par le temps.

Malgré ces inconvénients, que l'action combinée des autorités de la province et du pouvoir central feront disparaître, on n'a pas un bien grand nombre de délits à signaler dans le Pará. Les crimes entraînant la peine de mort y sont même plus rares que dans aucune autre province de l'Empire. Le Relatorio de 1860 ne présente, pour les sept comarques du Pará, qu'une liste de 39 prévenus parmi lesquels, disons-le à la louange des Paraïennes, il n'existe pas une seule femme.

Dans un pays où les passions politiques sont si ardentes, où plus d'un souvenir haineux couve encore dans les cœurs, où la presse, complètement libre, ne se fait pas faute de discussions chaleureuses, on devrait s'attendre, semble-t-il, à de fréquentes scènes de désordre ou d'insubordination. Il n'en est absolument rien. Sauf quelques troubles qui ont éclaté à Bragance et qui n'ont pas eu de

Digitized by Google

suite, grâce aux mesures sages et modérées du gouvernement provincial, l'ordre le plus complet n'a pas cessé de régner pendant toute l'année 1860, et j'apprends à l'instant que les élections générales qui ont eu lieu à la fin de décembre dernier, se sont faites avec un sens pratique, un calme, une décence qu'on regrette de ne pas rencontrer toujours chez les peuples les plus civilisés de l'Europe.

Je ne sais si le lecteur sera de mon avis, mais il me semble que c'est un spectacle bien fait pour intéresser et pour émouvoir, que celui d'une société naissante s'essayant au grand dogme de la liberté dans le pays le plus grandiose du globe et, pour ainsi dire, au sein de la libre nature.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les progrès de l'instruction publique dans le Pará sont, avec raison, une des principales préoccupations des autorités administratives. Hâter l'éducation d'un peuple, c'est hâter son développement social, c'est lui apprendre à se respecter lui-même et lui préparer une place honorable, et même glorieuse dans l'histoire de l'humanité. C'est en même temps améliorer son esprit et ses mœurs, car la statistique nous apprend, toutes les années, que la grande majorité des individus reconnus coupables de délits infamants appartient aux classes illétrées. On doit reconnaître que l'état de cette institution, dans la contrée dont nous parlons, fait concevoir les plus flatteuses espérances. Les professeurs chargés de la direction des études peuvent être signalés comme des hommes remplis de zèle et

Digitized by Google

de talent, honorant leur ministère et leurs personnes par la dignité de leur conduite.

Il est universellement reconnu aujourd'hui que, pour atteindre son véritable but, l'instruction doit se diviser en deux branches : la première est l'instruction générale, dont aucun individu ne devrait être privé, puisqu'elle procure les connaissances les plus usuelles et apprend à toutes les intelligences à tirer immédiatement parti d'elles-mêmes ; la seconde est l'instruction spéciale, convenant à des sujets beaucoup moins nombreux, que la nature a prédestinés à briller dans la carrière des sciences ou dans celle des arts, et à procurer à la patrie une gloire bien supérieure à la gloire sanglante des faiseurs de conquêtes, C est d'après ce plan que l'instruction publique de l'Amazonie paraît être organisée.

Voici les établissements d'instruction secondaire que possède actuellement le Pará :

Le Lycée paraïen, où se trouvent aujourd'hui 104 élèves, et dont les classes sont ainsi distribuées : Latin, 31 élèves ; géométrie, 23 ; français, 55 ; géographie, 14 ; anglais, 14 ; philosophie, 6 ; rhétorique, 4 ; histoire, 4 ; comptabilité, 6 ; musique, 29 ; total : 186.

On comprend que la supériorité de ce total sur sur le nombre des élèves inscrits provient de ce qu'un certain nombre d'entre eux fréquentent plusieurs classes.

Les chaires d'histoire et de comptabilité sont données au concours. Il était question, en 1860, de transformer le lycée paraïen en internat.

Digitized by Google

L'école de Latin de la ville de Bragance, aujourd'hui fréquentée par 10 élèves.

Le collége de Santa-Crux, comptant 289 élèves ainsi distribués : Internes. 93 ; demi-pensionnaires, 10 ; externes, 126.

Cet établissement, qui rend les plus grands services à la province, reçoit une subvention de 3,000,000 réis.

Le collége de Santa-Maria de Belem, fréquenté par 160 élèves : Internes, 19 ; demi-pensionnaire, 1, externes, 140.

Ce collége, qui se trouve aussi sur un pied satisfaisant, reçoit une sudvention de 2,000,000 réis.

Le Séminaire épiscopal. Il comptait, en 1860, 92 élèves.

Le collége de S. Luiz de Gonzaga, à Obidos. Il laisse malheureusement beaucoup à désirer.

Le collége de N. S. do Amparo. Cet établissement, destiné aux orphelines et aux filles des pauvres familles, est organisé de façon à remplir parfaitement l'objet de son institution, Il compte actuellement 91 enfants.

Cet aperçu doit suffire pour donner au lecteur une idée assez juste de l'état de l'instruction publique dans cette région du Brésil. On regrettera peut-être de ne pas trouver, dans le programme de l'administration, des classes gratuites de dessin, dont les éléments sont indispensables à tant de professions artistiques. On sera étonné aussi de ne pas voir figurer la langue grecque, au moins dans les principaux colléges où l'on enseigne le latin. L'étude de cette langue, la plus belle que

Digitized by Google

les hommes aient jamais parlée, fait, en Europe, une des bases de l'instruction publique. La littérature latine n'est qu'un pâle reflet de la littérature grecque, à laquelle se rattachent plus ou moins toutes les littératures des peuples civilisés. Et d'ailleurs, en apprenant du grec, on se nourrit l'esprit de ces nobles et fortes pensées qui relèvent l'homme et forment le citoyen.

§ 10.

FORCE PUBLIQUE DE TERRE ET DE MER.

Garde Nationale. Dans un pays où les forces régulières sont peu considérables et stationnent sur des points extrêmement éloignés les uns des autres, l'office de la garde nationale ne consiste pas, comme en d'autres pays, à jouer au soldat ou à figurer pompeusement dans les fêtes publiques. Une pénible tâche incombe souvent à la milice citoyenne du Nouveau-Monde, et surtout à celle de l'Amazonie. C'est bien souvent sur elle seule que l'autorité se repose pour le maintien ou le rétablis-

Digitized by Google

sement de l'ordre et l'exécution des mesures nécessaires à la sécurité du pays. Aussi, l'administration a-t-elle apporté toute sa vigilance à la rendre aussi nombreuse que possible.

Celle du Pará se divise en 5 commandements ou divisions, comprenant un effectif de plus de 20 mille hommes, distribués en 2 bataillons d'artillerie, 31 d'infanterie, 2 compagnies détachées et 3 sections de compagnie.

Malgré le difficulté de prévenir tous les abus dans un service qui embrasse tant de postes écartés, on peut dire que celui de la garde nationale du Pará se fait généralement d'une manière satisfaisante.

Troupe de ligne : En 1860, celles qui stationnent dans le Pará se composent de 3 bataillons d'artillerie et du 11me d'infanterie, le tout formant un effectif de 855 hommes, officiers et soldats. Ces forces qui seraient réellement insuffisantes sans le concours de la milice nationale, sont encore diminuées par les détachements envoyés dans le Maranhão. Elles sont sous l'autorité du commandant d'armes de la province.

Police : Elle forme un corps qui, au complet, devrait s'élever á 220 hommes. Il n'était pourtant que de 167, en 1860. Il est vrai que les autorités comme les particuliers n'ont qu'à se louer du zèle et du devoûment à la chose publique, dont paraissent animés tous les membres de ce corps, indispensable dans tous les pays.

Marine : La ville de Belem possède un arsenal de guerre, mais il est juste de dire que sa situation

Digitized by Google

le rend incommode, et que son approvisionnement est encore très-incomplet. Un décret impérial du 4 janvier 1835 a établi une École d'élèves de Marine qui est, aujourd'hui dans un état des plus prospères, et qui a fourni déjà plusieurs sujets à la navigation, mais il est indispensable qu'elle soit pnissamment soutenue par le gouvernement central pour doter le pays d'un établissement maritime du premier ordre. Le temps viendra, sans doute aussi, de remplacer par des édifices spacieux et mieux disposés les modestes constructions qui portent aujourd'hui à Belem le nom pompeux d'Arsenal de guerre.

§ 11.

HYGIÈNE PUBLIQUE. HOPITAUX.

Les fièvres intermittentes et quelquefois la fièvre jaune font apparation dans certaines localités, voisines des marais stagnants et des flaques d'eau incomplètement desséchées par l'action du soleil. Il s'en faut bien pourtant que ces épidémics soient

Digitized by Google

aussi fréquentes et aussi dangereuses qu'on se le figure en Europe. Chaque année, par suite des mesures de l'autorité, le nombre de ces mares infectes va diminuant. D'ailleurs, dès l'apparition du mal, les médecins les plus capables sont envoyés sur les lieux, de prompts remèdes sont administrés et l'état hygiénique du pays rentre dans son ordre normal. Il est de fait qu'aujourd'hui les fièvres et autres affections épidémiques ne sont pas plus redoutables dans la plus grande partie de la région amazonienne qu'elles ne le sont dans le midi de l'Europe. Il serait temps de renoncer à ce préjugé qui nous fait placer d'imaginaires fléaux dans les pays lointains et nous empêche de nous apercevoir du mal que nous avons sous les yeux. N'est-il pas vrai que, dans les départements méridionaux de la France, près du lac de Berre, à Hyères, si vantée par ses jardins d'orangers, il règne, presque annuellement, des fièvres typhoïdes qui font souvent de grands ravages ? N'est-il pas su de tout le monde, que les campagnes de Rome sont fréquemment désolées par les brises empoisonnées qui viennent des eaux dormantes des maremmes ? Là aussi, comme sous l'Équateur, l'homme a besoin de faire appel à son énergie pour corriger la nature, c'est-à-dire pour dessécher les marais, nettoyer ou créer des canaux, défricher les bois, faire disparaître les foyers d'infection, en un mot, renouveler les rudes travaux d'Hercule coupant les sept têtes de l'hydre allégorique de Lerne.

La province du Pará est pourvue de divers hôpitaux soigneusement entretenus, malgré les faibles

Digitized by Google

ressources du trésor provincial. Je signalerai les 4 suivants:—

L'hôpital de la Miséricorde, qui possède l'île de Caviana dans l'Amazone.

L'hôpital dos Lazaros da Tocundaba, destiné aux malades civils.

L'hôpital Militaire: qui représente un petit hôtel des Invalides.

L'hôpital de la Marine: comme l'arsenal, il laisse beaucoup à desirer.

§ 12.

TRAVAUX PUBLICS.

En 1860, ils se poursuivaient sur une assez grande échelle. Il suffira de relater ici les principaux. Ce sont pour Pará:—

L'achèvement du palais de la présidence, un hôtel de la douane, la construction d'une caserne d'artillerie, d'une autre d'infanterie, d'un pont pour le service de la Douane, d'un édifice pour les

Digitized by Google

séances de l'Assemblée provinciale, du Tribunal et du Jury; l'établissement d'un marché public, la restauration du Jardin Botanique, la plantation de promenades, &c.

Pour la province :

Études d'un chemin de fer d'une longueur de 25 lieues, devant aller de Belem à Bragance ; érection de 4 petits phares dont il était de tout nécessité de munir les rives de l'Amazone dans des localités de Panacuéra, Goiabal, Sutahy, et l'île de Marianna ; la construction de 14,960 palmes carrés de quais, en grosse muraille avec revêtement de pierres taillées, pour protéger la ville de Santo-Antonio contre le choc des marées et les crues de l'Amazone ; une construction du même genre, et de 12,544 palmes cubes au dock du Reducto, travail difficile à cause de l'inondation du sol et de l'action des marées ; enfin, une foule de travaux de tout genre et de première utilité, executés le plus souvent par le corps des gardes champêtres.

La fortification de la ville d'Obidos attire surtout l'attention des autorités centrales et provinciales. On y achève en ce moment un nouveau fort qui mérite d'être visité par les voyageurs européens. Il est de forme circulaire, avec des batteries à barbette, et s'élève au sommet de la colline où l'on a bâti Obidos, sur la rive gauche de l'Amazone. J'ai vu là, en 1860, 12 pièces de canon déjà placées dans les batteries ; elles étaient à la Pecksans, 8 du calibre du 80, et 4 du calibre de 32. Le mur de revêtement était terminé ainsi que la barbette, la genouillère, le parapet, les orillons avec leurs bas-

Digitized by Google

sins, les banquettes latérales, le carrelage en brique, la caserne, le logement du commandant, les magasins pour les munitions, le cellier et la cuisine.

Il restait encore à faire les conduits pour l'écoulement des eaux, ouvrage que la configuration des lieux rendait assez difficile ; le mur et le fossé du côté de l'est, le nivellement des terrains de l'ouest jusqu'à la hauteur des batteries, la construction de la soute aux poudres, l'achèvement des peintures de l'intérieur et de divers autres ouvrage de détail, finalement, la démolition de plusieurs maisons se trouvant dans le périmètre du fort.

L'ensemble de ces dépenses était évalué à 28,000 francs.

L'ingénieur, auteur de ce système de défense de l'Amazone, qui, dans cet endroit n'a pas plus de 900 brasses de largeur, avait proposé de le compléter par la construction de deux autres forts. Un au bas de l'acropolis que je viens de décrire, afin de pouvoir fournir un feu à fleur d'eau ; l'autre sur la rive opposée du fleuve, afin de pouvoir croiser le feu des batteries. Ce moyen semblait le meilleur pour causer le plus de mal possible aux embarcations qui voudraient forcer le passage. Mais une plus exacte exploration des lieux a demontré que l'exécution de ce plan, d'ailleurs très-dispendieux, ne remplirait pas le but qu'on se proposait. Effectivement, il existe sur la rive droite de l'Amazone, en face d'Obidos, un immense amas d'eau appelé Lago Grande, communiquant avec l'Amazone par deux embouchures, une à 20 lieues au-dessous

Digitized by Google

d'Obidos, et l'autre à 8 lieues au-dessus. Or, ce lac étant parfaitement navigable par les embarcations qui n'ont pas un fort tirant d'eau, il est évident qu'il rendrait complètement inutiles tous les forts que l'on pourrait établir à Obidos. Ces considérations ont fait abandonner le plan de l'ingénieur.

Je n'entrerai pas dans de plus longs détais sur ce qui concerne la province du Pará; ce que j'en ai dit me paraissant suffire pour en donner une idée assez exacte à mes lecteurs. Un coup d'œil sur l'état financier de ce pays aurait pu trouver ici sa place, mais j'ai pensé qu'il était mieux de ne faire, à ce sujet, qu'un article relatif au même temps à la province du Pará et à celle des Amazones, qui n'en est, à vrai dire, que la continuation.

Digitized by Google

HAUTE-AMAZONE.

§ 1.

DESCRIPTION ET DIVISION DU PAYS.

La vaste région de la Haute-Amazone dépendait autrefois du Pará, et portait le nom de Comarque de S. José du Pará. Elle forme aujourd'hui une province à laquelle les géographes assignent les bornes suivantes :—

A l'est, la province du Pará, dont elle est séparée par le rio Jamundá et la sierra de Parentins, qui s'élève en face de l'embouchure de ce fleuve; au nord, la Guiane hollandaise et anglaise, et l'État de Venezuela ; à l'ouest le même État de Venezuela, la Nouvelle-Grenade et la République de l'Équateur; au sud, le Pérou et Mato-Grosso. Son étendue du nord au sud, est de 280 lieues, et de l'est à l'ouest, de 230 lieues. Superficie 60 mille lieues carrées représentant une contrée trois fois grande comme l'empire français actuel.

Les montagnes les plus considérables du pays sont les cordillères de la Guiane, que nous venons

Digitized by Google

de citer; les sierras dénudées de Tacamiaba, sur le Jamundá supérieur, où l'on prétend que se sont réfugiées les Amazones; les monts Pararaïma à l'extrême occident, et courant à l'est-nord-est, pendant un espace de 80 lieues. C'est de ce point que part la chaîne du Cucubi du Rio-Negro et celle du Mont des Cristaes, entre les versants du Tacutú, et du Surumú; c'est un pic de grande élévation dont la cime porte un lac ombragé d'un bois touffu. On peut encore citer le mont Robino, aussi dans le voisinage du Rio-Branco, et d'un plus difficile accès les cordillères de Cunauarú et Curautí près du rio Majari; l'Andauari et le Chauida, voisins de la cataracte S. Filipe; le Carauama, le Vacari, le Sapará, et le Picané, plus ou moins éloignés des rives du Rio-Branco; le Tunuhi, à la droite du Rio-Negro; entre les rios Içara et Ixié; le Jacamin, sur le même littoral, en dessous de Maracubi; les sierras qui touchent aux rios Maraviá et Cananuri; celles qui forment les grandes chûtes des rios, Apaporis, Japurá et Madeira; enfin le mont Brentins et Canaria. A part ces montagnes, qui s'élèvent à ses frontièrs, la province des Amazones ne présente qu'une suite de plaines couvertes de forêts séculaires, interrompues par d'innombrables rivières ou lagunes. La partie du nord contient seule quelques plaines non-envahies par les bois ou par les eaux, et où sont d'excellents pâturages. Quant aux fleuves, nous les connaissons déjà pour la plupart. Ce sont: le Japurà, le Rio-Negro, le Rio-Branco, sur la rive gauche; le Javari, le Jatahi, le Juruhá, le Teffé,

Digitized by Google

le Purús, le Madeira, pour la rive droite. Parmi les lagunes on peut remarquer l'Uaicuruapá, qui a plus de 10 lieues de tour, et qui se trouve sur la rive droite du Tupinambaraná, à 10 lieues du Trombetas; l'Ariticuritubá, le lac Sáracá, le Saramé, l'Unari, &c., &c.

Le terrain de la haute Amazone est évidemment de formation alluviale; aussi sa fécondité tient-elle réellement du prodige. Dans ce pays favorisé de la nature et sans cesse ranimé par la pluie et le soleil, il n'est besoin que de confier des graines à la terre pour les voir pousser instantanément et former des végétaux de grandeur colossale.

On trouve dans le pays des mines de cristal, d'amiante, d'émeri, de marbre, et même d'or et d'argent, mais elles ne sont pas exploitées. Rien n'égale surtout la richesse des forêts, soit pour les produits spontanés dont elles se couvrent, soit pour les bois excellents et rares qu'elles peuvent livrer à l'industrie. Le syringa ou arbre à gomme, s'y rencontre pour ainsi dire, à chaque pas, En un mot, les fruits et les fleurs de la zone torride et du tropique forment là le plus magnifique fleuron que la nature ait jamais porté, même dans les antiques légendes des poëtes

Par les raisons que nous avons déjà données en parlant du Pará, l'agriculture y est à peu près nulle, et l'industrie s'y réduit à la garde des troupeaux, et surtout, à la recherche des produits naturels, source toujours plus abondante du commerce des contrées équatoriales. On se livre aussi beaucoup à la pêche de la tortue, dont la chair, avec

Digitized by Google

celle du pirarucú et du peixe-boi, contribue pour une large part à l'alimentation des habitants. La vente de ces produits fournit aussi les moyens de se procurer une foule d'objets manufacturés, importés d'Europe ou de l'Amérique du Nord.

La température y serait très-chaude si elle n'était tempérée, de décembre en juillet, par l'inondation annuelle des fleuves, et de juillet en décembre, par des brises humides qui soufflent sans interruption. La chaleur varie d'ailleurs suivant les lieux que l'on habite : elle est assez forte loin du bord des eaux, modérée au contraire dans le voisinage des fleuves et des lagunes, et surtout dans les lieux élevés. Par la saison des pluies, souvent les nuits, et même les jours deviennent humides ; les étrangers doivent alors prendre certaines précautions hygiéniques pour éviter les atteintes des fièvres intermittentes ou d'autres affections endémiques.

La population de cette province, où tiendraient facilement 80 millions d'habitants, est aujourd'hui d'environ 50 mille âmes. On voit qu'il y a place encore pour la colonisation.

La haute Amazone se divise naturellement en trois grandes régions qui sont : l'Amazone, le Solimoões et le Rio-Negro. La première, comprenant la partie de la Guiane et de la Mundurucanie qui est baignée par l'Amazone, s'étend de l'embouchure du Jamundá au confluent du Rio-Negro ; la seconde comprend tout le pays baigné par cette partie de l'Amazone appelée Solimões ; la troisième, tout le littoral Rio-Negro.

La haute Amazone était autrefois dépendante

Digitized by Google

du Pará sous le titre de Capitainerie de St. José do Javari ou du Rio-Negro. Elle forme aujourd'hui une province particulière et se divise en deux comarques, savoir :

Celle des Amazones, comprenant trois termes ou départements : Manáos, Barcellos et Maués ; et celle du Solimões, comprenant le terme on département de Teffé.

Chacun de ces termes a une capitale ou chef-lieu du même nom où résident une chambre municipale et un subdélégué de la police. La ville de Manáos est, en outre, la capitale de toute la province et le lieu où l'Assemblée législative provinciale tient ses séances.

§ 2.

COMARQUE DE LA HAUTE-AMAZONE.

TERME DE MANÁOS.

Cette comarque se compose de toute la partie de la Haute-Amazone qui se trouve à droite de la rivière des Amazones, en y joignant le bassin du Madeira. Elle a donc, à l'ouest, au nord et à l'est, les mêmes bornes que la province, c'est-à-dire les montagnes des Andes, celles de la Guiane, et les

Digitized by Google

rios Jamundá et Tupinambaraná; au sud, elle confine à l'Amazone, qui la sépare de la comarque du Solimões, et de Mato-Grosso. Il est évident que cette organisation n'est que provisoire, et il n'est pas douteux que l'accroissement du chiffre de la population ne détermine la formation d'un plus grand nombre de comarques. Celle de Rio-Negro a même existé autrefois; elle forme aujourd'hui le terme de Barcellos ou Mariuá, qui, avec ceux de Manáos et de Maués, représente la comarque de la Haute-Amazone.

MANAOS OU RIO-NEGRO.

Le territoire de ce terme s'étendant sur le confluent du Rio-Negro et sur la rive gauche de l'Amazone, est d'une fertilité supérieure encore, s'il est possible, à celle du reste de l'Amazonie. Aussi, malgré la préférence que les habitants ont jusqu'ici accordée à la pêche du pirarucú, du peixe-boi et de la tortue, et surtout à la recherche des produits sylvestres, les campagnes qui environnent la capitale de ce terme commencent à se défricher et à se couvrir de plantations de cacaoyers.

Manáos, capitale du terme, de la comarque et de la province de la Haute-Amazone. Cette ville, qui forme le municipe dit de la capitale du Rio-Negro, est située sur la rive septentrionale, à 3 lieues au-dessus de son confluent, à 81 lieues de l'embouchure du Jamundá, à 3° ½ de latitude sud, et à 25° 17' de longitude ouest d'Olinda. Manáos n'était, dans l'origine, qu'un simple fort appelé S. José do Rio-Negro, élevé par les Portuguais pour se ménager une retraite ou un pied-à-terre

Digitized by Google

lorsque, sans respect pour les droits de l'humanité, ils parcouraient les forêts voisines afin d'y capturer de pauvres sauvages qu'ils allaient vendre comme esclaves aux nouveaux colons de la Basse-Amazone. Quelques familles des Indiens Banibas, Passés, Borés et Manáos, auxquelles se joignirent plusieurs Portuguais, s'établirent plus tard autour du fort, qui portait alors le nom de Barra-do-Rio-Negro Au XVII siècle, cette aldée fut élevée au rang de ville et devint la capitale de la comarque du Rio-Negro, laquelle fut supprimée à l'avènement du gouvernement impérial. En 1836, l'assemblée provinciale du Pará, désirant conserver le nom de la nation indienne la plus considérable de ces contrées, substitua le nom de Manáos à celui de Barra-do-Rio-Negro. Depuis qu'une partie de la population du rio Madeira est venue s'établir dans cette ville, elle se trouve, sous tous les rapports, dans un état réel de prospérité. On y voit quelques édifices élégamment construits, une cordonnerie, un four pour les toiles et les tissus, une fabrique d'étoffes de coton, entretenue par le gouvernement. Ses rues, qui pourraient être mieux alignées, sont formées de maisons bâties en briques et dont l'effet charme le coup d'œil. On y remarque une place bien disposée, une caserne, une église, divers édifices publics.

La position de Manáos en fera un jour une des plus importantes villes de la Haute-Amazone. Elle est déjà l'entrepôt de tout le commerce d'importation et d'exportation qui se fait dans l'immense bassin du Rio-Negro, commerce qui ne peut man-

Digitized by Google

quer de prendre chaque jour plus d'extension et d'activité, à mesure que le pays se peuplera de travailleurs.

L'aspect de Manáos est des plus gracieux. De la colline sur laquelle il est bâti et que divisent trois ruissseaux que l'on passe sur autant de ponts de bois, les regards se promènent agréablement sur les grandes eaux et les vertes îles du fleuve baignant une luxuriante campagne où la nature semble se plaire à semer les plus belles fleurs et les plus rares produits.

Les révolutions qui ont passé sur le sol de l'Amazonie, spécialement celle de 1835, ont laissé des traces profondes dans Manáos ; heureusement cette rude expérience n'a pas été perdue ; le bon esprit de la population a compris que, sans la tranquillité que l'ordre seul peut donner, il n'y avait pas de prospérité possible pour des contrées où tant de choses sont encore à créer.

La population de Manáos et de ses environs se compose de 1,200 blancs, de 4,000 indiens, de 600 métis et d'à peine 400 esclaves, le tout formant un millier de feux, assez disséminés, Les habitants de race indienne sont aujourd'hui parfaitement civilisés Ils s'habillent à la mode d'Europe et avec une certaine recherche ; les femmes, qne la nature y a douées d'une grâce particulière, mettent beaucoup de goût et quelquefois même du luxe dans leur parure ; enfin ce peuple, chez qui l'usage des bains est très-répandu, paraît faire de la propreté sa qualité spéciale, Comme dans la plupart des villes de l'Amazonie, la saison d'hiver, c'est-à-dire

Digitized by Google

celle du débordement des eaux, se passe en fêtes à l'église, en festins, en repas, en bals, en promenades sur la place publique ; la saison d'été, ou celle de la baisse des fleuves, est le temps des travaux divers. Ils consistent, pour le plus grand nombre, dans la pêche du pirarucú, la fabrication du beurre de tortue et de peixe-boi, et la cueillette des drogues précieuses. Les travaux agricoles s'y bornent à la culture d'un peu de cacao, de café, de coton et de quelques plantes alimentaires, la principale nourriture étant fournie par le beurre de tortue, le peixe-boi et le gibier volatile, dont regorgent les forêts voisines. On n'y fait guère usage de la viande que le dimanche, si ce n'est dans la saison du débordement, lorsque le bétail, obligé de descendre des rives du Rio-Branco, devient plus abondant autour de la capitale.

Manáos étant le centre administratif de toute la Haute-Amazone, est la résidence du président de province, d'un vicaire-général, d'un commandant militaire, d'un juge de droit, d'un inspecteur du bureau des finances, d'un délégué de la police et de divers autres fonctionnaires. La population y parle concurremment les langues indienne et portuguaise

Pour se donner tout à fait les airs d'une capitale, Manáos possède quatre compagnies de milice citoyenne qui paradent pompeusement tous les dimanches sur la place de la caserne. Cette ville est aujourd'hui fréquemment visitée par les Européens ; plusieurs même s'y sont établis et paraissent très-heureux. Je ne citerai qu'un italien du nom d'An-

Digitized by Google

toni, homme encore plein de sève et de vigueur, venu il y a une trentaine d'années en qualité de pilote, et qui, après avoir amassé une raisonnable fortune, vit tranquille à l'ombre de ses bananiers. Il n'a pas, du reste, oublié sa première profession, et l'on peut affirmer qu'il n'est personne dans le pays connaissant mieux que lui les passes et les écueils de tous les fleuves des environs. Ses renseignements, précieux à plus d'un égard, sont souvent recherchés par les gens du pays.

Le terme de Manáos contient encore les municipes de Sylves et de Serpa.

SYLVES OU SARACA.

Sur la rive gauche de l'Amazone et près des bords du lac Saracá, 20 lieues à l'ouest de Faro. Cette petite ville a commencé, en 1663, par être une aldée d'Indiens catéchisés, et ce n'est qu'en 1759 qu'elle a reçu le titre de ville sous le nom de Sylves. Sa population, qui approche de 4,000 âmes, est la plus considérable de la Guiane de la Haute-Amazone, après celle de Manáos. Elle s'occupe de la culture du tabac, qui est le meilleur de cette comarque ; du coton, du cacao, du café, de la confection de toiles de coton et de la gomme élastique ; de la pêche du pirarucú et du peixe-boi. La plupart de ces produits sont exportés au Pará.

Le lac Saracá, sur lequel est située la ville de Sylves, communique avec le rio Urubú par un canal naturel et forme le rio Aniba ou Saracá, qui va se jeter dans l'Amazone. Le terrein qui existe entre ce dernier fleuve et le lac présente diverses pétrifi-

Digitized by Google

cations attribuées à la nature particulière des eaux d'une sorte de gave ou grand ruisseau qui traverse ce municipe.

SERPA.

Sur une île formée par les confluents des rios Urubú et Aniba, sur la rive gauche de l'Amazone. Voici ce qu'on raconte de l'origine de cette ville : Des missionnaires avaient réuni en famille un certain nombre d'Indiens sur les bords du Madeira, à l'endroit où ce fleuve reçoit le Mataurá ; mais des sauvages de la nation des Múros ne cessant de les inquiéter, ces néophytes passèrent sur la rive droite du Madeira et s'établirent près du rio Abaconi, à l'embouchure du Furo-dos-Tupinambaranas. L'aldée qu'ils y fondèrent prit, en 1759, le titre de ville. Toutefois, comme les Múros continuaient à les maltraiter, la ville de Serpa fut transférée tout entière dans l'île où elle est encore aujourd'hui, et dans laquelle ses habitants cultivent tranquillement le cacao, la salsepareille, le café, le gérofle et le coton.

Comme les terres de ces parages sont aussi fertiles que bien placées pour le commerce, la Compagnie des bateaux à vapeur de l'Amazone, qui ne néglige rien de ce qui peut accroître le bien-être du pays, avait établi à Itacoatiara, près de Serpa, une colonie agricole et industrielle, composée en grande partie de Chinois et d'Africains. Cette charmante localité est certainement une des meilleures que l'on puisse choisir pour établir une colonie. Malheureusement, la bonne volonté des colons n'a pas répondu à celle de la Compagnie, et l'essai, tenté sur

Digitized by Google

un large plan, a été complètement infructueux. Il n'existe plus de cet établissement qu'une scierie et une fabrique de tuiles.

§ 3.

TERME DE BARCELLOS.

Le terme de Barcellos ou Mariúa faisait partie autrefois de la comarque du Rio-Negro, qui a cessé d'exister depuis la nouvelle division de la Haute-Amazone. Il comprend la partie du Rio-Negro qui est au-dessus de l'embouchure du Rio-Branco, c'est-à-dire la ville de Barcellos ou Mariúa, et les paroisses Altarendaúa, Aracari, Carmo, Coboquéna, Bararóa, Santa-Izabel, Marabitanas et quelques autres, le tout représentant une population de 10 à 12 mille âmes.

BARCELLOS OU MARIUA.

Cette petite ville, dont la population, d'environ 2,000 âmes, est à peu près exclusivement composée des descendants de différentes nations indiennes, se trouve sur la rive droite du Rio-Negro, entre les rivières Uatanari et Baruri, en face de Buhibuhi.

Digitized by Google

Elle est à 91 lieues du confluent du Rio-Branco et 169 lieues du Jamundá. Latitude, 00° 58' sud, longitude, 28° 23' ouest d'Olinda.

C'était l'aldée du chef Manáos-Camandri, lequel, à la prière de sa mère, la donna à la mission des Carmélites. En 1754, elle fut choisie par le gouverneur d'État, Francisco-Xavier de Mendoça Fortado, pour être le siége de la commission hispano-portuguaise chargée de déterminer les limites du pays. Cette circonstance fut si favorable à son agrandisssement que, dès 1758, elle était décorée du titre de ville, sous la dénomination de Barcellos, et déclarée capitale de la capitainerie du Rio-Negro. En 1759, la même commission s'y réunit de nouveau pour le même objet, les députés portuguais étant présidés par le gouverneur déjà nommé, et les députés espagnols par don José de Iturriaga. En 1780, la même ville devint la résidence du général plénipotentiaire Joao Pereida Caldas, commissaire pour la délimitation des frontières du Rio-Negro et Mato-Grosso.

En 1790, le gouverneur Manoel de Gama Lobo da Almada lui ôta le titre de capitale pour le transférer à Manáos ; elle le recouvra en 1798, quand le gouverneur fut remplacé par le gouverneur d'État, don Francisco de Souza Cotinho, mais ce fut pour le perdre définitivement en 1804.

De cette époque date la décadence de Barcellos. Dès 1775, les Indiens, fatigués du régime auquel les soumettaient les jésuites, avaient commencé à retourner dans leurs déserts, mais depuis 1804, la translation définitive du gouvernement provincial

Digitized by Google

à Manáos a paru compléter sa ruine. Le palais du président et les maisons des principaux fonctionnaires ne sont plus qu'un tas de décombres. A peine quelques cabanes et quelques maisons qui essaient de se grouper, signalent aujourd'hui aux navigateurs du Rio-Negro la ville où la diplomatie s'est montrée autrefois aussi artificieuse et aussi habile que dans une grande capitale de l'Europe.

Aujourd'hui qu'un mouvement de régénération semble se réaliser par tout le bassin de Rio Negro, il est hors de doute que Barcellos recouvrera et dépassera même sa première prospérité. Sa position avancée sur un des plus grands fleuves de l'Équateur, on fait un point qui sera nécessairement fréquenté lorsque le commeree et l'industrie songeront à mettre à profit les trésors naturels enfouis encore dans les solitudes de la Haute-Amazone.

Déjà les habitants du terme de Barcellos paraissent comprendre les avantages de la vie active et du commerce: ils exportent une certaine quantité de riz, de tabac et de café; des toiles de coton, des filets de maqueira élégamment ornés de plumes; du peixe-boy, du beurre de tortue et des drogues pour la pharmacie.

Je termine ce paragraphe en rappelant à mes lecteurs que Barcellos a été le berceau d'un poëte lyrique, plein de verve et de génie, Bento de Figueiredo Tenreiro Aranha. Il était impossible que le beau climat de l'Amazone n'inspira pas quelqu'un des compatriotes du Camoens, et ne prouva une fois de plus la justesse de l'adage fameux: "Facit admiratio versum."

Digitized by Google

§ 4.

MAÚES.

Maués ou Lusea est le troisième département ou terme de la comarque de la Haute-Amazone. Il était compris dans la région appelée autrefois Mundurucania, laqnelle s'étendait de l'est à l'ouest, entre le Tapajós et le Madeira, du nord au sud, entre l'Amazone et Mato-Grosso. Le terme de Maués est donc borné au nord par l'Amazone; à l'ouest par la province du Pará et de Tupinambaraná; au sud, par Mato-Grosso, à l'ouest par la comarque de Solimões. Il comprend la ville de Maués, autrefois Lusea, les aldées de Tupinambaraná, Canoma, Araretama, Maçari, et Borba, formant une population de 10 mille âmes.

Maués ou Lusea, capitale. Elle est sur la rive droite du Rio-Maué-açu, petit affluent de la rive gauche du Madeira, que ce fleuve reçoit 40 lieues environ avant de se jeter dans l'Amazone. C'était primitivement une mission formée par les Maués, nation indienne la plus nombreuse de ces contrées, Sa fondation, qui ne remonte pas au-dessus de 1798, eut lieu sous les auspices du comte dos Arcos, gouverneur, et des capitaines Luiz Pereira da Cruz et Jose Rodriguez Porto.

Cette ville la plus importante de cette partie de la Haute-Amazone, se trouve dans la voisinage des principales habitations des Indiens Maués, d'un caractère assez porté à la civilisation; on avait donc la légitime espérance de la voir promptement s'accroître

Digitized by Google

en population, quand les troubles politique dc 1838, pendant lesquels Maués a été pris et repris par les insurgés et les impériaux, réduisirent ses habitants à la misère. Il commence, pourtant, à se relever, et la population s'accroît tous les jours ainsi que les cultures de cacao, de coton, de guaraná, de tabac, et de café, qui font son occupation principale quand elle ne se livre pas à la pêche de pirarucú et du peixe-boy ou à la recherche des drogues et des épices spontanées.

Maués possède aujourd'hui un collège électoral, un Jury, une école primaire qui, avec celle d'Araretama, et de Tupinambaraná représent dans cette comarque, le somme de l'éducation populaire.

§ 5

COMARQUE DU SOLIMOES.

Teffé.—Les Portugais désignèrent autrefois par le nom de Solimões la partie de la rivière des Amazones comprise entre l'embouchure du Rio-Negro et la frontière de Tabatinga, au confluent du Javarí.

Digitized by Google

Les anciens géographes entendent aussi par cette dénomination. Cette vaste partie de la Haute-Amazone, bornée à l'est, par le Madeira ; au nord, par l'Amazone et le Solimões, à l'ouest, par le Javari ; au sud, par la parallèle de la cataracte de Santo-Antonio sur le Madeira.

Aujourd'hui, dans la division politique de la province de la Haute-Amazone, le Solimões et une immense comarque destinée à en fournir un jour un grand nombre d'autres, et dont voici les limites :— A l'est, le terme de Maués ; au nord, celui de Manáos et de Barcellos ; à l'ouest, l'État de l'Équateur ; au sud, le Pérou. Elle compte environ 180 lieues de long, du Javari au Purús, et 130 lieues de large, de l'Amazone ou Solimões au parallèle de la cataracte de Santo-Antonio.

Tandis que les extrémités orientales du Solimões sont submergées par les eaux du Madeira et celles des lacs Autazes, les limites occidentales de la même contrée sont envahies par le cours inférieur du Javari. L'état du sol est beaucoup moins uniforme dans la partie centrale : au-dessus de ses cataractes, les deux rives du Jutahi s'élargissent en grandes plaines couvertes d'excellents pâturages ; le Surucú traverse au contraire un terrain pierreux et inégal ; les rives du Teffé, du Coari, du Purús, sont basses, dépouillées, interrompues par de petites collines ; enfin, une partie assez étendue des bords de l'Amazone sont escarpés, couronnés d'épaisses forêts, et s'éboulent perpétuellement dans les eaux qui les rongent.

La région du Solimões est d'ailleurs très-peu

Digitized by Google

connue, si ce n'est la partie qui touche à l'Amazone. On n'a guère navigué sur le Purùs, et guère plus sur le Juruá. Enfin, l'intérieur de ce pays et sa frontière australe sont encore à explorer. On sait seulement qu'il est coupé par les fleuves dont je viens de parler, auxquels il faut joindre le Paratari, qui n'est que l'écoulement des lacs Autazes; le Caiamé ou Catuá, par lequel on suppose que les femmes guerrières de la province de Bahia descendirent dans le Paraná-açú, aujourd'hui rivière des Amazones; l'Acaricoára, l'Aucruhi, le Jundiatiba, le Comatiá et une infinité d'autres. Tous ces cours d'eau paraissent venir des sierras péruviennes. Quelques géographes veulent même que l'Amazone sorte du lac Rogaguallo dans la Bolivie. Je laisserai de côté cette opinion, non-seulement parce qu'elle est oisive, mais parce qu'elle est absurde. La position du cours supérieur de l'Amazone est trop occidentale pour le faire venir du plateau de la Bolivie, d'où descend le Madeira; d'ailleurs, on sait aujourd'hui qu'il existe entre ces deux points une haute chaîne de montagnes qui, se déroulant dans la direction du nord-est, intercepterait nécessairement le cours d'un fleuve se dirigeant du lac Rogaguallo vers les Andes équatoriales, d'où l'on voit descendre l'Amazone.

Il semble, de prime abord, qu'on devrait douter de la salubrité d'un pays où tant de fleuves et de lacs épanchent leurs cours sous un soleil puissant, au sein d'une terre couverte de tant de dépouilles végétales et animales: eh bien! on serait dans l'erreur: pour peu qu'on ait la précaution de ne pas

Digitized by Google

établir sa demeure dans les bas-fonds où les eaux croupissent et où les vents n'arrivent pas, on respire un air pur, raffraichi par la présence des eaux, embaumé par les senteurs suaves des bois, doucement agité par les ailes infatigables des brises, et l'on se trouve enfin dans de telles conditions d'hygiène que, non-seulement on y conserve sa santé mais qu'on peut au besoin l'y rétablir.

Aussi, s'en faut-il bien que ce pays ait jamais été un désert. On y a compté plus de 60 nations indigènes, entre lesquelles les Muras se faisaient remarquer par leur indifférence pour la civilisation, les Jumás par leur caractère indocile, les Parupurús par la couleur fauve de leur peau, les Cauanas par leur stature chétive, les Cambébas par leur douceur et leur tendance à se civiliser, les Maioru nus par un horrible goût pour l'anthropophagie.

Par la fertilité de son terrain et l'incroyable variété de ses produits naturels, le Solimões ne le cède en rien au reste de l'Amazonie. On commence même à y cultiver le coton, le tabac et le café.

La population civilisée, européenne ou indienne est clair-semée encore sur ce vaste territoire où elle pourrait se répandre à millions. La comarque de Solimoes ne se compose que d'un terme, qui est celui de ;

Teffé ou Ega : Petite ville d'environ 1200 mille habitants, avantageusement située sur la baie de Teffé, formée par le fleuve du même nom deux lieues avant sa jonction avec l'Amazone, à 107 lieues du l'embouchure du Jamundá et à 330 de

Digitized by Google

Belem ; latitude 3° 17' sud, longitude 30 31 ouest d'Olinda. C'était une des sept missions fondées au commencement du XVII, siècle par le P. Samuel Fritz. Après sa mort, en 1709, cet établissement eut beaucoup à souffrir des persécutions du jésuite Sana. Les Indiens se dispersèrent, et la mission était perdue lorsque le P. Andre da Costa vint la relever en y joignant quelques familles indiennes qu'il avait d'abord réunies dans l'ile des Veados. L'aldée, ainsi restaurée, prit le nom d'Ega, et reçut plus tard le titre de ville. C'est là que, en 1781, les commissaires Charmont et Pizarro, le premier portugais, et l'autre, espagnol, se rendirent pour convenir des limites du canal Auati-paraná qui est le premier endroit par le quel l'Amazone communique avec le Japurá, C'est encore à Teffé que le plénipotentiaire général João Pereira Caldas et l'espagnol Requena établirent des conférences rélatives à la détermination des régions du Rio-Negro et de Mato-Grosso. Les deux commissaires n'ayant pu s'entendre, les conférences furent interrompues. Bientôt, le représentant de l'Espagne, entrepassant ses pouvoirs, fonda une colonie castillane sur les bords du lac Cupacá, quelques lieues au-dessous de Teffé. Mais en 1790, le gouverneur de la Capitainerie des Amazones réprima ces empiétements des Espagnols sur les possessions portugaises et les colons de Cupacà furent forcés de sortir du pays.

Teffé est entouré de forêts très-abondantes en produits spontanés. Sa population, presque toute composée d'Indiens Achouaris, Cocurúnas, Core-

Digitized by Google

tus, Janumás, Jeuânas, Jumas, Jurès, Hiupiuas, Manáôs, Passès, Solimoes, Taunas, Tupivás, Vaiupis et Xámas. Cultive du coton, du café, du tabac, divers légumes, et se livre à la pêche du pirarucú et du peixe-boi, à la fabrication du manteiga de turtaruga et surtout à la recherche de la gomme élastique. On élève quelque bétail, et l'on tisse quelques toiles de coton dans la contrée. Teffé possède une école primaire. Depuis 1859, cette province compte une comarque de plus. C'est celle de Parintins, formée des termes de Maaués et de Villa-Bella-da-Imperatriz, qui cessent ainsi de faire partie de la comarque de la Haute-Amazonie.

§ 6.

ŒUVRES PUBLIQUES. — FAITS DE L'ADMINISTRATION.

Quoique le budget de la province ne puisse s'élever encore à un total bien considérable, on peut dire qu'il règne, depuis quelques années, dans l'administration du pays, un esprit d'ordre et d'économie qui permet d'améliorer sensiblement les

Digitized by Google

différentes branches du service public et d'effectuer même quelques dépenses extraordinaires.

C'est ainsi qu'on a pu construire dans la capitale une église nouvelle, un pont en face du palais de la présidence, une caserne et divers autres édifices publics.

Dans la province, on a élevé des fortifications nouvelles à Tabatinga et à Cucuhy. Il est vrai que cette dépense incombe au ministère de la guerre ; mais c'est aux frais du trésor provincial que l'on restaure les écoles publiques, les rues, les ponts, les digues, les prisons, les cimetières, enfin tout ce qui constitue le matériel d'une société civilisée.

L'illumination au gaz liquide a été introduite à Manáos. Grâce aux soins du président Francisco José Furtado, cette ville, où la viande de boucherie faisait souvent défaut, en a été abondamment approvisionnée au moyen d'un engagement avec la Compagnie des bateaux à vapeur. Je dois dire de plus que cette Compagnie, dont un des principaux actionnaires est l'honorable baron de Mauá, s'est prêtée avec un désintéressement patriotique aux vues du président, et a consenti à transporter désormais de Santarem ou d'Obidos à Manáos tout le bétail nécessaire à la consommation de cette dernière ville, et cela au minime prix de 4 mille réis par tête de bétail. C'est ainsi qu'il a été obvié à la disette de viande fraiche qui se faisait sentir à Manáos toutes les fois que la baisse des eaux ou quelque autre circonstance retardait l'arrivée des troupeaux du Rio-Blanco supérieur.

Les efforts du gouvernement central et de l'ad-

Digitized by Google

ministration provinciale ne se bornent pas aux choses matérielles. De louables efforts ont été tentés pour propager l'instruction primaire au sein des populations indiennes, plus ou moins civilisées, et aussi pour organiser les municipalités des différentes petites villes de la Haute-Amazone. C'est une tâche très-laborieuse, d'abord parce qu'il est difficile, vu les grandes distances qui les séparent, de réunir les conseillers municipaux, ensuite, un grand nombre de ces derniers ne comprennent pas assez l'importance de leurs devoirs. Cependant, des résultats satisfaisants ont déjà été obtenus, et, des six conseils municipaux qui existent dans la province, trois fonctionnent régulièrement Il est veillé aussi à ce que la célébration du culte divin ait lieu partout avec la décence et la dignité convenables. A cet effet, des fonds supplémentaires sont ajoutés au budget ecclésiastique toutes les fois qu'il y a nécessité. L'Assemblée provinciale accorde en outre la somme annuelle de 7,500 francs pour l'entretien et l'éducation de douze pensionnaires au séminaire de la province.

Digitized by Google

§ 7.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — MŒURS DE LA POPULATION. — ARMÉE.

Il existe dans la province 20 écoles d'enseignement primaire, 15 pour les garçons et 5 pour les filles. Les premières sont fréquentées par environ 400 enfants, les secondes par 50 ou 60. Le chiffre de la population étant de 50 mille, on voit que le nombre des enfants qui ne reçoivent aucune espèce d'instruction littéraire est malheureusement encore bien grand. La cause en doit être attribuée à l'éloignement où un grand nombre d'habitations se trouvent de l'école, et plus encore à la vie nomade des familles indiennes, et même des créoles, qui s'occupent de l'extraction de la gomme du caoutchouc et de la recherche des autres produits forestiers. L'assemblée provinciale s'efforce de porter remède à ce mal en augmentant chaque année le nombre des écoles primaires. La mesure est bonne, mais elle n'atteindra complètement son but que par la fixation des familles autour des centres communs.

L'instruction secondaire est donnée dans le séminaire, et se compose de dix classes : Arithmétique, algèbre et géométrie, philosophie, rhétorique géographie, français, latin, et deux classes de musique. Une trentaine d'élèves profitent de cet enseignement.

Il existe de plus dans la capitale une école particulière pour les jeunes personnes. Elle est dirigée par dona Angela Custodia Ferreira d'Alcantara et compte une vingtaine d'élèves.

Digitized by Google

Le personnel des professeurs est satisfaisant sous le rapport de l'instruction comme sous le rapport moral. Une chose manque pourtant à l' nstruction primaire : c'est une direction uniforme, une méthode commune. Chaque professeur y est laissé à lui-même et adopte le mode d'enseignement et les livres qu'il lui convient. De-là un vague et une incohérence extraordinaires dans l'ensemble de l'enseignement. Un conseil d'inspection et de direction pour les écoles est indispensable. Le conseil provincial s'en préoccupait, et peut-être fonctionne-t-il à cette heure.

Il y a longtemps que la tranquillité publique n'a pas été troublée dans la Haute-Amazone, ce qui fait l'éloge de l'administration et celui des habitants. Tous ceux qui ont pu voyager dans ces parages savent combien, en général, les mœurs y sont douces et simples, et avec quelle sympathique bienveillance les étrangers y sont accueillis. Les populations indiennes, si longtemps insoumises et peu disposées au travail, commencent à comprendre son importance, et s'y livrent avec une activité qui égale celle des créoles. J'ai vu moi-même à Manáos un assez grand nombre de Tapuyas qui avaient quitté le désert (o sertâo) pour venir, en libres travailleurs, gagner 2 patacons, ou soit dix francs par jour, à transporter des ballots à bord des embarcations. Tous les étrangers admiraient leurs formes, à la fois gracieuses et robustes, leur adresse et surtout la simplicité de leur costume, consistant en une simple tunique de peau.

La liste des crimes et délits, trop nombreuse

Digitized by Google

encore, est cependant, relativement, beaucoup moins chargée que dans un grand nombre de pays de l'Europe. En 1359, 28 inculpés étaient entre les les mains de la justice, et, de 21 qui ont figuré aux assises, 19 ont été absous. Peut-être le jury a-t-il montré une trop grande indulgence, mais il faut reconnaître que, lors même qu'ils auraient été condamnés pour la plupart, il n'y aurait pas lieu à trop accuser la moralité de la population.

La force publique de la province consiste dans un corps de troupes régulières, infanterie et artillerie, occupant les forts d'Obidos, de Tabatinga, la caserne de la capitale et autres lieux. Ce corps, qui se recrute dans le pays, est très-peu nombreux, en sorte que le poids du service militaire retombe, en grande partie, sur la garde nationale, qui vient d'être nouvellement réorganisée, et présente un effectif de près de 3 mille hommes, parfaitement armés et de bonne disposition.

Digitized by Google

§ 8.

PRODUITS.

Pour ne pas m'exposer à répéter trop souvent les mêmes choses, je dirai en deux mots que les produits spontanés et agricoles de la Haute-Amazone sont absolument les mêmes que ceux de la province du Pará. On doit facilement le comprendre, si l'on fait attention que les deux provinces ont à peu près la même latitude et la même qualité de terrein, du moins dans les parties actuellement colonisées.

Ainsi, dans le Pará comme dans la Haute-Amazone, cette puissante magicienne qu'on appelle la nature s'est plu à multiplier les merveilles, depuis l'aile de l'oiseau-mouche, qui rendrait jaloux le saphir et le rubis si ces pierres précieuses étaient douées de sentiment, jusqu'à la rose gigantesque dont la Victoria Regia couvre les solitaires eaux des lagunes. Dans ces forêts vierges, où tant de générations de plantes et d'animaux forment de leurs dépouilles un berceau à tant de vies luxuriantes et splendides, quelle est la science, l'art ou la spéculation qui ne rencontre pas un trésor? La médecine y vient chercher le jalápa, l'ipécacuhana, le jasmin des bois, le copahu, le mururé et des baumes qui laissent bien loin les poétiques simples du mont Ida; la parfumerie et la droguerie en retirent la vanille, le gingembre, le gérofle, la muscade, des huiles aromatiques, des parfums suaves; le commerce y trouve la gomme du syringa, le cacao, le café, le coton, une infinité de produits utiles à la vie domestique; l'industrie s'y enrichit

Digitized by Google

de bois d'un magnifique poli, roses, noirs, marbrés ou dorés ; la construction y fait son profit des barajúbas, des castanheiras, des cèdres, des massarandubas et de tous ces arbres titanesques dont les ombres couvriraient une montagne ; enfin la botanique y découvre tous les jours des plantes admirables de verdure, de fleurs, de parfums, et qui permettent à laFlore d'Europe de rajeunir sa vieille couronne de roses.

Il ne faudrait pas cependant se faire illusion : quelque abondantes qu'elles soient, ces richesses s'épuiseront un jour si l'homme s'obstine à les détruire en laissant à la seule nature le soin de les remplacer, s'il ne met pas de l'ordre dans une exploitation, qui tend à prendre des proportions fabuleuses. Il y a longtemps, par exemple, que la la fabrication du beurre de tortue serait devenue insuffisante dans plusieurs localités du Pará si l'administration n'avait eu la sage prévoyance de réglementer et d'interdire, à certaines époques, la destruction des œufs de cet amphibie. Le syringa surabonde dans les bois de l'Amazonie et de Mato-Grosso, mais si l'extraction de la gomme élastique continue à se faire, comme aujourd'hui, de manière à déterminer la mort de l'arbre, un jour viendra où ce produit n'existera plus qu'à l'état de rareté. Il est donc d'une grande importance, pour les intérêts matériels de l'Amazonie et de tout le Brésil, que la colonisation prenne les devants, qu'elle s'empare peu à peu de la terre pour la couvrir de riches cultures et y créer des centres industriels et manufacturiers, afin que le jour où la destruction des bois

Digitized by Google

ou l'épuisement de leurs produits spontanés priveront ces climats des éléments de leur richesse actuelle, ils ne soient pas exposés à devenir de stériles solitudes, des régions désertées par le commerce et la vie sociale.

Cette considération devra aussi déterminer le gouvernement à ne pas négliger l'exploitation des matières minéralogiques. Ces matières ne se rencontrent pas seulement dans les parties montagneuses qui déjà ont été signalées, on en trouve encore dans le bassin de plusieurs fleuves navigables.

Ainsi, d'énormes couches de pierre calcaire et même du granit excellent pour la confection des pierres taillées, existent près de Santarem, sur les bords du Tapajós. Le bassin du Trombetas passe surtout pour être très-riche en minéraux. Enfin, le capitaine Lasalle dit avoir trouvé, sur la rive gauche du lac Sucury, situé au-dessus d'Obidos et à 20 milles du Trombetas, en trois endroits différents mais assez rapprochés, des indices d'un dépôt de houille. Ce pourrait n'être pourtant que du bois pétrifié. La chose vaudrait la peine d'être vérifiée, car une mine de houille dans ces parages serait une richesse pour le pays. Au moyen d'un canal qui joindrait le lac Sucury au Trombetas, les steamers de la Compagnie pourraient transporter, à peu de frais, le charbon sur toute l'Amazone et sur ses affluents.

Digitized by Google

§ 9.

FINANCES. — COMMERCE.

COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR DE L'AMAZONE.

On ne saurait donner une juste idée de l'état commercial et financier des deux provinces de l'Amazonie sans exposer en même temps les services signalés que la Compagnie des bateaux à vapeur a rendus à cette partie du Brésil. Certes, c'est une chose bien faite pour exciter une légitime et universelle admiration que l'établissement de ces véloces coursiers qui vont portant le mouvement, la richesse, la vie en des lieux qui semblaient condamnés à n'être éternellement que des déserts, sur un fleuve qui, par l'immensité même de ses dimensions, effrayait les navigateurs ! Aujourd'hui, plus de douze cents lieues de son cours sont incessamment parcourues ; les aldées éparses sur ses bords deviennent des villes ; la population se groupe autour des baies et sur les confluents des fleuves ; les relations commerciales se nouent ; la place est faite pour un grand peuple, si l'émigration européenne, lassée d'aller s'ensevelir dans les profondes et froides solitudes de l'Amérique du Nord, dirige son courant principal vers les belles régions de de l'Amazone. Les steamers, dont les sifflements formidables ont mis en fuite les bêtes sauvages qui habitaient les bords du grand fleuve, feront également fuir la barbarie, la misère, l'ignorance ; alors les capitaux de l'Europe, si timides à s'expatrier, ne balanceront plus à prendre la route de l'Équateur pour y établir le règne de l'agriculture, de l'industrie et des arts.

Digitized by Google

Une preuve irrécusable des solides avantages que la Compagnie des bateaux à vapeur procure au Pará et à la Haute-Amazone, c'est que, depuis son établissement, les revenus de ces provinces ont plus que doublé. On peut s'en assurer en jetant un regard sur le tableau suivant, qui permet de comparer les cinq derniers exercices qui ont précédé, dans le Pará, l'inauguration de la vapeur, avec les cinq exercices qui l'ont immédiatement suivie. On sait que cette inauguration date de 1852.

AVANT.

EXERCISE DE	EN REIS	EN FRANCS
1847—1848 ...	477:000,000—	1,325,000
1848—1849 ...	478:000,000—	1,327,777
1849—1850 ...	573:000,000—	1,591,666
1850—1851 ...	885:000,000—	2,458,333
1851—1852 ...	871:000,000—	2,419,444
Terme Moyen...	657:000,000—	1,825,000

APRÉS.

EXERCISE DE	EN REIS	EN FRANCS.
1853—1854...	1,515:000,000—	4,200,000
1854—1855...	1,434:000,000—	3,983,333
1855—1856...	1,133:000,000—	3.147,222
1856—1857...	1,420:000,000—	3,944,472
1857—1858...	1,378:000,000—	3,827,777
Terme Moyen...	1,376:000,000—	3,822,222
Oter	657:000,000—	1,825,444
Augmentation...	719:000,000—	1,996,778

Il est peu d'apologie aussi éloquente que celle des chiffres que je viens de citer, et il est certain que la subvention concédée à la Compagnie par le gou-

Digitized by Google

vernement constitue à peine, pour ce dernier, une avance de fonds immédiatement remboursée avec des bénéfices dont on ne saurait prévoir le terme. Si l'on songe à présent que cette rapide augmentation de la fortune publique n'est que le corollaire obligé de l'augmentation de la fortune privée, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'introduire la navigation dans un pays qui a des produits à livrer à l'exportation, c'est y introduire la richesse, et que si tous les grands fleuves sud-américains, mis en relation entre eux et avec les ports de mer, possédaient une compagnie de navigation analogue à celle de l'Amazone, le Brésil serait bientôt l'État le plus opulent de tout le globe, attendu que partout ou presque partout, dans ce vaste empire, la terre est susceptible de donner les produits les plus recherchés par le commerce.

Comme les produits exportés en Europe ou dans l'Amérique du Nord par les ports du Pará proviennent en partie de la Haute-Amazone, on ne peut pouter que cette province ne prenne une notable part aux bénéfices commerciaux que je viens de mentionner, et il est incontestable que les documents officiels, publiés par la présidence de cette province, accusent une augmentation considérable dans les revenus de ce pays.

La Compagnie de la navigation de l'Amazone a été fondée. en 1852, par D. E. I. de Souza, baron de Mauá, moyennant une subvention du gouvernement impérial.

Le siége de la Compagnie est à Belem ou Pará; le service est constitué de la manière suivante :

Digitized by Google

PREMIERE LIGNE.

Elle va de Belem à Manáos et parcours une distance de 878 milles, ainsi distribuée :

De Belem à Breves	.	146 miles.
Breves à Gurupá	.	123
Gurupá à Prainha	.	116
Prainah à Santarem	.	89
Santarem à Obidos	.	68
Obidos à Villa-Bella	.	95
Villa-Bella à Serpa	.	137
Serpa à Manáos .	.	104

Le parcours entier de la ligne s'effectue en 15, 16 ou 17 jours. Les départs ont lieu le 1er et le 18 de chaque mois.

DEUXIÈME LIGNE.

Elle va de Manáos, capitale de la Haute-Amazone, à Yurimaguas, dans le Pérou. La longueur de son parcours est de 1,250 milles; il se distribue par les échelles suivantes :

De Manáos à Coary	.	256 milles.
Coary à Teffé	.	96
Teffé à Fonte-Boa	.	152
Fonte-Boa à Tonantins		152
Tonantins à S. Paulo		88
S. Paulo à Tabatinga		112
Tabatinga (frontière du Brésil) à Loreto	.	
Loreto à Pebas	.	124
Pebas à Nauta	.	164
Nauta à S. Regis	.	28
S. Regis à Parinari	.	38
Parinari à Urarinas	.	138
Urarinas à Laguna	.	65
Laguna à Yurimanguas		115

Digitized by Google

Le parcours entier s'effectue en 20 ou 22 jours. Les départs ont lieu le 14 de chaque mois.

TROISIÈME LIGNE.

De Belem à Cametà, sur le rioTocantins.

Sa longueur n'est que de 20 milles. Ce parcours, qui n'a pas de station, s'effectue en 4 heures. Les départs ont lieu le 5 et le 20 de chaque mois.

La première ligne fait 2 voyages par mois, ou soit 24 par an ; la deuxième, 1 par mois, ou soit 11 par an ; la troisième, 2 par mois, ou soit 24 par an. Total : 62 voyages par an.*

La Compagnie n'a reculé devant aucune dépense pour mettre son matériel de navigation au complet, et assurer l'exactitude et la sécurité du service de toutes les lignes.

On en jugera par une courte revue de ses bateaux actuels :

Le Manaos : Vapeur de la 1re ligne, a été construit en 1859 à Birkenhead, dans le chantier des Sirs Laird. Sa coque est en fer, et il a de longueur 222 pieds anglais ; il est de la force de 100 chevauv et peut porter, outre son combustible, 252 tonneaux de chargement. Les cabines des passagers réunissent à une grande simplicité tout le confortable possible ; elles sont surtout parfaitement aérées. Le corps du bâtiment, construit en bois des Indes, est d'une solidité à toute épreuve, ce qui a fait dire avec beaucoup de raison à M. Pimenta-Bueno que

*En 1339, le président et l'Assemblée provinciale s'adressèrent au gouvernement central pour obtenir que la deuxième ligne fournit, comme les deux autres, deux voyages par mois. Des motifs d'économie ont fait rejeter, ou plutôt ajourner leur demande.

Digitized by Google

ce bateau ne laissait absolument rien à désirer. Ces paroles de l'intelligent et actif gérant de la Compagnie sont le plus bel éloge qu'on puisse faire du Manáos.

Prêt à naviguer, il a coûté à la Compagnie 27,000 livres sterling, ou soit 600,000 francs. Il a actuellement pour capitaine Anacleto Eliziario da Silva. En citant le nom de ce brave marin, je ne laisserai pas échapper l'occasion qui se présente de rendre publiquement hommage à l'aménité de son caractère et à l'extrême politesse avec laquelle il accueille spécialement les étrangers ; mon voyage à Manáos m'a fourni l'occasion d'en faire moi-même l'épreuve, et je lui en témoigne ici toute ma gratitude. J'ajouterai que j'ai également reçu l'accueil le plus bienveillant de la part de MM. Duarte et Santa Barbara, le premier, capitaine du Tocantins, et le second, de l'Oyapok, bateaux à vapeur de la Compagnie impériale des lignes de Rio-Janeiro à Pará, Je les remercie de l'excès de politesse et de prévenance dont ils ont usé à mon égard. C'est quand on est à deux mille lieues de son pays qu'on aime surtout à éprouver de pareils procédés.

Le Tapajós est sorti, ll y a deux ans, des mêmes chantiers que le Manâos, dont il égale la solidité. Il a été depuis peu complètement repeint et approprié.

Le Solimões : Après deux ans de service à la 1er ligne, il vient d'être remis à neuf, et il pourra fonctionner pendant un égal espace de temps sans avoir besoin d'aucune réparation.

Le Tabatinga: Attaché à la seconde ligne. Il a

Digitized by Google

dû être tout récemment radoubé, à Belem; les parages que parcourt ce bateau ne fournissant aucun moyen de réparation, il est essentiel qu'il soit toujours en très-bon état.

Le Marajó: Le véteran ou le doyen des bateaux de la Compagnie. Après plusieurs années de service à la 1er ligne, il a été réparé avec soin, et attaché à la 2me ligne, où il pourra fonctionner encore assez longtemps.

Le Cametá: Il fait le service de la 3me ligne, pour lequel il est parfaitement approprié. Il est commandé par le capitaine Manoel Pereira Figueiredo.

Le Monarcha: Il est tenu en réserve pour remplacer au besoin le Cametá.

L'Inca: Ce bateau, de la force de 100 chevaux, vient d'être tout récemment construit dans les chantiers des Sirs Laird. Il est excellent marcheur, et contribue au service de la dernière ligne.

On peut apprécier, par ces détails, l'importance que la Compagnie attache à la navigation de l'Amazone.

Le nombre des passagers qui, dans la période de deux ans, ont parcouru les trois lignes de l'Amazone se partage de la manière suivante:—

1858.

	PASSAGERS	QUI ONT PRODUIT Reis	En Francs.
1 Ligne	2,641	46:177,000—	128,269
2 „	346	5:969,000—	16,555
3 „	864	5:644,000—	15,677
Total,	3,851	57:790,000—	160,527

Digitized by Google

1859.

	PASSAGERS	QUI ONT PRODUIT Reis	En Francs.
1 Linge	2,914	43:384,000—	120,511
2 „	475	8:465,000—	23,513
3 „	774	5:562,000—	15,450
Total,	4,163	57:411,000—	159,475

Voici maintenant le produit du transport des marchandises :—

1858.

	Reis	En Francs.
1 Ligne ...	82:173,000—	228,258
2 „ ...	9:163,000—	25,452
3 „ ...	6:994,000—	18,038
Total,	98:330,000—	273,138

1859.

	Reis	En Francs.
1 Ligne ...	87:331,000—	242,586
2 „ ...	10:344,000—	28,733
3 „ ...	4:439,000—	12,330
Total,	102:114,000—	283,650

Le balance de la recette et de la dépense pour l'année 1858 donne le résultat ci-dessous :—

	Reis	En Francs.
Recette	828:590,000—	2,501,638
Dépense	800:515,000—	2.223,652
Reste pour fond de réserve	28:075,000—	77,986

La diminution subie par la recette de 1839 provient uniquement de la suspension du service du Pérou pendant cette année, suspension qui a privé la Compagnie de la subvention que lui servait cette République. Le nouveau traité, conclu à Lima, consacre de nouveau le prolongement de la 2 ligne dans les États péruviens.

Digitized by Google

Le tableau suivant, comprenant sept années, prouve suffisamment la progression du fret et celle du nombre des passagers :—

PRODUIT DU FRET.

	Reis	en Francs.
1853	12:855,000—	35,708f.
1854	26:994,000—	74,983
1855	47:083,000—	130,786
1856	62:483,000—	173,583
1857	76:236,000—	211,766
1858	98:330,000—	273,138
1859	102:115,000—	283,652
Total.....	426:096,000—	1,183,600f.

PRODUIT DES PASSAGERS.

1853 ...	21:351,000—	59,308fs.
1854 ...	31:962,000—	88,783
1855 ...	56:610,000—	157,388
1856 ...	54:897,000—	152,491
1857 ...	67:426,000—	187.294
1858 ...	57:790,000—	160,527
1859 ...	57:411,000—	159,475
	3147:497,000—	965,269

PRODUITS REUNIS DU FRET ET DES PASSAGERS.

1853 ...	34:200,000—	95,016f.
1854 ...	58:956,000—	163,766
1855 ...	103:743,000—	288,175
1856 ...	117:360,000—	326,055
1857 ...	143:662.000—	399,061
1858 ...	156:120,000—	433,000
1859 ...	159:526,000—	445,127
	773:593,000—	2,148,869

Digitized by Google

AUGMENTATION.

		Reis	En Francs.
1854	...	24:750,000—	68,750
1855	...	44:787,000—	124,408
1856	...	16:337,000—	37,880
1857	...	26:281,000—	73,002
1858	...	12:459,000—	34,330
1859	...	5:405,000—	9,458
		125:319,000—	348,108

Il demeure établi par les tableaux précédents que, depuis la création de la Compagnie jusqu'à ce moment, ses revenus n'ont cessé de s'accroître, et que, d'autre part, cet accroissement ne saurait être attribué à l'augmentation du nombre des passagers, puisque cette partie de la recette présente, au contraire, dans les deux dernières années, une diminution d'environ 28,000 francs. C'est uniquement dans l'accroissement extraordinaire de la recette produite par le fret des marchandises qu'il faut chercher la cause des bénéfices de la compagnie. Cette augmentation, pendant les deux dernières années, a été de plus de 56,000 francs, et cela, malgré les pertes énormes qu'un débordement excessif de l'Amazone a fait éprouver aux plantations de cacaoyers, principalement à Cametá.

Grâce à l'introduction de la navigation à vapeur, un grand mouvement commercial, et, comme conséquence, une grande répartition de richesse et de bien-être s'accomplissent aujourd'hui sur les deux rives de l'Amazone, depuis les ports du Pará jusqu'aux provinces du Pérou. Ce phénomène, auquel on ne s'attendait pas, mérite d'attirer l'atten-

Digitized by Google

tion de tous ceux (et le nombre en est grand), qui cherchent à se créer une fortune par le travail, et qui dans ce but, infiniment louable, sont disposés à se transporter dans les pays nouveaux, les plus favorables à la réalisation de leurs espérances.

C'est pourquoi, je crois utile de terminer ce paragraphe par l'énumération des produits qui représentent les valeurs les plus importantes du commerce de l'Amazonie.

Valeurs des produits principaux exportés par la Compagnie, en 1859 :—

		Reis	En Francs.
Gomme élastique,	pour	331:633,000—	921,202
Cacao	„	36:590,000—	101,638
Viande	„	19:365,000—	53,791
Chapeaux de bombonassa,		667:525,000—	1,854,236
Cuirs	„	65:356,000—	181,544
Maqueiras	„	6:976,000—	19,377
Huile de copahu	„	4:680,000—	13,000
Pirarucú	„	237:175,000—	658,819
Savon de cacao	„	3:899,000—	10,830
Salsepareille	„	70:869,000—	196,858
Tabac	„	27:801,000—	77,225
Plateaux de cèdre	„	5:420,000—	15,055

Digitized by Google

§ 10.

COLONISATION

C'est l'œuvre de salut des deux Amériques. Le trop plein de l'Europe civilisée doit remplir les vides immenses du Nouveau Monde. La race caucasienne a seule reçu du ciel la mission d'achever la création des peuples commencée par elle au-delà du vieil Océan. Toute autre race pourra sans doute s'élever un jour à la hauteur du niveau social, mais c'est à condition de se mêler à la race de Japhet, de s'inspirer de son activité, de son audace, de son génie. Le race asiatique gît dans le sommeil ou l'inaction, et n'a d'autre stimulants que la volupté qui l'énerve et la captive. Le fanatisme l'a pétrifiée au profit des despotes, des bonzes et des muphtis. Comment civiliserait-elle le nouvel hémisphère, elle qui a laissé s'éteindre dans son foyer primitif le flambeau sacré de la science et des arts ? Elle qui, depuis des siècles, n'a jamais compris, jamais épelé le mot de progrès ? Plongée dans le même fanatisme, frappée de la même déchéance, la race des peuples africains, laissée à elle-même, ne se distingue que par un caractère particulier de férocité. C'est donc, encore une fois, à la souche européenne que la jeune Amérique doit emprunter les rameaux qu'elle veut greffer sur les plans sauvages de ses solitudes. Le Christianisme, qui a vivifié tout ce qu'il a touché, donne à tous les enfants de sa grande famille une aptitude admirable à propager la civilisation.

Digitized by Google

Autrefois, sur notre vieux continent, la colonisation se faisait par la conquête et procédait par la flamme et le glaive. C'est ainsi que les Hébreux s'établirent dans le pay des Cananéens, que les Arabes étendirent leur domination sur les rives du Nil et les Ioniens dans la Grèce. Lorsque les soldats d'Auguste se fixèrent dans les belles campagnes du Mantouan, ils commencèrent par en chasser les habitants, et c'est par les mêmes procédés que les Gaulois, les Goths, les Vandales, les Cimbres et tout la nuée des peuples du nord, s'établirent ou essayèrent de s'établir dans les provinces du vaste empire romain. Heureusement, l'Évangile vint apporter sa lumière à ce ténébreux chaos, et fit sortir l'ordre et l'harmonie du sein même du plus affreux bouleversement. Aujourd'hui, la colonisation se fait d'après un autre mode. Elle procède selon les lois de la justice et de l'équité: elle ne dépossède et n'extermine personne. Son but n'est plus de substituer un peuple à un peuple, mais de créer une société là où il n'existe que le désert. Ce n'est point à la spoliation mais au travail qu'elle demande désormais la propriété, la richesse, le bien-être. Aussi, loin de la redouter, les États qui ont des terres à défricher, des régions à peupler, l'appellent-ils de tous leurs vœux.

Mais il n'est pas si facile qu'on pourrait le supposer de l'attirer dans telle contrée plutôt que dans telle autre. Parce qu'on a quelquefois abusé de sa confiance, elle ne l'accorde plus à la légère. Elle est devenue difficile, exigeante, capricieuse. Ainsi, depuis tout-à-l'heure vingt ans, la Confédération

Digitized by Google

Argentine invite le grand courant de l'émigration à se diriger vers la Plata, et celui-ci s'obstine à refluer vers l'Amérique du Nord, parce que les luttes sanglantes et les dissensions civiles qui ont jusqu'à ce jour éclaté sur le sol argentin, n'engagent pas le laboureur à lui demander des épis. Ainsi, une puissance du premier ordre, fait, depuis trente ans, les plus constants efforts pour coloniser l'Algérie, elle convie les émigrants européens à venir s'installer dans une contrée qui est à leur porte; eh bien! l'émigration n'arrive pas ou arrive très-peu. Pourquoi? parce qu'elle s'effarouche du régime militaire auquel l'Algérie se trouve encore soumise. Comme elle est toute civile, tout agricole, la prédominance du sabre lui fait peur. Elle préfère braver les tempêtes et franchir une immense mer pour aller inonder de ses paisibles phalanges les pentes occidentales des montagnes rocheuses. Car, là, rien ne gène l'essor de son activité; la liberté lui prête ses ailes puissantes, et elle se sent, sous tous les rapports,dans les conditions les plus heureuses pour réaliser son objet, qui ne saurait être que l'aisance obtenue par le travail.

Si je ne me trompe, toutes ces conditions se trouvent réunies dans les contrées de l'Amazone. Là, le sol est si fertile, la température si propice à la végétation qu'en peu de mois on peut voir une campagne inculte se couvrir des plus belles plantations de cacaoyers, de cafiers, de coton, de cannes à sucre, de tabac, enfin de tous les produits les plus riches et les plus recherchés. La paix règne dans ce pays, et son maintient est assuré au-

Digitized by Google

tant par la force des institutions qui le dirigent que par l'action des gouvernements provinciaux dont la protection est acquise à tous les colons. Mais ce qui rend surtout excellentes les conditions de la colonisation dans l'Amazonie, c'est la large part que la Compagnie de la navigation à vapeur est appelée à y prendre. Cette Compagnie possède sur les rives de l'Amazone plus de cent lieues de terrains des meilleurs et des mieux situés, dont une partie ont été acquis de ses deniers, et le reste concédé par le gouvernement à la condition d'y créer des colonies. Elle ne demande donc pas mieux que de céder ces terrains à bon marché, et avec toutes sortes de facilités pour les payements. Elle est également disposée à faire aux colons toutes les avances nécessaires, soit pour se procurer les instruments aratoires, soit pour se munir des semences et provisions indispensables. De plus, quand les colons auront des produits à écouler, les bateaux de la Compagnie seront à leur service à un fret excessivement réduit.

Ces bonnes dispositions ne lui sont pas, du reste, gratuitement supposées. La compagnie a déjà fait ses preuves, et les faits méritent d'être rapportés :

Fidèle à ses engagements, elle essaya, dès 1853, de fonder une colonie à Mauá sur le Rio-Negro, entre Lages et la capitale de la province. Mille colons portugais, amenés aux frais de la Compagnie, furent installés sur un magnifique terrain, dans un quartier des plus fertiles de la contrée. C'est précisement ce qui fit le malheur de la colonie. Les individus qui la composaient s'apercevant qu'ils

Digitized by Google

gagneraient beaucoup moins à la culture des produits agricoles qu'à la recherche des produits spontannés, abandonnèrent les terres qui leur avaient été assignées, et se dispersèrent dans les bois pour se livrer à l'extraction de la gomme du syringa et à la cueillette des drogues médicinales.

Un autre essai a eu lieu près de Serpa, sur la rive gauche de l'Amazone : Une colonie fut fondée à Itacoatiára, et les colons devaient spécialement s'occuper de la coupe et de l'équarissement des bois de construction qui abondent dans cette localité. Une scierie à vapeur, munie d'une machine anglaise de la force de 20 chevaux, et sciant mille pieds de bois par jour, fut établie à grands frais. Comme le pays possède de belles couches d'argile, la Compagnie fit construire une fabrique pour la confection des tuiles et des briques, au moyen d'une machine à vapeur de la force de 4 chevaux, Ces usines, fonctionnent parfaitement aujourd'hui, qu'on a renvoyé les colons chinois et africains.

Dégoûtée par ces contretemps, la Compagnie n'a point cependant perdu courage. Elle continue à faire appel aux colons sérieux, aux travailleurs laborieux et honnêtes, qui voudront s'établir sur les bords de l'Amazone. Ils pourront choisir les localités les plus avantageuses pour la culture et le commerce. Comme je l'ai dit déjà, ils trouveront, en arrivant, aide, protection, toutes les avances indispensables ; seulement, la Compagnie, dont le siége est à Pará, ne se charge plus désormais des frais de passage d'Europe à cette dernière ville·

Digitized by Google

Elle rentre complètement ainsi dans les conditions faites aux émigrants par les États-Unis, mais il y a toujours cette différence qu'elle leur offre des terres infiniment meilleures, d'un travail facile, d'un produit immense et commercialement les mieux situées que l'on puisse désirer.

La question de l'esclavage qui va scinder en deux États rivaux la grande république de l'Amérique du Nord, privera nécessairement les colonies de l'intérieur des débouchés que leur présentaient le Mississipi et autres grands fleuves de ces latitudes ; un tel danger n'est pas à craindre dans le Brésil.

Le nombre des esclaves est là insignifiant ; c'est au travail libre que l'Amazonie veut confier ses destinées. D'ailleurs, l'homogénéité d'un gouvernement aimé et respecté des populations y rend à jamais impossible une scission pareille à celle qui menace les États-Unis, et qui apporte encore plus d'un obstacle à la colonisation des hautes provinces du Rio-de-la-Plata. Que les émigrants européens le comprennent donc, surtout les émigrants de la Suisse et de l'Allemagne : une terre priviligée entre toutes les terres du globe, leur est offerte ; qu'ils viennent y planter la tente de leurs familles ; qu'ils viennent confiants et nombreux, car les conditions qu'on leur fait sont loyales et l'espace immense. De tous les points du vieux continent, où la misère est leur partage, qu'ils se dirigent, pleins d'ardeur, vers les fécondes rives de l'Amazone : en prenant cette route, à travers les mers, ils prendront celle de la fortune.

Digitized by Google

Les tableaux statistiques suivants prouveront avec quelle sollicitude, et aussi avec quel bonheur, le gouvernement du Brésil s'occupe de la colonisation de ses vastes provinces.

Digitized by Google

TABLEAU DES COLONIES DU BRESIL.

Provinces.	Nom des Colonies.	Entrepreneurs.	Nombre des Colons.
Bahia	Engenho Novo	Thomas Pereira Seremoabo	70.
Espiritu Santo	Santa Isabel	Gouvernement Impérial	573.
,, ,,	Santa Leopoldina	,, ,,	912.
,, ,,	Francilvania	,, ,,	61.
,, ,,	Rio Novo	Major C. Dias da Silva	732.
Maranhaô	Arapapathy	Gouvernement Provintial	368.
,,	Petropolis	,, ,,	91.
,,	Santa Isabel	Coronel T. Coelho da Souza	59.
,,	Maracassumé	Compa. Mineraçâo Maranhense	39.
,,	Santa Theresa	De Mendoça Bittencourt	140.
,,	Pirucáua	Compa. Prosperité de la Ville de Porto	112.
Minas Geraes	Mucury	Compa. du Aucury	1.237.
,,	D. Pedro II.	Compa. Union è Industria	1.191.
Paraná	Theresa	Gouvernement Impérial	252.
,,	Superagny	C. P. Gentil	496.
Sta. Catharina	Blumenau	Gouvernement Impérial	679.
,, ,,	Da. Francisca	Sociedade Colonial d'Hamburgo	2.473.

Digitized by Google

San	Paulo	Senador Vergueiro (Ibica)	Herederos do Senador Vergueiro	757.
”	”	Angelica	” ” ”	133.
”	”	Lagôa	Alberio Robillard	57.
”	”	Cresciumal	Senador Souza Gueiroz	100.
”	”	San Jeronimoè Sta. Barbara	” ”	567.
”	”	Tapera	” ”	64.
”	”	Bery è Cauvitinga	Dr. José Elias Pacheco Jordão	125.
”	”	Boa Vista	Floriana de Cormargo Penteado	87.
”	”	San Francisco	Francisco de Comargo Penteado	47.
”	”	Sitio Novo	Antonio Rodrigues Barbosa	43.
”	”	Tapera	D. Aaria Innocencia de Souza	67.
”	”	Sete Quedas	Joaquin Bonifacio do Amaral	116.
”	”	Morro Azul	Joaquin Franco Camargo	115.
”	”	Boa Vista	Benedicto Antonio de Camargo	173.
”	”	San Lourenço	Luis Antonio de Souza Barros	444.
”	”	San Joaquin	Joaquin Benedicto de Queiros Telles	30.
”	”	Boa Vista	Joao Leite de Aoraes Cunha	92.
”	”	San Jose da Lagoa	Antonio J. Pereira Guimaraes	40.
”	”	San Antonio	Antonio de Queiros Telles	75.
”	”	Dôres	Pedro José dos Santos Camargo	8.
”	”	Nova Germania	Carlos Krüger	90.
”	”	Indipendencia	Monteiro et fils	121.

Digitized by Google

Provinces.	Nom des Colonies.	Entrepreneurs.	
,, ,,	Getuba	Manoel José Vieira de Macedo	32.
,, ,,	Florence	Hercules Florence	19.
,, ,,	Paraiso	Monteiro et fils	83.
,, ,,	Morro Grande	D. Anna J. Nogueìra de Oliveora	82.
,, ,,	Boa Vista	,, ,, ,,	46.
,, ,,	San Joaquin	Dr. Joaquin Am. Galvâo de Moura	
,, ,,	Boa Esperança	Antonio de Camargo Campos	76.
,, ,,	Laranjal	Luciano Teixeira Nogueira	146.
,, ,,	Bon Retiro	Horeds. do Capitâo J. da Silva Denis	40.
,, ,,	Morro Grande	Jaâo Eufrosino da Oliveira Queiros	38.
,, ,,	San Luiz de Boa Vista	Luis Pinto de Souza Arhanha	21.
,, ,,	Galvao Bueno	Galvo Bueno	19.
,, ,,	San Joaquin	Dr. J. A. G. de Moura Lacerda	185.
,, ,,	Boa Esperanja	J. Y. de Vasconcellos Machado	32.
,, ,,	Palmeiras	Antonio Rodrigues Barbosa	44.
,, ,,	Boa Vista de Tatu	Odorico e Comarco	36.
,, ,,	Palmira	Lorenzo F. da Rocha	26.
,, ,,	Ytauna	Ignacio Xavier de Negreiros	45.
,, ,,	San Antonio	Elias Ribeiro Leite	44.
,, ,,	Bom Jardin	Salvador Nardi de Vasconcellos	40.
,, ,,	San Leopoldo	Gouvernement Impérial	15.296.
,, ,,			

Digitized by Google

San Pedro	Torres	,, ,,	142.
,, ,,	Forquillas	,, ,,	444.
,, ,,	Sta. Ma. da Boa Monte	,, ,,	142.
,, ,,	Sta. Cruz	Gouvernement Provintial	2.722.
,, ,,	Nova Petropolis	,, ,,	513.
,, ,,	San Angelo	,, ,,	209.
,, ,,	Mundo Novo	Tristão José Monteiro	710.
,, ,,	Sta. Ma. da Soledade	Montravel Silveino y Ca.	315.
,, ,,	Mariante	Tente. Coronel A. J. da Silva Mariante	116.
,, ,,	Conventos	Fialho et Baptista	168.
,, ,,	Estrellas	Coronel V. J. Riberos	175.
,, ,,	San Lorenço	Jacob Rheingantz	104.
,, ,,	Pedro II.	Associação Particular	130.
Rio de Janeiro	Wallão dos Veados	Sociedade Colonial Wallão dos Veados	540.
,, ,,	Sta. Rosa	Conde de Beapendy	142.
,, ,,	Independencia	N. A. N. de Walle da Gama	318.
,, ,,	Santa Justa	Bras Carneiro Bellens	132.
,, ,,	Corôas	Marqués de Valença	
,, ,,	Santa Fé	Francisco de Castro Abreu Bacellar	60.
,, ,,	Boa Fé	Baron de Nova Friburgo	
		Jacob Van Erven	2.354.
			38.442.

Digitized by Google

Parmi les 80 colonies ou noyaux de colonies figurant dans ce tableau, et donnant comme on le voit, un effectif de 38 mille âmes, il en est quelques-unes dignes d'être remarquées d'une façon toute spéciale. Ce sont :—

San Leopoldo : Dans la province de Rio-Crande ou S. Pedro. Cette colonie est une véritable municipe, composée de quatre districts ou paroisses, et comptant 15 mille âmes. Sa création date de 1824. La valeur des produits qu'elle a récoltés en 1859 s'élève à 2 millions de francs.

Dona Francisca : Province de Santa Catharina Colons, 2473. Elle est composée presque en entier de protestants, et se trouve dans la situation la plus prospère. En 1859, elle a livré plus de 200 mille francs de produits agricole à l'exportation. Depuis plusieurs années elle a été dotée d'un conseil municipal.

Santa-Cruz : Dans le Rio-Grande. Cette colonie de 2,722 travailleurs, presque tous allemands, a livré a l'exportation de 1859, une somme de produits de la valeur de 2 millions 520 mille francs. Elle a importé pour 1 million 500 mille francs.

Il est donc incontestable que la voie est ouverte ; il ne s'agit plus que d'y marcher avec constance, et surtout de s'attacher à faire comprendre à l'émigration les avantages qu'elle doit trouver sur le sol brésilien.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le but spécial de cette publication étant d'éclairer l'opinion de l'Europe, non-seulement sur l'état où se trouvent aujourd'hui les contrées de l'Amazonie, que tant de gens se représentent toujours comme d'inabordables déserts, mais encore sur la situation générale de l'Empire brésilien et le progrès de son commerce, je termine en plaçant sous les yeux du lecteur quelques tableaux fournis par les documents officiels et donnant les chiffres comparés des importations et des exportations pendant la période de 1833 à 1859. Ces tableaux attestent un immense amélioration industrielle et agricole, produisant un état financier des plus satisfaisant.

On remarquera que dans les années 1835 à 36,—45 à 46,—47 à 48,—48 à 49,—54 à 55 et 56 à 57 la valeur de l'exportation dépasse celle de l'importation. Cette considération doit être d'un très-grands poids auprès des émigrants européens, auxquels elle prouve l'importance du mouvement commercial de toutes les provinces brésiliennes et la réalité des ressources et des débouchés qu'il met à la disposition de ses Colonies.

TABLEAU DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU BRÉSIL DE 1833—34 Á 1858 ET 59.

	Valeurs Officielles en francs.		Importations et Exportations comparées.	
Années.	Importation.	Exportation.	En plus.	En plus.
1833—34	100.659.475	91.698.644	8.960.830	
1834—35	101.603.941	91.662.763	9.941.177	
1835—36	114.432.900	115.117.961	.....	685.058
1836—37	125.888.019	94.951.991	30.936.027	
1837—38	113.214.202	93.086.255	20.127.947	

Digitized by Google

1838—39	137.350.319	115.551.061	21.799.258	
1839—40	145.440.563	119.979.300	25.461.263	
1840—41	160.353.275	115.754.975	44.598.300	
1841—42	155.668.888	108.567.497	47.101.397	
1842—43	140.663.908	113.998.969	26.664.938	
1843—44	153.581.508	121.667.455	31.911.275	
1844—45	153.411.166	130.706.636	22.704.505	
1845—46	144.979.194	148.972.477	.....	3.990.505
1846—47	154.833.386	145.692.866	9.140.463	
1847—48	131.526.788	160.905.000	.....	29.378.211
1848—49	143.249.203	156.360.691	.....	13.111.483
1849—50	164.348.063	152.867.947	11.480.138	
1850—51	213.662.830	188.300.472	25.362.352	
1851—52	257.944.780	185.123.066	72.832.825	
1852—53	242.589.322	204.568.677	38.020.644	
1853—54	238.440.980	213.451.366	24.989.613	
1854—55	236.584.050	251.940.594	.....	15.356.544
1855—56	257.718.000	262.312.438	.....	4.594.441
1856—57	347.852.063	318.186.058	29.666.025	
1857—58	361.844.011	267.221.486	94.622.525	
1858—59	353.522.766	296.617.286	56.905.477	

Digitized by Google

La valeur totale de l'importation pour l'année 1859 s'élève, comme l'on voit, à la somme de 353,522,766 francs. Elle se distribue de la manière suivante :—

Russie	92.441.
Suède et Norwége . .	1.399.772.
Danemarck . . .	123.636.
Hollande	360.436.
Villes Anséatiques . .	16.308.100.
Grande Bretagne . .	167.752.819.
France . . .	51.227.150.
Espagne . . .	4.470.163.
Portugal . . .	20.114.063.
Belgique . . .	5.412.661.
Autriche . . .	3.457.016.
Sardaigne . . .	2.212.966.
Italie	45.127.
Côte D'Afrique . .	694.083.
États-Unis . . .	37.023.066.
. . .	2.505.744.
Rio-de-la-Plata . .	15.020.147.
Ports du Brésil . .	2.676.213.
Divers	225.136.
	353.522.766 frcs.

Digitized by Google

PORTS BRÉSILIENS OU L'IMPORTATION A EU LIEU.

	Valeurs en Francs.
Rio de Janeiro . .	190.399.867.
Bahia . . .	54.066.777.
Pernambuco . .	63.346.189.
Maranhão . . .	10.979.477.
Pará . . .	10.961.022.
Rio Grande du Sud .	12.595.797.
Port-Alegre . .	1.562.402.
Uruguayana . .	1.246.822.
Santos . . .	1.039.339.
Paranaguá . . .	614.811.
Antonina . . .	14.252.
Parahiba . . .	686.975.
Fortaleza . . .	2.549.963.
Santa Catharina . .	454.633.
Alagoas . . .	1.372.297.
Sergipe . . .	126.005.
Espiritu Santo . .	2.755.
Rio Grande du Nord .	893.958.
Parnahiba . . .	609.425.
	353.522.766 frcs.

Digitized by Google

PRODUITS IMPORTÉS.

	Valeurs des Produits en Franc.
Huiles	3.001.097.
Morues et autres poissons .	11.474.288.
Boissons sprituenses .	3.614.802.
Chaussures . . .	4.501.747.
Viandes . . .	11.273.083.
Charbon de Terre . .	5.848.908.
Chapeaux . . .	4.728.769.
Cuirs	2.487.286.
Drogues . . .	4.035.880.
Farine de blé . .	26.107.919.
Ferrages . . .	19.298.450.
Fer brut . . .	3.709.791.
Vaisselle et Verrerie .	5.189.086.
Machines . . .	2.008.386.
Beurre . . .	6.579.633.
Tissus en Coton . .	87.981.375.
„ en Laine . .	16.961.633.
„ en Fil . .	8.117.283.
„ en Soie . .	9.665.127.
„ Melangés . .	7.425.436.
Objets en or et argent .	16.700.538.
Papier . , . .	2.337.241.
Poudre	1.391.319.
Friperie	3.909.208.
Sel	2.481.077.
Vins	10.681.997.
Autres Articles . .	55.763.475.
Monnaie . . .	16.247.922.
	353.522.766 frcs.

Digitized by Google

L'EXPORTATION SE DISTRIBUE DE LA MANIÈRE SUIVANTE.

	Valuer en Francs.
Russie . . .	707.983.
Suede . . .	2.490.691.
Danemarck . . .	1.911.172.
Villes Anséatiques .	9.223.094.
Belgique . . .	791.522.
Hollande . . .	221.150.
Grande Britagne . .	108.209.192.
France . . .	27.700.141.
Espagne . . .	2.470.625.
Portugal . . .	12.222.491.
Autriche . . .	1.304.439.
Sardaigne . . .	2.763.744.
Turquie . . .	1.244.344.
Ports du Baltique .	143.036.
Ports de la Mediterranée	833.650.
Ports d'Afrique . .	1.575.925.
Etâts Unis . .	104.137.291.
Rio de la Plata . .	15.324.472.
Chili . . .	2.823.469.
Consommation . .	518.855.
	296.617.286 frcs.

Digitized by Google

PORTS BRÉZILIENS
PAR OÙ L'EXPORTATION A EU LIEU.

	Valeur en frs.
Rio de Janeiro .	144.373.837.
Bahia . .	42.959.990.
Pernambuco . .	38.904.412.
Maranhâo . .	6.819.350.
Pará . .	10.880.944.
Rio Grande du Sud .	11.539.948.
San José du Nord .	3.432.787.
Port Alegre . .	242.222.
Uruguayana . .	1.707.586.
Santos . .	10.369.983.
Paranaguá . .	2.983.783.
Antonina . .	171.158.
Parahiba . .	8.049.962.
Fortaleza . .	3.588.765.
Alagoas . .	6.246.633.
Santa Catharina .	334.277.
Sergipe . .	2.581.047.
Rio Grande du Nord	1.172.516.
Parnahiba . .	258.386.
	296.617.286 frs.

Digitized by Google

PRODUITS EXPORTÉS.

		Quantité.	Valuer en fs.
Eau de vie .	Pintes	2.750.721	2.556.784.
Coton (brut) .	@	1.142.901	15.346.242.
Riz . .	Quêis	35.791	232.109.
Sucre (brut) .	@	10.649.428	76.854.397.
Cheveux et Crins	,,	50.327	1.149.750.
Café . .	,,	11.169.124	139.273.842.
Cuirs (Secs) .	No.	407.237	9.006.600.
Cuirs (Salés) .	No.	491.030	10.929.046.
Diamants .	Ortavs.	10.143½	8.454.817.
Tabac (enfeuille et en rauliaus)	@	559.077	8.462.878.
Gomme Élastique (brut et oubragee)	@	117.122	5.234.784.
Matté (Té) .	@	483.845	4.857.484.
Or (en poudre) .	Octavs.	232.366	2.334.622.
Cacau . .	@	381.373	3.666.897.
Autres articles			8.257.034.
			296.167.286.

Digitized by Google

TARIF

des prix perçus pour la remorque des navires à l'embouchure du Rio-Grande par les bateaux de Jean Tarrand Thomas.

	Par tonneau. Reis.
1° du Sud au chenal, et vice-versa (*) .	400
2° du Sud au Nord, ou vice-versa .	600
3° du Sud, du chenal et du Nord à l'embouchure, ou vice-versa. . .	600
4° de l'embouchure au dehors . .	640
5° du dehors de l'embouehure à l'intérieur, pour une distance n'excédant pas deux milles	800
6° du dehors de l'embouchure et pour une distance n'excédant pas deux milles, au Sud, au chenal et au Nord .	1,200
7° du dehors de l'embouchure à la distance de deux à quatre milles . .	1,000
8° du dehors de l'embouchure à la distance de deux à quatre milles, au Sud, au chenal et au Nord . .	1,400
9° du dehors de l'embouchure, à la distance de quatre à six milles .	1,200
10° du dehors de l'embouchure, à la distance de quatre à six milles, au Sud, au chenal et au Nord .	1,500

(*) 360 reis équivalent à 1 franc.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

1.

Le navire qui, à la sortie de l'embouchure, se trouvera en péril pour être échoué, battu par la mer on faisant eau, et qui sera secouru et sauvé par le vapeur, paiera 5 pour cent de la valeur de ce qui aura été sauvé, navire, fret et chargement. Si toutefois le 5 pour cent n'atteignait pas à la somme stipulée par la deuxième observation, le consignataire sera tenu de satisfaire le sieur Jean Tarrand jusqu'à concurrence de ladite somme.

2.

Lorsque le vapeur qui aura été au secours d'un navire se trouvant dans un des cas ci-dessus spécifiés ne pourra, malgré ses efforts, parvenir à le sauver, le consignataire paiera cent mille reis pour chaque heure de service.

3.

Le navire à voile qui, à sa sortie ou à son entrée, se trouvant dans une position périlleuse par défaut de vent ou tout autre accident de ce genre, demandera le vapeur et sera secouru par lui, paiera une double taxe par tonneau.

4.

Les navires de moins de cent tonneaux paieront comme s'ils étaient de cent tonneaux, et ceux de plus de deux cent cinquante tonneaux paieront comme s'ils étaient de deux cent cinquante.

Digitized by Google

5.

Les navires qui voudront être remorqués hisseront le pavillon de leur nation sur leurs signes d'eau, et ceux qui demanderont du secours, sur le mât du milieu.

6.

Les navires qui, après avoir demandé la remorque, n'en useront pas, seront tenus de payer le même droit que s'ils s'en étaient servis.

7.

Ceux qui, après avoir fait le signal pour demander du secours, n'en profiteront pas, seront tenus de payer deux cent mille reis.

8.

Les remorques des articles 1 et 2 seront cotées au prix du tarif, seulement lorsque les remorqueurs se trouveront au Sud ou au Nord; mais s'ils viennent de l'embouchure expressément pour ce service, il sera payé en sus 400 reis par tonneau.

9.

Les navires qui prendront la remorque du Sud, du chenal ou du Nord pour le dehors de l'embouchure paieront 1,200 reis par tonneau, et lorsque les navires seront à la voile, le remorqueur n'aura pas le droit d'exiger un autre prix que le susdit, s'ils ne peuvent effectuer leur sortie le même jour.

Secrétariat de l'Intendance de Marine
de la Place, 13 mars 1851.

AUGUSTO CEZAR DO CASTRO MENEZES,
JOAO TARRAND.

Pour copie,
JOAO FRANCISCO FERREIRA, secrétaire.

Digitized by Google

ERRATA.

Page	8,	26e ligne,	LISEZ Madureira AU LIEU DE Madurera.
"	13,	11e ligne,	Alegre — Alegne
"	14,	1e ligne,	Mar — Moar
"	123,	3e ligne,	que la France — que France.
"	140,	12e ligne,	10 mille — 30 mille.
"	144,	5e ligne,	Macapá — Macupoa.
"	"	6e ligne,	Mazagão, — Massigio.
"	"	8e ligne,	tout le Brésil — tout Brésil.
"	205,	26e ligne,	recette de 1859 — recette de 1839.
"	216,	12e ligne,	Ca. du Mucury — Ca. du Aucury.
"	"	21e ligne,	Queiroz — Gueiroz.
"	"	28e ligne,	Da Mariá — Da Aaria.
"	"	34e ligne,	Moraes — Araes
"	224,	19e ligne,	Chili — 0
"	230,	3e ligne,	Terrand — Tarrand

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE.

	Pages
Avis	5

LITTORAL DU BRÉSIL.

Rio Grande	6
Ile Santa Catharina	16
Rio Janeiro	18
Bahia	38
Pernambuco	41
Parahiba	44
Ceará	50
Maranhão	54

AMAZONIE.

Considérations préliminaires.. ..	62
Cours de l'Amazone	66
Le Pororoca	69
Rives de l'Amazone	71
Debordements de l'Amazone ..	73
Principaux affluents de l'Amazone. ..	76
Canalization de l'Amazone	108
Zoologie Amazonienne	115
Agriculture, Produits, Commerce ..	120

LE GRAND PARÁ.

Description Sommaire du Pays. ..	123
Pará	127
Marajó	134
Bragança	138
Cametá	140

Digitized by Google

Macapá 143
Gurupá 147
Santarem 150
Etats judiciare, moral, et politique du Pará. 156
Force publique de terre et de mer .. 161
Higiène publique. Hopitaux .. 163
Travaux publics 165

HAUTE-AMAZONE.

Description et division du pays .. 169
Comarque de la Haute-Amazone .. 173
Terme de Barcellos 180
Maües 183
Comarque du Solimões 184
Œuvres publiques. Faits de l'Administration 189
Instruction Publique. Mœurs de la population. Armée. .. 192
Produits 195
Finance. Commerce 198
Colonisation 209

STATISTIQUE.

Tableau des Colonies du Brésil .. 216
Tableau des importations et expertations de 1833-34 à 1858-59 221
L'importation se distribue 224
L'importation a eu lieu 225
Produits importés 226
L'exportation se distribue 227
Par où l'exportation a eu lieu .. 228
Produits exportés 229
Tarif des remorqueur de l'embouchure de Rio Grande 230

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DATE DUE

Digitized by Google